Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17288 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 25 AOÛT 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : la rentrée littéraire, Marc Weitzmann, Nietzsche, etc.

Notre République

AINSI il y aurait les républicains et les autres. Les premiers, cela va de soi, sont pour le progrès, l'égalité, l'humanité, la fraternité. Les seconds, on le devine, s'acharnent à détruire toutes ces valeurs. Entre les uns et les autres, une ligne de partage désormais aussi évidente que le Rubicon : le refus ou l'approbation de la démarche lancée par Lionel Jospin sur la question corse. Evidemment, les « pour » seraient contre la République ! Devant la démesure atteinte par certains commentaires, à force de lire, ici et là, que l'actuel gouvernement, avec le soutien d'une large majorité des élus de l'Assemblée de Corse, envisagerait, excusez du peu, de défaire la République, la Nation et la France, on a envie de répondre, aimablement mais fermement, à tous ces républicains autoproclamés : vous n'avez pas le monopole de la République !

ÉDITORIAL

J.-M. C.

Lire la suite p. 11, notre série « L'effet Corse » p. 9 et nos informations p. 24

Que faire des embryons humains congelés ?

● La décision britannique sur le clonage thérapeutique relance le débat bioéthique en France ● Toute recherche sur l'embryon y est interdite depuis 1994 ● Des scientifiques souhaitent un assouplissement ● Le sort de dizaines de milliers d'embryons congelés en suspens

LE FEU VERT récent du gouvernement britannique au clonage humain à des fins thérapeutiques relance, en France, le débat sur la légitimité des recherches menées dans les premiers stades de la vie. Les Etat-Unis viennent eux aussi, mercredi 23 août, de faire évoluer leur règles en assouplissant les contraintes de la recherche publique sur l'embryon humain. Ces décisions de Londres et de Washington surviennent alors que la France tarde à procéder à la relecture des lois de bioéthique de 1994. Celle-ci aurait dû avoir lieu depuis déjà un an.

En France, la recherche sur l'embryon humain est toujours interdite et la question du clonage n'a pas été officiellement posée. Le débat se concentre essentiellement sur les embryons humains conçus dans les centres d'assistance médicale à la procréation qui, ne faisant plus l'objet d'un projet parental, sont conservés depuis par congélation. Le nombre de ces embryons dits surnuméraires demeure très imprécis. Il se situerait entre 60 000 et 150 000. L'enjeu de ce débat éthique est de concilier le refus d'une instrumentalisation du vivant et le droit des personnes atteintes de maladies très graves à ce que la recherche médicale progresse. *Le Monde* a interrogé sur ce thème différentes personnalités politiques et scientifiques.

Les cellules souches adultes, qui existent dans la plupart des organes et permettent leur rajeunissement permanent, pourraient peut-être apporter une solution à ce débat sur l'utilisation de l'embryon. Des chercheurs du New Jersey viennent de rapporter un exemple de transformation *in vitro* de cellules souches siégeant dans la moelle osseuse et destinées à renouveler les muscles, les cartilages et les tendons, en cellules présentant de très nombreuses caractéristiques des cellules nerveuses.

Lire pages 6, 7 et 17 et notre éditorial page 11

GLEN BAXTER

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les folies d'Internet

Cours de dressage ès Pokémons

Sous la haute autorité d'une spécialiste mondiale du sujet bientôt âgée de neuf ans, Daniel Schneidermann, notre explorateur des folies de l'Internet, est parti à la découverte des sites consacrés au monde – parfaitement hermétique pour les adultes non initiés – des Pokémons. p. 10

Aviation : enquête et nouveau crash

LES 134 PASSAGERS et 8 membres d'équipage d'un Airbus A-320 de la Gulf Air, qui assurait la liaison Le Caire-Manama ont péri, mercredi soir 23 août, lorsque l'appareil s'est abîmé en mer près de l'aéroport de Bahrein. Un des deux réacteurs aurait pris feu. Les deux boîtes noires de l'appareil ont pu être récupérées. Après quatre ans d'enquête sur le crash du Boeing 747 de la TWA au large de New York, l'été 1996, les responsables de l'aviation civile américaine ont conclu que la cause de l'accident provenait de l'état défectueux du réservoir central de l'appareil. Des résidus de kérosène se sont enflammés peu après le décollage, sous l'effet d'une étincelle dont l'origine reste inconnue.

Lire page 4

Le souvenir d'un enfant juif trouble la béatification de Pie IX

C'EST LE DOULOUREUX souvenir d'une affaire Dreyfus à l'italienne que ravive la prochaine béatification du pape Pie IX (1846-1878), déjà jugée scandaleuse par nombre d'historiens et de théologiens catholiques. L'affaire Mortara éclate en 1858 dans une Europe qui s'éveille aux idées libérales et émancipatrices. L'Eglise est à la traîne. Pie IX, qui règne à Rome, réprime avec férocité les partisans de l'unité italienne. Après avoir songé à abolir le ghetto de sa ville, le futur bienheureux va prendre prétexte de cette affaire pour durcir sa politique antijuive.

Edgardo Levi-Mortara est le petit garçon d'une famille juive de Bologne, qui fait alors partie des Etats pontificaux. Né en 1851, il tombe gravement malade à l'âge de dix-sept mois et il est secrètement baptisé par sa servante catholique. Guéri, l'enfant est éduqué dans le judaïsme par ses parents qui ignorent tout de son baptême clandestin. Mais la nouvelle parvient aux oreilles de la police ecclésiastique de Bologne, qui alerte le Saint-Office à Rome. Celui-ci décide alors de retirer l'enfant à sa famille pour l'élever chrétiennement.

Le 28 juin 1858, le jeune Edgardo est arrêté par les gendarmes, conduit jusqu'au pape en personne, qui l'accueille *« avec la plus grande bonté »*, et en fait son fils adoptif. Il est dirigé vers un institut de catéchumènes et, malgré leurs protestations, il ne sera jamais rendu à ses parents.

En 1875, Mortara sera ordonné prêtre avant d'enseigner la théologie catholique et de mourir, en 1940, dans une abbaye de Liège. Mais la nouvelle de son « enlèvement rituel » a fait le tour de l'Europe. Les journalistes s'emparent de l'affaire. Les synagogues adressent des pétitions suppliantes au pape. Napoléon III, l'empereur d'Autriche interviennent. Rien n'y fait.

Le pape reste sourd. Il s'en tient à l'application stricte de la loi canonique : tout enfant baptisé doit recevoir une éducation chrétienne. L'Eglise interdit le baptême d'un enfant juif, sauf en cas de danger de mort immédiate. Mais s'il en réchappe, le jeune baptisé doit être retiré de sa famille juive pour le protéger d'une apostasie et d'un retour à sa religion première.

Pour les patriotes italiens et tous les anticléricaux de la terre, l'affaire Mortara va servir de machine de guerre contre « le gouvernement des prêtres » et « les lois surannées » de l'Eglise.

Le journaliste ultra-papiste Louis Veuillot, tonitruant défenseur de Rome, déplore dans sa biographie de Pie IX que cette histoire soit devenue *« la preuve que le gouvernement pontifical doit être balayé du monde comme la dernière souillure qui reste encore des âges de la barbarie »*. Mais ce cas sert aussi de prise de conscience à la communauté juive, qui s'organise et crée, dès 1860, l'Alliance israélite universelle.

La béatification de Pie IX, archétype du pape antilibéral, prévue le 3 septembre au Vatican, soulève déjà l'indignation de la communauté juive italienne. Elle est contradictoire avec l'esprit de repentance développé par Jean Paul II. A Rome, ses avocats mettent en avant la dévotion de Pie IX, sa piété mariale et sa fidélité à un message chrétien qui doit résister à l'esprit du siècle. Mais la rigidité de ce pape, père du dogme de l'« infaillibilité » pontificale, est-elle une vertu chrétienne ?

Henri Tincq

ARNE HODALIC/SAOLA

AVENTURES

Sur la trace de Bougainville

Construite sur le modèle d'une jonque chinoise du XIXe siècle *(photo)*, la *Boudeuse* a accueilli en quinze mois une quarantaine de scientifiques sur les traces de Louis-Antoine de Bougainville, explorateur français du XVIIIe siècle. L'expédition, dirigée par l'écrivain-voyageur Patrice Franceschi, s'achève vendredi 25 août en Papouasie. p. 18

Unedic : la CFDT prête à discuter

NICOLE NOTAT

LA CFDT a décidé, mercredi 23 août, de ne pas quitter définitivement l'Unedic, malgré le refus du gouvernement de ratifier la nouvelle convention de l'assurance-chômage. L'organisation de Nicole Notat s'affirme prête à en rediscuter certains points.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 825 - 7,50 F

POINT DE VUE

De la nécessité de la stabcroissance

par Laurent Fabius

VOUS souvenez-vous de ces débats enflammés, dans les années 70, sur l'utilité de la croissance ? D'un côté, les défenseurs de la croissance forte ; de l'autre, les partisans de la croissance zéro. Ici, un plaidoyer pour le produit national brut ; là, pour le bonheur national net. Les faits ont tranché : il est clair que si le chômage recule spectaculairement depuis trois ans en France, si un dynamisme nouveau souffle sur notre économie et sur notre société, c'est parce que la croissance forte est de retour.

Certains estiment qu'elle serait le fruit mécanique des amours de Microsoft et de Kondratieff. Ce n'est pas si simple ! En favorisant des taux d'intérêt bas et la stabilité monétaire, l'adoption de l'euro – on a tendance ces temps-ci à l'oublier – a aussi permis cette croissance. Une politique active de l'emploi, un soutien intelligemment calibré de la consommation, l'engagement de plusieurs réformes de fond qui doivent être inscrites au crédit du gouvernement, ont stimulé notre développement. Un environnement international porteur et le cercle vertueux de la confiance ont fait le reste. Résultat ? Malgré des insuffisances, malgré des déchirures locales douloureuses et parfois violentes, la France – toute une série d'indices l'attestent – se retrouve dans l'ensemble plutôt heureuse. Plus heureuse, en tout cas plus prospère, qu'elle ne l'a été depuis trente ans.

Dans ce contexte, la question posée au politique est de savoir sous quelles conditions cette croissance peut durer et de quelle façon l'utiliser. Comment celle-ci peut-elle être à la fois vigoureuse, harmonieuse et prometteuse ?

Lire la suite page 11

***Laurent Fabius** est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.*

YANNICK COUPANNEC

CULTURE

Passage de témoin à Salzbourg

La direction du Festival de Salzbourg a approuvé la programmation de l'édition 2001 présentée par l'Allemand Peter Ruzicka, qui s'apprête à succéder au Français Gérard Mortier *(photo)*. Dans un entretien au *Monde*, ce dernier dresse le bilan de son action à la tête de la prestigieuse manifestation autrichienne. p. 20

International	2	Communication	14
France-Société	6	Tableau de bord	14
Régions	9	Aujourd'hui	17
Horizons	10	Météorologie-Jeux	19
Carnet	12	Culture	20
Abonnements	12	Guide culturel	22
Entreprises	13	Radio-Télévision	23

DROITS DE L'HOMME **La levée de l'immunité parlementaire du général Augusto Pinochet, responsable de la dictature chilienne après 1973, et son prochain jugement au Chili même encouragent les juges et les organisations luttant pour les droits de l'homme dans les pays sud-américains qui ont traversé les *« années noires »* de dictature militaire, les années 70 et 80. ● EN ARGENTINE, où la répression fut la plus forte, faisant de 10 000 à 30 000 victimes, l'action des Mères de la place de Mai et des juges remet en cause les lois d'amnistie de 1986 et 1987. ● LE JUGE fédéral Adolfo Bagnasco instruit les plaintes sur l'appropriation de bébés nés en captivité et le plus souvent adoptés illégalement par ceux qui avaient torturé leurs mères détenues. ● L'OPÉRATION « CONDOR » de coopération des dictatures de la région entraîne aujourd'hui une coopération des juges des différents pays.**

La justice d'Amérique latine encouragée par l'« effet Pinochet »

Peu à peu, les lois d'amnistie votées en faveur des dictateurs des « années noires » dans les différents pays de la région sont remises en cause sous la pression des organisations de lutte pour les droits de l'homme et des juges. L'Argentine montre l'exemple

BUENOS AIRES
de notre correspondante régionale

« L'"effet Pinochet" est mondial puisqu'il signifie que les génocides peuvent être jugés dans n'importe quel pays. Pinochet va finalement être jugé dans son propre pays et cela aurait été impossible sans l'action des juges européens qui ont brisé le tabou de l'immunité. Les conséquences sont importantes en Amérique latine à cause du plan "Condor", qui, dans les années 70 et 80, coordonna la répression illégale dans toutes les dictatures du cône Sud », souligne à Buenos Aires, Estela de Carlotto, la présidente des Grands-Mères de la place de Mai.

L'autre conséquence, ajoute-t-elle, est que *« l'Argentine est devenue une grande prison pour les anciens tortionnaires qui ne peuvent plus sortir impunément des frontières de leur pays ».* Dans la foulée du cas Pinochet, l'arrestation à Rome, le 6 août, sur demande de la justice française, d'un ex-officier de l'armée argentine est un nouvel avertissement. L'ex-lieutenant-colonel Jorge Olivera, qui est soupçonné d'avoir participé à la disparition, en 1976, d'une jeune Française de vingt-quatre ans, Anne-Marie Erize Tisseau, est le premier militaire argentin arrêté hors de son pays pour violations des droits de l'homme.

A Paris comme à Rome ou à Madrid, d'autres militaires latino-américains sont visés. Le juge espagnol Baltasar Garzon a lancé, en janvier, des mandats d'arrêt internationaux contre quarante-huit Argentins. Le juge français Le Loire souhaite interroger en Argentine cent quarante personnes soupçonnées d'être impliquées dans la disparition de citoyens français pendant la dictature, dont l'ancien amiral Emilio Massera et l'ex-général Carlos Suarez Mason, l'un des chefs du coup d'Etat militaire de 1976, qui sont actuellement détenus en Argentine et accusés d'enlèvements d'enfants de disparus nés en captivité.

UN VASTE FONDS DOCUMENTAIRE

La présidente des Mères de la place de Mai, Hebe de Bonafini, reste prudente. Les anciens dictateurs jouissent encore dans leurs pays, explique-t-elle *« de privilèges, non parce qu'ils sont vieux, comme on le dit, mais parce qu'il y a un accord avec les hommes politiques ».* Les Mères ont constitué le plus grand fonds documentaire sur les violations des droits de l'homme en Amérique latine. Cela fait vingt-quatre ans qu'elles manifestent tous les jeudis après-midi pour réclamer justice sur la place de Mai, là où, en pleine dictature, elles osaient défier les militaires sous les balcons du palais présidentiel.

Les Grands-Mères de la place de Mai sont plus optimistes. La présidente, Estela de Carlotto, souligne que le processus en Argentine a été fort différent des pays voisins. *« Grâce à la lutte de la société civile et des associations de défense des droits de l'homme, il y a eu des faits méritoires, comme le procès de 1985, et des aspects déplorables, comme les lois d'amnistie. Mais nous avons réussi à remettre en prison les chefs des juntes militaires. En ce qui concerne les autres militaires, il y a actuellement des jugements oraux, dits de la vérité, qui ne permettent pas, certes, de condamner les militaires puisqu'ils ont bénéficiés des lois d'amnistie, mais qui sont une façon efficace de lutter contre l'oubli et de préserver la mémoire. Ils obligent les militaires à venir témoigner et permettent aux familles de savoir ce qui s'est passé avec leurs disparus. »*

S'ils apparaissent en public, les anciens oppresseurs sont désormais insultés. L'association Hijos (regroupant des enfants de disparus) organise régulièrement de bruyantes manifestations devant les domiciles d'anciens responsables de la répression.

Le journaliste Horacio Verbitsky, spécialisé dans les droits de l'homme, estime, lui aussi, que *« les conditions politiques, judiciaires, éthiques et sociales sont réunies pour que la justice soit rendue en Argentine. L'effet Pinochet a beaucoup d'influence mais il ne faut pas oublier qu'il est aussi le reflet de ce qui s'est passé en Argentine ces dernières années, bien avant l'arrestation du dictateur chilien à Londres. Ici, tout a commencé dès 1995 avec la confession de l'ancien capitaine Adolfo Schilingo* [reconnaissant les « vols de la mort », au cours desquels les prisonniers étaient largués en mer depuis des avions], *puis le* mea culpa *du général Martin Balza* [ancien commandant en chef de l'armée qui avait fait publiquement son autocritique], *mais aussi l'énorme concentration, du 24 mars 1996, sur la place de Mai qui marqua le 20e anniversaire du coup d'Etat militaire. Le jugement de Pinochet au Chili, alors que tout le monde pensait que c'était impossible, est aujourd'hui un nouveau défi pour les juges argentins. »*

ÉCHANGES ENTRE JUGES

Le juge fédéral Adolfo Bagnasco, chargé d'instruire les plaintes, déposées par les Grands-Mères de la place de Mai, sur l'appropriation de bébés, nés en captivité et le plus souvent adoptés illégalement par ceux qui avaient torturé leurs mères détenues, a ordonné l'arrestation, le 10 août, du général à la retraite Santiago Riveros. C'est le onzième militaire détenu dans le cadre de cette enquête. Parmi eux, Jorge Videla, l'ancien général responsable du coup d'Etat de 1976.

Au *Monde,* le magistrat a indiqué qu'il s'apprêtait à prendre contact au Chili avec le juge Juan Guzman, chargé d'instruire les dizaines de plaintes déposées à Santiago contre le général Pinochet. Le juge Bagnasco entend recueillir et échanger des informations concernant le plan « Condor », cette entente entre dictateurs du cône Sud pour éliminer conjointement, dans les années 70 et 80, les opposants qui croyaient avoir trouvé refuge dans un pays voisin.

De son côté, à la suite de plaintes déposées par des familles chiliennes, uruguayennes et paraguayennes ayant des disparus en Argentine, le procureur fédéral Miguel Osorio a inculpé les chefs du plan « Condor » pour la privation illégale de liberté et la disparition de citoyens de la région. Cette requête vise les anciens dictateurs Jorge Videla (Argentine), Augusto Pinochet (Chili), Alfredo Stroessner (Paraguay) et treize autres tortionnaires latino-américains. Le procureur considère que la disparition de personnes est un crime de lèse-humanité et un délit permanent tant que les corps des victimes n'ont pas été retrouvés. Une façon tacite de remettre en question en Argentine les lois d'amnistie dites du *« point final »* (1986) et de l'*« obéissance due »* (1987), qui ont laissé en liberté des milliers de responsables de crimes commis pendant la dictature.

Christine Legrand

Les cas de deux anciens chefs de la dictature

Le cas de Suarez Mason ou celui de Jorge Olivera illustrent les péripéties de la justice en Argentine. Suarez Mason, comme les autres anciens chefs de la dictature, a été reconnu coupable de graves crimes contre les droits de l'homme lors du retentissant procès des militaires en 1985. Condamné à la prison à perpétuité, il fut cependant gracié, en 1990, par le président Carlos Menem. Malgré tout, Suarez Mason est retombé entre les mains de la justice pour l'appropriation illégale de nouveau-nés de disparus, un délit qui n'avait pas été abordé au cours du procès de 1985.

Par contre, Jorge Olivera est libre en Argentine, ayant bénéficié de la loi d'amnistie, dite d'« obéissance due », décrétée en 1987 par le président Raul Alfonsin.

Nouvelles procédures sur le « Mercosur de la terreur »

● **Le Paraguay** a ouvert récemment les archives dont il dispose sur le plan Condor de coopération entre les dictatures du cône Sud visant à éliminer leurs opposants. Ces « archives de la terreur » avaient été découvertes fortuitement en 1992 dans un commissariat désaffecté de la capitale, Asuncion. Stimulés par ces révélations, des députés brésiliens ont décidé, en mai, de réunir des preuves pour poursuivre en justice l'ancien dictateur paraguayen, le général Alfredo Stroessner (1954-1989), âgé de quatre-vingt-sept ans, qui vit tranquillement à Brasilia depuis 1989, date à laquelle le Brésil lui avait accordé l'exil politique.

Des députés se sont rendus au Paraguay pour interviewer des survivants de la dictature ou les familles des victimes. Les poursuites risquent pourtant d'être limitées puisqu'elles devront porter sur les crimes éventuellement commis après 1988. Le pacte de l'Organisation des Etats américains (OEA), qui permet de juger ce type de crimes n'a, en effet, été signé par le Brésil qu'en 1988, empêchant toute procédure visant des actes commis avant cette date.

L'initiative des parlementaires est intervenue alors qu'a lieu un grand « déballage » sur les années noires du régime militaire au Brésil (1964-1985). Selon des documents publiés par la presse locale, le Brésil aurait participé activement à la répression. Il aurait notamment entraîné des agents des services argentins et chiliens aux « techniques » d'interrogatoires (incluant la torture) et à la lutte contre la guérilla.

La presse a évoqué un *« Mercosur de la terreur »,* en référence au marché commun créé entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, auquel sont associés le Chili et la Bolivie.

Il y a quelques mois, le président brésilien Fernando Henrique Cardoso a ordonné aux ministères de la défense, de la marine et de l'aéronautique d'ouvrir leurs archives sur le plan Condor. Le gouvernement brésilien répondait ainsi à une commission rogatoire du juge argentin, Claudio Bonadio.

● **En Bolivie,** l'actuel président Hugo Banzer, démocratiquement élu en août 1997, fut aussi le chef d'une junte répressive entre 1971 et 1978. L'ex-putschiste est impliqué dans l'opération Condor avec ses homologues du Chili et de l'Argentine, les généraux Augusto Pinochet et Jorge Videla. Les associations des droits de l'homme ont saisis le juge espagnol Baltasar Garzon de plusieurs affaires. Le président Banzer plaide non coupable assurant qu'à l'époque, *« les Etats-Unis et l'Union soviétique s'affrontaient dans le cadre de la guerre froide mais que les morts étaient les nôtres ».*

● **En Uruguay,** depuis son arrivée au pouvoir, le 1er mars, le président Jorge Battle (conservateur), a fait des droits de l'homme une des priorités de son gouvernement. A Montevideo, on ne parle pourtant pas de procès contre les militaires puisqu'un plébiscite en 1989 a mis fin à toute poursuite judiciaire à leur encontre. En revanche, une « Commission pour la paix » a été créée le 9 août et a été chargée de recueillir des informations sur le sort des disparus de la dictature et de rechercher notamment la trace de bébés nés en captivité. L'attitude du gouvernement uruguayen a provoqué le mécontentement de nombreux secteurs militaires. Le président Battle a limogé, le 6 avril, le général Manuel Fernandez, qui avait justifié la répression militaire des années 70.

Les victimes des « années de plomb »

● **Argentine (1976-1983) :** la dictature militaire a fait officiellement dix mille victimes, mais les organisations de défense des droits de l'homme estiment à trente mille le nombre de morts et de disparus.
● **Bolivie (1971-1978) :** on estime que deux cents personnes sont mortes, cent cinquante autres ont disparu, le plus souvent *« livrées »* aux autorités argentines ou chiliennes.
● **Brésil (1964-1985) :** deux cent quatre-vingt-huit morts ou disparus politiques.
● **Chili (1973-1990) :** trois mille victimes dont mille cent quatre-vingt-dix-huit disparus.
● **Paraguay (1954-1989) :** environ deux mille adversaires du régime ont disparu ou ont été tués.
● **Uruguay (1973-1985) :** cent soixante-dix-huit Uruguayens auraient disparu, vingt-neuf en Uruguay, cent quarante en Argentine, sept au Chili et deux au Paraguay dans le cadre de l'opération « Condor » de répression des opposants aux dictatures en Amérique du Sud.

Le Brésil estime avoir tourné la page

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Dernier des cinq présidents de la dictature militaire brésilienne (1964-1985), feu le général Joao Baptista Figueiredo n'avait exprimé, après avoir rendu le pouvoir aux civils, qu'un seul souhait en guise de testament politique, « se faire oublier ». Pendant près de quinze ans, jusqu'à sa mort en décembre 1999, il s'est effectivement retranché dans un silence rarement rompu. Pendant son mandat, il était pourtant abonné aux dérapages verbaux du genre *« ceux qui sont contre la démocratie, je les fais jeter en prison et je les écrase ! »*

Le général-président, ancien chef des services secrets, illustre le caractère spécifique du processus de transition brésilien. A l'heure où l'affaire Pinochet et les révélations concernant l'opération Condor (la coopération des dictatures du cône Sud pour l'élimination de leurs adversaires) renvoient les pays de la région à certains épisodes sanglants de leur *« sale guerre contre les subversifs »,* le Brésil ne se sent, en revanche, presque plus concerné par ce pénible travail de mémoire. Lui-même fils de général et un temps exilé au Chili (avant l'avènement du gouvernement d'Unité populaire de Salvador Allende), le président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso a, en effet, parachevé la « réparation » des exactions commises durant le régime militaire en indemnisant, au cours de son premier mandat (1995-1998), les parents des victimes. Au niveau judiciaire tout au moins, la parenthèse est donc définitivement refermée sur les « années de plomb ».

En outre, contrairement aux juntes et aux caudillos qui ont tenté, dans les pays voisins, de s'accrocher au pouvoir par tous les moyens (Pinochet a même vainement essayé le plébiscite en 1988), l'armée brésilienne a, elle, méticuleusement programmé son retour dans les casernes alors que les mouvements de guérilla nationaux étaient anéantis. Dès sa promotion par les états-majors à la présidence, en 1974, le général Ernesto Geisel, un ascète luthérien, décédé en septembre 1996, avait commencé à prêcher *« l'ouverture lente, graduelle et sûre »,* qui devait aboutir, près de dix ans plus tard, au rétablissement par étapes de la démocratie.

ATTENTATS

Entre-temps, son successeur, le général Figueiredo, avait promulgué, en 1979, une loi d'amnistie générale qui autorisait le retour des exilés politiques tout en mettant les tortionnaires de l'armée à l'abri d'éventuelles poursuites judiciaires. Malgré une série d'attentats à la bombe, orchestrée par les ultras de l'armée, l'*« ouverture »,* assortie d'un solide verrouillage contre les *« tentations revanchardes »,* a été menée à bien. La Constitution de 1988 a ensuite radicalement limité les prérogatives que l'armée s'était attribuées à la suite du putsch de mars 1964 contre le président Joao Goulart. Etape finale de la normalisation, les quatre portefeuilles militaires ont été supprimés en 1999 et remplacés par un ministère de la défense confié à un civil.

M. Cardoso lui-même, ancien sociologue de renom autrefois proche des thèses marxistes, s'est converti aux vertus du libéralisme économique. Il s'est, par ailleurs, engagé à libérer l'accès aux archives militaires en faveur de plusieurs avocats sud-américains qui enquêtent sur des *« disparitions »* de militants clandestins. Quel a été le rôle joué par l'armée brésilienne dans le cadre de l'opération Condor ? La presse nationale s'efforce depuis quelques mois d'éclaircir les derniers mystères d'une dictature qui se voulait *« révolution rédemptrice ».*

Jean-Jacques Sévilla

La CIA s'oppose à l'ouverture d'archives révélant le rôle des Etats-Unis au Chili

WASHINGTON
de notre correspondant

A quelques semaines de la date fixée pour rendre publics des documents d'archives concernant l'implication des Etats-Unis dans l'arrivée au pouvoir du général Pinochet au Chili – fixée au 14 septembre –, la CIA renâcle. Le chef de la centrale de renseignements, George Tenet, a fait part dans une lettre à un membre du Congrès, datée du 11 août, de sa décision de ne pas déclassifier un certain nombre de documents sous prétexte qu'ils *« présentent un modèle d'activités qui aurait pour effet de révéler des méthodes de renseignements utilisées à travers le monde ».*

Sa décision a été prise sous pression de la direction des opérations, chargée des activités clandestines, au moment même où l'agence s'apprêtait à transférer au département d'Etat une série de documents. M. Tenet s'est toutefois défendu de dissimuler des informations sur la participation de la CIA au coup d'Etat de 1973 : il ne s'agit ni de *« tenter de dissimuler des informations embarrassantes pour les Etats-Unis »,* ni de *« se protéger contre la publication d'informations concernant les droits de l'homme réclamées par le Conseil national de sécurité ».*

Il n'empêche que cette décision contredit les instructions du président Bill Clinton, qui avait demandé, en 1999, que l'on *« retrouve et examine en vue de les déclassifier les documents mettant en lumière les violations des droits de l'homme, le terrorisme et les autres activités de violence politique au Chili.* (...) *Vous avez le droit de savoir ce qui s'est passé à cette époque et comment ça s'est passé ».* Lors de son voyage au Chili et en Argentine la semaine dernière, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a promis qu'un maximum de documents seraient rendus publics : *« Les Etats-Unis ont entrepris un projet de déclassification massive* (...) *que le président et moi-même avons non seulement soutenu mais pour le succès duquel nous sommes intervenus. Nous, au département d'Etat, continuons à œuvrer avec les autres agences gouvernementales pour que cette déclassification soit la plus complète possible »,* a-t-elle expliqué. Elle a également accepté d'aider à retrouver les documents concernant les victimes de la dictature en Argentine. Son porte-parole a toutefois démenti toute divergence avec M. Tenet.

Le directeur des Archives a, pour sa part, fait part au Conseil de sécurité nationale de sa *« surprise et déception d'apprendre que la CIA voudrait revenir sur ses engagements précis »* et a demandé que l'on *« fasse tous les efforts possibles pour la convaincre de se plier à ses engagements ».* D'autant que la teneur de ces documents était déjà connue depuis longtemps. Ils avaient été utilisés dans deux rapports du Congrès donnant des informations très détaillées sur les méthodes employées au Chili par la CIA.

Comme l'explique Peter Kornbluh, dont le National Security Archive travaille pour faire la lumière sur ce qui s'est passé au Chili, le *« modèle d'activités »* avancé par M. Tenet ne tient pas car *« les opérations de la CIA au Chili sont déjà connues d'une manière si détaillée qu'il est difficile d'imaginer que la déclassification de ces documents puisse avoir le moindre impact sur ses activités secrètes ».*

Patrice de Beer

Augusto Pinochet souriant

Souriant et flanqué de nombreux gardes du corps, le général Augusto Pinochet est apparu en public à Santiago, mercredi 23 août, pour la première fois depuis qu'il a été déchu de son immunité parlementaire, le 8 août. Acclamé par une centaine de partisans, le vieux caudillo, âgé de quatre-vingt-quatre ans, a assisté à l'inauguration d'un monument dédié à la mémoire de quelque cinq cents soldats et policiers tués lors d'attaques « terroristes » pendant le régime militaire.

Cette apparition est interprétée à Santiago comme faisant partie d'une campagne de marketing destinée à défendre l'honneur de Pinochet et à revendiquer la dictature militaire. – *(Corresp.)*

L'ONU examine ses échecs dans le maintien de la paix

Des experts mandatés par les Nations unies rendent un rapport accablant et suggèrent des réformes sur l'engagement des casques bleus à travers le monde

Un groupe d'experts, présidé par l'ancien ministre algérien des affaires étrangères Lakhdar Brahimi, a rendu, mercredi 23 août, un rapport extrêmement critique sur les opérations de paix des Nations unies. L'ONU gère actuellement quatorze opérations militaires à travers le monde. La plus importante est la mission en Sierra Leone, où cinq cents casques bleus avaient été pris en otages au mois de mai. L'étude recommande une série de réformes importantes, pour un coût de 100 millions de dollars. Dans un entretien au *Monde*, M. Brahimi se déclare *« absolument scandalisé »* par ses découvertes sur des opérations de maintien de la paix *« vouées à l'échec »*. Les Etats-Unis, généralement réticents à participer aux opérations de l'ONU, ont salué la publication du rapport, indiquant qu'ils allaient réfléchir aux réformes proposées.

NEW YORK (Nations Unies)
de notre correspondante

Si, depuis dix ans, l'ONU a *« systématiquement échoué à relever le défi des opérations de maintien de la paix, elle n'est guère en mesure de faire mieux aujourd'hui »*. Ce qui n'a *« rien d'étonnant »* étant donné les moyens insuffisants, les mandat irréalistes, les planifications chaotiques et les forces mal préparées avec lesquels l'ONU s'ingère dans des situations où le plus souvent la guerre n'a apporté la victoire à aucun des protagonistes et où sa présence n'est acceptée que pour gagner du temps.

Ce sont les conclusions d'un rapport accablant d'un groupe d'experts chargés d'identifier les voies et moyens d'améliorer les opérations militaires de l'ONU, qui en comptent actuellement quatorze à travers le monde. L'impératif de changement s'impose avec d'autant plus de force après les récents événements en Sierra Leone, où cinq cents casques bleus ont été pris en otages par les rebelles. Mais ces changements, aussi réalisables soient-ils, n'auront aucun impact *« si les Etats membres ne prennent pas au sérieux la responsabilité qui est la leur d'entraîner et d'équiper leurs propres forces et de les doter d'un mandat robuste »*.

Cette étude de cinquante-huit pages, rédigée à la demande du secrétaire général, Kofi Annan, est le troisième regard autocritique de l'Organisation des Nations unies sur son rôle dans le monde. Publiée mercredi 23 août, elle sera l'unique sujet de discussion lors du sommet du Conseil de sécurité le 7 septembre à New York. Après des rapports sur le rôle de l'ONU lors du génocide de 1994 au Rwanda et le massacre des civils à Srebrenica en 1995, ce sont toutes les opérations militaires de l'ONU qui font l'objet d'une étude approfondie réalisée par dix personnalités éminentes chargées d'évaluer les insuffisances du système actuel et de faire des recommandations *« franches, précises et réalistes »*. Ce groupe est présidé par l'ancien ministre algérien des affaires étrangères, Lakhdar Brahimi.

> « c'est comme si des pompiers attendaient que le feu fasse rage avant d'acheter des camions »

Sans préconiser l'imposition de la paix car *« l'ONU ne fait pas la guerre »*, le rapport insiste sur la nécessité de mandats *« robustes »* afin de permettre aux soldats de la paix de se défendre et de défendre leur mandat : *« Les règles d'engagement devraient non seulement permettre aux soldats de riposter au coup par coup mais les autoriser à lancer des contre-attaques vigoureuses pour faire taire les tirs meurtriers contre des personnes qu'ils sont chargés de protéger. »*

Le Conseil de sécurité, poursuit le rapport, *« ne devrait pas adopter »* des résolutions établissant des missions militaires jusqu'à ce que le secrétaire général ait *« reçu l'assurance que les contingents nécessaires seront à sa disposition »*. *« Cela me semble logique,* explique M. Brahimi, *car c'est comme si des pompiers attendaient que le feu fasse rage avant d'acheter des camions. Or c'est exactement ce que l'on demande à l'ONU de faire, et le plus souvent, dans l'intervalle, la maison a déjà brûlé ou l'accord de la paix qu'elle est censée maintenir est tombé en ruine »*. Le cas échéant, estime-t-il, le secrétariat devrait *« refuser »* d'entreprendre des missions. Avec une allusion implicite aux Occidentaux qui pratiquent la politique du « zéro mort ». Le rapport dit que tout Etat qui accepte de fournir des soldats *« doit être prêt à assumer d'éventuelles pertes en vie humaines »*. L'ONU devrait être en mesure, pour sa part, avec la création d'une cellule crédible d'analyse et d'information, de présenter aux donateurs de troupes une évaluation des risques. En ce qui concerne le personnel militaire, un responsable de l'ONU devrait s'assurer qu'ils ont *« le minimum »* d'entraînement et d'équipement nécessaires, sans lesquels leur participation devrait être refusée. En revanche, sans parler de l'idée fort controversée de forces militaires permanentes, les experts recommandent que les Etats se concertent pour constituer des forces multinationales, de la taille d'une brigade, disponibles dans un délai de trente jours.

Si les Etats membres sont priés de prendre la doctrine des opérations de maintien de la paix au sérieux ou de l'abandonner, le secrétariat général n'est nullement épargné. Tirant des leçons amères de la Bosnie, le rapport met en cause la notion d'impartialité face à un mal évident, ce qui revient, pour l'expert, à se faire *« le complice du diable »*. Par ailleurs, pour que le Conseil de sécurité soit en mesure d'élaborer des mandats *« clairs, crédibles et réalistes »*, le secrétariat devrait lui dire *« ce qu'il doit savoir plutôt que ce qu'il veut entendre »*. En revanche, une fois une opération décidée, explique pour sa part l'ancien président de la Croix-Rouge Cornelio Sommaruga, membre du groupe d'experts, *« les interférences des capitales ne devraient plus être tolérées »*. Parlant des ces *« interférences »*, une source de haut niveau rappelle qu'au moment du génocide au Rwanda, *« un certain Etat membre »* avait *« interdit »* au secrétariat de l'ONU d'inclure le mot « génocide » dans ses rapports. *« En s'autocensurant,* lit-on dans le rapport, *le secrétariat prend le risque non seulement de faire échouer une mission mais de devenir un bouc émissaire »*.

Les experts mettent l'accent sur la nécessité d'un *« changement de culture »* au sein de l'ONU. Pour eux, dans sa politique de ressources humaines, l'ONU doit passer à une *« méritocratie »* en récompensant l'excellence et écartant le personnel incompétent. Requiérant l'anonymat, une source se dit *« profondément choquée »* de voir qu'à la suite des événements en Sierra Leone *« personne ne s'est cru obligé de démissionner »*.

Le rapport qui devrait faire l'objet des discussions des quinze Etats membres du Conseil de sécurité s'intitule *Etude des opérations de paix des Nations Unies*. *« Le terme "maintien de la paix" ne s'applique plus à ce que fait l'ONU,* explique M. Brahimi. *L'ONU fait la prévention, le maintien de la paix et, désormais, comme au Kosovo ou au Timor-Oriental, la consolidation de la paix »*.

A. B. P.

TROIS QUESTIONS À...

LAKHDAR BRAHIMI

1 Vous avez passé plus de quatre mois à étudier le fonctionnement des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Etes-vous surpris par ce que vous avez appris ?

Non seulement je suis surpris, mais je suis absolument scandalisé par ce que nous avons appris. C'est simple, j'ai commencé par regarder à l'intérieur du département des opérations de maintien de la paix, et je savais qu'il ne fallait pas aller plus loin. Ce département ne dispose que de trente-deux officiers qui gèrent jour et nuit les 35 000 soldats dans 14 pays, sans compter que l'ONU a actuellement 9 000 policiers dans le monde avec neuf personnes à New York pour les diriger. C'est franchement inacceptable. Pire, les sept huitièmes de tous ces postes sont des postes provisoires, c'est-à-dire que chaque année, ils doivent être justifiés auprès de l'Assemblée générale, et ceux qui les occupent sont donc constamment sous la menace de perdre leur travail. Cela n'attire pas les gens qualifiés. Il faut savoir que si les opérations de maintien de la paix sont provisoires, le département a une existence permanente et il est au centre des responsabilités de l'ONU.

2 Le coût estimé des réformes proposées est de 100 millions de dollars. Pensez-vous que les Etats membres seront prêts à les fournir ?

Il faut savoir ce que l'on veut. Cent millions de dollars ne représentent rien lorsque l'on sait que les Etats membres de l'organisation ont un budget militaire de près de 800 milliards de dollars.

3 Si même après votre étude, les conditions que vous estimez être le *« seuil minimal »* pour les opérations de maintien de la paix ne sont pas réunies, que doit faire l'ONU ?

Il me semble logique que plutôt que d'entreprendre des opérations vouées à l'échec, l'ONU devrait tout simplement refuser de s'engager si on lui refuse les ressources adéquates et des mandats réalistes.

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

Washington « préoccupé » par les missions

Les Etats-Unis ont rendu hommage mercredi 23 août au rapport présenté par l'ONU, qui propose des réformes destinées à renforcer les moyens et les missions de paix des « casques bleus ». Ce rapport *« reflète précisément »* les principales préoccupations de Washington, un des premiers pays à avoir prôné des réformes des missions de paix de l'ONU, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, dans un communiqué. *« Les Etats-Unis rendent hommage au travail du groupe* [d'experts] *en vue de renforcer la capacité des Nations unies à mener des opérations de paix et vont étudier soigneusement ses recommandations »*, a ajouté M. Boucher. *« Nous et d'autres pays membres de l'ONU avons été très préoccupés par le fossé qui existe entre l'expansion du rôle de paix de l'ONU – Kosovo, Timor-Oriental, Liban, Congo, Sierra Leone, et bientôt l'Ethiopie-Erythrée – et sa capacité limitée à planifier et à gérer ces opérations »*, a expliqué le porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

Le Brésil achète d'occasion le porte-avions « Foch »

LE PORTE-AVIONS français *Foch* changera de pavillon, avant la mi-novembre, au cours d'une cérémonie à Brest, et il sera remis à la marine brésilienne qui a décidé de le débaptiser pour l'appeler le *Sao-Paulo*.

Dès septembre, en effet, le *Foch* va subir, durant deux mois à Toulon, une série d'aménagements spécifiques destinés à faciliter sa prise en main par un équipage réduit de marins brésiliens avec l'assistance d'une cinquantaine d'experts de l'aéronavale française. Puis le porte-avions ralliera Brest, où aura lieu le transfert de pavillon et où il sera mis aux standards requis par son nouvel acheteur. C'est en avril 2001 que le *Foch* devrait avoir rallié le Brésil où, probablement en 2002, il prendra la succession du *Minas-Gerais* sous sa future dénomination de *Sao-Paulo*.

Le sort du *Minas-Gerais* n'est pas encore fixé. La marine argentine veut acquérir cet ancien porte-avions que le Brésil avait obtenu du Royaume-Uni en 1956. Elle vient d'acquérir un navire français, le ravitailleur d'escadre *Durance*, rebaptisé *Patagonia*. D'une façon générale, les marines latino-américaines se renforcent en achetant des navires d'occasion. C'est le cas du Chili, du Pérou, de l'Equateur ou de la Colombie qui s'adressent au Royaume-Uni, à l'Allemagne, à l'Italie, à l'Espagne ou à Israël pour obtenir des sous-marins, des frégates et des patrouilleurs.

DÉSAMIANTAGE

Entre la France et le Brésil, l'accord de principe est intervenu à la mi-août, après plus d'une année de négociations, les Brésiliens ayant aussi envisagé la construction d'un porte-avions par l'Espagne. La transaction est estimée à quelque 300 millions de francs, y compris le coût des travaux à l'arsenal de Brest et la finition des opérations de désamiantage du navire, entreprises il y a trois ans. Le *Foch*, mis en service en 1963, sera remplacé par le *Charles-de-Gaulle* fin 2000.

Le *Sao-Paulo* brésilien devrait embarquer une trentaine d'avions et d'hélicoptères. Outre des hélicoptères français Super-Puma, pour le transport de commandos et le sauvetage en mer, le *Sao-Paulo* recevra des avions d'attaque Skyhawk A-4 qui ont été achetés d'occasion au Koweït et dont les pilotes sont en formation dans le Missouri (Etats-Unis). Il devrait emporter des avions Tracker que le groupe américain Grumman aménagera pour les transformer en appareils spécialisés dans la lutte anti-sous-marine, la détection et la conduite de raids aériens.

En compétition avec les marines chilienne et argentine, la marine brésilienne est à ce jour l'une des mieux équipées en Amérique du sud, même si ses bateaux restent souvent à quai. Elle envisage de concevoir son premier sous-marin nucléaire d'attaque, le *Riachuelo*, pour 2010.

Jacques Isnard

M. Poutine exprime un « sentiment de culpabilité » pour la tragédie du « Koursk »

***« JE RESSENS** un sentiment de pleine responsabilité et un sentiment de culpabilité pour cette tragédie. »* Vêtu de noir, assis devant un drapeau russe, Vladimir Poutine a prononcé ces mots, mercredi 23 août, lors d'une allocution télévisée solennelle, la première depuis le nauvrage du sous-marin *Koursk* en mer de Barents. Le président russe s'exprimait sur la chaîne d'Etat RTR, à l'issue d'une journée de deuil national à laquelle les familles des marins du sous-marin *Koursk* avaient refusé de s'associer pour protester contre l'abandon au fond de la mer des corps de l'équipage.

Le président Poutine a indiqué que le ministre de la défense Igor Sergueïev, le commandant de la Flotte militaire, l'amiral Vladimir Kouroïedov, et le commandant de la Flotte du Nord, l'amiral Viatcheslav Popov, lui avaient présenté leur démission, mais qu'il les avait refusées. *« Ces démissions n'ont pas été acceptées et ne le seront pas tant que nous n'aurons pas totalement compris ce qui s'est passé, quelles sont les causes, s'il y a des coupables ou s'il s'agit de circonstances tragiques. Si quelqu'un est coupable, il doit être puni, sans le moindre doute, mais il faut d'abord avoir eu un tableau objectif des causes de la tragédie et de la conduite des opérations de sauvetage »*, a annoncé M. Poutine.

« SOLUTION DE FACILITÉ »

Le président a également affirmé que la première offre d'aide étrangère avait été faite à la Russie le 15 août et qu'il l'avait immédiatement acceptée. *« Je ne suis pas d'accord avec ceux qui affirment que si la Russie avait demandé une aide étrangère avant* [le 15 août], *cela aurait changé la situation »*, a-t-il poursuivi.

Il a aussi voulu réagir aux critiques formulées contre lui : *« Hier et aujourd'hui, des gens assez expérimentés, des hommes politiques, ont dit que je devrais faire preuve de fermeté et que je devrais limoger quelqu'un* [...] *ou mieux encore, mettre tout le monde en prison – mais c'est une solution de facilité et, à mon avis, ce serait une erreur »*. Il faut déterminer *« s'il y a des coupables, de vrais coupables, ou seulement une association de circonstances tragiques »*, a-t-il affirmé.

Le président s'en est par ailleurs pris aux oligarques, notamment à Boris Berezovski, qui a collecté des fonds en faveur des familles de victimes. *«Ils ont déjà collecté 1 million chacun. Ce serait mieux s'ils vendaient les villas qu'ils possèdent sur la Méditerranée, en Espagne et en France. Mais il faudrait alors qu'ils expliquent pourquoi toutes ces propriétés immobilières appartiennent à des prête-noms. Et nous, nous demanderions alors d'où vient l'argent. »* a-t-il commenté. M. Poutine a assuré l'armée de son soutien. *« Je ne veux pas faire de règlements de compte à l'emporte-pièce, sous le coup de l'émotion, dans le flot des événements. Je serai avec l'armée, la flotte et le peuple, ensemble nous restaurerons l'armée, la flotte et l'Etat »*, a-t-il insisté.

S'adressant aux familles des victimes, le chef du Kremlin a ajouté : *« Ce que je peux dire ici, c'est que les mots ne suffisent pas. Ils sont difficiles à trouver. Je voudrais pleurer. »* Jeudi matin, selon l'agence Itar-Tass, les proches des 118 marins du *Koursk* devaient prendre la mer à bord d'un navire depuis le port de Vidiaïevo, pour se recueillir sur le lieu du naufrage et jeter à l'eau des couronnes de fleurs. – *(AFP, Reuters.)*

Johnny Adair, le « Mad Dog » loyaliste, a été arrêté en Irlande du Nord

LONDRES
de notre correspondant

On l'appelle « Mad Dog » (chien fou). Allusion à Johnny Adair, 36 ans, le chef extrémiste loyaliste,

PORTRAIT

> Crâne rasé, visage taillé dans la pierre dure, et tatouages guerriers sur les bras

soupçonné d'être à l'origine des sanglants règlements de comptes entre milices protestantes rivales qui, ces derniers jours, ont ensanglanté Belfast. A signer les attentats aveugles les plus impitoyables et indiscriminés contre des catholiques, l'ancien commandant de la formation paramilitaire UFF (les Combattants pour la libération de l'Ulster) arrêté et emprisonné le 22 août, n'a pas volé son surnom. Les meurtres sectaires de chauffeurs de taxi et de marchands de journaux catholiques, la tuerie du pub de Greysteel en 1993 ou le massacre de supporters de football à Loughinistland l'année suivante, c'est lui. *« Tuer les "taigs" (catholiques), cela ne me pose aucun problème de conscience. L'art est de ne pas se faire prendre. Je sais que je ne mourrai pas dans mon lit. Mais, avant, j'en descendrai le maximum »*, expliquait-t-il dans l'une de ses rares interviews, accordée, il y a sept ans, au *Daily Telegraph*. Côté héroÏsme, Adair choisirait plutôt les *« bouchers de Shankill »*, ce groupe qui, entre 1977 et 1980, avait pour habitude de mutiler atrocement à l'arme blanche les corps de ses victimes nationalistes. Le soldat de Dieu a de l'imagination à revendre comme le montre cette effigie en carton d'un joueur de Celtic FC, l'ennemi juré, l'équipe catholique de Glasgow au maillot vert, collée sur le pare-brise arrière de sa Volvo gris métallisé utilisée pour les coups de main. Car comme tout protestant de choc, ce père de trois enfants est un fan pur et dur des Rangers au maillot bleu.

Sa bouche fine, si fine, est l'unique faille dans une carapace de rugbyman au crâne chauve qui laissait deviner le muscle bien entretenu malgré son goût prononcé pour la bière et le fast-food. Son visage taillé dans la pierre dure et les tatouages guerriers qui couvrent ses énormes bras ont dû hanter les cauchemars de bien des policiers de la Royal Ulster Constabulary et des militaires britanniques. *« Je suis un combattant de l'Ulster »*, disait-il en septembre 1999, à sa sortie de la sinistre prison de Maze, bénéficiant alors d'une mise en liberté surveillée dans le cadre de l'accord de paix après avoir purgé cinq ans et demi d'une peine de seize ans pour activités terroristes. L'ultra sanguinaire, qui a échappé à quatre tentatives d'assassinat de la part de l'IRA provisoire, a de toute évidence la « baraka », ce qui explique sa popularité auprès des jeunes protestants.

« TRAHIS » PAR LONDRES

L'UFF recrute essentiellement auprès des laissés-pour-compte de la classe ouvrière de Belfast. Une communauté en état de siège face à la poussée de la démographie catholique et de la disparition des industries traditionnelles. Son bastion est Shankill Road, cette artère de Belfast-Ouest dont les murs et les trottoirs sont peints aux couleurs de l'Union Jack. Johnny Adair affirme en effet être loyaliste, à la couronne d'Angleterre, s'entend. Mais lui se sent mal-aimé de cette Angleterre, qui à ses yeux, a trahi les siens à trois reprises : la déclaration anglo-irlandaise de 1985 donnant à Dublin un rôle consultatif dans les affaires de la province, les contacts secrets entre Londres et le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, au début des années 90, l'accord de paix du vendredi saint en 1998 et la mise en place d'un gouvernement autonome biconfessionnel. Il déteste les barons de l'unionisme, symboles à ses yeux de l'impuissance en politique. A commencer par le First Minister, David Trimble, dont le parti unioniste officiel partage le pouvoir avec les catholiques. Un de ces modérés protestants qui, pestent les fans d'Adair, par attrait du pouvoir, a pris ses distances avec les groupes paramilitaires dans sa propre communauté.

« Johnny "Mad Dog" est un gangster, un voyou qui utilise les méthodes paramilitaires pour son propre bénéfice. C'est la face sombre de la société nord-irlandaise, la culture mafieuse » : pour Peter Mandelson, le ministre en charge de l'Ulster qui a ordonné son arrestation, l'actuelle lutte armée, qui oppose l'UFF à sa rivale l'UVF, est plus criminelle que politique. De l'avis général, l'objectif d'Adair depuis sa sortie de prison est clair : reprendre le contrôle de son ancien territoire du bas de Shankill Road où les deux organisations se disputent le racket de commerçants protestants, la prostitution, le commerce de drogue.

Pour justifier son appel de sa détention à la prison de Maghaberry, son avocat a insisté : *« Johnny n'a rien fait d'illégal. C'est seulement un leader charismatique parfois excessif. »* Qu'on se le dise...

Marc Roche

Les Israéliens regrettent l'« absence de souplesse » de Yasser Arafat

Pour Israël, les conditions d'un nouveau Camp David ne sont pas réunies

Exprimant la perplexité des dirigeants israéliens quant aux objectifs poursuivis par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le ministre israélien des affaires étrangères par intérim, Shlomo Ben Ami, a estimé, mercredi 23 août, que les conditions n'étaient pas encore réunies pour un nouveau sommet israélo-palestinien.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une évidence en même temps qu'une mise en garde : ni Yasser Arafat, ni Ehoud Barak, ni même Bill Clinton ne sont éternels, a rappelé, mercredi 23 août, Shlomo Ben Ami, ministre israélien des affaires étrangères par intérim, pour bien souligner que le processus de paix, qui doit beaucoup à ces trois hommes, risquait d'être mis en danger par ce qu'il appelle l'*« absence de souplesse »* du président de l'Autorité palestinienne.

Le ministre, qui, comme plusieurs de ses collègues, s'est lancé dans une vaste campagne de relations publiques pour faire passer la politique du gouvernement, s'exprimait devant la presse étrangère, au lendemain de la visite en Israël du roi Abdallah II de Jordanie et à la veille d'une rencontre qu'il devait avoir, ce jeudi 24 août, avec le président égyptien, Hosni Moubarak.

« Le moment de prendre une décision ne s'impose pas qu'au premier ministre d'Israël mais également au président de l'Autorité palestinienne, a expliqué M. Ben Ami. *Le processus ne peut pas durer éternellement ; l'objectif n'est pas de poursuivre le processus mais de faire la paix. On ne peut pas continuer à aller de Camp David en Camp David, il est temps de prendre une décision, Arafat ne doit pas rater cette occasion : ni lui, ni Barak, ni Clinton ne sont éternels. Je ne suis pas certain que le prochain président américain sera aussi impliqué et assumera un rôle aussi prépondérant dans le processus de paix. »*

Cet inhabituel propos est en réalité moins une menace que le reflet du désarroi israélien devant l'attitude du président de l'Autorité palestinienne, volant de capitale en capitale pour défendre sa cause, mais s'abstenant de proposer des solutions alternatives à celles, israéliennes ou américaines, qu'il s'interdit d'accepter. Au cours de son point de presse, M. Ben Ami a ainsi affirmé qu'au dernier jour des entretiens de Camp David le président Clinton, prenant acte du blocage suscité par la question de Jérusalem, avait proposé plusieurs formules susceptibles de mettre ce dossier entre parenthèses et d'en renvoyer sa négociation à plus tard.

Les Palestiniens avaient tout refusé. *« Depuis, ils n'ont proposé aucune autre solution que celle qui consiste à revendiquer ce que nous ne pouvons accepter »*, a expliqué le ministre, c'est-à-dire la souveraineté palestinienne sur l'ensemble de Jérusalem-Est.

L'IMPASSE BARAK

Cette résistance inflexible des Palestiniens fait aujourd'hui l'objet de toutes les supputations israéliennes, dégradant sensiblement le climat d'entente qui animait parfois les deux partenaires. Certains proches du premier ministre se demandent, selon l'expression de l'un d'entre eux, si Yasser Arafat *« a vraiment fait le choix de la paix »* ou bien si sa tactique n'est pas de prendre ce qui peut l'être, pour, ensuite, quasi indéfiniment, avancer la demande suivante. Ce message dubitatif est désormais répété à tous les interlocuteurs étrangers, responsables politiques de passage ou journalistes.

La méfiance sensible qui commence à s'installer est, côté israélien, amplifiée par l'impasse dans laquelle se trouve le gouvernement d'Ehoud Barak. Minoritaire et menacé d'une motion de censure mortelle, il ne peut, peut-être, s'en sortir que s'il aborde de nouvelles élections avec un traité de paix en poche. Comment Yasser Arafat ne s'en rend-il pas compte ? reprochent, inquiets, les collaborateurs du premier ministre, qui ne comprennent pas que le président de l'Autorité palestinienne puisse demeurer indifférent à leurs soucis de politique intérieure, voire à leur éventuel remplacement par un gouvernement de droite.

Les discussions n'en continuent pas moins en coulisses. Mardi 22 août, M. Ben Ami, le principal négociateur israélien, a discrètement rencontré Saëb Erekat, son homologue palestinien, et Mohamad Dahlan, chef de la sécurité palestinienne dans la bande de Gaza, étoile montante du Fatah. Reconnaissant qu'à Camp David et ultérieurement des progrès sensibles avaient été accomplis sur les dossiers les plus importants *« de la sécurité, des implantations, des réfugiés et des frontières »*, M. Ben Ami n'en a pas moins précisé que ceux-ci ne permettaient pas de convoquer un nouveau sommet.

Certaines rumeurs laissaient entendre qu'une telle rencontre pourrait se tenir à l'issue de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, début septembre. En fait, Ehoud Barak y rencontrera Bill Clinton, lequel aura également vu Yasser Arafat. *« Nous saurons alors si un nouveau sommet est possible »*, a déclaré M. Ben Ami.

L'intense activité diplomatique de ces dernières semaines aura cependant eu un premier résultat : le report, pour la énième fois et malgré les réserves d'usage qui affirment que la décision n'est pas prise, de la proclamation de l'Etat palestinien. Yasser Arafat s'était engagé à le proclamer, même unilatéralement, au plus tard le 13 septembre. Les appels à la prudence lancés durant sa récente tournée diplomatique l'ont apparemment fait changer d'avis. Mercredi, le ministre des affaires étrangères du sultanat d'Oman, Youssef Ben Alaoui Ben Abdallah, a, à son tour, estimé que les Palestiniens devaient reporter la proclamation *« dans l'intérêt des négociations »*, mesure qui, selon lui, *« serait appréciée du monde entier et démontrerait l'attachement à la paix des Palestiniens »*.

Georges Marion

Arieh Déri, l'ex-chef du Shass, sera incarcéré en septembre

Le président de la Cour suprême d'Israël, le juge Aharon Barak, a ordonné, mercredi 23 août, l'incarcération le 3 septembre d'Arieh Déri, l'ex-chef du puissant parti ultraorthodoxe séfarade Shass, condamné en juillet à trois ans de prison ferme pour corruption. Le juge, qui avait reporté la date d'incarcération prévue initialement pour le 13 août, a estimé qu'un nouveau délai ne se justifiait plus, a indiqué la Cour suprême dans un communiqué. Au terme d'un interminable procès, Arieh Déri a été reconnu coupable d'avoir reçu des pots-de-vin d'un montant de 95 000 dollars, de fraude et d'abus de confiance. Cette condamnation à la prison ferme est la seconde infligée à un ancien ministre en Israël. La décision du juge a suscité les réactions courroucées, voire menaçantes, de dirigeants du Shass (dix-sept députés), ainsi qu'une manifestation de sympathisants du parti devant la résidence de M. Déri à Jérusalem. – *(AFP.)*

Un Airbus A-320 de la Gulf Air s'est abîmé en mer à Bahreïn

Un des deux réacteurs aurait pris feu. Les 134 passagers et les 8 membres de l'équipage de l'avion, qui assurait la liaison Le Caire-Manama, ont péri dans l'accident

LE CAIRE
de notre correspondant

Cent quarante-deux personnes ont trouvé la mort, mercredi 23 août, lorsqu'un Airbus A-320 de la compagnie Gulf Air qui assurait la liaison Le Caire-Manama, s'est abîmé en mer près de l'aéroport de la capitale bahreïnie. L'appareil avait à son bord 134 passagers – 63 Egyptiens, 34 Bahreinis, 12 Saoudiens, 9 Palestiniens, 6 Emiratis, 3 Chinois, 2 Britanniques, 1 Américain, 1 Australien et 1 Canadien, 1 Koweïtien et 1 Soudanais – et 8 membres d'équipage.

Au terme de trois heures de vol, l'avion amorçait sa descente vers l'aéroport de Manama situé en bord de mer. Tout semblait normal à bord du vol GF 072. Selon les responsables de la tour de contrôle de l'aéroport international de Bahreïn *« l'approche était normale »*, mais le pilote a demandé d'amorcer une nouvelle approche et a viré de bord. A la troisième tentative, alors qu'il n'était plus qu'à 200 mètres du niveau de la mer, l'avion a soudain piqué du nez vers les eaux du Golfe, approximativement à un mille marin au nord de l'aéroport. Selon le ministre bahraïni de l'information, Saïd El Bably, l'un des deux réacteurs de l'Airbus a brusquement pris feu. Des témoins affirment que l'appareil a explosé au moment de l'impact. Certains affirment avoir vu un éclair jaillir de l'un des réacteurs. Les secours de la sécurité civile bahreïnie, ainsi que des bâtiments et hélicoptères de la Ve flotte américaine, basée à Bahreïn se sont précipités sur les lieux de la catastrophe, avec l'espoir de trouver des survivants. Mais les efforts, qui ont duré toute la nuit, ont été vains. Ils ont seulement permis de repêcher les corps des 142 passagers et membres d'équipage. Les deux boîtes noires de l'appareil ont elles aussi été récupérées.

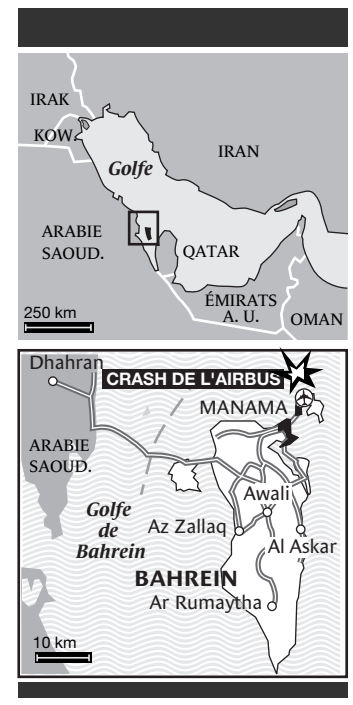

La catastrophe, a provoqué une vive émotion à Bahreïn où l'Emir, Cheikh Hamad Ben Issa Al Khalifa, a décrété un deuil national de trois jours. L'émotion était aussi très grande à l'aéroport du Caire, où quelque deux cents personnes ont pris d'assaut les services d'information pour avoir des nouvelles de leurs parents embarqués sur le vol GF 072 . Sur les 63 passagers égyptiens qui ont péri, il y avait de très nombreux enfants accompagnant leurs parents – travailleurs immigrés à Bahreïn ou dans d'autres pays du Golfe. Cris et larmes accueillaient l'annonce des noms des passagers embarqués.

L'Egypte n'a pas décrété de deuil officiel, mais les Egyptiens ont l'impression d'être victime d'un acharnement du sort : moins de dix mois plus tôt, le 30 octobre 1999, un Boeing d'Egyptair s'était écrasé au large des côtes américaines avec 270 personnes à bord, des Egyptiens en majorité.

Une équipe de spécialistes d'Airbus a été dépêchée à Manama pour participer à l'enquête, en vue de déterminer les causes de l'accident. L'A-320 était jusqu'à présent considéré comme un des avions les plus sûrs – avec deux accidents seulement depuis la mise en service de l'avion en 1988. Le premier accident avait fait 90 morts, le 14 février 1990 à Bangalore, en Inde, et le second 87 morts, le 20 janvier 1992 , près de Strasbourg.

Des experts de la compagnie française Snecma et de l'américain General Electric, fabricants des réacteurs CFM56-5 de l'A 320 pourraient eux aussi se rendre à Bahreïn. La Gulf Air, qui dispose d'une flotte de trente appareils et qui vient de fêter son jubilé en mars, n'avait jamais connu d'accident mortel.

Alexandre Buccianti

Un Egyptien n'a pu embarquer

Un ressortissant égyptien, Hicham El Husseini, qui devait prendre l'Airbus A-320 de la Gulf Air qui s'est abîmé en mer mercredi 23 août, en reliant Le Caire à Manama, est resté dans la capitale égyptienne, car son permis de travail n'était pas en règle, a annoncé un policier égyptien chargé du contrôle des passeports. Le responsable de l'aéroport a précisé que M. Husseini avait sa carte d'accès à bord et avait enregistré ses bagages au moment où on lui a annoncé qu'il ne pourrait pas partir, ce qui explique la différence entre le nombre de passagers annoncé, 135, et le décompte par nationalités, qui en indique 134, selon les chiffres de la compagnie.

Quant aux huit membres d'équipage, ils étaient de nationalités diverses : le pilote de l'appareil était polonais et l'équipage comprenait également deux Egyptiens, un Indien, un Philippin, un Marocain, un Omanais et un Emirati. – *(AFP.)*

L'enquête sur le crash du Boeing 747 de la TWA, en 1996, conclut à la défectuosité de l'appareil

APRÈS QUATRE ANS d'enquête et à l'issue de deux jours de débats publics à Washington, le Bureau national de la sécurité des transports américain (NTSB) a bouclé officiellement, mercredi 23 août, le dossier de l'accident du vol TWA 800, qui avait fait 230 morts le 17 juillet 1996, au large de Long Island, près de New York. Il s'agit de l'enquête la plus longue et la plus coûteuse (30 millions de dollars) sur un crash aérien. Les débris repêchés dans l'océan par les enquêteurs avaient permis de reconstituer près des trois quarts de l'appareil en un gigantesque puzzle.

Après avoir écarté définitivement, comme l'avait fait le FBI, dès l'automne 1996, l'hypothèse d'une cause extérieure – attentat ou tir accidentel de missile par la Marine américaine, en manœuvres dans la zone à ce moment-là –, thèse toujours soutenue par une association de familles de victimes dans un contre-rapport publié lundi 21 août, le NTSB a clairement mis en cause la conception et l'état de vétusté de l'appareil accidenté. C'était un 747-100, construit en 1971, l'un des modèles les plus anciens de la famille des « jumbos » lancée en 1969.

Dans son rapport, le NTSB estime que l'*« explosion du réservoir central résultant de l'allumage du mélange air/kérosène »*, à l'origine du crash, est la résultante de la *« conception et la certification du Boeing 747, qui comporte des sources de chaleur situées sous le réservoir central, sans qu'il n'ait été prévu de moyens pour dissiper la chaleur ou rendre les vapeurs de kérosène ininflammables »*.

Le réservoir central du 747, situé sous le fuselage à la hauteur des ailes, était pratiquement vide au décollage. Les résidus de vapeurs de kérosène qu'il contenait ont été probablement échauffées au-delà de leur température d'inflammation de 35 degrés. En effet, l'avion, qui avait décollé avec deux heures de retard, avait stationné longuement à l'aéroport, par une chaleur torride, et ses équipements d'air conditionné, installés sous le réservoir, fonctionnaient à plein régime. Les enquêteurs ont montré, mardi, une vidéo spectaculaire de la reconstitution de l'explosion réalisée en juillet 1997 sur un Boeing 747 réformé.

COURT-CIRCUIT

Reste à savoir ce qui a provoqué l'étincelle à bord du vol TWA 800. Le NTSB a reconnu ne pas avoir de certitude. Ses soupçons se portent sur la jauge de carburant installée dans le réservoir central, signalée défectueuse par des équipages précédents et par le copilote quelques minutes avant le drame. Un court-circuit se serait transmis à la jauge, via des câbles dénudés, provoquant un arc électrique avec des dépôts de sulfure d'hydrogène accumulés sur la jauge par contact avec le kérosène. *« Nous ne pouvons être certains que c'est bien cela qui s'est produit mais de tous les scénarios envisagés, celui-là est le plus probable »*, a affirmé Bernard Loeb, directeur de la sécurité aéronautique au NTSB.

De leur côté, depuis quatre ans, Boeing, les compagnies et les différentes autorités aériennes ont multipliées les mesures pour s'efforcer de rassurer les nombreux passagers qui empruntent chaque jour le millier de Boeing 747 en service dans le monde.

« Aucun problème majeur présentant une menace à la sécurité des appareils n'a été mis en évidence après trois ans d'inspection de près de mille avions de transport civil », a assuré l'Aerospace Industry Association (AIA). Depuis janvier 1997, la FAA (l'administration fédérale du transport aérien) a édicté pas moins de sept directives d'inspection, de modification ou de remplacement de divers équipements (jauges, câbles) touchant au réservoir, non seulement sur des Boeing, mais aussi sur des Airbus et des McDonnell-Douglas. La dernière préconisation en date, prévue pour le mois de septembre est l'injection, à titre expérimental, de gaz inertes (azote) dans les réservoirs afin de neutraliser les vapeurs de kérosène.

Autant de tâtonnements qui ne sont pas de nature à apaiser complètement les familles des victimes. En 1998, leur association avait demandé la mise en examen de TWA, de la FAA et de Boeing, jugé *« irresponsable et passible de prison »*. Mercredi, l'avionneur faisait profil bas : *« en aucun cas, la fin de l'enquête ne signifie pour nous la conclusion de nos efforts pour améliorer la sûreté des 747 et de tous les avions »*. A ce jour, 52 familles sur 175 ont déjà conclu des accords de réparation financière à l'amiable avec Boeing, mais les conclusions sévères du NTSB pourraient relancer les procédures judiciaires en cours.

Pascal Galinier

Les réformateurs iraniens veulent encourager et protéger les investissements étrangers

LE PARLEMENT iranien, dominé par les réformateurs, a adopté, mercredi 23 août, une loi autorisant pour la première fois les investissements étrangers directs en Iran et assurant leur protection. Pour devenir définitive, cette loi, dont les détails seront discutés lors des prochaines sessions du Parlement, doit encore franchir un obstacle de taille : être approuvée, *in fine,* par le Conseil des gardiens, un organe à majorité conservatrice.

Le texte discuté et adopté, mercredi, par la majorité des députés lors d'une session radiodiffusée, vise *« à encourager, autoriser et protéger les investissements étrangers directs »* en Iran. Pour la première fois depuis la révolution islamique de 1979, les capitaux étrangers seront mis à l'abri de *« toute saisie ou nationalisation »*. Les investisseurs non iraniens seront autorisés à transférer leurs bénéfices à l'étranger, sans aucune restriction, selon les dispositions du texte qui, s'il est définitivement agréé, rectifierait une législation des années 1950, interdisant des investissements directs à plus de 49 %.

RÉSERVES DES CONSERVATEURS

Le texte prévoit que *« les partenaires étrangers participent directement à des projets en apportant des fonds, des équipements, des pièces détachées ou la technologie ». « Ils peuvent céder leurs parts à d'autres partenaires iraniens ou étrangers. »* Plusieurs députés conservateurs ont exprimé des réserves, faisant valoir notamment que la Constitution interdit *« tout accord qui favorise la domination de l'étranger sur les ressources naturelles, économiques et culturelles et de l'armée »*. La veille du vote, le Parlement avait tenu une réunion à huis clos – houleuse selon certaines sources – consacrée aux *« obstacles »* qui entravent des investissements étrangers, en présence des ministres de l'économie et des renseignements, Hossein Namazi et Ali Younessi, et du gouverneur de la banque centrale, Mohsen Nourbakhch.

Quasi entièrement dépendante du pétrole, l'économie iranienne a besoin d'au moins 100 milliards de dollars de capitaux étrangers pour renouveler son appareil industriel obsolète ou endommagé durant la guerre Iran-Irak (1980-1988) et créer quelque 800 000 emplois par an, pour répondre à l'arrivée dans les prochaines années de millions de jeunes sur le marché du travail. – *(AFP, AP.)*

Le président Kabila se retire du « processus de Lusaka »

KINSHASA. La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a annoncé, mercredi 23 août, qu'elle suspendait l'application de l'accord de paix de Lusaka visant à mettre fin à la guerre civile dans le pays. Kinshasa souhaite ouvrir des négociations directes avec le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, qui soutiennent les groupes rebelles contrôlant une partie du nord et de l'est du pays, a annoncé le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila. Le Zimbabwe, la Namibie et l'Angola, qui sont engagés dans la guerre du côté gouvernemental, assisteraient à ces négociations en tant qu'observateurs. L'accord de Lusaka, signé en juillet 1999, n'a jamais été appliqué.

Aux Nations unies, le Conseil de sécurité a approuvé, mercredi, la prorogation jusqu'au 15 octobre de la mission de l'ONU en RDC pour donner au secrétaire général, Kofi Annan, le temps de soumettre de nouvelles recommandations. Deux cent cinquante observateurs internationaux sont présents dans l'ex-Zaïre, mais Kinshasa s'oppose au déploiement de cinq mille « casques bleus » de l'ONU. – *(Reuters.)*

Bill Clinton en Colombie pour défendre le plan antidrogue

BOGOTA. La guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a qualifié récemment de *« déclaration de guerre »* le plan Colombie de lutte antidrogue, qui prévoit une aide américaine de 1,3 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros), avec la fourniture à Bogota de 18 hélicoptères Black Hawk pour aider à la fumigation des 120 000 hectares de plantations de coca, base de la cocaïne. Dans le cadre de ce plan, Washington a promis 15 millions de dollars à l'Equateur pour l'aider à lutter contre l'éventuelle implantation de barons colombiens de la drogue sur son territoire.

Le président américain Bill Clinton doit se rendre fin août en Colombie, premier pays exportateur de cocaïne au monde (plus de 400 tonnes/an) et l'un des principaux fournisseurs d'héroïne. Le plan Colombie vise à investir 7,5 milliards de dollars en trois ans, dont 3,5 milliards fournis par la communauté internationale, pour mettre fin au fléau de la drogue. Les FARC estiment que l'aide américaine attisera le conflit armé en cours en Colombie, et provoquera un exode massif de cultivateurs de coca dans les pays voisins. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : quatre bombes ont explosé au Pays basque** espagnol dans les localités de San Sebastian et Irun sans faire de victimes, a déclaré jeudi 24 août la police. A San Sebastian, les artificiers de la police ont fait exploser une bombe cachée dans un sac à dos après qu'un coup de téléphone anonyme eut prévenu une association. Un autre engin a explosé ailleurs dans la ville, provoquant des dégâts matériels. Aucun avertissement n'avait été adressé dans ce cas pour prévenir de l'attentat. A Irun, deux engins ont explosé entre des camions parqués sans faire non plus de victimes. La déflagration s'est produite au passage d'une patrouille de la garde civile mais celle-ci n'était apparemment pas visée. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE - AUTRICHE : en dépit des sanctions diplomatiques** interdisant les contacts bilatéraux entre l'Autriche et les quatorze autres membres de l'Union européenne, le ministre autrichien de la défense, membre du FPö (extrême droite), a été reçu, mercredi 23 août, par son homologue suédois sur la base de Ronneby (sud). L'entretien entre Herbert Schreibner et le social-démocrate Björn Sydow a eu lieu en marge de manœuvres aériennes multinationales organisées dans le cadre du Partenariat pour la paix, auxquelles participaient deux pilotes autrichiens. Vienne est un client potentiel de l'avion de chasse suédois JAS. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **LIBERIA : l'avocat des quatre journalistes** accusés d'espionnage (deux Britanniques, un Sud-Africain et un Sierra-Léonais) a indiqué, mercredi 23 août, que certains d'entre eux avaient été *« torturés et humiliés »* durant leur interrogatoire par l'Agence de la sécurité nationale. Le ministre de la justice, Eddington Varmah, a démenti ces informations, tandis que le juge en charge du dossier a refusé, mercredi, une mise en liberté provisoire sous caution des reporters, qui travaillent pour la chaîne britannique Channel Four. – *(Reuters.)*

■ **NIGERIA : quatorze soldats des forces spéciales américaines** sont arrivés au Nigeria, mercredi 23 août, pour entraîner et armer un bataillon nigérian qui doit rejoindre les forces de maintien de la paix en Sierra Leone. Les Etats-Unis doivent former ultérieurement quatre autres bataillons. Ils les équiperont également en uniformes, armes de petit calibre, mitrailleuses, mortiers et véhicules. Le président Bill Clinton a autorisé en mai le Pentagone à dépenser 20 millions de dollars (21,8 millions d'euros) pour former sept bataillons africains destinés à servir l'ONU en Sierra Leone. – *(AFP.)*

■ **MAROC : la réserve pétrolière du gisement de Talsint (sud-est)** est estimée entre 1,5 et 2 milliards de barils, soit l'équivalent de trente-cinq ans environ de consommation nationale, a déclaré, mercredi 23 août, le ministre de l'énergie et des mines, Youssef Tahiri, après l'inauguration par le roi Mohammed VI du premier puits de forage de ce gisement. Le ministre de l'énergie et des mines a souligné que *« l'exploitation de ce gisement ne devrait pas commencer avant deux ans et demi ou trois ans »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : Riyad a ratifié,** lundi 21 août, la Convention pour l'éradication de toutes les formes de discrimination contre les femmes, avec des réserves sur deux points, portant sur l'article en vertu duquel la femme peut donner sa nationalité à ses enfants et choisir librement son conjoint. Le premier point contredit la loi saoudienne, qui réserve les naturalisations à la discrétion des autorités, et le second point permettrait le mariage *« d'une femme avec une autre »*. Les autorités ont annoncé, en novembre 1999, un premier assouplissement des restrictions qui frappent les femmes, en affirmant qu'elles auront droit *« prochainement »* à une carte d'identité. Les femmes ne sont à présent inscrites que sur les carnets de famille du père ou de l'époux. – *(AFP.)*

Un quotidien italien publie une liste de pédophiles

ROME. Après le viol et le meurtre de deux petites filles la semaine dernière, un nouveau quotidien de droite, le *Libero* a publié, mercredi 23 août, les noms de seize personnes, condamnées, selon lui, pour des actes pédophiles. C'est la première liste de ce genre publiée en Italie. Elle a provoqué un vent de critiques à l'encontre du journal lancé il y a un mois à Milan.

Le quotidien affirme que les douze hommes et les quatre femmes mis à l'index ont tous été coupables de crimes allant de l'aide et l'encouragement à des actes pédophiles jusqu'au viol d'enfants. Début août, un hebdomadaire britannique a été contraint d'abandonner une campagne du même type visant à couvrir de honte les pédophiles ainsi révélés au public. – *(Reuters.)*

Le nouveau gouvernement indonésien est celui des « hommes du président »

Priorité au redressement de l'économie et au retour de la paix civile

La gestion du nouveau cabinet a été confiée à la vice-présidente, Megawati Sukarnoputri. Quant à la responsabilité des affaires économiques, elle revient à Rizal Ramli, un universitaire qui avait fait de la prison, sous l'ancien régime, lorsqu'il était étudiant. Le procès pour corruption de l'ex-président Suharto, âgé de soixante-dix-neuf ans, doit s'ouvrir le 31 août à Djakarta. Il est accusé d'avoir détourné près de 4 milliards de francs.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pour calmer l'ire des parlementaires, le président Abdurrahman Wahid s'était engagé, il y a deux semaines, à confier l'expédition des affaires courantes à Megawati Sukarnoputri, dont le parti, le PDI-P, était arrivé en tête aux élections législatives de juin 1999 avec 34 % des voix. Il l'a fait, mardi 22 août, en signant un décret présidentiel confiant à la populaire vice-présidente la gestion du cabinet. Mais le gouvernement qu'il a sorti de son chapeau, mercredi, est le sien et Megawati est allée, selon Wahid, *« prendre une douche »* pendant que le chef de l'Etat en révélait la composition à la presse.

Deux ministres coordinateurs assisteront la vice-présidente. Les affaires politiques ont été confiées à Susilo Bambang Sudhoyono, âgé de cinquante et un ans, ancien général de division et avocat du retour des forces armées dans leurs casernes. Sudhoyono est devenu, ces derniers mois, l'un des collaborateurs les plus proches de Wahid. Quant à la responsabilité de l'économie, elle revient à Rizal Ramli (quarante-six ans), un universitaire formé aux Etats-Unis que l'ancien président Suharto avait envoyé en prison quand il était étudiant. Tout en souhaitant *« réévaluer »* les accords avec le Fonds monétaire international, Ramli se dit *« réaliste »* : il sait qu'il doit, à tout prix, s'entendre avec le FMI et la Banque mondiale.

UNE ÉQUIPE RÉDUITE

L'attribution des deux postes-clés du cabinet a été sans surprise et n'a pas provoqué de vagues. C'est également le cas du maintien dans leurs fonctions de deux autres « hommes du président » : Alwi Shihab, en charge de la diplomatie, et Marzuki Darusman, le procureur général. En revanche, la nomination aux finances d'un banquier controversé, Prijadi Prapto Suhardjo, autre homme de confiance de Wahid, suscite de sérieuses réserves, notamment parce qu'il a failli à deux tests lorsqu'il était candidat à la direction d'une banque publique.

Ce gouvernement de vingt-six membres, contre trente-cinq dans le précédent, offre l'avantage de réunir des ministres qui n'ont pas de compte à régler entre eux. Son action devrait donc être moins désordonnée. Mais il ne semble pas refléter un compromis entre le président et la vice-présidente. Il n'offre, en outre, qu'une place bien mesurée aux deux partis qui dominent le Parlement, le PDI-P de Megawati et le Golkar d'ancien régime.

Megawati ne devrait pas jeter de bâtons dans les roues des ministres. Ce n'est pas son tempérament : elle ne réclame jamais rien, préférant attendre que l'on vienne à elle. Elle pourrait, toutefois, garder quelques distances à l'égard d'une action gouvernementale qu'elle ne contrôlera pas, le chef de l'Etat conservant la prérogative de nommer ou renvoyer les ministres. Sachant qu'elle ne peut empiéter sur les pouvoirs constitutionnels du président, elle devrait attendre, comme elle l'a fait jusqu'ici, que ce dernier prenne en compte son opinion.

Du côté du Parlement, le chef de l'Etat, qui s'oppose à tout régime d'assemblée, ne peut rien espérer d'autre que de nouvelles bouffées d'humeur. Amien Raïs, président de l'Assemblée consultative du peuple, a déjà donné le ton mercredi soir en *« regrettant que le président ait gâché sa dernière chance »* faute d'avoir fait place aux principaux partis politiques. Dans les rangs du Golkar, on se dit de nouveau prêt à passer dans l'opposition. Quant aux dirigeants du PDI-P, ils tentent de taire leurs frustrations en déclarant que mieux vaut donner une chance au nouveau gouvernement.

Quoi qu'il advienne, le cabinet des « hommes du président » sera jugé à l'usage. Pour sauver la présidence de Wahid, il lui faut donner l'impression qu'il peut redresser l'économie et ramener la paix civile tout en évitant des mesures de type populiste, donc susceptibles de séduire l'opinion au risque d'hypothéquer l'avenir du vaste ensemble formé par l'Indonésie.

Jean-Claude Pomonti

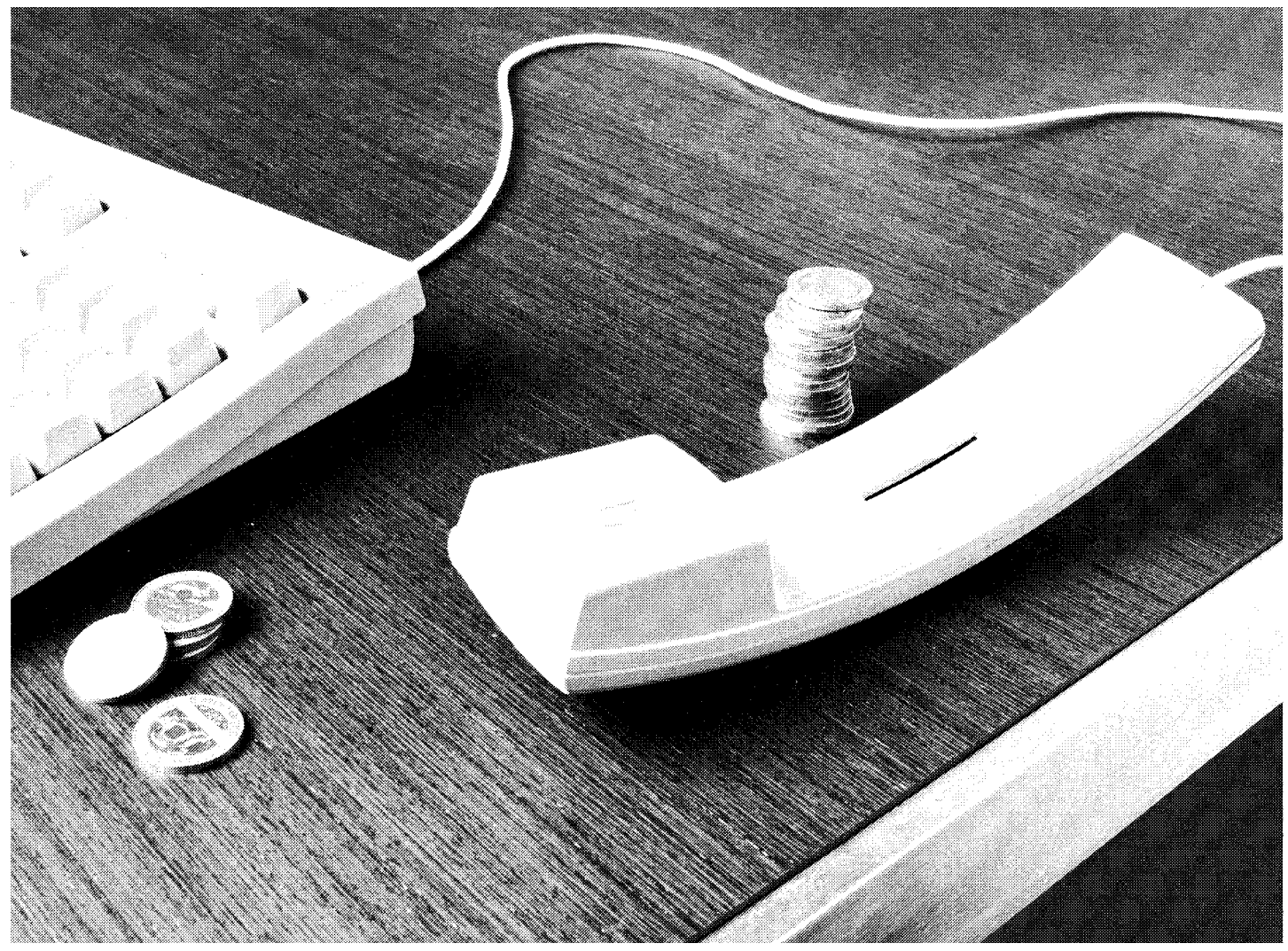

À QUOI ÇA SERT L'ACCÈS GRATUIT À INTERNET SI C'EST PAYANT ?

AOL EST LE SEUL À VOUS PROPOSER UN ACCÈS À INTERNET ILLIMITÉ POUR 99 F/MOIS.
TOUS LES COÛTS SONT INCLUS Y COMPRIS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

En vous abonnant avant le 31.10.00 pour une période de 24 mois, vous êtes sûr de ne pas avoir de mauvaise surprise en fin de mois. Ni de la part d'AOL, ni sur votre facture téléphonique. (Offre monoposte strictement réservée aux particuliers, conditions disponibles au 0 825 12 12 12 - 0,99 F/min).

DDB

DEMANDEZ VOTRE KIT GRATUIT AOL : 0 825 12 12 12 (0,99 F/MIN) OU WWW.AOL.FR

MAINTENANT VOUS ÊTES EFFICACE SUR INTERNET

MÉDECINE **Le feu vert britannique sur le clonage humain à des fins thérapeutiques relance, en France, le débat sur la légitimité des recherches menées dans les premiers stades de la vie. Cette annonce intervient alors que le Parlement doit, avec un an de retard, procéder prochainement à la relecture des lois de bioéthique de 1994. ● EN FRANCE, le débat se concentre essentiellement sur les embryons humains, conçus dans les centres d'assistance médicale à la procréation, ne faisant plus l'objet d'un projet parental, et conservés depuis par congélation. ● LE NOMBRE de ces embryons dits surnuméraires demeure très imprécis. Il se situerait entre 60 000 et 150 000. ● L'ENJEU de ce débat est de trouver un nouvel équilibre entre le respect du commencement à la vie et le droit des personnes atteintes de maladies très graves à ce que la recherche médicale progresse.**

Le sort des embryons humains congelés au cœur du débat bioéthique

Le récent feu vert donné par le gouvernement britannique au clonage humain à des fins thérapeutiques ainsi que l'évolution des contraintes fixées aux chercheurs américains relancent brutalement, en France, le débat sur la légitimité des recherches menées dans les premiers stades de la vie

DÉLIBÉRÉMENT escamotée, au début des années 90, lors des débats préalables à la promulgation des lois de bioéthique de 1994, la question est aujourd'hui devenue incontournable : que va-t-on faire des dizaines de milliers d'embryons humains conçus dans les centres d'assistance médicale à la procréation, à partir des années 80, par congélation, et qui ne font plus l'objet de ce qu'il est convenu d'appeler un « projet parental » ? Faut-il, et selon quelles modalités, organiser leur destruction ? Peut-on, au contraire, envisager qu'ils puissent être utilisés à des fins de recherches médicale et scientifique ?

A l'approche de la relecture par le Parlement français des lois de bioéthique, le feu vert donné par le gouvernement britannique à la possible création, par clonage, d'embryons humains à des fins thérapeutiques et l'assouplissement des règles américaines en la matière confèrent une nouvelle et brûlante actualité à des interrogations essentielles sous-tendues par la double question du statut juridique de l'embryon humain et des risques inhérents à sa réification.

On assiste, depuis plusieurs années en France, à une évolution rapide et convergente de l'opinion en faveur de la possibilité d'effectuer des recherches sur des embryons humains conçus par fécondation *in vitro*. Ces recherches sont aujourd'hui interdites, *de facto*, par les lois du 29 juillet 1994 qui affirment le principe selon lequel la *« loi garantit le respect de tout être humain dès le commencement de sa vie »*, sans totalement traduire cette position de principe en régime juridique.

EN PARTIE CADUQUE

Les lois de 1994 n'ont pas, non plus, fait le choix d'interdire la création d'embryons humains surnuméraires, leur conservation par congélation ou, encore, l'utilisation de certaines cellules de ces embryons à des fins diagnostiques. Le législateur a enfin prévu que les embryons existants à la date de la promulgation de la loi, dont il a été vérifié qu'ils ne faisaient plus l'objet d'une demande parentale et qui ne peuvent pas être accueillis par un autre couple, seraient détruits dès lors que leur durée de conservation était au moins égale à cinq ans.

Or cette décision est aujourd'hui devenue en partie caduque du fait du non-respect de l'échéance de 1999, date à laquelle les lois de 1994 auraient dû être réexaminées. En fait, c'est dès le milieu des années 90 que différentes voix s'étaient élevées en France pour demander un assouplissement des dispositions législatives, afin, sous certaines conditions, de permettre l'utilisation des embryons humains « orphelins » à des fins de recherche. Dans un avis du 11 mars 1997, le comité consultatif national d'éthique se déclarait favorable à de telles recherches. L'Académie nationale de médecine, la commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction puis la commission nationale consultative des droits de l'homme devaient ensuite, successivement, se prononcer pour la modification du régime juridique fixé en 1994. L'Union nationale des associations familiales, tout en rappelant son attachement à l'assimilation de l'embryon à l'être humain, s'est elle aussi déclarée ouverte à la mise en œuvre de recherches sur l'embryon, à la stricte condition qu'elles n'aient que des visées thérapeutiques et qu'elles ne portent que sur des embryons congelés sans projet parental.

Effectuant, à la demande de Lionel Jospin, la synthèse de l'évolution de ces prises de position, le Conseil d'Etat a formulé, le 25 novembre 1999, en assemblée générale, une proposition concrète au gouvernement. Celle-ci consiste, en substance, à autoriser, sous conditions d'un strict encadrement, les recherches médico-scientifiques sur des embryons humains conservés par congélation. *« Ni le maintien de l'interdiction des recherches sur l'embryon, ni le basculement dans un système très ouvert d'autorisation ne paraissent aujourd'hui souhaitables*, peut-on lire dans le rapport que le Conseil d'Etat a transmis à Lionel Jospin. *Contrairement au débat qui a précédé le vote des lois de 1994, l'objet de ces recherches n'est plus seulement d'améliorer des techniques existantes d'assistance médicale à la procréation, mais de s'engager, par ailleurs, dans un développement de thérapeutiques susceptibles d'apporter des réponses à des maladies très graves et le plus souvent encore incurables. »* Pour les auteurs du rapport du Conseil d'Etat, la loi à venir devra trouver un nouvel équilibre entre le respect du commencement de la vie, qui, dans son acception la plus stricte, conduit à l'interdiction des recherches sur l'embryon *in vitro*, et le droit des personnes atteintes de maladies très graves à ce que la recherche médicale progresse de manière déterminante pour leur venir en aide.

PRINCIPES CONTRADICTOIRES ?

Comment concilier deux principes éthiques à ce point essentiels et, *a priori*, contradictoires ? Pour le Conseil d'Etat, *« le basculement dans un système très ouvert d'autorisation des recherches sur l'embryon s'appuyant notamment sur la possibilité de produire ces derniers à cette fin n'apparaît pas justifié »*. Le gouvernement semblait, ces dernières semaines, prêt à suivre les conclusions du Conseil d'Etat et à proposer au Parlement un projet de loi prévoyant que des recherches sur l'embryon humain devraient, à l'avenir, être limitées aux seuls embryons congelés ne faisant plus l'objet d'un projet parental et non susceptibles d'être accueillis par un autre couple. Ce texte devrait, d'autre part, prévoir que l'embryon humain jugé d'emblée non fiable pourrait également faire l'objet de telles recherches.

« En revanche, une question apparaît ouverte. Faut-il limiter l'autorisation aux seules recherches portant sur les cellules-souches qui en sont issues, ou faut-il l'élargir également aux recherches visant à améliorer l'efficacité des techniques d'assistance médicale à la procréation ? », s'interrogeait le Conseil d'Etat. A la lumière de la décision du gouvernement britannique se prononçant en faveur de la création, par clonage, à des fins thérapeutiques, d'embryons humains, le gouvernement de Lionel Jospin devra, plus vite que prévu, enfin trancher.

Jean-Yves Nau

Les statistiques restent encore très imprécises

ON ESTIME à environ 35 000 le nombre des embryons humains qui, chaque année, sont congelés en France, mais on ignore le nombre total des embryons actuellement conservés par congélation. Alors que les activités d'assistance médicale à la procréation font l'objet d'un encadrement législatif et réglementaire très détaillé, aucun responsable de l'administration sanitaire n'est aujourd'hui capable de faire un bilan précis du nombre des embryons humains créés par fécondation *in vitro* et conservés depuis dans l'azote liquide.

Les insuffisances dans ce domaine sont suffisamment criantes pour qu'Alain Claeys, député (PS) et rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée nationale dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, décide de saisir les autorités compétentes. *« En ce qui concerne le nombre des embryons humains surnuméraires, je constate que les données sont on ne peut plus imprécises,* a-t-il expliqué au *Monde. Devant la mission d'information bioéthique dont je suis le rapporteur, il a même été fait état de chiffres allant du simple au double. Je vais donc saisir le ministre de la santé pour, sur ce point, obtenir une réponse précise. »*

ENTRE 150 000 ET 200 000

Pour le Pr Jean-François Mattei, spécialiste de génétique et rapporteur des lois de bioéthique de 1994, on peut estimer entre 150 000 et 200 000 le nombre des embryons conservés par congélation en France, et dont la plupart ne font plus l'objet d'un projet parental. Les estimations faites, pour *Le Monde*, par le Dr Jacques de Mouzon (unité 292 de l'Inserm, hôpital de Bicêtre), imposent de revoir à la baisse ces chiffres. *« Les données dont je dispose situent à 10 000 le nombre des embryons humains congelés qui ne sont plus dans un projet parental,* explique-t-il. *On peut d'autre part estimer à 10 000 le nombre de ceux pour lesquels on ne sait pas si un tel projet existe, et à un peu plus de 40 000 le nombre des embryons qui pourraient, demain, être décongelés et implantés dans les utérus des futures mères. Mais on congèle et on décongèle quotidiennement, et il est bien difficile de faire un bilan précis dans ce domaine. »*

En pratique, après stimulation de la fonction ovarienne, on prélève en moyenne huit ovocytes par femme entrant dans un programme de fécondation *in vitro*. Pour des raisons de sécurité et d'éthique, on n'implante plus, aujourd'hui, en première intention, que deux ou trois embryons, les autres étant congelés pour, le cas échéant, des tentatives ultérieures.

Les lois de bioéthique de 1994 ont limité à cinq ans la durée de conservation des embryons congelés, sans pour autant préciser les modalités de leur destruction (ou de leur « arrêt de conservation »). Les lois de 1994 distinguent de plus les embryons existants à la date de leur promulgation, et les autres. *« Les embryons existants à la date de la promulgation de la présente loi et dont il a été vérifié qu'ils ne font plus l'objet d'une demande parentale, qu'ils ne font pas l'objet d'une opposition à un accueil par un couple tiers, et qu'ils satisfont aux règles de sécurité sanitaires en vigueur, au jour de leur transfert, pourront être confiés à un couple. Si leur accueil est impossible, et si la durée de leur conservation est au moins égale à cinq ans, il est mis fin à cette conservation »*, pouvait-on lire dans le *Journal officiel* daté du 30 juillet 1994.

En fait, tout indique que la majorité des 13 000 embryons conçus et congelés avant cette date sont toujours conservés dans l'attente du réexamen des textes de loi. On sait par ailleurs que, de 1994 à 1998, 4 500 embryons congelés ont été explicitement abandonnés, sans pour autant avoir été détruits, du fait des dispositions législatives en vigueur (conservation minimale pour une durée de cinq ans) et du retard pris dans le réexamen des textes de loi de 1994.

J.-Y. N.

Quatre questions pour un débat

À L'HEURE où la France prépare la révision des lois de bioéthique, où la Grande-Bretagne donne son feu vert au clonage thérapeutique, où les Etats-unis ouvrent les fonds publics à la recherche sur l'embryon humain, les traitements éventuels basés sur des cellules issues des embryons humains dans la médecine régénératrice posent deux types de questions : bioéthiques, mais aussi scientifiques.

● Que recouvre le vocable cellules souches humaines ?

Les cellules souches ont pour propriété commune de pouvoir se diviser à l'infini à l'identique. Sous l'influence de facteurs biologiques et chimiques, elles peuvent se transformer en cellules de différents types. On dit qu'elles se différencient. Les cellules souches embryonnaires (cellules ES), issues de la masse cellulaire interne de l'embryon de quatre ou cinq jours (*Le Monde* du 18 août), sont dites pluripotentes car elles peuvent se différencier dans tous les lignages cellulaires. Elles peuvent donc se transformer en cellule du sang, des muscles, de la peau, du cerveau, etc. Il n'existe qu'un tissu qu'elles ne peuvent pas constituer, celui du placenta. Seul l'œuf fécondé a cette capacité supplémentaire, et est ainsi appelé totipotent.

Il existe aussi des cellules souches adultes, nichées au sein des organes, capables de prendre les carractéristiques des différents types cellulaires constituant l'organe, mais seulement ceux-là. Elles sont dites multipotentes. Tel est le cas des cellules souches hématopoïétiques, capables de repeupler la moelle osseuse et de fabriquer toutes les lignées cellulaires sanguines, globules rouges, globules blancs, plaquettes.

Les cellules souches embryonnaires et les cellules souches adultes n'ont, a priori, pas les mêmes capacités de différenciation. Mais on s'est aperçu récemment que les cellules souches adultes étaient capables de « transdifférenciation » : par exemple, des cellules souches nerveuses peuvent se transformer en cellules souches hématopoïétiques. Ces mécanismes restent toutefois méconnus.

● Qu'est-ce que la thérapie cellulaire ?

C'est un mode de traitement qui repose sur le remplacement de cellules malades ou en nombre insuffisant. Le traitement actuel des leucémies ou des cancers par greffe de moelle osseuse appartient à ce champ thérapeutique. Mais ils sont surtout porteurs d'espoir dans le traitement des maladies dégénératives liées notamment au vieillissement, de plus en plus fréquentes dans les pays développés du fait de l'allongement considérable de l'espérance de vie. Les organes les plus menacés sont le cerveau (maladies d'Alzheimer, de Parkinson..), le cœur (insuffisance cardiaque), le pancréas (diabète).

> Les cellules greffées devraient être le plus proche possible de celles qu'elles doivent remplacer, au niveau immunologique et fonctionnel

Les cellules greffées devraient être le plus proche possible de celles qu'elles doivent remplacer, tant au niveau immunologique que fonctionnel. En effet, la plupart des cellules constituant nos organes portent sur leurs membranes des marqueurs leur permettant, au contact du système immunitaire, d'être reconnues comme appartenant au « soi » et de ne pas être détruites. La seconde identité requise est le caractère différencié de la cellule, signant son appartenance à un organe et lui permettant de communiquer avec ses voisines et de recevoir les signaux de l'ensemble du corps qui lui permettent de régler sa fonction.

● Qu'est ce que le clonage thérapeutique ?

Il s'agit de la formation d'un embryon à partir d'un ovocyte, la cellule reproductrice féminine, dont on aurait remplacé le noyau (qui contient les chromosomes, porteurs de l'information scientifique) par celui d'une cellule du patient que l'on désirerait traiter.Il ne diffère en rien du clonage reproductif qui a pour la première fois été réalisé sur un mammifère, la brebis Dolly, en 1996 *(Le Monde* du 18 août). Mais la finalité n'est pas la même. Celle du clonage thérapeutique est de fabriquer des cellules qui se trouveraient compatibles avec le système immunologique du patient donneur du noyau.

● Quel peut être l'apport thérapeutique des embryons surnuméraires ?

Comme les embryons créés par clonage, les embryons fabriqués par fécondation *in vitro* à partir des cellules reproductrices d'un couple pourraient être utilisés à des fins thérapeutiques. Mais la recherche sur ces embryons a toujours été proscrite car leur étude comporte aussi leur destruction, interdite par les lois de bioéthique de 1994. Les chercheurs l'ont souvent regretté, y voyant un moyen d'améliorer les résultats des fécondation *in vitro.*

Mais aujourd'hui, on attend beaucoup plus de l'utilisation de ces embryons : rien moins que la mise au point de la thérapie cellulaire. Car si le clonage thérapeutique est seul capable, théoriquement, de permettre de créer des lignées cellulaires totalement compatibles avec le système immunitaire du patient, des possibilités d'action à ce niveau existent pour utiliser les lignées issues d'embryons congelés.

Quelques équipes étrangères ont déjà fabriqué des cellules ES à partir de tels embryons et réussi à dériver quelques lignées cellulaires. Un travail particulièrement prometteur. *« Le problème immunologique soulevé par l'utilisation des cellules dérivées de ces embryons devrait trouver des solutions acceptables,* assure Stéphane Viville, maître de conférences à l'université de Strasbourg et directeur du laboratoire de diagnostic prénatal, *soit en manipulant le système immunitaire des lignées cellulaires pour les rendre immunotolérantes, soit en créant des lignées cellulaires à partir de cellules ES aux groupes tissulaires bien caractérisés. On puiserait alors, dans ces "banques" de lignées cellulaires, les cellules compatibles pour le patient. » « Malgré l'absence d'identité immunologique, les lignées cellulaires issues d'embryons surnuméraires semblent plus prometteuses que les cellules souches adultes, dont on ne connaît quasiment rien, et que le clonage thérapeutique dont les déterminants de réussite sont encore totalement inconnus et qui pose des problèmes éthiques insurmontables »*, conclut Stéphane Viville.

Elisabeth Bursaux

Les pays de l'Union européenne demeurent profondément divisés

À L'ÉCHELON de l'Union européenne, de multiples divergences demeurent dans le domaine de l'assistance médicale à la reproduction, de la conservation des embryons humains ou des recherches qui pourraient être menées sur ces derniers.

● La conservation des cellules sexuelles et des embryons humains.

« Dans la plupart des pays, la conservation des cellules sexuelles ou des embryons, pour une utilisation ultérieure, fait l'objet d'une autorisation administrative spécifique. Elle permet d'améliorer les chances de succès pour les couples infertiles, mais soulève dans le même temps le problème du devenir de l'embryon lorsqu'il ne peut plus être transféré au couple géniteur », explique le docteur Jacques Montagut, biologiste de la reproduction, membre du Comité national d'éthique et auteur d'un récent ouvrage fort documenté sur ce thème (*Concevoir l'embryon à travers les pratiques, les lois et les frontières*, éditions Masson). *« Le dilemme de la durée de conservation légale des embryons est abordé de façon différente selon les pays »*, souligne-t-il. En pratique, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France ont fixé ces délais à cinq ans. La Norvège, à trois ans ; l'Autriche et la Suède, à une seule année, ce qui, de fait, interdit le plus souvent au couple de pouvoir procéder à une nouvelle tentative.

Les premières destructions (ou « arrêt de conservation ») de 3 000 embryons surnuméraires furent annoncées, le 31 juillet 1996, en Grande-Bretagne, soulevant alors une vive émotion (*Le Monde* du 2 août 1996). La conservation du sperme est, dans certains pays européens, limitée à cinq ans (Espagne, Suisse) ou à un an seulement (Autriche). *« La majorité des pays n'ont pas fixé de durée limite de conservation pour le sperme, contrairement aux embryons »*, précise le docteur Montagut.

Des difficultés techniques plus importantes que prévu font, de plus, que la congélation d'ovocytes ne peut pas être proposée en pratique courante aux couples souffrant d'infertilité. Des expériences sont en cours, visant à obtenir la conservation de tissus prélevés sur des ovaires, permettant ultérieurement d'obtenir des ovocytes matures et fécondables. Pour l'heure, seules les législations espagnole et norvégienne ont interdit la congélation d'ovocytes.

● Les recherches sur l'embryon humain.

L'Europe est, sur ce point, partagée entre les pays qui consacrent le principe de l'interdiction de toute recherche à visée scientifique et ceux qui ont fait le choix de l'organiser plutôt que de l'interdire. En Espagne, au Danemark, au Royaume-Uni et en Suède, ces recherches sont autorisées à condition que l'embryon soit âgé de moins de quatorze jours. La conception d'embryons en vue d'une recherche n'est toutefois autorisée qu'au Royaume-Uni et au Danemark. Elle est également envisagée dans le dernier projet de loi belge, mais expressément interdite en Espagne. Le Royaume-Uni et le Danemark se trouvent là en contradiction avec la Convention européenne des droits de l'homme et la biomédecine.

● Le don d'embryons.

Seul le Royaume-Uni autorise cette pratique, qui est expressément interdite en Allemagne et en Espagne. En France, le législateur a préféré parler d'*« accueil d'embryons »*, rapprochant cette pratique d'une adoption prénatale. Les modalités de cet accueil, qui ne peut être effectué qu'*« à titre exceptionnel »*, n'ont été précisées que dans un décret d'application pris le 2 novembre 1999, plus de cinq ans après la promulgation de la loi.

● Le remboursement des activités d'assistance médicale à la procréation.

En Europe, aucun organisme d'Etat ne prend en charge, en dehors de la France, le coût de ces activités.

J.-Y. N.

Le projet du Conseil d'Etat sur le devenir des embryons surnuméraires congelés

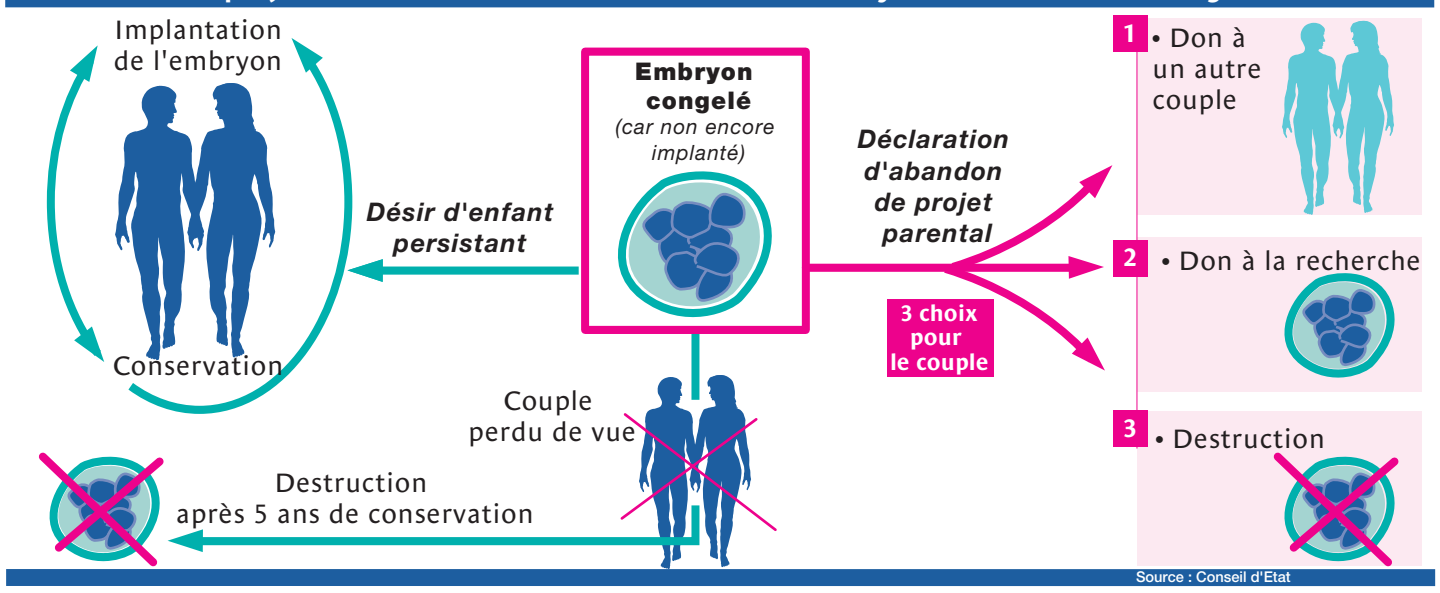

Source : Conseil d'Etat

« Il est encore possible d'organiser le respect des valeurs humaines »

NOUS avons adressé les questions suivante à différentes personnalités politiques et scientifiques concernées par les problèmes éthiques soulevés par la médecine de la reproduction : *« La relecture des lois de bioéthique de 1994 pose la question de la légitimité de la recherche scientifique sur les embryons humains conservés par congélation et devenus hors projet parental. Quelle est sur ce point votre position ? Jugez-vous aujourd'hui nécessaire de proposer dans le même temps un élargissement de la loi française au possible clonage à des fins thérapeutiques ? »*

● **Alain Claeys, rapporteur de la mission d'information bioéthique de l'Assemblée nationale.**

« Nous devons aujourd'hui trouver un nouvel équilibre qui pourra concilier le respect des principes éthiques et le souhait légitime des personnes atteintes de maladies incurables. Dans cet esprit, un préalable doit être posé : la mise en place d'un dispositif de régulation efficace, doté des moyens permettant une réelle évaluation des recherches autorisées. Le législateur devrait donc être tout particulièrement attentif au débat autour de l'éventuelle création d'une Agence de la médecine de la reproduction.

Il faut de plus distinguer deux questions complémentaires : celle de la recherche sur les cellules embryonnaires humaines, et celle du clonage thérapeutique. Sur la première question, le conseil d'Etat a très bien synthétisé les différentes suggestions formulées ces dernières années, en proposant une voie limitée et encadrée pour l'utilisation des embryons surnuméraires. En ce qui concerne le clonage thérapeutique, j'observe que le groupe européen d'éthique, des sciences et des nouvelles technologies – l'équivalent européen de notre comité d'éthique – s'est saisi de cette question. Il devrait rendre un avis avant la fin de l'année, c'est-à-dire sous la présidence française de l'Union européenne. Il nous faut attendre de disposer de cet avis avant de faire des propositions, d'autant plus que ce groupe a déjà pris position sur le clonage reproductif. Cette démarche permet de faire jouer un rôle à l'Europe, rôle qu'elle devra assumer le plus vite possible. »

● **Claude Huriet, sénateur (UC) de Meurthe-et-Moselle, co-auteur du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix technologiques consacré à la révision des lois de bioéthique de 1994.**

« En tant que médecin je connais les drames que vivent les malades atteints d'affections graves, actuellement incurables et les espoirs que peut susciter toute perspective de progrès thérapeutique. Mais au terme d'une profonde réflexion, je ne peux accepter que l'embryon humain soit *"instrumentalisé"*. Pourquoi changerait-il de nature en fonction du bon vouloir du couple qui l'a conçu ? Perdrait-il sa dignité de *"personne humaine potentielle"* dès l'instant où le projet parental serait abandonné ? En d'autres termes ce serait la seule volonté du couple qui déterminerait le statut de l'embryon : d'un être un tel abandon ferait une chose. Si l'on sait qu'au 31 décembre 1997 plus de 10 000 embryons étaient concernés on voit bien qu'il ne s'agit pas d'un jeu d'hypothèses intellectuelles...

> « On ne peut cependant continuer à esquiver un débat de fond et à ne pas faire des choix qui conditionnent notre avenir »

La recherche sur l'embryon vise à améliorer les résultats techniques de l'assistance médicale à la procréation. Elle a donc pour finalité et aura pour résultat de mettre un terme à la production d'embryons surnuméraires. Est-on prêt à accepter qu'une fois le but atteint, faute de *"matière première"*, qui plus est gratuite, la recherche et les thérapies à partir de cellules souches embryonnaires soient arrêtées ou sera-t-on amené à autoriser finalement la production d'embryons humains à des fins thérapeutiques ou de recherche ? Les perspectives, très récemment ouvertes concernant les possibilités de transdifférenciation des cellules souches adultes doivent permettre d'échapper au dilemme : ou l'on autorise l'utilisation de l'embryon humain ou l'on refuse aux malades une chance de guérison. Encore faut-il que le législateur soit, enfin, saisi de ces questions. »

● **Pierre Jouannet, responsable de l'assistance à la procréation à l'hôpital Cochin à Paris.**

« Le plus souvent, la fécondation *in vitro* ne conduit pas à la formation d'un embryon mais de plusieurs. Ceux qui ne sont pas transférés dans l'utérus sont conservés congelés. Si le couple qui est à leur origine a eu un enfant et n'en souhaite pas d'autre, les embryons peuvent être donnés à un autre couple sinon leur seul avenir possible est l'arrêt de leur développement, ils seront donc détruits. Nous ignorons encore beaucoup de choses sur le développement embryonnaire précoce. En conséquence, la médecine de cette époque de la vie, la médecine de l'embryon, est peu performante.

La recherche est indispensable pour mieux comprendre, pour mieux traiter, pour mieux aider des enfants à vivre et des adultes à devenir parents. Si les embryons qui n'ont d'autre avenir que la destruction pouvaient permettre de progresser dans ce sens, pourquoi pas ? Bien sûr, la recherche devrait être légitime, les couples qui sont à l'origine des embryons devraient être d'accord et les conditions techniques et éthiques de la recherche devraient être rigoureusement contrôlées. La création de lignées cellulaires à partir de cellules souches embryonnaires suscite des questions difficiles qui devraient sûrement faire l'objet d'un large débat dans la société et au parlement. Je ne suis pas sûr cependant que de vouloir traiter cette difficile question en même temps que la révision de la loi de 1994 soit forcément bénéfique. A trop vouloir mélanger tous les problèmes d'éthique biomédicale on risque de verser dans la confusion. On ne peut cependant continuer à esquiver un débat de fond et à ne pas faire des choix qui conditionnent notre avenir. »

● **Joël Ménard, professeur de santé publique, ancien directeur général de la santé.**

« Une réponse à ces questions ne peut malheureusement se situer qu'entre la curiosité ou l'orgueil des scientifiques et l'imprécision ou la superficialité des réponses aux micro-trottoirs. L'importance de ces potentialités est telle que chaque citoyen qui le souhaite doit pouvoir alimenter de sa connaissance et/ou de ses jugements de valeur un débat qui doit être public. A mes yeux, l'acquisition de connaissances nouvelles, même sans utilité immédiate apparente, et la probabilité, même faible, de soulager des souffrances humaines pendant quelque temps qui ne le seraient pas en l'absence de cette technologie, sont deux raisons qui interdisent une attitude *a priori* hostile aux recherches sur les embryons ne se situant plus dans leur projet parental et sur "les cellules souches embryonnaires et les transferts de noyaux au bénéfice de la santé humaine".

Il est encore possible d'organiser le respect des valeurs humaines, la qualité des recherches et la transparence de leur déroulement par tous, citoyens et chercheurs. Trop libre et trop faible pour savoir quand commence ou se termine la vie humaine mais convaincu d'une avancée possible, je crois en une approche pragmatique, visant à prévenir des dérives toujours induites par la poursuite de la gloire et/ou la recherche d'un enrichissement. Les conclusions à venir du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies sont aujourd'hui nécessaires à ma réflexion comme elles le seront demain lors de la révision des lois de bioéthique et comme elles auraient pu l'être, hier, pour le gouvernement anglais. »

● **Charles Thibault, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, ancien président du CNRS, fondateur de l'école française de la biologie de la reproduction**.

« L'avenir des embryons humains congelés ne correpondant plus à un projet parental c'est : soit la mort volontairement décidée par les parents ou la société, (sorte d'assassinat !) ; soit une projection à finalité thérapeutique que l'on qualifierait de généreuse s'il s'agissait d'un vivant offrant de ses cellules souches hématopoïétiques ou un de ses reins pour sauver quelqu'un. Je suis pour ma part pleinement favorable à leur utilisation à des fins de recherches. Quelles recherches ? L'utilisation des cellules du bouton embryonnaire pour obtenir des lignées de cellules totipotentes, différenciées ensuite en cellules musculaires, hématopoïétiques, nerveuses. Ces recherches ont toutefois encore besoin de cinq à dix années avant de déboucher sur une application possible.

> « Si les embryons qui n'ont d'autre avenir que la destruction pouvaient permettre de progresser dans ce sens, pourquoi pas ? »

A propos du clonage à des fins thérapeutiques, j'ai déjà pris une position dans ce sens en montrant comment on pourrait utiliser clonage et transgenèse pour permettre à un couple porteur d'une pathologie handicapante de donner naissance à un enfant sain. »

● **Père Patrick Verspieren, directeur du département d'éthique biomédicale du centre Sèvres.**

« Des milliers d'embryons humains sont aujourd'hui conservés par congélation sans perspective de transfert. On ne pourra les conserver indéfiniment. Pourquoi ne pas mener sur eux une recherche qui pourrait être bénéfique ? – Le stade embryonnaire de la vie humaine n'est pas "tabou". Mais la recherche scientifique, à ce stade, a la particularité de ne pouvoir être menée, dans la plupart des cas, qu'en détruisant ce qui est étudié. L'embryon humain y est traité comme un pur objet, un matériau de recherche. Cette réification se heurte à de graves objections d'ordre éthique. Le stade embryonnaire, s'il pose au plan philosophique de nombreuses énigmes, n'en est pas moins celui du commencement d'une vie humaine. Or, l'homme n'a pas à établir des seuils d'humanité, chose en-deçà, humain au-delà, ou inversement. Et l'utilité, scientifique ou médicale, ne justifie pas tout, surtout quand il y va du respect de l'humanité en ses formes les plus vulnérables. Quant au clonage à des fins thérapeutiques, il représenterait un degré supplémentaire de réification, l'embryon étant constitué pour devenir source de matériel thérapeutique. Un vie humaine suscitée pour être détruite au profit d'une autre ! »

La contragestion d'urgence par le NorLevo passe à 66 francs

Le Planning familial dénonce l'augmentation

LA MISE sur le marché français, il y a un peu plus d'un an, du NorLevo avait été unanimement saluée par les représentantes des milieux féministes et par les militantes du Planning familial. Disponible sans prescription médicale et commercialisée par les laboratoires français Besins-Iscovesco, cette molécule assurant une contraception – ou plus précisément une contragestion – d'urgence (« pilule du lendemain ») était, depuis juillet 1999, vendue 55 francs les deux comprimés. Ce traitement permet de prévenir une grossesse non désirée dans les heures qui suivent un rapport sexuel potentiellement fécondant.

« Cette pilule de rattrapage, prise au plus tard soixante-douze heures après un rapport non protégé, est efficace, sans contre-indications et sans effets secondaires. Elle est donc en vente libre, expliquait l'association départementale de Paris du Planning familial lors de sa mise sur le marché. *Cela représente une réelle avancée pour les femmes et une autonomie accrue. Un seul écueil, son prix élevé : entre 55 francs et 65 francs les deux pilules. C'est pourquoi nous insistons auprès du ministère de la santé pour que cette pilule du lendemain soit délivrée gratuitement, dans les centres de planification au moins, pour les mineures et les femmes en situation de précarité. »* Un an plus tard, les responsables du Planning familial découvrent que le prix du NorLevo vient d'être modifié à la hausse, passant, au minimum, de 58,40 francs à 66,20 francs dans les pharmacies. Cette augmentation inattendue survient après l'intense campagne de publicité dont a bénéficié cette molécule via la polémique sur sa mise à la disposition des collégiennes et lycéennes ; un débat qui s'est achevé fin juin par la décision du Conseil d'Etat d'interdire une mesure souhaitée par le gouvernement. Les laboratoires Besins-Iscovesco expliquent que cette augmentation de prix résulte des frais, beaucoup plus élevés que prévu, découlant des actions d'information menées auprès des médecins, des pharmaciens et des patientes. Ils disent n'être nullement aidés dans ce domaine par les pouvoirs publics qui, lorsqu'ils lancent des campagnes d'information *« traitent de la contraception en général et non de la contragestion d'urgence en particulier »*.

Cette modification tarifaire résulte paradoxalement du souhait du gouvernement de faciliter l'accès à la « pilule du lendemain » : en décidant la mise en vente libre de ce médicament il a *de facto* laissé le fabricant fixer librement le prix, à la différence des médicaments prescrits par les médecins et, pour partie, remboursés par la Sécurité sociale.

INCOHÉRENCE

Cette situation permet aussi aux pharmaciens d'officine de vendre le NorLevo au prix qu'ils souhaitent. *« Nous conseillons aux femmes d'aller dans plusieurs pharmacies et d'acheter ce produit au tarif le moins élevé »*, explique-t-on auprès du Planning familial. Chez le fabricant – qui refuse d'indiquer le volume actuel de ses ventes – on confie que certains pharmaciens proposent le NorLevo à 150 francs la dose.

Le paradoxe est d'autant plus grand que cette molécule n'est pas la seule pilule du lendemain commercialisée en France. Les femmes qui le souhaitent peuvent ainsi avoir accès au Tetragynon (association d'éthinylestradiol et de lévonorgestrel) des laboratoires Schering, vendu 25,70 francs les quatre comprimés et remboursé à 65 % par les caisses de Sécurité sociale. *« Le coût du traitement à la charge de la patiente par NorLevo est cinq fois plus important que pour un traitement par Tetragynon : environ 55 francs contre 10 francs*, écrivait, en octobre 1999, le mensuel *Prescrire*, revue indépendante des laboratoires pharmaceutiques. *Même s'il s'agit d'un traitement utilisé de manière occasionnelle, cette différence de prise en charge est incohérente compte tenu du meilleur rapport bénéfices/risques de NorLevo »*. A 66 francs les deux comprimés, la différence et l'incohérence n'ont jamais été aussi grandes.

J.-Y. N.

Jack Lang et Ségolène Royal répètent leur rentrée

VESTE bleu pâle pour elle, chemise rose pour lui, teint hâlé pour tous : Ségolène Royal et Jack Lang ont donné de la rentrée 2000, mercredi 23 août, un aperçu pastel et détendu. La ministre déléguée à la famille et le ministre de l'éducation nationale avaient choisi le collège Utrillo, dans un quartier défavorisé du 18e arrondissement de Paris, pour évoquer une série de mesures destinées à renforcer les relations parents-école. Avant que les choses sérieuses ne commencent vraiment, le 5 septembre, les deux ministres ont pu se mettre en jambes. En cette fin de vacances, *« c'est la semaine des familles »*, a dit Ségolène, pour justifier l'initiative qui lui revient. Jack Lang a précisé qu'il n'était *« pas venu parler politique »*, ni *« trop en dire »* sur la rentrée scolaire proprement dite, dont il dessinera les contours dans quelques jours, lors de la traditionnelle conférence de presse ministérielle.

Familles et école doivent *« éduquer ensemble »* et *« échanger »*, a donc insisté Ségolène Royal, sans omettre de rappeler les actions engagées alors qu'elle était ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Décidée lors de la conférence de la famille de 1998, la création des réseaux de parents devrait y contribuer. Cette année, 63 millions de francs sont dédiés à ces réseaux d'aide pour financer *« en priorité »* les projets élaborés conjointement avec les établissements scolaires.

Mme Royal entend également développer l'aide aux devoirs et l'accompagnement scolaire, pour lesquels 150 millions de francs seront distribués aux associations exerçant sur ce créneau ou aux fédérations de parents d'élèves. La ministre a adressé, en juin, aux préfets une lettre les encourageant à unifier les nombreux dispositifs existants dans des *« contrats locaux d'accompagnement scolaire »*. Le coût annuel de l'accompagnement scolaire d'un élève étant estimé entre 1 000 francs et 1 500 francs, les crédits prévus pourraient concerner environ 120 000 élèves. Enfin, Ségolène Royal a rappelé qu'elle militait pour la parité parentale : des instructions répèteront que les différents documents de liaison entre l'école et la famille (les bulletins scolaires par exemple) doivent être adressés aux deux parents quand ceux-ci sont séparés.

EFFORT BUDGÉTAIRE RECONDUIT

La porte de l'école étant ainsi diplomatiquement franchie, Jack Lang a pris le relais pour rappeler que l'éducation nationale s'apprête à reconduire les nombreuses initiatives prises ces dernières années en direction des parents – semaine des parents à l'école, campagne nationale d'information pour les élections, rencontres avec les enseignants... Le ministre a cependant voulu insister *« sur les difficultés sociales des familles »*. Fonds sociaux collégiens et lycéens (310 millions de francs), fonds social cantine (250 millions de francs), financement des manuels scolaires (270 millions pour les collèges), bourses... l'Etat reconduira son effort budgétaire en 2001, a-t-il promis. *« Un geste »* sera également accompli *« pour la prise en charge des cahiers de correspondance et des enveloppes timbrées »*, tandis que s'engage une vaste réflexion sur la gratuité.

Nathalie Guibert

Aux Etats-Unis, la recherche sans le clonage

LE GOUVERNEMENT américain a annoncé, mercredi 23 août, une série de mesures visant à faciliter la recherche scientifique sur les cellules embyonnaires tout en encadrant cette recherche afin de respecter certains principes éthiques. Ces mesures devraient permettre aux chercheurs travaillant dans le secteur public de conduire des travaux qui ne pouvaient, jusqu'à présent, être menés que par des équipes financées par des capitaux privés (*Le Monde* du 24 août). De nouvelles directives autorisant l'usage de fonds publics pour mener de telles recherches ont ainsi été publiées par les Instituts nationaux américains de la santé (NIH).

Interrogé sur ce thème, le président Bill Clinton a souligné que les *« normes scientifiques les plus strictes »* avaient été retenues par un comité consultatif d'experts pour assurer le respect de l'éthique. *« Je crois que ce que le public retiendra surtout ce sont les bénéfices potentiellement énormes de ces travaux*, a expliqué M. Clinton. *Ils permettront de traiter jusqu'aux maladies de Parkinson et d'Alzheimer en passant par le diabète, différentes formes de cancer, des accidents de moelle épinière, des brûlures et tous les problèmes nécessitant une régénérescence de cellules. Nous ne pouvons pas ignorer ce potentiel pour sauvegarder ou améliorer des vies humaines et réaliser plein d'autres choses inimaginables, dès lors que nous respecterons des normes éthiques rigoureuses. »*

Les nouvelles directives américaines prévoient notamment qu'il n'y aura pas *« d'incitation financière ou autre pour les dons d'embryons »* et que les couples donnant des embryons humains à des fins de recherches médicales ne pourront recevoir de compensations financières du secteur public. Les NIH précisent que la recherche sur les cellules embryonnaires *« permettra peut-être aux chercheurs de produire des cellules et des tissus susceptibles d'être transplantés pour lutter contre de nombreuses maladies »*.

Dominique Voynet passe à l'offensive contre ses détracteurs Verts

Profitant d'un débat impromptu, aux Journées d'été du parti écologiste, la ministre a donné à ses camarades une leçon d'histoire. Sans impressionner Marie-Christine Blandin

LARNAS (Ardèche)
de notre envoyée spéciale

Après deux jours de déclarations en demi-teinte, Dominique Voynet est sortie de sa réserve, mercredi 23 août, aux Journées d'été des Verts, pour dire, enfin, ce qu'elle avait sur le cœur. Quand elle monte à la tribune, devant environ cinq cents personnes, lors d'une réunion transcourants qui n'était pas prévue au programme et qui a failli être annulée, il est près de 23 h 30. La voix vibre, les mots claquent. Une petite équipe l'a aidée à préparer son intervention, mais elle parle sans notes, *« avec ses tripes »*, comme le lui a conseillé le fidèle Yves Cochet. Elle a compris que les militants n'attendaient pas qu'elle leur dévoile une cathédrale idéologique, en lisant un papier fait par d'autres. Ils veulent leur histoire, qui s'écrit au jour le jour à Larnas. Elle la leur sert.

Elle rappelle à ses troupes combien ce parti *« vient de loin »*. Comme elle l'a conseillé, l'après-midi, aux nouveaux adhérents, accueillis autour d'un punch – *« faites-vous raconter ce que sont les Verts ! »* –, la ministre donne sa leçon d'histoire. *« Le passage à l'acte* [au gouvernement] *a été possible uniquement quand on a réussi l'unification du mouvement. C'est là qu'on est devenu crédibles, c'est là que l'on est redevenus attractifs ! »*, s'écrie-t-elle.

Avant cet appel à l'unité, Mme Voynet raconte qu'elle avait été obligée de créer son courant, parce qu'elle représentait 40 % dans le parti d'Antoine Waechter, où celui-ci refusait de céder une parcelle de pouvoir. Toute ressemblance... Ces choix, poursuit-elle, l'ancrage à gauche, la participation gouvernementale, l'élaboration d'un programme, *« nous les avons faits tous ensemble »*. *« Je ne crois pas que les ambitions personnelles doivent être éludées*, admet pourtant Mme Voynet. *Je désire aussi ardemment que vous que le débat ait lieu,* lance-t-elle, *sur la stratégie, sur les contenus, parce que je crois qu'ils sont indissolublement liés (...), parce que je mesure l'attente des citoyens vis-à-vis des Verts et qu'il serait suicidaire et irresponsable de ne pas y répondre. »* Mais, après l'histoire, les bonnes manières. *« Nous sommes assez grands pour régler entre nous les problèmes de partage de responsabilité et de gouvernance, et on n'a pas besoin d'infliger cela à soixante millions de spectateurs »*, martèle la chef de file des écologistes. Fière d'avoir construit ce parti, elle interroge ses troupes : *« Est-ce que vous préparez les municipales dans des conditions meilleures ou pires qu'en 1995 ? Vous êtes plus fiers ou moins fiers d'être "verts" qu'en 1997 ? »*

TROP D'HABILETÉ

Sans attendre une approbation qu'elle sait acquise, elle continue : *« Alors, soyons raisonnables ! Je vous le dis : je ne serai d'aucune aventure qui ferait que les Verts se retrouvent dans la situation où ils étaient avant 1997. »* Elle quitte l'estrade sous les applaudissements. *« Dominique Voynet, c'est la meilleure des voynétistes »*, murmure Sergio Coronado, un des amis de Noël Mamère.

Ce dernier n'a pas le choix, mais il choisit quand même de commencer par une astuce. *« Que de chemin parcouru depuis l'événement survenu en 1992, lorsque Marie-Christine Blandin est devenue présidente de la région Nord-Pas-de-Calais ! »*, s'exclame le député de Gironde, monté à la tribune après une quinzaine d'autres intervenants. Cela dit, *« il serait vain et irresponsable de nier combien Dominique Voynet, au gouvernement, a renforcé la crédibilité et la légitimité des Verts »*. Trop d'habileté tue l'habileté : les militants ne savent plus bien où ils en sont, et M. Mamère recueille à peu près autant de huées que d'applaudissements quand il conclut : *« Il faut être capable de mieux organiser notre parole collective. »*

Mme Blandin, intervenant parmi les derniers, répond à Mme Voynet. *« "Je t'appelle à la raison, vote pour nous !" Le dernier qui m'a dit cela, c'est Delebarre en 1992 »*, ironise la conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais. *« Il n'était pas nécessaire de forcer le ton comme s'il y avait péril en la demeure ! Non, ce n'est pas revenir en arrière que de mettre en scène ce qui nous sépare. Nous sommes dans un processus démocratique »*, observe la Nordiste, qui apprécie peu la dramaturgie de la soirée. *« Nous demandons simplement,* résume-t-elle, *que les textes soient présentés et que les militants puissent se prononcer lors du congrès. »*

Cette tranquillité plaît. Yves Contassot devait annoncer son ralliement à la cause blandiniste, jeudi, après s'être assuré que le nouveau courant, baptisé « Maison verte », n'est pas programmé pour rejoindre les voynétistes au congrès. Le chef de file parisien affirme qu'il continuera, en même temps, à travailler avec ses amis d'Autrement les Verts. Quant à Mme Blandin, elle s'est pliée, devant les journalistes, au jeu favori des veillées de Larnas : non, elle ne sera pas candidate à l'élection présidentielle, ce n'est *« pas son casting »*.

Béatrice Gurrey

La CFDT s'affirme prête à discuter avec le gouvernement sur l'Unedic

La confédération refuse toutefois de renégocier la convention

La CFDT ne quitte pas les organes de direction de l'Unedic et appelle le gouvernement à négocier. Ainsi en a décidé le bureau national de la confédération, réuni mercredi 23 août. La CFDT n'envisage pas de renégocier avec l'ensemble des partenaires sociaux, comme le gouvernement en a, le même jour, réaffirmé le souhait.

PAS DE « CHAISE VIDE ». La CFDT n'a pas l'intention de déserter les organes de direction de l'Unedic ni de quitter, ainsi, le régime d'assurance-chômage. Telle est l'orientation affichée par le bureau national de la confédération syndicale, dont les trente-sept membres se sont réunis mercredi 23 août. *« La suspension de la participation de la CFDT aux instances de l'Unedic est une réaction ajustée à la situation créée par la décision gouvernementale. Elle revêt en tout état de cause un caractère provisoire »*, peut-on lire dans la déclaration du bureau national. En clair : la CFDT reste sur la position qu'elle avait adoptée fin juillet, suite au refus du gouvernement d'agréer l'accord signé le 14 juin entre le patronat, le CFDT et la CFTC. Mais elle ne prend aucune décision définitive, en attendant que l'ensemble des signataires de l'accord contesté se prononce le 4 septembre.

L'organisation de Nicole Notat – celle-ci devait s'exprimer au cours d'une conférence de presse, jeudi, en fin de matinée – a donc, dans la forme, pris le parti d'appeler le gouvernement à négocier. *« Le bureau national de la CFDT refuse de s'inscrire dans une logique qui rendrait inéluctable l'étatisation de l'assurance-chômage, à laquelle le blocage actuel pourrait conduire,* indique la déclaration adoptée mercredi. *Il invite avec force le gouvernement au dialogue et à la confrontation constructive. C'est la seule voie possible pour créer les conditions de l'agrément d'une convention et, avec lui, préserver le caractère paritaire du régime. C'est à cet objectif, dont le résultat est à portée de main, que la CFDT entend se consacrer sans réserve. »*

Sur le fond, la CFDT n'envisage pas de renégocier l'accord qui a été signé, mais de discuter de certains points avec le gouvernement pour, éventuellement, amender la convention et obtenir ainsi un agrément. Ainsi, la confédération se dit-elle prête à clarifier certains points, comme le rôle de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ; les relations financières entre l'Unedic et l'Etat, qui, quand cela avait été nécessaire, était venu à l'aide du régime ; ou encore l'articulation entre la solidarité et l'assurance.

Laurent Fabius et Martine Aubry réaffirment leur refus d'agréer l'accord

Il n'est pas question, donc, pour la CFDT, de reprendre des négociations avec les syndicats non signataires, à savoir FO, la CGT et le CGC, et de revenir sur l'accord signé, mais plutôt de se mettre d'accord avec le gouvernement sur certaines modifications qui permettraient à Lionel Jospin d'agréer la convention d'assurance-chômage. Le gouvernement, lui, n'est pas sur la même ligne. Dans une lettre aux organisations signataires, rendue publique mercredi, Laurent Fabius et Martine Aubry réaffirment leur refus d'agréer l'accord tel qu'il a été signé le 14 juin. Ils se disent *« convaincus qu'avec une réelle volonté d'aboutir, il devrait être possible de dégager une solution qui recueille un accord le plus large possible des partenaires sociaux »* et proposent leur aide *« pour favoriser la poursuite et une issue positive de cette démarche »*.

Les collaborateurs du ministre de l'économie et des finances expliquent que le souhait du gouvernement est que les partenaires sociaux, signataires et non signataires, reprennent les négociations. Au ministère de l'emploi et de la solidarité, on estime que de nouvelles discussions doivent être ouvertes, dans un cadre bipartite, entre les syndicats et le patronat et que l'Etat ne devrait rien avoir à faire dans cette histoire. Les différentes parties, ajoute-t-on, devraient parvenir à un nouvel accord, qui emporte l'adhésion d'autres confédérations syndicales que les seules CFDT et CFTC, et que le gouvernement puisse alors agréer. Les signataires actuels représentent seulement le tiers des salariés, souligne-t-on dans l'entourage de Mme Aubry, où l'on estime que l'accord, tel qu'il a été rédigé, ne laisse pas de marge de manœuvre suffisante pour que ses signataires puissent l'adapter aux objections soulevées par M. Fabius et Mme Aubry.

Ainsi, l'accord prévoit-il que, sur les 75 milliards de francs d'excédents de l'Unedic attendus pour la période 2000–2003, 71 milliards soient consacrés à la baisse des cotisations, en priorité celles des employeurs, et 4 milliards à l'amélioration de la couverture-chômage. Dans ce contexte, le financement du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), la révision des relations financières de l'Unedic avec l'Etat et la volonté d'étendre la couverture de l'assurance-chômage ne peuvent être assurés. C'est donc le contenu même de l'accord qui est en cause. De la même manière, une réflexion sur l'articulation entre le régime d'assurance et la solidarité et sur le rôle de l'ANPE est fondamentale et peut difficilement se mener dans le strict cadre de l'accord signé le 14 juin. La CFDT ne le dit pas, mais ne l'exclut pas, non plus, explicitement.

Virginie Malingre

Adhésions douteuses à l'approche du congrès

LARNAS (Ardèche)
de notre envoyée spéciale

« Devant la gravité des faits, ce rapport doit rester confidentiel. » En dépit de cette recommandation, figurant en exergue d'un document de vingt-sept pages, daté du 18 août et signé de deux membres de la commission immigration des Verts, l'affaire des adhésions massives chez les Verts de Montpellier, Marseille et Roubaix, notamment, commence pourtant à faire grand bruit chez les militants. Ce document concerne uniquement le cas de Montpellier, à propos duquel une commission *ad hoc* s'est réunie dans la plus grande discrétion, mercredi 23 août, en marge des journées d'été, afin d'entendre la plupart des protagonistes de l'histoire.

Sur fond de préparation d'élections municipales et de proximité du congrès des Verts, soixante-quinze adhésions de militants *« franco-marocains »* sont arrivées, par familles entières, au groupe local des Verts de Montpellier. Peu après cette arrivée massive, qui a fait basculer la majorité, a eu lieu, le 3 juillet, une assemblée générale qui a décidé la tenue d'une AG extraordinaire. Celle-ci a voté en faveur du vert Jean-Louis Roumegas et de la liste qu'il entend présenter aux municipales, au détriment de son rival Jean-Claude Biau devenu minoritaire.

Au centre de ce qui ressemble à une manipulation, *« dans laquelle personne n'est angélique »*, selon un membre de la commission chargée d'éclaircir l'affaire, se trouve Olivier Taoumi, un jeune magistrat d'une quarantaine d'années, adhérent des Verts et désigné par les auteurs du rapport comme celui qui a réalisé cette opération d'entrisme. Le rapport l'accuse par ailleurs d'avoir envoyé à la presse départementale un communiqué rapportant des propos tronqués de Jean-Claude Biau concernant cette affaire, qui pouvait le faire apparaître comme raciste. Au cours de son entretien, mercredi, avec la commission spécialement chargée d'instruire cette affaire, il a reconnu les faits comme étant *« une connerie »*. Enfin, le rapport constate la double appartenance de M. Taoumi au Parti socialiste, *« membre de la fédération de l'Hérault à la section de Villeneuve-Les-Maguelone (...), détenteur d'une carte du PS sous le numéro 00153633 »*. Lors de son passage devant la commission des Verts, M. Taoumi s'est défendu de cette accusation, en produisant sa lettre de démission du PS datant de janvier.

AU PLUS OFFRANT

Plus troublante est la déclaration que nous a faite Noël Mamère, mercredi. Le député de Gironde raconte que M. Taoumi est venu le voir à l'Assemblée nationale au mois de juillet pour lui proposer, en quelque sorte, un paquet de cartes d'adhésions, à quelques mois du congrès. Selon le maire de Bègles, M. Taoumi lui aurait assuré qu'il les tiendrait à la disposition du plus offrant. Il l'a poliment éconduit. Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national, reste discret sur cette affaire, qu'il ne prend pas à la légère : le parti vient d'envoyer à chaque militant un questionnaire détaillé.

B. G.

La « refondation sociale » et l'Etat

Dans sa déclaration du 23 août, le bureau national de la CFDT inscrit le sujet de l'assurance-chômage dans le cadre plus global de la « refondation sociale ». *« Les nouvelles conditions du développement de l'économie, les évolutions du travail et de l'emploi auxquelles les salariés sont confrontés appellent une modernisation sans précédent des garanties et droits collectifs »*, explique-t-il.

***« En s'engageant dans les négociations, en affichant sa volonté de donner à la politique contractuelle et à la démocratie sociale une consistance plus grande,* [la CFDT] *n'entre pas en compétition avec l'Etat ou le législateur*, souligne le bureau national. *Elle entend participer au renouvellement des modes d'action des acteurs de la société. »* Se défendant de mettre *« en cause les prérogatives et la légitimité de l'Etat à définir et à garantir les droits sociaux fondamentaux »*, la CFDT l'appelle à dessiner *« les moyens d'une efficacité renouvelée de sa propre action »*.**

DÉPÊCHES

■ **QUINQUENNAT : le président de Démocratie libérale, Alain Madelin**, a déclaré, jeudi 24 août, sur RTL, que *« le "oui" des libéraux »* au référendum du 24 septembre sur le quinquennat *« sera le "oui" pour aller plus loin »*. *« Ce n'est qu'un quinquennat, continuons le débat ! »*, a lancé M. Madelin, pour qui cette réforme constitue *« un premier pas, timide, modeste, vers une nouvelle République, vers cette grande redistribution des pouvoirs »*.

■ **ELF : l'homme d'affaires britannique d'origine irakienne Nadhmi Auchi,** qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le juge d'instruction parisien Renaud Van Ruymbeke dans le cadre de l'affaire Elf, réclame des *« garanties »* avant de témoigner (*Le Monde* du 8 août). Dans un entretien à *Paris-Match* (daté 31 août), l'homme d'affaires, domicilié à Londres, déclare : *« Je suis entièrement disposé à coopérer car je n'ai rien à me reprocher (...). Mais j'ai besoin de garanties. Je souhaite avoir l'assurance que les magistrats ne me mettront pas en prison. »* M. Auchi avait fait office d'intermédiaire lors du rachat par Elf, en 1991, du groupe espagnol Ertoil. Début juillet, il avait refusé de se rendre en France à la demande du juge.

■ **JUSTICE : la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de deux enseignants** qui avaient poursuivi en diffamation Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, sans obtenir sa condamnation. Mme Royal avait été relaxée, le 16 mai, par la Cour de justice de la République (CJR). La CJR avait estimé que les propos tenus par Mme Royal, en 1997, sur le bizutage au lycée Thiers de Marseille, n'étaient pas diffamatoires à l'égard de deux enseignants de cet établissement (*Le Monde* du 18 mai).

■ **La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie, mercredi 23 août, de l'enquête** sur le vol d'environ quarante-huit kilos d'explosifs dans un entrepôt de Guzet-Neige, en Ariège (*Le Monde* du 24 août). L'agence espagnole Vasco Press avait révélé l'information, en indiquant que le cambriolage aurait été commis par des membres de l'organisation séparatiste basque ETA.

■ **FAIT DIVERS : une étudiante d'une vingtaine d'années a été retrouvée morte,** mercredi 23 août, près d'un complexe sportif de la ville de Gap, dans les Hautes-Alpes. Selon les premières constatations, elle aurait été frappée au visage avec un objet lourd mais n'aurait pas subi de sévices sexuels. L'enquête a été confiée au SRPJ de Grenoble.

■ **ACCIDENT : cinq passagers d'une voiture ont trouvé la mort** dans la collision de leur véhicule, mercredi 23 août, avec un autocar de touristes allemands, près de Thonon (Haute-Savoie). Quinze passagers de l'autocar ont été légèrement blessés.

Les « nouveaux étudiants » d'Attac préfèrent l'économie aux petites phrases

LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône)
de notre envoyé spécial

Trois heures d'économie le matin avec un exposé de René Passet, professeur émérite à l'université de Paris-I et auteur de *L'Illusion néolibérale* (Fayard), suivies de trois heures l'après-midi sur la taxe Tobin, en deux exposés, d'une heure et demie chacun, par deux universitaires, Dominique Plihon et Bruno Jetin, membres du conseil scientifique d'Attac, et, à chaque fois, une salve d'applaudissements nourrie. Les sept cents participants à la première université d'Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen), réunis du 23 au 26 août à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), sont très, très studieux.

Sous le hangar à bois désaffecté des anciens chantiers navals, toutes les rangées de tables sont occupées par de « nouveaux étudiants » de tous horizons et de tout âge qui remplissent de notes des feuilles blanches et des cahiers. A 18 heures, le relais est pris par les TD, les travaux dirigés, avant les soirées d'Attac, avec au programme jeudi soir : *Roger et moi*, de Michael Moore.

MONTÉE EN PUISSANCE

« Ici, il n'y aura pas de petites phrases. Nous sommes dans une phase de construction du mouvement, il s'agit d'élaborer une culture Attac », commente Pierre Tartakowski, secrétaire général de l'association. Forte de 26 000 adhérents revendiqués, dont 16 000 cotisations déjà payées – les autres membres ont jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en octobre à Saint-Brieuc pour se mettre à jour –, l'association entend continuer sa montée en puissance.

Au menu du jour, la taxe Tobin a d'ailleurs plus été traitée sur le fond que comme sujet d'actualité, en dépit du rapport remis lundi 21 août par Laurent Fabius au Parlement, et qui conclut à *« son inapplicabilité »*, car elle renforcerait les paradis fiscaux. *« C'est faisable techniquement »*, a simplement réfuté M. Jetin, avant de juger que *« Laurent Fabius cherchait à se défausser car la France et les services du ministère des finances veulent éviter d'avoir à présenter la taxe Tobin sur la scène internationale »*. Seul ministre invité à l'université d'été, Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, venu en voisin de l'université des Verts, a déclaré que le rejet de la taxe Tobin pose *a contrario* la question suivante : *« A quel titre les gens qui gèrent de l'argent sale dans des paradis fiscaux ont-ils le droit de bénéficier des règles du commerce international ? »*

En revanche, un invité surprise s'est déclaré pour le colloque organisé samedi sur le commerce international. Présent dans la région, Pascal Lamy, commissaire européen chargé des affaires commerciales, a demandé à participer au débat en compagnie de l'économiste Bernard Maris et de Susan George, présidente de l'Observatoire de la mondialisation. Bernard Cassen y voit pour Attac *« un signe de reconnaissance »*.

Alain Beuve-Méry

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

78 Vente s/surenchère au Palais de Justice de VERSAILLES
Mercredi 13 Septembre 2000 à 9h
Très belle PROPRIÉTÉ à RAMBOUILLET
5-7 et 13, rue de la Gommerie
avec Piscine couverte et Tennis dans un Parc Paysager de 7.615 m²
consistant en VILLA de 7 Pièces Principales
et MAISON d'invités de 5 Pièces Principales
MISE A PRIX : 3.960.000 F
S'adresser : SCP SILLARD & ASSOCIÉS, Avocats à VERSAILLES
73 bis, rue du Maréchal-Foch - Tél : 01.39.20.15.75
e-mail : Sillard.Avocat@wanadoo.fr

RÉGIONS

L'EFFET CORSE - 4

Départements d'outre-mer : entre intérêt et indifférence

Même si l'île est loin des préoccupations des habitants des DOM, les élus ont observé les débats autour des propositions de Lionel Jospin. Celles-ci risquent de faire ressortir la modestie du volet institutionnel du projet de loi d'orientation en cours de discussion

*« **CONSIDÉRANT** (...) que la Constitution de 1958 distingue le peuple français des peuples d'outre-mer auxquels est reconnu le droit à la libre détermination (...). »* Les mots figurent dans les motivations de la décision du Conseil constitutionnel du 9 mai 1991 *(lire ci-dessous)*, qui avait alors contraint le gouvernement à renoncer à la notion de *« peuple corse composante du peuple français »*, prévue par le statut Joxe pour l'île. C'est l'un des arguments avancés, dans l'entourage du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, pour réfuter tout parallèle entre la question institutionnelle sur l'île de Beauté et les débats statutaires qui agitent les DOM-TOM. L'histoire coloniale et l'éloignement géographique sont aussi mis en avant. Rue Oudinot, on se plaît également à souligner que, pour ces mêmes raisons, la perpective d'une évolution statutaire de l'outre-mer français ne suscite pas, dans l'opinion, la même émotion que lorsqu'il s'agit de la Corse.

En métropole, l'indifférence à l'égard des DOM-TOM est, en effet, plus à craindre qu'une quelconque ébullition. Mais comment a-t-on perçu, dans les départements d'outre-mer, le processus de Matignon relatif à la Corse ? Sans passionner, loin de là, l'homme de la rue, ces négociations ont été suivies avec intérêt par les responsables politiques, qui trouvent là matière, pour le moins, à réclamer davantage d'attention de la part de Paris.

SÉRÉNITÉ

Député RPR de la Martinique, Pierre Petit note que *« le gouvernement a adopté une démarche pour la Corse qui ne pourra certes pas être décalquée en Martinique ». « Cependant,* continue-t-il, *nous sommes parvenus à un stade où nous ne pourrons pas accepter un traitement moins efficace. »* Sénateur (app. PS) et président du conseil général de la Martinique, Claude Lise souligne que *« ce qui se passe en Corse* [lui] *confirme que le gouvernement est ouvert à des perspectives d'évolution institutionnelle, par une meilleure prise en compte des responsabilités locales ».*

A l'instar de leurs voisins guyanais *(lire ci-dessous),* les indépendantistes antillais n'ont pas manqué d'accueillir avec satisfaction les résultats obtenus en Corse. C'est notamment le cas du député et président du conseil régional de la Martinique, Alfred Marie-Jeanne (Mouvement indépendantiste martiniquais). Cosignataire – avec ses homologues de la Guadeloupe (Lucette Michaux-Chevry, RPR) et de Guyane (Antoine Karam, PS) – de la déclaration de Basse-Terre, qui préconise la création d'un *« statut nouveau de région d'outre-mer »* disposant d'une large autonomie interne (*Le Monde* du 6 décembre 1999), M. Marie-Jeanne *« salue la détermination des Corses, qui ont fini par décrocher des garanties non négligeables pour une évolution institutionnelle responsable ».* L'élu indépendantiste regrette toutefois que *« le gouvernement français reste totalement imperméable à la prise en compte des revendications guadeloupéennes, guyanaises et martiniquaises ». « Ce gouvernement souhaite-t-il que le sang soit versé pour devenir plus accessible ? »*, interroge-t-il. *« L'affaire de la Corse, c'est un peu la déclaration de Basse-Terre*, soutient pour sa part Mme Michaux-Chevry. *Ils ont obtenu plus vite que nous ce que nous demandons, mais il faut toujours des pionniers dans la vie. »*

Au secrétariat d'Etat à l'outre-mer, où l'on s'attendait à de telles réactions, on affiche la plus grande sérénité. Les négociateurs du dossier corse, au premier rang desquels Alain Christnacht – conseiller à Matignon après avoir été, en 1988, directeur de cabinet du ministre des DOM-TOM, Louis Le Pensec, au moment de la négociation des accords de Nouméa –, ne se seraient guère inspirés, assure-t-on, d'exemples ultramarins ; à l'exception des dispositions prévues au sujet de l'enseignement de la langue corse, calquées sur le texte relatif au statut de la Polynésie. La frontière serait aussi étanche en sens inverse : tout au plus prévoit-on, Rue Oudinot, une relance des revendications antillaises sur l'instauration d'une assemblée unique dans ces régions monodépartementales, puisque l'accord de Matignon prévoit la suppression, à terme, des deux départements corses. À la Réunion – où les autonomistes n'ont pas pignon sur rue –, les adversaires du projet gouvernemental de bidépartementalisation n'ont d'ailleurs pas manqué de saisir cette occasion pour faire planer la menace de largage. *« L'objectif des partisans de la "bidep" est le même que celui des indépandantistes corses,* assène Jean-Paul Virapoullé, président de l'UDF réunionnais. *Et on a aujourd'hui la preuve que le modèle corse conduit à la chienlit et à l'autonomie. »*

M. Queyranne a eu beau jeu, fin juillet, de faire savoir qu'il s'était déclaré *« ouvert à toutes les propositions »* lors des débats au Parlement sur la loi d'orientation pour les DOM, toujours en cours de navette. Il n'en demeure pas moins que les résultats obtenus par les nationalistes corses, partie prenante de l'accord de Matignon, risquent, mécaniquement, de faire ressortir le manque d'envergure du volet institutionnel de son projet législatif.

Dans les départements d'outre-mer, tous les textes de lois nationaux sont applicables, mais ils peuvent, en vertu de l'article 73 de la Constitution, faire l'objet de *« mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière ».* Guère appliquée, cette faculté n'est en rien comparable à celle dont bénéficient les territoires d'outre-mer. Afin d'aménager ce régime administratif en accordant davantage de responsabilités aux élus domiens, le gouvernement a procédé en deux temps. Travaillant à cadre constitutionnel constant, il a fait figurer, dans le projet de loi d'orientation relatif aux DOM, un transfert de nouvelles compétences aux collectivités locales, notamment dans le domaine de la coopération régionale avec les Etats voisins. Outre la création – très controversée – d'un second département à la Réunion, le gouvernement, qui reconnaît aux DOM le droit à une évolution statutaire différenciée, a voulu mettre en œuvre, dans les départements français d'Amérique, une procédure originale, celle du *« congrès ».*

NOUVEAU FAUX PAS

Reprenant une proposition contenue dans le rapport établi par M. Lise et Michel Tamaya, député (PS) de la Réunion, le gouvernement avait initialement proposé de permettre aux conseillers régionaux et aux conseillers généraux des régions d'outre-mer monodépartementales de se réunir *« en congrès »*, au moins deux fois par an, pour délibérer de toute proposition institutionnelle et en saisir le gouvernement, qui serait le seul à pouvoir organiser une consultation pour avis de la population. Le Conseil d'Etat ayant estimé que cette mesure serait inconstitutionnelle, puisqu'elle reviendrait à créer une nouvelle assemblée, le gouvernement avait édulcoré ce dispositif en gommant le caractère permanent du congrès et en soumettant ses propositions à des délibérations des deux assemblées.

Témoignant de la mauvaise humeur de certains députés de la majorité, un nouveau faux-pas s'est produit le 4 mai lors de l'examen du texte par la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui a repoussé l'article instituant le congrès. Rétabli en séance publique, au Palais-Bourbon, le dispositif a de nouveau été supprimé par les sénateurs, qui ont également gommé du projet de loi le projet de bidépartementalisation à la Réunion. Ce faisant, la droite a pris un malin plaisir à dénoncer le *« manque d'ambition »* du texte gouvernemental. Avancées en Corse, recul outre-mer... Certains pourraient être tentés par un tel raccourci, lors des ultimes lectures du projet de loi.

J.-B. de M.
(avec nos correspondants)

PROCHAIN ARTICLE :
Les TOM

POPULATION 381 427 habitants
- Langue locale : créole.

STATUT ADMINISTRATIF
- Département d'outre-mer depuis la loi du 19 mars 1946.
Région monodépartementale.

MOUVEMENTS INDÉPENDANTISTES
- MIM : Mouvement indépendantiste martiniquais, dirigé par Alfred Marie-Jeanne, député, président du conseil régional. 13 conseillers régionaux, un conseiller général, 1 mairie (Rivière-Pilote).
- CNCP : Conseil national des comités populaires. 3 conseillers municipaux à Fort-de-France.
- Modemas : Mouvement des démocrates et écologistes pour une Martinique souveraine. Un élu, conseiller général et maire de Sainte-Anne.
- CO : Combat ouvrier, proche du syndicat CGTM.

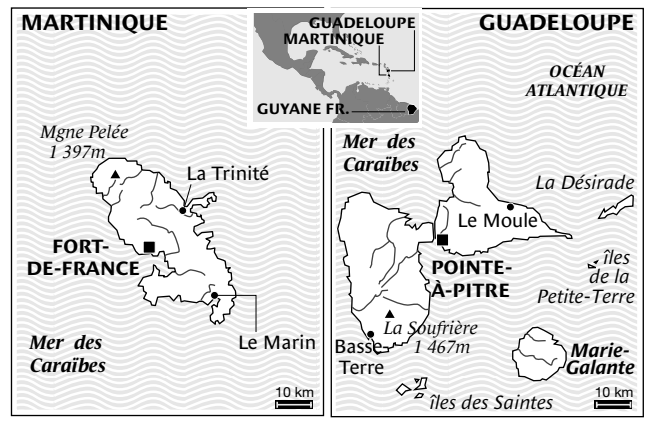

- GRS : groupe révolution socialiste, proche du syndicat CDMT.
- MPRM : Mouvement populaire pour la résistance martiniquaise.
- PKLS : Parti communiste pour l'indépendance et le socialisme.

POPULATION 422 496 habitants
- Langue locale : créole.

STATUT ADMINISTRATIF
- Département d'outre-mer depuis 1946.
Région monodépartementale.

MOUVEMENTS INDÉPENDANTISTES
- UPLG : Union populaire pour la libération de la Guadeloupe. Un conseiller général : maire de l'Anse-Bertrand, et le maire de Port-Louis.
- KLNG : Konvwa pou Liberasyon Nasyonal Gwadloup.
- MPGI : Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante. A recouru à la lutte armée dans les années 80.

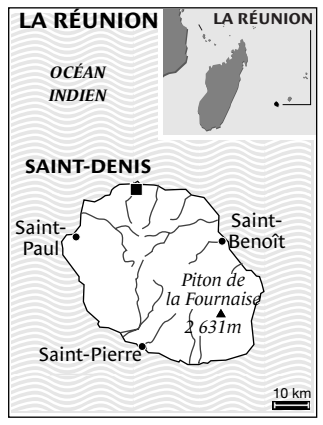

POPULATION 706 300 habitants
- Langue locale : créole.

STATUT ADMINISTRATIF
- Département d'outre-mer depuis 1946.
Région monodépartementale.

MOUVEMENT AUTONOMISTE
- Parnouminm : Par nous-mêmes. Créé en 1997 par des responsables culturels, ce mouvement défend *« un projet original de région autonome »* et revendique *« la reconnaissance de la nation réunionnaise ».*

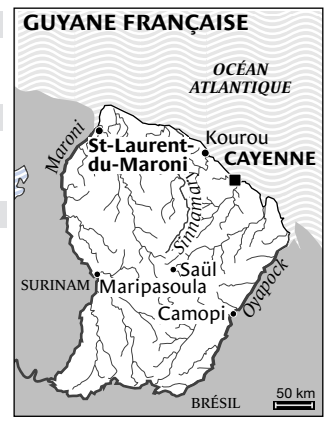

POPULATION 157 213 habitants
- Langues locales : créole, langues amérindiennes, hmong, taki-taki.

STATUT ADMINISTRATIF
- Département d'outre-mer depuis 1946.
Région monodépartementale.

MOUVEMENTS INDÉPENDANTISTES
- MDES : Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale. Plus de 10 % des voix aux élections législatives de 1997. Trois élus au conseil régional. Proche du syndicat UTG.
- PNPG : Parti national populaire guyanais.

Les « peuples d'outre-mer » et la Constitution

DANS L'UN des considérants qui l'ont conduit, en 1991, à censurer l'expression *« peuple corse, composante du peuple français »* du statut Joxe actuellement en vigueur dans l'île, le Conseil constitutionnel fait valoir que *« la Constitution* (...) *distingue le peuple français des peuples d'outre-mer auxquels est reconnu le droit à la libre détermination ».*

Le préambule de la Constitution de 1958 affirme : *« En vertu* [des] *principes* [de la République] *et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer, des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique. »* Le constitutionnaliste Guy Carcassonne (*La Constitution,* Le Seuil « Points inédit Essais », 3e éd. 1999) affirme que cet alinéa *« a perdu toute actualité »* depuis la disparition définitive, en 1962, de l'idée de « Communauté ». Cette association, qui prévoyait *« l'autonomie »* des Etats membres et à laquelle la Constitution consacrait une dizaine d'articles, aurait dû regrouper la France (métropolitaine et d'outre-mer) et un certain nombre de ses anciennes colonies africaines. Elle avait été mise à mal par le refus d'adhérer de la Guinée dès 1958.

Les autres articles qui évoquent les DOM-TOM sont essentiellement l'article 73 (*« Le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière »*) et l'article 74 (*« Les territoires d'outre-mer de la République ont une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République »*). Les articles qui régissaient la vie de la Communauté, ont été abrogés en 1995. Seul le préambule de la Constitution de 1946, intégré au texte constitutionnel de 1958, mentionne en tant que tels les « peuples d'outre-mer », au titre de l'Union française qui a cessé d'exister... en 1958.

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE PERBEN

1 Ancien ministre des DOM-TOM, député RPR de Saône-et-Loire, proche de Jacques Chirac, quel jugement portez-vous sur les dispositions proposées par le gouvernement pour la Corse ?

Ce qui me gêne beaucoup, ce sont les ambiguïtés que recouvre ce dispositif, mollement accepté par l'Assemblée de Corse, qui n'en a pas réellement discuté. Une minorité politique, au vu des résultats enregistrés lors des élections régionales, se voit reconnaître un rôle déterminant pour l'avenir de cette région. La deuxième ambiguïté est l'absence d'une vraie consultation démocratique sur le sujet. Je note, en outre, des liens évidents entre une partie, au moins, des nationalistes, et la délinquance financière. Il en résulte une quatrième ambiguïté, qui est terrible : tout le monde reconnaît-il l'Etat de droit dans sa globalité ? Pour ces différentes raisons, je crains que cet accord ne dure pas.

2 Estimez-vous, pour autant, que l'accord de Matignon pourrait inspirer une évolution statutaire de l'outre-mer ?

On ne peut pas faire un long parallèle. Historiquement, la Corse a connu pendant deux siècles l'expérience d'un Etat unitaire. Ce n'est pas le cas des DOM, et encore moins des TOM. La diversité de l'outre-mer est, en outre, considérable. Cela étant, les DOM bénéficient d'une possibilité d'adaptation législative qu'il conviendrait d'utiliser davantage : il faut leur permettre de faire jouer une expérimentation qui s'appliquerait aussi bien à la réforme de l'Etat qu'à la décentralisation et à l'organisation des pouvoirs locaux.

3 La méthode employée par le gouvernement au sujet de la Corse ne rappelle-t-elle pas le processus qui avait été conduit en Nouvelle-Calédonie ?

En Nouvelle-Calédonie, qui, je le rappelle, se situe aux antipodes, il s'agissait de réconcilier deux communautés antagonistes et d'importance comparable : l'une, plutôt pour l'indépendance, et l'autre, plutôt pour le maintien dans la République. En Corse, une minorité d'habitants est pour l'autonomie ou l'indépendance, tandis qu'une majorité ne veut pas entendre parler de cela.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

La Guyane française, seule présence « domienne » aux Journées de Corte

CAYENNE
correspondance

Papaïchton sur le Maroni est une petite commune guyanaise noire-marron de quelque 1 600 habitants, accessible seulement par pirogue. L'aérodrome le plus proche est celui de Maripa-Soula, à plus d'une heure de navigation. *« Les accords corses, ce n'est pas important pour nous*, estime Cadé Antoine, l'un des adjoints au maire. *Il faut déjà rattraper le retard de cinquante ans qu'on a par rapport au littoral. Nous sommes enclavés et nous ne disposons d'aucune infrastructure. »*

Sur le fleuve, comme sur la place des Palmistes à Cayenne, la Corse est loin d'être au centre des discussions. Le Mouvement pour la décolonisation et l'émancipation sociale (MDES), parti indépendantiste qui a obtenu 10 % des suffrages aux élections régionales de mars 1998, constituait la seule présence « domienne » aux 19es Journées internationales organisées par les nationalistes corses à Corte du 4 au 6 août – même si l'un de ses dirigeants, Jean-Victor Castor, n'aime pas ce mot. Marque d'attirance envers un frère *« également oppressé »*, certes. Mais aussi étude d'un processus qui pourrait éventuellement inspirer la Guyane. *« L'exemple corse doit interpeller la population guyanaise »*, affirme M. Castor.

En dehors du MDES pourtant, les accords de Matignon sont observés ici avec une distance évidente : le sentiment général est celui d'une ignorance, voire d'un mépris, de la part de Paris. *« Nous réclamons une attention un peu plus soutenue parce que nous sommes un peu plus loin »*, estime Léon Bertrand, député et maire de Saint-Laurent-du-Maroni (RPR).

LA QUESTION DE LA CITOYENNETÉ

Les accords de Matignon sur la Corse sont une *« prime à la bombe »*, tonne-t-on au MDES, où l'on en conclut qu'*« il faut user de violence pour se faire entendre ». « Il ne s'agit pas de bouder en disant : l'Etat a accordé cela à la Corse et pas à nous*, estime pour sa part Christiane Taubira-Delannon, députée de Cayenne du parti Walwari (divers gauche). *Je m'aperçois en discutant en ville que la Corse, les gens s'en contrefichent. »*

« A quoi cela sert-il d'avoir une capacité de proposition au sein du conseil régional ? , s'étonne Rémy-Louis Budoc, un des vice-présidents (RPR). *La plupart du temps, quand les lois arrivent à notre niveau, elles sont déjà votées. D'un côté on accorde à la Corse une autonomie réelle dès 2004, de l'autre on propose à la Réunion un système de bidépartementalisation qui prévalait en Corse jusqu'à ces jours. C'est un gouvernement à géométrie variable ! »*

Tous les élus rappellent, de plus, la réalité multiculturelle du département sud-américain. *« La Corse ne peut rien nous apporter sur ce point*, estime Christiane Taubira-Delannon. *Elle n'a qu'une seule langue corse, elle demande son enseignement obligatoire. Nous, nous avons le créole, certes, mais que faisons-nous des autres langues amérindiennes, noires-marrons, asiatiques ? »*

« Nous connaissons la même situation d'une langue dominée par rapport à une autre, dit au contraire le MDES, *et le même tollé face au refus de la France de signer la charte européenne des langues régionales. »*

Quant à la question du pouvoir législatif et de la citoyenneté, Christiane Taubira-Delannon avance : *« Depuis deux ans, la France n'est plus un Etat central unitaire. Elle compte trois citoyennetés : française, néo-calédonienne et polynésienne, reconnues par la loi. La Corse aussi revendique une citoyenneté spécifique. C'est quelque chose qui m'intéresse pour la Guyane. »*

Indépendance, autonomie, régionalisme ? Côté MDES, Jean-Victor Castor n'en démord pas : *« La similitude entre la Corse et la Guyane, c'est que nous sommes deux peuples sous domination française. Nous sommes d'accord pour un processus par étapes, mais notre finalité, c'est notre indépendance. Pour cela, le transfert de compétences comme en Corse est essentiel. La Corse demande une Corse souveraine dans une Europe fédérale. Nous voulons une Guyane souveraine dans une Amérique du Sud fédérale. Faisons un référendum ! » « Il ne faut pas entrer dans un processus d'autonomie qui risque de nous disperser »*, prévient Léon Bertrand. *« Il nous faut une collectivité régionale forte »* avec un pouvoir décisionnel et en dessous des structures capables de gérer la vie locale, propose Rémy-Louis Budoc.

A Papaïchton, en tout cas, Cadé Antoine est catégorique : *« Au Surinam, on voit bien que les noirs-marrons sont beaucoup plus en retard. Il faut rester français. » – (Intérim.)*

Le jour où j'ai suivi des cours de dressage ès Pokémons

LES FOLIES D'INTERNET 4

Comment notre explorateur, sous l'autorité scientifique d'une spécialiste mondiale de neuf ans, est parti à la découverte des sites Pokémons, ces « petits animaux qui vivent dans les fourrés »

AVERTISSONS d'abord le lecteur : cette étape à Bourg-Palet, patrie des Pokémons, est effectuée sous la haute autorité scientifique d'une spécialiste mondiale du sujet, âgée de neuf ans aux prunes, que le voyageur tient à remercier ici de sa patience et de son indulgence. Dans la catégorie vétérans (plus de douze ans), le voyageur lui-même se sent désormais une compétence pokémaniaque nécessaire pour prendre part à n'importe quel tournoi international. Tout cela afin d'intimider les critiques éventuelles. Les Pokémons, donc. Il doit bien exister quelques Martiens à qui ces trois syllabes n'évoquent strictement rien. Tous ceux dont le chemin ne croise pas régulièrement celui des spécialistes mondiaux qui, depuis quelques mois, noyautent les cours de récréation. Les Pokémons sont de petits monstres multicolores (Pokémon est l'abréviation de *pocket monster*, « monstre de poche ») que l'on rencontre essentiellement dans les dessins animés japonais. Nés en 1996, ils ont conquis, depuis lors, les écrans de télévision du monde entier, même si un malencontreux incident – un épisode a provoqué des crises d'épilepsie chez un certain nombre de jeunes téléspectateurs japonais – a entraîné la suspension de la série pendant un an. Outre le dessin animé, le film de long métrage, le jeu vidéo, et quelque mille cinq cents produits dérivés repérés à ce jour, des paquets de céréales aux produits surgelés, les Pokémons se présentent sous la forme, particulièrement redoutable, de cartes à collectionner. Dans la cour de récréation, ces échanges donnent lieu à des trafics en tous genres, à des luttes d'influence, à des crises nerveuses, à la constitution et à la désintégration d'alliances et de camarillas, à des déceptions éternelles sur la loyauté humaine, le tout débouchant même parfois sur une interdiction formelle du « dirlo » de l'école, assortie de confiscations pour motif d'ordre public.

Le héros « humain » de la série est Sacha, âgé de dix ans. Une de ses armes secrètes est un Pokémon qui répond au joli nom de Grotadmorv, appellation qui a le don d'interpeller les millions de colloques quotidiens de spécialistes mondiaux, se tenant en général à l'heure du goûter, et où sont régulièrement débattues, autour de tartines de Nutella, les grandes questions touchant à la sémiologie de l'œuvre. Sacha est flanqué d'Ondine. Sur les origines de cette association, on ne possède que peu de certitudes. Les meilleurs pokémonologues s'accordent sur le fait qu'il lui a d'abord emprunté sa bicyclette, qu'elle l'a suivi dans l'espoir qu'il lui en rachète une, espoir déçu d'épisode en épisode, et qu'ils ont ensuite uni leurs forces. Parmi les questions qui obsèdent les exégètes, celle-ci : Sacha est-il amoureux d'Ondine ? La querelle fait rage, les auteurs du scénario ayant pris grand soin de ne pas y apporter de réponse trop explicite. Evidemment, Internet ne pouvait que faire écho à cette interrogation. Selon une information non encore confirmée, dans le deuxième film, qui n'est pas sorti en France – car Internet, média sans frontières, permet de recueillir et de distribuer en exclusivité des informations sur les films et jeux non encore sortis en France –, une fille donnerait un baiser sur la joue de Sacha, et Ondine en concevrait une réelle jalousie (la vidéo de cet extrait à conviction est téléchargeable sur un des 732 sites visités au cours de ce voyage, dont j'ai malheureusement égaré les coordonnées). La basse-cour Pokémon se compose de cent cinquante spécimens (bientôt deux cent cinquante, à l'occasion de la sortie d'une nouvelle série). L'acquisition d'une compétence internationale minimale impose donc d'abord l'apprentissage de quelque cent cinquante noms propres, aussi difficilement mémorisables que Pikachu, Mélofée, Mewtwo, Bulbizarre, etc. Mais pas seulement. Les galons de pokédresseur confirmé ne s'acquièrent qu'au prix d'une connaissance aiguë, non seulement des noms, mais de la biographie, et des propriétés surnaturelles desdits Pokémons. Ainsi, il faut savoir que Dracaufeu peut fendre la roche de son souffle brûlant. Si les moustaches de Rattatac sont coupées, il perd son sens de l'équilibre. Raichu doit garder sa queue en contact avec le sol, pour éviter toute électrocution. Quand les yeux de Rondoudou s'illuminent, il chante une mystérieuse berceuse. Enfin, comme d'autres produits chimiques, les Pokémons se transforment. Mais depuis l'époque de la pure et simple transformation de la grenouille en prince charmant, un saut quantitatif a été franchi. Au fil des dressages, la mignonne Carapuce devient Carabaffe, puis Tortank, son blindage se renforçant à chaque étape. Parfois, le Pokémon est de plus en plus luxuriant (Bulbizarre devient Herbizarre, puis Florizarre), parfois de plus en plus incandescent (Salamèche, Reptincel, Dracaufeu). Les références à l'eau, au feu, à l'air et à la pierre semblent avoir fait l'objet de savantes cogitations des scénaristes.

Soit dit en passant, ces cent cinquante noms propres et leurs déclinaisons sont mémorisés par les spécialistes mondiaux avec une facilité qui laisse rêveur, quand on constate par ailleurs que la table de sept, pour ne prendre qu'elle, demeure, pour les mêmes spécialistes, un obstacle insurmontable, même après trois ans d'efforts.

ET Internet, dans l'affaire ? Internet s'est engouffré dans la folie Pokémon de toutes les manières possibles. Taper « Pokémon » sur n'importe quel moteur de recherche permet d'entrevoir la palette des modes d'intervention. Outil de contrôle continu des connaissances, d'expression de la base, grande foire, Internet est tout cela à la fois.

Comme toujours, c'est par l'immensité des propositions qu'Internet fascine d'abord. Quand on a fini d'échanger ses cartes Pokémons, quand la télé ne propose plus d'épisode jusqu'au lendemain, quelle solution reste-t-il ? Retrouver les Pokémons sur Internet, dans les centaines de sites créés par les spécialistes mondiaux, ou plutôt leurs grands frères. Les retrouver démultipliés à l'infini, de site en site, comme dans un labyrinthe de miroirs, comme un reflet inespéré de ses obsessions.

La concurrence des sites est rude, et seule une remise à jour ostensible et quotidienne est de nature à fidéliser la clientèle. Tous les sites sont d'ailleurs engagés dans une course à l'audience effrénée, se manifestant de deux manières : l'affiliation à un *« ring »*, cercle de sites qui se renvoient le chaland les uns aux autres, et cérémonies permanentes de remise de distinctions mutuelles, sous forme d'awards. Décrocher le plus de diplômes possible, décernés par ses concurrents, est l'objectif de tout webmaster qui se respecte. La plus parfaite harmonie règne d'ailleurs. Si Poke-Actu décerne sa médaille d'or à Actu-Poke, ce dernier site se fera un devoir de décerner son award d'or à Poke-Actu. A noter que les sites Pokémons ont parfaitement compris une des règles de base d'Internet : c'est par l'abondance de l'offre, et non par la restriction ou la tentation de l'exclusivité, que l'on dominera le marché. La profusion règne : autant donc s'en faire une alliée que la subir.

Qui sont ces webmasters amateurs ? La plupart d'entre eux se présentent sur leurs sites. On signale une forte concentration aux alentours de quatorze ou quinze ans. Ainsi le site Poke-Lord est administré par Bibou, Pierre, Mr Jul et Câble. Tous quatre ont quatorze ans. Bibou habite Brest, c'est le chef et créateur du site. Pierre habite Monaco, et son rôle consiste à *« mettre les fichiers lourds sur les hébergeurs »*. Câble habite Amiens, et s'occupe des solutions pour certaines versions des jeux Pokémons. Mr Jul habite au Havre et gère le forum du site.

Ce cas de savante répartition des tâches n'est pas le seul. Plusieurs sites sont ainsi coadministrés par plusieurs webmasters, géographiquement disséminés mais rassemblés par leur pokémanie, en fonction d'alliances stratégiques éphémères ou durables, qui donnent lieu à fusions et à... scissions. Lesquelles scissions, comme dans toute entreprise, donnent évidemment lieu elles-mêmes à communiqué de presse : *« Salut, je me casse, je vais fonder mon site Pokécool, voici l'adresse. »* L'émulation règne. La quasi-totalité des sites proposés sont souvent mis à jour avec un zèle et une régularité qui étonnent, s'agissant d'une œuvre présumée bénévole. Le webmaster Pokémon moyen non seulement actualise son site, mais informe son public des aléas de la mise à jour, avec un souci de transparence qui force l'admiration. *« Salut à tous,* dit l'un, *on est le 28-06, je n'ai pas grand-chose à dire de nouveau, sauf que je suis trop content d'avoir dépassé les 5 288 visiteurs. »* La fonction de webmaster Pokémon suppose donc, outre une disponibilité à toute épreuve, une grande aptitude à l'autocritique. *« Désolé à ceux qui visitent ce site et attendent une remise à jour, mais je pourrai pas la faire d'ici début juillet pour deux raisons : un mes examens, deux j'ai eu un problème avec mon ordi, j'ai dû tout effacer et réinstaller, je n'ai plus Word 2000 pour faire mes pages Web. »*

POUR le reste, c'est par une politique de qualité sans faille que chaque site espère faire la différence. Ainsi le *« résumé de l'histoire »*, passage obligé de tous les sites, peut-il varier de moins de dix mots – *« Les Pokémons sont de petits animaux qui vivent dans les fourrés »* – à plusieurs pages, avec portrait psychologique fouillé de chaque personnage. Cette Pokemania fournit d'ailleurs des informations sur le niveau scolaire de la génération concernée. Le voyageur vétéran peut ainsi facilement rassurer ses camarades de génération : l'expression écrite résiste nettement. Des recoupements élémentaires d'informations glanées sur plusieurs sites permettent de se faire une idée assez précise de l'intrigue et de la philosophie de la série. En revanche, nous sommes au regret d'informer nos lecteurs du trépas irréversible de l'orthographe en général, de la conjugaison en particulier, et du participe passé en très particulier. *« On m'a voler mon jeu. » « Je voudrait joué. » « N'ai pas put téléchargé. » « Je suis content d'avoir dépasser les 7 000 visiteurs. »* Pas un site sans que les règles élémentaires de l'orthographe ne subissent un massacre à la tronçonneuse, de la part d'adolescents que leur esprit d'initiative, leur créativité, leur habileté à manier le langage HTML ne désignent pas comme les moins doués de leur tranche d'âge. Le sens des affaires, en revanche, ne semble que pouvoir gagner à la pokémania. Internet a fait bondir le troc de cartes du stade artisanal à la dimension industrielle. Le webmaster peut, par exemple, mettre en vente tout ou partie de sa collection personnelle sur son site. Devant le succès de son site, une jeune pokénaute nommée Pikagirl a même créé une boutique de vente aux enchères de cartes Pokémons. Elle y met en vente des rares, et des introuvables en France. Les enchères, explique-t-elle, reposent sur le même principe que iBazar. Une fois que vous avez remporté l'enchère, je vous communique mon nom et mon adresse, et vous m'envoyez un chèque du montant de la carte. Dès réception du chèque, les cartes partent le jour même ou le lendemain (je me charge des frais de port). Si vous n'avez pas confiance, allez faire un tour sur le site de iBazar, j'ai plus de 90 votes positifs de gens qui ont été très contents. Le site iBazar, déjà rencontré lors d'une autre étape, semble par ailleurs jouer, dans la Pokemania, un rôle qui justifierait une enquête approfondie.

Outre le dessin animé, le film de long métrage, le jeu vidéo et quelque 1 500 produits dérivés repérés à ce jour, les Pokémons se présentent sous la forme, particulièrement redoutable, de cartes à collectionner

A force d'être renvoyé sur iBazar, le voyageur s'y rend donc. Misère ! C'est pour y découvrir, à perte de vue, un inextricable souk virtuel, quelque part entre Marrakech et la grande braderie de Lille. Des tableaux et des tableaux entiers de cartes Pokémons vendues aux enchères. Pour une seule journée : 1 181 propositions. Mise à prix ? Toutes les mises à prix, entre 1 et 300 francs. La Roucool, première édition, est mise à prix à 20 francs, plus cher que la Canarticho, mise à prix à 10 francs, frais d'envoi compris. De quoi faire perdre son sang-froid à la spécialiste de neuf ans : *« Oh, papa, Mew pour 70 francs, il est trop trop rare, on ne le trouve pas en France ! »*

Vecteur de cette folie (Internet libéral), le réseau est en même temps le contre-pouvoir des téléspectateurs (Internet libertaire). Même si le pokémaniaque de base n'est pas spontanément pokécritique, cette dimension s'exprime incontestablement. Au hasard des forums pointe parfois une véritable critique argumentée de l'évolution des scénarios. Ainsi l'éviction des anciens Pokémons (Roucarnage, Colossinge et Papilusion) est-elle finement analysée. *« Les studios sont en train de ruiner toute l'intrigue de la série TV. C'est évident qu'ils ne font plus trop attention. Ils ne cherchent qu'à conditionner les enfants pour les prochains jeux. Ajouter de nouveaux Pokémons, c'est bien, mais mettre de côté les anciens, auxquels des tonnes de personnes se sont attachées, c'est terrible. »* S'il ne s'agit pas là d'une critique du sacrifice de l'intérêt narratif au bénéfice de la société marchande, alors qu'est-ce que c'est ?

Daniel Schneidermann

Dessin : Glen Baxter pour « Le Monde »

LE VOYAGE DE GLEN BAXTER

PROCHAIN ARTICLE :
Le jour où j'ai voulu hacker les hackers

De la nécessité de la stabcroissance

Suite de la première page

Ma première réponse est pour souligner, sans vouloir jouer les rabat-joie, qu'il va nous falloir nous préoccuper de possibles tensions inflationnistes. Jusqu'ici nous y résistons mieux qu'ailleurs.

Mais les cours du pétrole sont devenus trop élevés et l'euro trop faible pour écarter, si cela devait durer, tout risque de tension importée sur nos prix. On nous signale, d'autre part, certaines pénuries sectorielles de main- d'œuvre, cependant que la réduction de la durée du travail dans les petites entreprises ne va pas être si facile que cela à conduire. La somme de ces données milite pour la vigilance envers le niveau des prix. A la stagnation du passé doit en effet durablement succéder ce que j'appelle la stabcroissance, c'est-à-dire une croissance continue de la richesse produite, accompagnée de la stabilité des prix. Cette stabcroissance est nécessaire si nous voulons réussir en particulier notre pari pour l'emploi. Il est à notre portée.

Chacun de ces éléments mérite des réponses économiques spécifiques. Nous les favoriserons par une meilleure régulation mondiale et européenne, à condition que l'Europe accepte de croire en elle-même, qu'elle se réforme et ne se dilue pas. Une plus large ouverture des marchés est indispensable là où la concurrence reste insuffisante. Au plan national, nous devons veiller notamment à trois orientations : bien maîtriser nos dépenses publiques – y compris sociales – et réduire nos déficits ; traiter avec souplesse la question des 35 heures dans les PME ; répartir équitablement la richesse créée tout en évitant la spirale prix-salaires, susceptible de menacer la croissance et en fin de compte le pouvoir d'achat. Rappelons-nous que la dernière période de croissance forte en France, au terme de la décennie 80, fit long feu. Pour ne citer que ce qui relève de mon domaine, le budget 2001, les lois sur l'épargne salariale et sur les nouvelles régulations économiques, une stratégie de développement industriel offensive confirmeront prochainement les orientations choisies.

Une deuxième série de dispositions à prendre concerne notre fiscalité. Par son poids et par sa répartition, elle constitue un handicap structurel majeur pour notre économie. Il y a un an, dans ces mêmes colonnes, j'avais écrit que la gauche ne courait guère de risques d'être battue par la droite mais qu'elle pouvait l'être par les impôts et par les charges. Je n'ai pas changé d'opinion en quittant Lassay pour Bercy. Dans quelques jours je présenterai un plan d'allégement et de réforme des impôts que j'ai préparé pour qu'il soit le plus simple des cinquante dernières années. Je suis en effet convaincu qu'avec la lutte pour l'emploi et l'action pour la sécurité, la baisse des impôts représente une de nos trois priorités.

Cette approche d'ensemble ne sera cependant efficace que si elle s'accompagne d'une maîtrise durable de nos dépenses civiles et militaires et d'une réforme ambitieuse de l'Etat. Celle-ci implique à la fois un acte II de la décentralisation et un recentrage de l'Etat sur ses fonctions essentielles. Toujours promise, souvent remise, la réforme de l'Etat est devenue vitale pour la sauvegarde du service public et la modernisation de notre pays. Tout y est trop lent, trop long, trop lourd. Dans le champ dont j'ai la charge, je suis résolu à engager dès cette année aussi bien la réforme de mon administration que celle du code des marchés publics ainsi que la refonte des schémas passablement vermoulus du contrôle parlementaire sur les finances publiques.

Ces diverses évolutions supposent pour une partie de notre classe politique – plutôt conservatrice, dépensophile et étatolâtre – un véritable changement conceptuel. Une société comme la nôtre en a besoin, compte tenu de ses mutations rapides et de son ouverture vers l'extérieur. Nous sommes tous d'accord pour réduire le chômage : comment y parvenir si nos prélèvements continuent de dissuader l'activité ? Nous sommes d'accord aussi pour conforter l'attractivité de la France : tant mieux, mais alors faisons en sorte que nos règles, par leur efficacité et leur simplicité, accompagnent le mouvement de modernisation de la société. Et insistons sur le long terme, sur la prise en compte des grands équilibres naturels dans nos choix, là où la situation des générations futures est trop rarement rappelée.

> A la stagnation du passé doit succéder une croissance continue de la richesse produite, accompagnée de la stabilité des prix

Parmi les actions à mener pour obtenir durablement la stabcroissance, je place aux premiers rangs la lutte contre l'exclusion du travail et de la formation. Qu'on habite la campagne ou la ville, qu'on se destine à l'informatique ou au commerce, il n'y a pas d'autre vrai passeport pour l'égalité. Une règle fondamentale devrait être que le travail soit toujours mieux rémunéré que le non-travail. Nous avons déjà éliminé plusieurs trappes à chômage. Il nous en reste à supprimer.

Plus généralement, c'est un meilleur usage de notre croissance économique qui est en cause. Cela implique, au nom même de la recherche de l'égalité des chances essentielle à notre démocratie, que nous renforcions la lutte contre les diverses exclusions de la formation et de la culture. Dans le monde et l'économie de demain, la culture au sens large sera première. La formation sera la sécurité sociale du XXIe siècle. Nous devons donc rapidement faire mouvement vers une éducation totalement permanente, presser l'allure pour une diffusion large des nouvelles technologies de l'information et de la communication à laquelle nous invite avec raison Lionel Jospin, amplifier notre soutien aux nouvelles technologies du vivant, déterminantes pour le futur de notre société vieillissante. Ces domaines sont la clé d'un développement partagé et prolongé.

En énumérant ces réformes parmi quelques autres, j'ai conscience que les périodes préélectorales y sont habituellement peu propices. Il faudra pourtant que les deux ans qui viennent échappent à cette habitude. Nous ne sommes plus au début des années 90, ni même en 1995-1997. Nous avons changé d'époque : il s'agit non seulement de garantir à nos concitoyens le maximum de sécurité face à la crise, mais aussi de leur offrir des chances nouvelles face à la croissance, en leur proposant un projet de développement humaniste avec plus d'emplois et moins d'impôts, moins d'inégalités et plus de créativité. Je sais bien qu'une économie qui tourne à haut régime ne suffit pas au bonheur. Je plaide cependant pour qu'avec audace nous saisissions l'opportunité exceptionnelle de stabcroissance qui se présente afin qu'elle y contribue pleinement.

Laurent Fabius

Notre République

Suite de la première page

A les entendre, ils seraient seuls détenteurs des tables de la loi républicaine, véritables reliques du saint-sépulcre révolutionnaire. Ils se disent donc farouches « jacobins », adversaires des « libéraux » et partisans résolus d'une République « une et indivisible ». Ce faisant, ils proposent comme une vérité d'évidence une reconstruction idéologique et partisane de notre histoire républicaine, de sa richesse et de sa polysémie.

Savent-ils par exemple que les jacobins rêvèrent en 1790 d'une confédération entre la France et la Corse, dans des rapports d'égalité entre deux peuples et deux patries ? Auraient-ils oublié que la violente reconquête de la Corse, en 1796, fut en revanche lancée sur ordre de Bonaparte qui éprouvait, contre les républicains de Corse, cette remise en ordre par laquelle il jugula l'esprit de liberté de la Révolution ? Quand, le 26 avril 1790, la Société des Amis de la Constitution, dit Club des Jacobins, reçoit Pascal Paoli, le père de la République corse, et l'admet parmi ses membres, Robespierre n'hésite pas à déclarer que c'est *« un jour de fête »* que celui où il *« reçoit les députés du peuple corse »* ! Et le même Robespierre de rendre hommage à ces républicains corses qui ont su *« défendre la liberté dans un temps où nous n'osions l'espérer encore »* et de leur proposer de rejoindre *« une sainte confédération qui, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, doit rallier sous ses étendards tous les amis de la raison, de l'humanité, de la vertu »*.

A l'inverse, quand Bonaparte condamne la Corse au quadrillage militaire, il s'empresse d'en faire le laboratoire moderne d'une politique coloniale assimilationniste dont il fixe ainsi les règles : *« Pour que la Corse soit irrévocablement attachée à la République, il faut : 1° y maintenir toujours deux départements ; 2° n'employer dans les places à la disposition du Gouvernement aucun Corse ; 3° choisir une cinquantaine d'enfants et les répartir dans les différentes maisons d'éducation à Paris (...) où ils puiseront l'attachement le plus excessif pour la France. »* En 1797, Bonaparte insiste à nouveau sur cette politique de division dont le but est de faire naître une élite identifiant ses intérêts à la France : *« Il y a entre ces deux départements qui divisent la Corse une certaine rivalité qu'il est d'une bonne politique de laisser subsister. »* Et l'on s'étonne, deux siècles plus tard, que la question de la division en deux départements ou de l'accès des insulaires sur place à des postes de fonctionnaires ne soit pas anecdotique pour les Corses !

Vieille histoire, dira-t-on, bien loin de notre présent. Non, au contraire. Le jacobin Robespierre faisant l'éloge du *« peuple corse »* et le Corse Bonaparte théorisant la colonisation de son peuple, ce sont d'utiles rappels paradoxaux qui nous aideront peut-être à ramener un peu de mesure dans ce débat. De la Révolution à l'Empire, sur la scène où naissent nos mythes fondateurs, se donnent à voir plusieurs républiques, plusieurs visions de « la » République. Ainsi certains historiens, fermement républicains, estiment-ils que cette République « une et indivisible » dont le « libéralisme » serait l'antithèse s'est imposée, dans notre imaginaire, grâce à la défaite et à l'oubli d'une *« révolution du droit naturel humaniste »* porteuse d'un authentique libéralisme politique qui ne s'identifiait pas au seul libéralisme économique. Ils soulignent que l'assimilation de la République au centralisme et au principe d'uniformité, loin d'être une évidence révolutionnaire, est un héritage de l'avant (l'Ancien Régime) et, surtout, de l'après (l'Empire). Bref, il n'y a pas de dogme républicain où les concepts de pluralité et de diversité n'auraient pas droit de cité. Et l'on peut être qualifié de « girondin », autrement dit partisan aujourd'hui d'une véritable décentralisation, tout en étant parfaitement républicain.

L'identification de la République à l'Etat-nation, tel que nous croyons le connaître de toute éternité, n'est donc qu'une forme historique parmi d'autres. Inscrite par la IIIe République, cette forme républicaine datée ne saurait être tenue pour le socle de l'universalisme et de la liberté : ce qu'elle portait en elle d'émancipateur fut contredit – pour d'autres peuples, pour certaines classes sociales – par une réalité d'oppression et d'exploitation. Cette République-là fut aussi, plus ou moins, coloniale, inégale, injuste, autoritaire, répressive, etc. Nous ne sommes pas républicains de naissance ou par héritage. Nous le devenons, nous le restons si nous savons approfondir la République en montrant qu'elle est une invention incessante et un inachèvement permanent.

En l'espèce, de quoi s'agit-il ? D'une île qui fut tardivement française – la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion étaient colonies de plus longue date –, d'une île géographiquement montagneuse, socialement rurale et culturellement méditerranéenne, bref d'un bout de France spécifique et particulier. Depuis quarante ans, cette spécificité a trouvé et approfondi son expression politique dans un mouvement régionaliste, puis autonomiste et enfin nationaliste, à mesure que « la » République, justement, l'amenait à se radicaliser en ne répondant que par la répression. L'actuel président, premier ministre lors des tragiques événements d'Aléria, porte d'ailleurs lui-même une part significative de la responsabilité de cette évolution. Après bien des drames – le plus sacrilège et inexcusable étant l'assassinat d'un préfet de la République – et une farce – le discrédit jeté sur la même République par un autre préfet, son successeur –, un gouvernement choisit enfin une méthode transparente et honnête pour en sortir.

HYPOCRISIE, ALARMISME

Pas de discussions clandestines avec des « clandestins », par ailleurs familiers des allées du pouvoir sous tous les gouvernements précédents, mais une négociation ouverte avec des élus, siégeant dans une assemblée élue, elle-même déjà issue d'un statut particulier. Le tout en vue d'une solution politique, donc pacifique, consensuelle et durable, à la question corse dont aucun gouvernement, *a fortiori* aucun ministre de l'intérieur sérieux, ne saurait nier, d'expérience, qu'elle existe bien. Il en ressort un projet, largement approuvé par lesdits élus de Corse mais qui sera soumis à la représentation nationale, débattu et peut-être amendé. Un projet prudent et conditionnel puisque assorti d'une mise à l'épreuve de quatre ans, avant que soit envisagée une réforme de la Constitution sur laquelle l'ensemble de la communauté de citoyen(ne)s qui constitue la République française pourrait être invité à se prononcer par voie de référendum.

L'enjeu est d'importance et la discussion nécessaire ; nombre de questions, notamment celle de la langue, sont parfaitement légitimes – nous y reviendrons, bien sûr. De même que sur les conditions de la réussite et la part que doit y prendre l'Etat dans les domaines de la police et de la justice, notamment. Mais, au préalable, il serait bon d'arrêter cette empoignade où le sentiment républicain est d'autorité confisqué, dans un mélange d'hypocrisie, d'alarmisme et de chauvinisme. Hypocrisie sur la façon dont « la » République s'est, hélas, longtemps arrangée de spécifités insulaires – clans, banditisme, mafias – que nos républicains nationaux et autoritaires brocardent aujourd'hui. Alarmisme d'éditorialistes qui se prononcent sans lire, imputent au texte de Matignon une portée à côté de laquelle les nouvelles dévolutions galloise ou écossaise feraient pâle figure et voudraient nous faire croire que la France serait une sorte d'Autriche-Hongrie prête à s'effondrer si elle accentue sa décentralisation. Chauvinisme, enfin, de ceux qui s'arc-boutent sur une vision défensive et peureuse de la nation, érigée en rempart contre le monde extérieur et le marché mondial, une nation où n'aurait donc pas sa place une population qui se veut à la fois, dans sa majorité, corse *et* française.

L'hypocrisie – le banditisme corse a toujours été lié à la politique nationale – a de tout temps été, sur l'île, la première cause du discrédit de l'Etat, ou plutôt de ceux qui parlent en son nom. L'alarmisme accrédite l'idée d'un possible « largage » et crée sur place une nouvelle tension. Le chauvinisme vide de son sens la critique nécessaire de la dérive ethnique d'une fraction des nationalistes corses.

Non, la République n'a pas pour seuls interprètes Jean-Pierre Chevènement ou Charles Pasqua. Il en est d'autres visions, tout aussi républicaines. Mais certainement moins conservatrices et rétrogrades, porteuses de plus de liberté, d'égalité et de fraternité.

J.-M. C.

RECTIFICATIFS

CORSE

César Filippi, conseiller territorial de Corsica Nazione, nous demande de préciser que, s'il a effectivement *« tenu à jouer le rôle difficile de Cassandre »*, il n'a jamais été *« tenté un temps par l'abstention »*, le 28 juillet, lors du vote du projet de Lionel Jospin sur la Corse par l'Assemblée territoriale de l'île.

PAYS BASQUE

La ville de Sallent de Gallego, où une bombe a explosé, dimanche 20 août, tuant deux gardes civils, se situe en Aragon et non au Pays basque, comme nous l'avons écrit par erreur (*Le Monde* du 22 août).

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Ethique : l'urgence de la loi

CETTE morale en marche qu'est l'éthique n'a de vertu, de sens et de portée que si elle agit en phase avec son temps. La France, de ce point de vue, avait su, durant les années 80, œuvrer de manière utile au point de devenir à l'échelon international une référence, sinon un modèle. Or elle peine aujourd'hui à poursuive la tâche indispensable qu'elle s'est fixée et qui ne vise rien de moins qu'à adapter la Déclaration universelle des droits de l'homme à une époque où la science n'a jamais été aussi présente dans la cité. Premier pays au monde à avoir créé, en 1983, un Comité national d'éthique, elle parvint à traduire dans son droit les grands principes éthiques de protection de la personne humaine. C'est ce processus qui conduisit à la promulgation des lois de bioéthique du 29 juillet 1994.

Cette ambitieuse architecture législative comportait une disposition originale et exemplaire : son réexamen par le Parlement. Le Conseil d'Etat, le Comité national d'éthique, l'Académie de médecine et la Commission nationale consultative des droits de l'homme estiment le moment venu d'autoriser, sous certaines conditions, les biologistes à effectuer certaines recherches sur l'embryon humain. Pour autant tout se passe comme si le gouvernement redoutait l'ouverture d'un tel débat et reculait sans cesse une relecture par le Parlement qui devrait permettre d'autoriser ces recherches et de poser, comme en Grande-Bretagne, la question du clonage humain à des fins thérapeutiques.

Après n'avoir pas respecté l'échéance de 1999, il n'a rien fait pour que le Parlement soit saisi dès cette année. Rien ne permet d'affirmer que députés et sénateurs, qui doivent en débattre à la prochaine session, pourront prendre une décision avant la fin de 2001. On peut même craindre que la surchage du calendrier parlementaire et la future élection présidentielle conduisent à repousser plus loin encore ce rendez-vous. Comme ce fut le cas au début des années 90, les responsables gouvernementaux redoutent que la question de l'embryon humain et de sa réification pour les besoins de la science et de la médecine ne conduise à réveiller les antagonismes fondamentaux qui s'étaient exprimés au moment des lois sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse. Le récent embarras de Lionel Jospin face à l'hypothèse de l'allongement de deux semaines du délai légal permettant à une femme d'avorter témoigne des difficultés des responsables politiques à aborder des sujets de société aussi importants.

Dans le cas de l'embryon humain, ces atermoiements conduisent à de graves impasses. Outre les freins imposés aux chercheurs français de la biologie de la reproduction, ils conduisent à s'interroger sur le devenir de dizaines de milliers d'embryons humains, que l'on peut qualifier – au choix, selon ses convictions – de « potentialités de personnes humaines » ou de « personnes humaines potentielles », conservés depuis des années dans l'azote liquide. Des embryons dont on se refuse à organiser le don, l'utilisation ou la destruction.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Éric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La hausse du prix du beurre

NOUS AVONS déjà signalé que le gouvernement, ému par la hausse des prix du beurre, envisageait de procéder dès à présent à des importations de cette denrée. Sa décision est prise : 3 000 tonnes de beurre danois et 2 000 tonnes de beurre hollandais sont commandées et seront reçues au plus tard fin octobre.

Dans l'esprit des pouvoirs publics ce beurre ne sera pas automatiquement utilisé sur le marché ; il servira de marge de manœuvre, et l'on espère que sa seule présence dans les frigorifiques français suffira à provoquer une baisse des produits laitiers métropolitains. Le *Journal officiel* d'aujourd'hui fixe à 505 francs et 572 francs le kilo le prix limite de vente en gros et au détail du beurre d'importation.

Le beurre charentais est actuellement vendu par les grossistes 605 francs le kilo. La même marchandise valait 420 francs en juin dernier. C'est donc une hausse de 25 % qui s'est produite en moins de trois mois, sans cause apparente valable. Largement supérieure à celle d'avant guerre, la production beurrière de cette année n'a pourtant pas déçu les prévisions. Mais il est certain que les demandes des consommateurs ont augmenté dans la même proportion.

La guerre a en effet bouleversé les habitudes locales. La distribution de tickets dans des régions où l'on n'employait guère de beurre autrefois a créé des besoins nouveaux. Les paysans, de leur côté, consomment plus de beurre qu'avant guerre. C'est pourquoi le commerce ne dispose pas aujourd'hui du volant de sécurité dont il a normalement besoin.

H. F.

(25 août 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

DISPARITION

■ **MAURICE RAMBAUD,** universitaire et traducteur d'anglais, est mort samedi 19 août. Né le 8 mai 1927, maître de conférences à Paris-IX, Maurice Rambaud travailla pendant près de trente ans, de 1965 à 1992, chez Gallimard, sous la direction de Yannick Guillou. Il est l'auteur de nombreuses traductions de romans américains, parmi lesquels ceux de John Updike, John Barth, Ernest Hemingway, Philip Roth... Mais c'est l'œuvre de William Styron qui le requit le plus. On lui doit, en 1981, l'excellente version française du *Choix de Sophie.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 24 août sont publiés :

● **Emprunts russes :** un décret d'indemnisation des emprunts russes.

● **« Traçabilité » :** un décret modificatif sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne la commercialisation des produits et substances destinés à l'alimentation animale.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Festivals en Muzzik
MUZZIK
Tous les jours à 9 heures,
12 heures, 19 heures, 20 h 45 , 22 h 30

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hortense et **Arnaud MONTEBOURG**

sont tellement heureux d'annoncer la naissance de

Paul,

né sous le signe du lion, le 22 août 2000.

La Poupette,
71500 La Chapelle-Naude.

Anniversaires de naissance

– 25 août 1985 - 25 août 2000.

Alexandra.

Mille grosses bises à notre Beauté pour son anniversaire.

Grand-père Daniel
et grand-mère Janine.

– Août 1980 - août 2000.

Emilie.

Vingt ans déjà.

Je suis fier de toi et de ta lumière.

Tendrement, Papa.

Bon anniversaire.

Camille, Hugo.

– Barjols (Var).

Le 25 août 2000.

Marithé MARINCIC

fête ses soixante-dix ans.

Joyeux anniversaire Maman.

– Nous avons été, sommes et serons toujours de cœur avec vous.

A **Sylvie** et **François SAMSON.**

Bons anniversaires !

Geoffrey, Jacques.
Caroline, Emmanuelle, Anne-Laure.
Mathieu, Alexandre.

Mariages

Danièle ROUCHON,
Gilles ROUCHON,
Mireille et **Denis LABOURET**

ont la joie d'annoncer
le mariage de leurs enfants

Cécilia et Guilhem,

à Saintes, le 26 août 2000.

Anniversaires de mariage

– A nos chers Papa et Maman,

Jean et Simone MAZENOD.

Globe-trotteurs et compagnons de voyage depuis quarante ans,
« maintenant »,
nous vous souhaitons tous ensemble de très joyeux anniversaires !

Claire et Antoine, Eve et Olivier, Antoine et Céline,
Garance, Marie et Miette.

Décès

– M. Alain Defosse,
M. Denis Defosse,
ses neveux,
Leurs conjoints et enfants,
Mme Georges Defosse,
Mme Jean Galland,
ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DEFOSSE,
dit **Denis MARION,**

journaliste, écrivain
et avocat honoraire,
commandeur de l'ordre de Léopold II,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 15 août 2000, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie civile a eu lieu le 22 août, à Chambéry, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domaine de Vidonne,
7, avenue de la Grande-Chartreuse,
73000 Chambéry.

– Khaled Falah,
son époux,
Ghassen Falah,
son fils,
Mona Falah,
sa fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Christine FALAH,
née **DIGEON,**

survenu le 19 août 2000, à Paris.

La crémation aura lieu le vendredi 25 août, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

17 *bis*, rue du Bourg,
94000 Créteil.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Marc Flaster,
son fils,
Julia,
sa petite-fille,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Maurice FLASTER,

survenu le 22 août 2000.

Pour tous ceux qui voudraient s'associer à la famille, les obsèques auront lieu le 25 août, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, rendez-vous entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Orléans.

Henri Ostrowetsky,
son époux,
Claude,
son fils,
Marion,
sa petite-fille,
Sa famille et ses ami(e)s,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 11 août 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans, des suites d'un cancer, de

Simone JANAUDY,
épouse **OSTROWETSKY,**
professeur de chimie
retraitée de l'université d'Orléans.

Selon ses dernières volontés, la crémation et la dispersion de ses cendres ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, au cimetière des Ifs, à Saran (Loiret).

Elle a également désiré que soit particulièrement remercié tout le service de pneumologie du CHR d'Orléans-Porte Madeleine.

Henri Ostrowetsky,
9, allée des Chênes,
45100 Orléans.
Claude Ostrowetsky,
84, avenue Jean-Jaurès,
92140 Clamart.

– Le président, Eric de Rothschild,
Les membres du conseil d'administration,
La direction générale
de la Fondation Rothschild,

La direction et l'équipe de l'hôpital de jour Centre Serge-Lebovici,
font part de leur tristesse après la disparition du

professeur Serge LEBOVICI.

Ils expriment à sa famille leurs sincères condoléances et se souviennent avec estime et reconnaissance de celui qui a créé l'hôpital de jour qui porte aujourd'hui son nom.

(*Le Monde* du 18 août.)

– Mme Pearl Lombard,
son épouse,
Docteur Marc Lombard et Evelyne,
Claire Lombard,
ses enfants,
Marine et Nicolas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Gabriel LOMBARD,
ancien interne
des Hôpitaux de Paris,
ancien ophtalmologiste-assistant
des Hôpitaux de Paris,
ancien ophtalmologiste
de l'hôpital Pasteur,

survenu le 16 août 2000, à Aurillac.

Selon sa volonté, il repose au cimetière de Carlat (15130 Arpajon-sur-Cère).

175, rue de la Pompe,
75116 Paris.
31, rue Bernier,
49000 Angers.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
nous prient d'annoncer le décès de

M. Charles NOUY,

survenu dans sa soixante-dixième année, à l'hôpital de Longjumeau (Essonne), le mercredi 19 juillet 2000.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en la cathédrale de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le lundi 24 juillet.

Priez pour lui.

– Maurice, Bernard, Annie, Mariana et Xavier Tomianka,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Gusti TOMIANKA,

survenu le 20 août 2000.

Les obsèques ont eu lieu le 24 août, au cimetière parisien de Bagneux.

10, rue Roger-Bonnand,
77500 Chelles.

Michel TONNELIER,
médecin des hôpitaux,
professeur à l'université Paris-V,

a quitté les siens le 22 août 2000.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 août, à 15 heures, en l'église de Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre).

De la part de
Mme Michel Tonnelier,
son épouse,
Mme Jacques Tonnelier,
sa mère,
Nicolas, Antoine et Delphine,
ses enfants,
Barbara,
sa belle-fille,
Jim,
Sa famille et ses proches.

– M. Serge-Claude Warnier,
son époux,
Christophe et Florence Warnier,
ses enfants,
Benjamin et Elodie,
ses petits-enfants,
Mme Guy Teyssier,
sa sœur,
Franck et Stéphanie Teyssier
et leurs enfants,
ses neveu, nièce, petit-neveu et petite-nièce,
M. et Mme Jean-Pierre Potier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Massard
et leurs enfants,
M. et Mme André Cahagne
et leurs enfants,
ses cousins et cousines,
M. Pierre Reynal,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise WARNIER,
née **CARION,**

survenu à Paris, le 21 août 2000, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, à Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

8, rue Houdart-de-Lamotte,
75015 Paris.
1700, rue Galt,
Montréal H4E1J2 (Canada).
Résidence d'Arsonval,
25, rue Fernand-Delmas,
19100 Brive.

– M. le professeur Hubert Allemand,
médecin-conseil national,
M. le docteur Bernard Baris,
médecin-conseil régional,
Les praticiens-conseils,
Et le personnel du service
médical de la région Auvergne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Thierry VARENNE
médecin-conseil,

survenu le 23 août 2000.

Anniversaires de décès

Julien

n'aura pas vingt-cinq ans en l'an 2000.

Il a été enlevé à notre amour le 23 août 1998.

« Si Dieu peut, à sa guise,
laisser le malheur se répandre
sur la terre, alors
c'est un Dieu méchant. »
Primo Levi.

Marie et Francis Rennes,
11100 Narbonne.

– Mme Tuil
et ses enfants,
vous convient aux prières de l'année, de leur cher et regretté époux et père,

Raymond TUIL,

le dimanche 27 août 2000, à partir de 17 heures.

2, rue Edmond-Dubois,
94800 Villejuif.

Souvenir

– 21 septembre1908 – 25 août 1992.

Raymond LELU.

« Un oiseau chante ne sais où,
c'est je crois ton âme qui veille... »
Apollinaire.

– En ce 25 août 2000, hommage à

Frédéric NIETZSCHE.

Héraut de la liberté de l'esprit pour la grande gloire de l'homme.

« De la liberté, le frère le plus libre. »

« Einem Winde bin ich gleich,
der alle Himmel hell und
alle Meere brausen macht. »
(FP 29 [1])

Je suis semblable à un vent qui fait tous les ciels clairs et toutes les mers rugissantes.

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80 **01-42-17-38-42**
01-42-17-29-96
Fax : **01-42-17-21-36 – e-mail: carnet@mondepub.fr.**

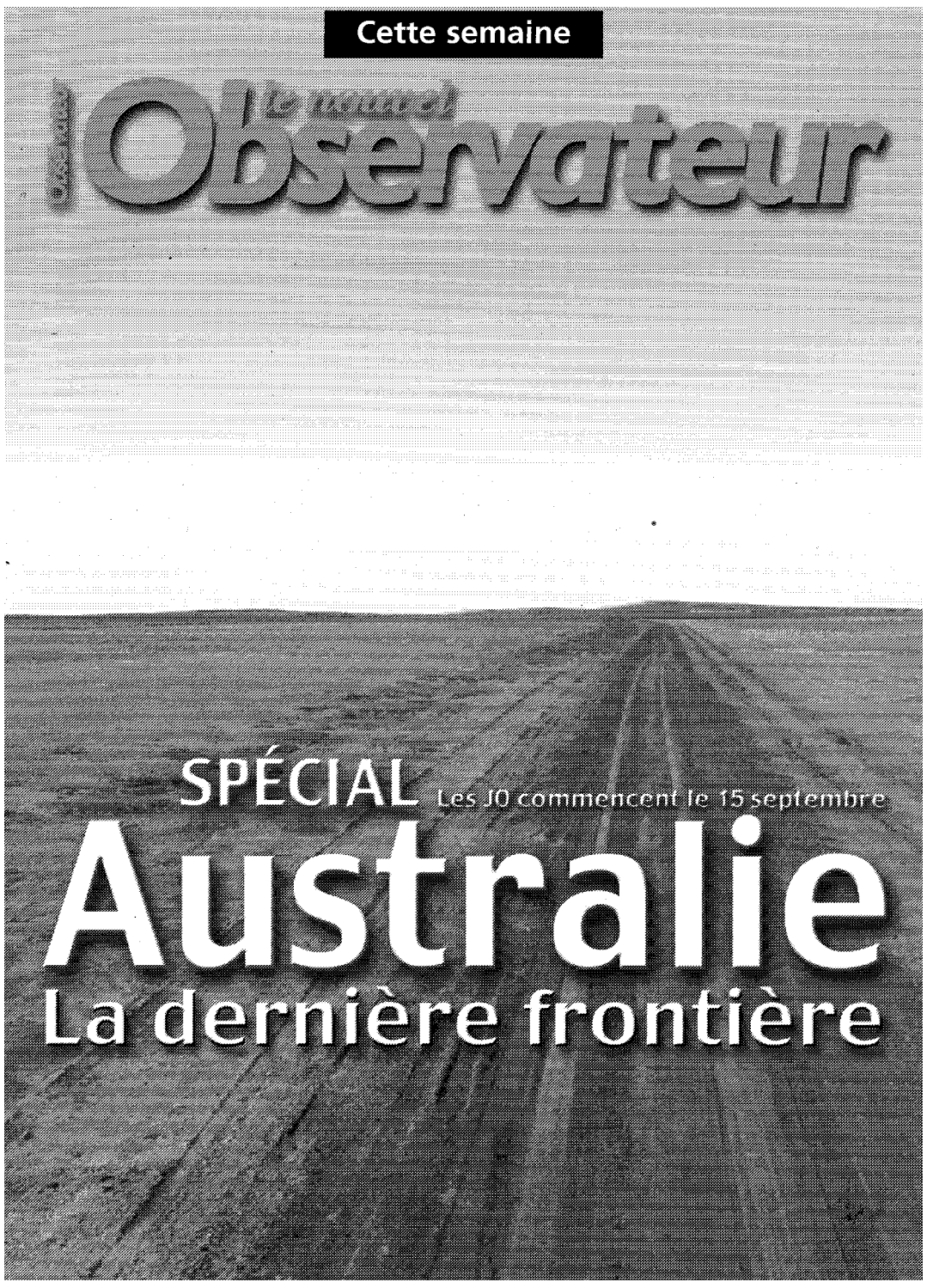

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AUTOMOBILE Le rappel de 6,5 millions de pneus de marque Firestone montés sur des 4 × 4 Ford Explorer prend de l'ampleur. La combinaison de ce véhicule et de ces pneumatiques aurait provoqué la mort accidentelle de soixante-deux personnes aux Etats-Unis, dont trois depuis l'annonce du retrait le 9 août. ● POUR ACCÉLÉRER le remplacement, le japonais Bridgestone, maison mère de Firestone, et le deuxième constructeur automobile mondial ont décidé, le premier l'envoi par avion de plusieurs dizaines de milliers de pneus, le second la fermeture de trois usines pendant deux semaines. ● LES COMPAGNIES veulent calmer l'opinion pour éviter une détérioration de leur image et une chute de leurs ventes. Selon un sondage paru dans le magazine *Automotive News,* 25 % des acheteurs potentiels d'Explorer auraient déjà renoncé à leur acquisition.

Ford et Bridgestone affrontent la grogne des consommateurs américains

Les deux groupes tentent d'accélérer le remplacement de 6,5 millions de pneus défectueux, qui pourraient être à l'origine de 62 morts accidentelles. Le constructeur automobile a décidé la fermeture de trois usines et le fabricant japonais a augmenté sa production

WASHINGTON
de notre correspondant

Firestone commémore ce mois d'août son centième anniversaire. Mais les célébrations prévues n'ont pas eu lieu, en raison de la crise qui secoue la filiale américaine du géant japonais du pneu Bridgestone. Les pages de publicité que l'on voit chaque jour dans la presse ont avant tout pour objet de rassurer les consommateurs. Ainsi le PDG de Bridgestone/Firestone, Masatoshi Ono, expliquait, mercredi 23 août, dans le *Washington Post,* les modalités du *« remplacement volontaire pour raisons de sécurité »* des modèles équipant les 4 × 4 Ford Explorer. La combinaison de ce véhicule et de ces pneumatiques est accusée d'avoir provoqué la mort de soixante-deux personnes aux Etats-Unis, dont trois depuis l'annonce du retrait le 9 août (*Le Monde* du 11 août).

Ford et Firestone ont choisi les grands moyens pour accélérer le remplacement de 6,5 millions de pneus ATX, ATX II et Wilderness AT de calibre 15 pouces. Le PDG de Ford, Jacques Nasser, a annoncé la fermeture de trois usines pendant deux semaines. Ce qui permettra de disposer de 70 000 pneus, prévus pour équiper des véhicules neufs mais qui iront remplacer les pneus incriminés, tandis que des avions vont en amener du Japon des quantités supplémentaires. N'empêche : les délais de remplacement sont longs et le Center for Auto Safety, qui a joué un rôle important dans cette affaire, a demandé à la justice d'étendre le remplacement aux modèles de 16 pouces, ce qui affecterait 15 millions de pneus. D'autres s'étonnent que Ford ait recommandé un sous-gonflage sur ses Explorer alors qu'ils supportent une lourde charge ; d'autant que le sous-gonflage provoquerait une usure plus rapide des pneus.

Les compagnies veulent calmer à tout prix l'opinion pour éviter une détérioration de leur image et une chute de leurs ventes, sans oublier les risques de procès. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées. Mais, au rythme prévu, le remplacement pourrait prendre un an. A Los Angeles, par exemple, Dan a donné récemment à sa fille Sophie, qui vient de s'installer comme médecin, sa vieille Ford Explorer chaussée par Firestone ; tous deux s'inquiètent du délai de trois semaines pour les remplacer. D'autres automobilistes ont réduit l'usage de leur 4 × 4 au minimum – magasin et église le dimanche – annulé des voyages et roulent le plus lentement possible. Et ils grognent, comme ce retraité de l'Indiana qui a dit à *USA Today* : *« Je n'ai pas dépensé 35 000 dollars pour faire l'aller-retour chez l'épicier ! »* Le journal cite le cas de garages refusant de réparer des pneus crevés, par peur d'éventuelles poursuites, et donne des conseils de prudence à ceux qui sont obligés de rouler avec la combinaison mortelle.

Certains s'en prennent aussi à l'administration. Il a fallu attendre mai pour que la NHTSA (Administration nationale pour la sécurité de la circulation routière) ouvre une enquête sur les pneus incriminés. La principale compagnie d'assurances, State Farm, l'avait avertie il y a deux ans qu'elle avait reçu vingt et une plaintes les concernant.

> Cela fait un quart de siècle que l'industrie s'oppose à l'évaluation de la sécurité des 4 × 4

Rien ne semble avoir été fait. Mais il faut ajouter, à la décharge de la NHTSA, que ses moyens ont été sabrés depuis les années 80, quand Ronald Reagan l'avait donnée en exemple des excès de la réglementation bureaucratique. Depuis lors, ses cinquante employés ont dû réduire leurs contrôles.

Ce qui est plus préoccupant, c'est que cela fait un quart de siècle que l'industrie s'oppose à tout effort d'évaluation de la sécurité des 4×4, en particulier de leur propension supérieure à celle des autres véhicules à se retourner lors de virages brusques, ce qui est le cas pour presque tous les décès constatés avec l'Explorer. La dernière proposition de la NHTSA, en mai, a été bloquée par le sénateur républicain Shelby, qui a ajouté à une loi sur les transports un article interdisant à cet organisme officiel de publier toute évaluation tant que l'Académie des sciences ne se sera pas prononcée sur son caractère scientifique. Peut-être le bruit fait autour de ces soixante-deux morts et la mauvaise image donnée aux consommateurs permettront-ils enfin de connaître le taux de sécurité des véhicules tous terrains américains.

Patrice de Beer

Mitsubishi sur la sellette

Mitsubishi Motors, contrôlé à 34 % par DaimlerChrysler, a rappelé, mardi 22 août, 88 015 voitures, bus et poids lourds pour inspections et réparations. Ces véhicules s'ajoutent aux 531 869 déjà rappelés depuis juillet, date de l'ouverture d'une enquête par le ministère des transports japonais. Celui-ci a confirmé, mercredi, qu'il envisageait de prendre des sanctions contre Mitsubishi.

De nombreux utilisateurs s'étaient plaints auprès du constructeur de différents problèmes mécaniques, ce que le groupe a reconnu, mardi, avoir dissimulé aux autorités. La justice peut imposer une amende d'un maximum de 1 million de yens (10 000 euros) pour chaque violation de la législation. *« Cela peut représenter plusieurs milliards de yens si nous demandons des sanctions pour chaque infraction dans le passé »*, a reconnu Shinichi Yoshizawa, un responsable de la division de la sécurité automobile au ministère des transports.

Un impact financier et commercial important

« VOTRE SÉCURITÉ et votre confiance sont nos seuls objectifs. » Jacques Nasser, le patron de Ford, a beau marteler la phrase dans toute la presse américaine, le rappel des pneus Firestone équipant ses 4 × 4 Explorer et ses Pick-up Ranger commence à avoir des répercussions sur l'image du deuxième constructeur mondial auprès des consommateurs. Une enquête du magazine américain *Automotive News* effectuée à la mi-août, quelques jours après l'annonce officielle du rappel, montre que l'impact de cette affaire ne touche pas seulement le fabricant de pneus. 75 % des clients américains qui comptent prochainement acheter un 4 × 4 ne choisiront pas un Ford, et 25 % reconnaissent que leur intention d'acheter un Ford Explorer est remise en cause par cette opération de rappel. Une personne interrogée sur deux estime que Ford n'a pas réagi suffisamment rapidement, et 47 % pensent que le constructeur n'a pas été assez sincère dans cette affaire.

Même si les scores de Bridgestone, maison mère de Firestone, sont pires, le résultat de ce sondage n'a pas de quoi faire pavoiser la firme de Detroit. Jacques Nasser a décidé d'employer les grands moyens : il a annoncé, lundi 21 août, la fermeture de trois usines pour accélérer le remplacement des pneus incriminés. Une décision peut-être nécessaire, mais lourde de conséquences. Près de 6 000 salariés de Ford se retrouveront en chômage technique. La mesure coûtera cher au constructeur américain : l'arrêt des trois usines lui fera perdre la production de 25 000 véhicules. L'Explorer est l'un des modèles les plus vendus et les plus rentables de Ford. L'impact sur ses bénéfices est évalué par les analystes financiers à 80 millions de dollars au troisième trimestre.

La mesure sera-t-elle suffisante pour calmer la tempête ? Pour le moment, les reproches se concentrent essentiellement sur Firestone. Ford ne s'est pas privé de mettre en avant une enquête menée par le fabricant de pneus lui-même. Cette étude pointe du doigt l'usine Firestone de Decatur (Illinois), qui a enregistré entre 1996 et 1998 un taux de défaillance dix fois plus élevé que dans d'autres usines du groupe. Mais certains avocats des plaignants, victimes de problèmes avec les pneus incriminés, accusent Ford de faire porter la responsabilité sur son seul fournisseur et de détourner ainsi l'attention d'un possible défaut de conception de suspension de son 4 × 4 Explorer.

TENDANCE AU RENVERSEMENT

Les avocats soulignent que Ford recommandait une pression de gonflage inférieure à celle prescrite par Firestone pour améliorer le confort des Explorer et des Ranger. Une enquête menée par Ford avait révélé que ce modèle avait tendance à se renverser dans les virages serrés lorsque les pneus étaient gonflés à la pression maximale autorisée. Des tests réalisés avec une pression de gonflage inférieure montraient que la tenue de route était accrue. Mais des pneus sous-gonflés présentent des risques d'échauffement et donc d'éclatement.

Ford s'est élevé contre ces accusations en soulignant que Goodyear, concurrent américain de Firestone, recommandait pour ses produits montés sur les Explorer et les Ranger les mêmes pressions que lui, et qu'aucun accident n'a été enregistré avec des pneus de cette marque. Ford a tout de même été obligé de remplacer, dès octobre 1998, les pneus sur des Explorer en Arabie saoudite, au Venezuela et en Malaisie. Une enquête est en cours sur ces modèles.

Bridgestone, à l'image de son cours de Bourse, subit de plein fouet la crise, et a annoncé que l'opération de remplacement allait lui coûter 350 millions de dollars. L'échange des 6,5 millions de pneus prendra beaucoup de temps. Le groupe japonais prévoit que 450 000 pièces devraient être envoyés d'ici à décembre aux Etats-Unis. Depuis le 9 août, 500 000 pneus ont pu être remplacés, permettant d'équiper à peine 10 % des véhicules concernés par le rappel. Bridgestone espère avoir terminé l'opération *« avant le printemps 2001 »*. Pour accélérer le remplacement, il a autorisé ses deux principaux concurrents, Goodyear et Michelin, à fournir leurs pneus aux clients qui le demanderaient.

Le coût financier sera entièrement supporté par Bridgestone. Les industriels de l'automobile estiment trop cher de souscrire une assurance pour de telles opérations de rappel. Si celles-ci concernent majoritairement les constructeurs, les fournisseurs pourraient s'y trouver à l'avenir de plus en plus impliqués. Les équipementiers ne se contentent plus de fournir des pièces isolées, mais proposent au constructeur des parties entières du véhicule et, de ce fait, assurent une part grandissante de la conception d'une voiture.

Pour Bridgestone, aux coûts de remplacement s'ajouteront les répercussions judiciaires et commerciales, difficiles à évaluer. Mais le groupe dispose d'un précédent. En 1978, Firestone, alors indépendant, avait dû rappeler 13 millions de pneus. L'américain ne s'en était jamais remis : dix ans plus tard, il était racheté par le japonais Bridgestone...

Stéphane Lauer

Plongeon de l'action du fabricant japonais de pneus

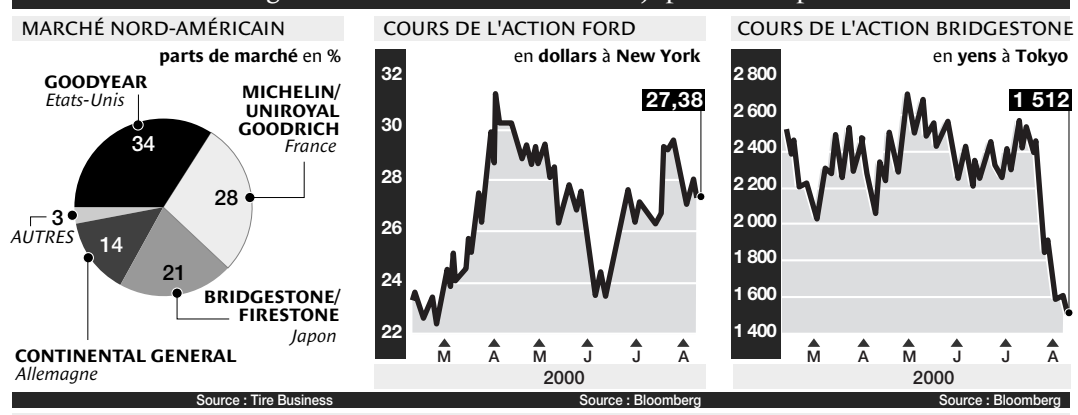

Le rappel de 6,5 millions de pneus Firestone entraînera inévitablement à terme une redistribution des parts de marché en Amérique du Nord.

360 rappels en 1999

● **La pratique des rappels** de véhicules est apparue dans les années 60 aux Etats-Unis, sous la pression des associations de consommateurs. Depuis, elle s'est banalisée et est aujourd'hui considérée la plupart du temps comme une preuve de sérieux et de qualité. 360 opérations ont été effectuées en 1999.

● **Firestone** avait déjà été impliqué dans une opération de rappel en 1978. La firme américaine, alors indépendante, avait rappelé 13 millions de pneus.

● **En Europe, le précédent** le plus fameux remonte au début des années 80. Sous la pression d'une association allemande de consommateurs, le groupe français Kléber avait été obligé de rappeler ses V-10 et ses V-12.

● **La chaîne de réparation automobile Speedy** et son fournisseur allemand de pneumatiques Continental avaient été mis en cause en septembre 1999 par le parquet de Strasbourg, pour avoir prétendument vendu des pneus défectueux. Toutes les expertises menées jusqu'à présent ont montré que la défaillance n'était ni une erreur de montage ni un défaut de fabrication.

● **General Motors a été condamné en juillet 1999** à verser près de 5 milliards de dollars aux victimes de brûlures consécutives à un accident de voiture. La justice avait estimé que le réservoir du modèle incrimé ne répondait pas aux normes de sécurité. GM a fait appel de cette décision.

La Norvège débat de la privatisation de Statoil

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

La nouvelle, annoncée mercredi 23 août lors d'un salon des professionnels du pétrole à Stavanger (Norvège), sera de nature à satisfaire des acteurs comme Gaz de France ou l'allemand Ruhrgas. Les sociétés qui, comme elles, n'exercent pas d'activités pétrolières pourront être, dorénavant, autorisées à exploiter le socle continental norvégien. Jusqu'à présent, seuls les grands groupes pétroliers ont eu accès aux gisements de brut du royaume, le septième producteur mondial (3,2 millions de barils par jour) et le deuxième exportateur, derrière l'Arabie saoudite. En accordant la possibilité à d'autres types d'entreprises de briguer des licences d'exploitation, Oslo espère voir exploités des petits gisements que les traditionnelles compagnies pétrolières ont jusqu'à présent boudés, ou les derniers restes de gisements qu'elles ont déjà en grande partie asséchés.

A Stavanger, Olav Akselsen, le ministre norvégien du pétrole et de l'énergie, a précisé que ce changement de cap, dans la lignée de la Grande-Bretagne, ouvrait la porte à *« de nouveaux acteurs, comme des compagnies en aval et des fournisseurs »*. *« Le socle norvégien est en train de devenir mûr, il nous faut un autre type d'expertise »*, a-t-il ajouté. De quatre à six sociétés pourraient ainsi être concernées.

LE TRAIN DE LA MONDIALISATION

S'il n'a pas voulu citer de noms, le ministre a néanmoins indiqué au quotidien *Aftenposten* qu'il s'agira bien de sociétés du type Gaz de France – qui a déjà cherché à entrer dans les eaux norvégiennes – ou Aker Maritime, un conglomérat norvégien d'ingénierie parapétrolière et de construction navale.

Cette annonce intervient au moment où le gouvernement travailliste, au pouvoir depuis mars, envisage de plus en plus concrètement d'autoriser l'entrée de groupes étrangers dans le capital de Statoil, la compagnie pétrolière à 100 % publique. La direction du groupe réclame sa privatisation, sous peine de rater le train de la mondialisation. Mardi à Stavanger, le premier ministre, Jens Stoltenberg, a renouvelé son accord de principe à une privatisation partielle qui, a-t-il dit, ne saurait excéder un tiers du capital. Telle est la position du comité directeur du Parti travailliste. Il tentera de la faire adopter, en novembre, lors du congrès annuel de cette formation, qui s'annonce décisif pour l'avenir du secteur pétrolier norvégien. Un fort courant au sein du parti considère que Statoil, évaluée à plus de 15 milliards de dollars, est trop importante stratégiquement pour être mise en vente, ne serait-ce que partiellement.

Le congrès sera appelé aussi à décider du sort des participations directes que l'Etat détient dans les champs pétroliers de la mer du Nord. Un trésor familial que certains verraient bien confié à Statoil, pour augmenter sa valeur sur le marché avant sa privatisation. Une autre hypothèse évoquée consisterait à regrouper, dans une holding, Statoil (une fois partiellement privatisée) et une nouvelle société gérant les participations directes de l'Etat. *« Rien n'a encore été décidé, ces questions feront l'objet d'une nouvelle réunion du comité directeur national du parti le 31 août, qui affinera les propositions faites au congrès »*, a-t-on indiqué auprès du cabinet de M. Stoltenberg. Il reviendra *in fine* au Parlement de se prononcer.

Antoine Jacob

Gaz de France devient producteur en mer du Nord

Après avoir tenté en vain, en 1999, d'entrer dans les eaux norvégiennes, Gaz de France accède à la mer du Nord néerlandaise et devient pour la première fois opérateur de gisements offshore, en reprenant des participations à TransCanada Pipelines Limited (TCPL). L'entreprise publique a annoncé mercredi l'acquisition pour 371 millions d'euros (2,4 milliards de francs) de la société d'exploration et de production TransCanada International Netherlands (TCIN) et de 38,57 % de Noordgastransport, qui possède le gazoduc offshore NGT, débouchant à Uithuizen près de Groningue.

Avec l'ouverture à la concurrence, depuis le 10 août, du marché européen du gaz, GDF a décidé d'ajouter la production et les services à ses trois métiers traditionnels de distribution, transport et négoce. Il s'agit, pour son président, Pierre Gadonneix, que le groupe produise, en 2015, 15 % du volume de gaz naturel dont il aura besoin.

CONCOURS ESG

> Concours paralleles d'entrée :
en 1ère année [illegible]
Bac+2 [illegible]
en 2ème année [illegible]
de Licence [illegible]

> 4 epreuves :
• Test IAGE MAGE de la CGE
• QCM en Anglais
• Entretien individuel
• Entretien en Anglais

> Concours d'entrée :
14 [illegible] 16 Septembre 2000

> Date limite d'inscription :
1er Septembre

DIPLOME ESG (Bac+5)
VISE PAR L'ETAT
bénéficie notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1ère : HEC 2ème : ESSEC [illegible] ESCP
4ème : ESG
(Classement Nouvel Economiste [illegible])

ESG ECOLE SUPÉRIEURE de GESTION PARIS
25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

Les télévisions associatives réclament une diffusion immédiate en analogique

Les chaînes locales indépendantes comme Zalea TV ou Télé Bocal tentent de se mobiliser pour dénoncer l'attentisme du CSA et exiger du gouvernement la création d'un fonds de soutien comme il en existe un pour les radios associatives

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyé spécial

Les télévisions associatives et locales ne sont pas au bout de leur chemin de croix ! Quelques-unes d'entre elles ont saisi, mercredi 23 août, le cadre de l'Université d'été de la communication pour revendiquer une diffusion hertzienne immédiate. Comme le permet désormais la nouvelle loi audiovisuelle. La plus en pointe est Zalea TV. Cette chaîne associative, présidée par Michel Fiszbin, un des pionniers des radios et télévisions libres, telles Carbone 14 et Antène 1, vient de se voir refuser, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), une autorisation temporaire de diffusion hertzienne sur l'Ile-de-France. Pour motiver son refus, le CSA, qui a pourtant conventionné Zalea TV, le 25 juillet, pour une reprise sur le câble, a souligné qu'un programme déjà proposé sur les réseaux câblés ne pouvait être aussi retransmis en hertzien.

RIEN N'EST DÉCIDÉ

Pas découragée, *« Zalea TV continuera son combat »* pour obtenir une diffusion hertzienne analogique. M. Fiszbin invite le CSA *« à se servir de la loi pour accélérer et favoriser l'émergence des chaînes associatives et locales plutôt que d'entraver sournoisement leur lancement »*. L'autorité de régulation ne semble pas prête à suivre ce conseil. Gérald Ganascia, directeur de la communication et des études du CSA, affirme : *« La priorité, c'est le numérique hertzien, la diffusion analogique est secondaire. »* Pour le CSA – qui se hâte lentement *« sur ce dossier à part entière qu'est Paris et l'Ile-de-France »* –, la prochaine étape est de lancer *« en septembre-octobre, une phase d'étude pour l'exploitation d'une septième fréquence à Paris »*.

Rien n'est encore décidé. Le CSA n'a pas encore choisi de réserver ce canal aux chaînes du tiers secteur. Pourtant, plusieurs membres, notamment Philippe Labarde, seraient favorables à la reprise de chaînes associatives ou locales. De même, le CSA doit encore déterminer si ce septième réseau sera analogique ou numérique. En préférant l'analogique, l'autorité de régulation court le risque de se voir accuser de torpiller le développement futur du numérique hertzien en favorisant la multiplication de l'offre de programmes analogiques. Un argument déjà employé, au milieu des années 80, quand les naissances de Canal+, Arte, la Cinq et M 6 avaient amoindri l'intérêt des réseaux câblés.

En voulant *« donner toutes ses chances au numérique hertzien »*, le CSA est loin de combler le retard de la France en matière de télévisions locales face à certains de ses voisins européens. Ainsi, l'Italie, l'Espagne ou la Turquie comptent plusieurs centaines de chaînes locales.

Outre l'avenir particulier de Zalea TV, M. Fiszbin réclame que *« le gouvernement prenne position pour soutenir la naissance de chaînes associatives »*. Le porte-parole de la Coordination permanente des médias libres (CPML) souhaite *« la création d'un fonds de soutien »* comme il en existe un pour les radios associatives. Parallèlement aux 100 millions de francs versés chaque année pour ces radios, il exige un minimum de 500 millions de francs par an pour les télévisions du tiers secteur. Selon lui, cette taxe parafiscale pourrait être prélevée sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie mobile qui utilisent le spectre hertzien pour leurs activités commerciales. De plus, il réclame *« que le gouvernement, mais aussi les acteurs industriels – opérateurs du câble et du satellite – prennent en charge la retransmis-sion de ces télévisions sous la forme d'un must-carry (obligation de diffusion) »*.

Ce n'est pas tout à fait le combat de Télé Bocal, chaîne locale parisienne dont l'autorisation temporaire de diffusion en analogique vient d'être reconduite pour trois mois. Richard Sovied, un des responsables de la chaîne, *« n'est pas intéressé pour l'instant par le câble et le satellite »*. La crainte de Télé Bocal est que nombre des chaînes associatives qui pourraient être autorisées par le CSA connaissent le sort de beaucoup de radios associatives qui ont été progressivement rachetées par de grands groupes. En revanche, Télé Bocal milite aussi pour la création d'un fonds de soutien. L'autre cheval de bataille de M. Sovied est la création de chaînes de libre accès *« comme il en existe partout en Europe »*. Pour y parvenir, il souhaite que *« la responsabilité d'un programme de télévision soit déplacée du diffuseur au réalisateur »*.

Guy Dutheil

RFI étend son audience en France... sur Internet

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyé spécial

Le projet n'est encore qu'à l'état d'esquisse, mais Jean-Paul Cluzel, le PDG de Radio France International, ne désespère pas qu'il bénéficie d'un coup d'accélérateur dans les prochains mois. La création d'un portail sur Internet, associant l'ensemble des chaînes du service public de radio et de télévision, lui paraît être une priorité pour affronter, dans ce secteur, la concurrence du privé, national et international. Les conditions sont, à ses yeux, réunies depuis la confirmation de Marc Tessier à la tête de France Télévision et l'achèvement de la réforme du Plan Bleu de Radio-France (*Le Monde* du 24 août).

Faute de pouvoir se faire entendre partout en France – elle n'est accessible qu'à Paris où elle fait 2,4 % d'audience, sur CanalSatellite et par la reprise d'émissions sur quelques radios locales –, RFI mise en effet sur Internet pour affirmer sa spécificité de référence dans le traitement de l'actualité internationale. Alors qu'un nouveau site, remodelé, devrait être proposé dès la rentrée, mêlant l'écrit et l'audio, la radio internationale espère offrir une solution alternative sur la Toile accessible des communautés étrangères en France comme sur l'ensemble des continents.

NOUVEAUX ACCORDS

Comme il l'a réaffirmé, mercredi 23 août à Hourtin, le président de RFI reste convaincu qu'il existe un *« modèle français de traitement de l'information dans le monde »*. Avec un peu plus de trois cents journalistes, auxquels s'ajoutent un nombre important de pigistes, et des programmes dans une vingtaine de langues, Radio France International s'est efforcée, ces dernières années, de renforcer ses positions et de redresser son audience.

En juillet, de nouveaux accords ont été conclus pour la création d'une antenne à Taïwan couvrant la Chine du Sud, en français et en chinois, de nouvelles fréquences au Cameroun ainsi qu'un relais à Khartoum (Soudan). Par ailleurs, des collaborations ont été établies pour des reprises de programmes en langue locale, comme au Brésil avec le groupe Globo. Pour son PDG, la radio internationale se doit aussi d'être présente dans les grandes métropoles internationales, telles Singapour ou New York.

Jean-Paul Cluzel, dont le deuxième mandat à la tête de RFI s'achève en novembre 2001, ne cache toutefois pas que cette volonté de couverture globale représente un coût important. Raison de plus, selon lui, pour envisager la mise en commun des moyens et « mutualiser » la prise en charge des correspondants. Sur ce point, les échanges de collaborations se sont renforcés, avec France Inter notamment. La poursuite des investissements dans les nouvelles technologies, comme la numérisation ou la diffusion des programmes par satellite, devrait enfin contribuer à consolider les efforts de pénétration de cette « exception française » dans le paysage audiovisuel.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Europe 1 crée un nouveau rendez-vous politique,** le dimanche en milieu de journée, à partir du 10 septembre. « Vingt minutes pour convaincre » sera animé par Jean-Pierre Elkabbach et remplacera le « Club de la presse » dont la station a décidé la suppression.

■ **PRESSE : LVMH acquiert le magazine américain *Art & Auction,*** spécialisé dans le marché de l'art, a annoncé le numéro un mondial du luxe, mercredi 23 août. Créé en 1979 et diffusé à 20 000 exemplaires, principalement aux Etats-Unis, *Art & Auction* s'adresse aux collectionneurs et aux professionnels du monde de l'art. En avril, LVMH avait pris le contrôle du mensuel français *Connaissance des arts* (36 100 exemplaires de diffusion payée en 1999).

■ **Les ventes du *Canard enchaîné* ont baissé de 5 % en 1999,** après une chute de 12 % en 1998. La diffusion totale payée s'élève à 436 950 exemplaires. Le bénéfice, qui atteint 23,14 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 215 millions de francs a progressé de 13 %, indique le journal satirique, dans son édition du mercredi 23 août.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

● **UMTS : jeudi 24 août était la date de clôture des candidatures** pour l'attribution de cinq licences UMTS en Italie. Six candidats se sont manifestés, Tim (Telecom Italia), Omnitel (Vodafone), Blu (British Telecom), Wind (France Télécom et Enel), Andala (Hutchison, Tiscali et Cir) et Ipse (Telefonica, Sonera, Fiat et Ifil). Une présélection aura lieu le 2 septembre suivie d'enchères.

● **EGG : la banque en ligne britannique, forte de 1,2 million de clients se serait vu dérober** *« quelques milliers de livres »*, selon son porte-parole, par des pirates informatiques. Trois jeunes gens ont été appréhendés mardi par la police avant d'être libérés sous caution.

● **DEUTSCHE TELEKOM : le géant allemand des télécommunications a annoncé mercredi avoir obtenu** une ligne de crédit de 12 milliards d'euros d'un syndicat de six banques pour couvrir un éventuel *« besoin de liquidité à court terme »*.

● **SAINSBURY : le groupe britannique de grande distribution a confirmé mercredi être à la recherche de partenaires** intéressés par sa division bricolage Homebase dans le cadre d'une alliance ou d'une vente.

● **SAIRGROUP : l'intersyndicale des compagnies aériennes françaises détenues par le groupe suisse (Air Liberté, AOM, Air Littoral) a annoncé** mercredi la levée des préavis de grève déposés pour les 27 août et 1er septembre, et le maintien de celui prévu pour le 22 septembre.

● **BULL : le groupe informatique français a annoncé mercredi le lancement en septembre d'*« Operia »*, une filiale de services intégrés** pour le commerce électronique, avec le transporteur Danzas (groupe Deutsche Post) et la Société générale. Cette filiale qui représente un investissement de quelques dizaines de millions de francs sera détenue majoritairement par Bull.

ECONOMIE

■ **FRANCE : les prix à la consommation ont reculé** de 0,2 % en juillet par rapport à juin et ont progressé de 1,7 % sur douze mois, selon les chiffres définitifs publiés jeudi 24 août par l'INSEE.

■ **JAPON : l'excédent commercial** a chuté de 19,3 % en juillet par rapport à juillet 1999, à 1 002,7 milliards de yens (10 milliards d'euros), en raison de la hausse des prix du pétrole brut et des composants électroniques, a annoncé jeudi le ministère des finances.

■ **ALLEMAGNE : la croissance** s'est accélérée au deuxièmetrimestre sous l'impulsion des exportations et d'un regain de vigueur de la demande intérieure, a annoncé mercredi le ministère des finances. Selon ses calculs, le produit intérieur brut a augmenté de 1 % d'avril à fin juin.

■ **La hausse des prix à la consommation** a ralenti en août dans trois Etats, selon des statistiques publiées mercredi. En glissement annuel, les prix à la consommation en août ont progressé en Hesse de 1,7 % (contre 1,9 % en juillet), dans le Bade-Wurtemberg de 2 % (contre 2,1 %), en Bavière de 1,6 % (contre 1,8 %).

■ **IRLANDE : l'inflation** devrait être pour l'année 2000 de 5,25 % en moyenne, et non 3 % comme prévu, tandis que la croissance du PIB atteindra 10,3 % et non 7,4 %, selon des prévisions révisées du ministère des finances.

■ **PÉTROLE : les cours ont nettement progressé mercredi sur le marché à terme de New York** après l'annonce d'une baisse des stocks de pétrole américains. Le light sweet crude, pour livraison la plus rapprochée en octobre, a gagné 80 cents à 32,02 dollars. Les réserves de pétrole s'établissent en retrait de 11,1 % par rapport au niveau de l'année précédente. Elles sont au plus bas depuis vingt-quatre ans.

EUROPE

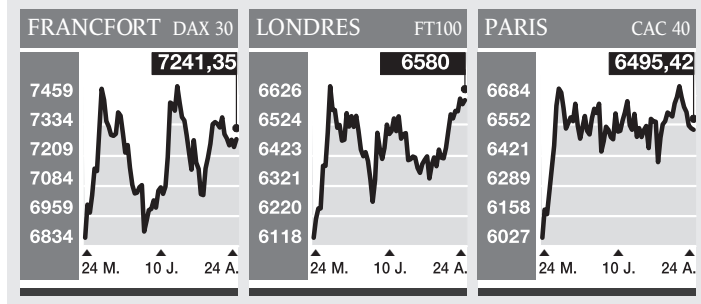

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 24/08	Var. % 23/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5173,02	0,25	5,48
EUROPE	STOXX 50	5016,66	0,23	5,78
EUROPE	EURO STOXX 324	430,59	0,20	3,45
EUROPE	STOXX 653	392,48	0,11	3,42
PARIS	CAC 40	6495,42	– 0,10	9,01
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4403,09	– 0,10	8,65
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	698,50	0,44	4,03
BRUXELLES	BEL 20	3160,87	– 0,05	– 5,38
FRANCFORT	DAX 30	7241,35	0,12	4,07
LONDRES	FTSE 100	6580	0,21	– 5,05
MADRID	STOCK EXCHANGE	10815,50	0,16	– 7,09
MILAN	MIBTEL 30	47124,00	– 0,21	9,61
ZURICH	SPI	8383,60	0,08	10,75

AMÉRIQUES

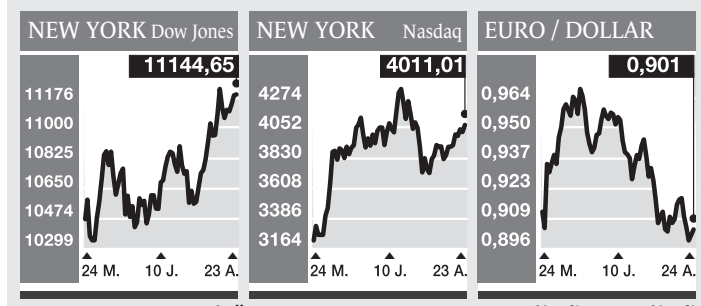

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 23/08	Var. % 22/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11144,65	0,05	– 3,07
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1505,97	0,52	2,50
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4011,01	1,33	– 1,43
TORONTO	TSE INDEX	11107,81	– 0,26	32,02
SAO PAULO	BOVESPA	17450,44	1,31	2,10
MEXICO	BOLSA	363,80	0,36	– 9,41
BUENOS AIRES	MERVAL	467,64	1,61	– 15,05
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,45	– 0,29	– 30,45
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6369,87	– 1,20	17,57

Cours de change croisés

24/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93366	0,90125	0,13738	1,48100	0,58084
YEN	107,10500	.....	96,51000	14,71000	158,63000	62,20500
EURO	1,10957	1,03616	.....	0,15245	1,64375	0,64455
FRANC	7,27910	6,79685	6,55957	.....	10,78215	4,22800
LIVRE	0,67522	0,63035	0,60835	0,09275	.....	0,39215
FRANC SUISSE	1,72165	1,60760	1,55145	0,23645	2,55020	.....

ASIE - PACIFIQUE

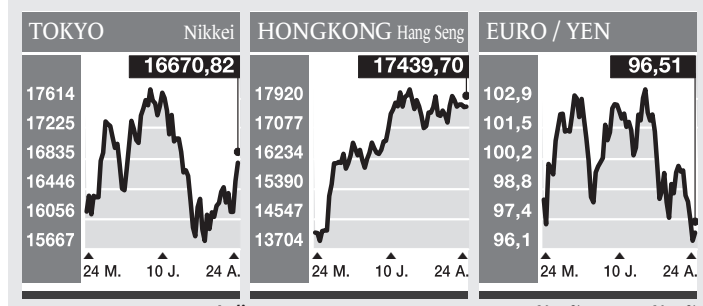

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 24/08	Var. % 23/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16670,82	1,42	– 11,95
HONGKONG	HANG SENG	17439,70	0,07	2,82
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2170,78	– 0,90	– 12,45
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	90,75	– 0,13	– 30,20
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3330,40	0,23	5,64
BANGKOK	SET	21,66	– 0,18	– 37,65
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4453,39	0,19	– 11,04
WELLINGTON	NZSE-40	2091,72	– 0,44	– 5,21

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	23/08
COURONNE DANOISE	7,4569
COUR. NORVÉGIENNE	8,0525
COUR. SUÉDOISE	8,3560
COURONNE TCHÈQUE	35,3330
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5659
DOLLAR CANADIEN	1,3237
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0715
DRACHME GRECQUE	337,3700
FLORINT HONGROIS	261,0500
ZLOTY POLONAIS	3,8753

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,35	4,65	5,38	5,46
ALLEMAGNE	3,30	4,82	5,22	5,34
GDE-BRETAG.	5,75	6,02	5,29	4,61
ITALIE	3,30	4,76	5,58	5,80
JAPON	0,31	0,31	1,84	2,49
ÉTATS-UNIS	6,47	6,29	5,74	5,68
SUISSE	2,75	3,37	3,93	4,26
PAYS-BAS	3,25	4,76	5,38	5,45

Matif

Cours 9 h 57	Volume 24/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	18781	86,95	87,06
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : **www.lemonde.fr/bourse**

BOURSE

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a débuté la séance du 24 août sur une hausse de 0,29 %, à 6 522,97 points. L'indice vedette des valeurs allemandes était pratiquement inchangé à 7 232,78 points tandis que l'indice Footsie de la Bourse de Londres reculait de 0,16 %, à 6 555,6 points. La Bourse de Tokyo a fini en hausse de 1,42 % jeudi. L'indice Nikkei s'est établi à 16 670,82 points. Mercredi, après des prises de bénéfices qui avaient pesé sur la tendance en début de séance, l'indice Nasdaq avait progressé de 1,33 % à 4 011,01 points, tandis que l'indice Dow Jones était resté quasiment stable à 11 144,65 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO se redressait jeudi 24 août sur le marché des changes, les investisseurs estimant avoir réagi de manière excessive à la publication, mardi, d'un indicateur de conjoncture décevant en Allemagne. La devise européenne s'échangeait à 0,9010 dollar. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,36 % jeudi, lors des premiers échanges, tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,21 %. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à dix ans avait baissé à 5,72 %. Le taux des obligations évolue à l'inverse de leur prix.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le groupe néerlandais de travail temporaire **Randstad** a perdu, mercredi 23 août, 11,57 %, à 34 euros, après l'annonce de bénéfices semestriels inférieurs aux prévisions.

● Les télécoms continuaient, mercredi, de subir les contrecoups de l'envolée des enchères pour les licences UMTS en Allemagne. Les investisseurs s'inquiètent à présent des répercussions du coût de ces acquisitions sur les bénéfices et sur la notation du crédit des opérateurs. **Telefonica** a chuté de 3,84 %, à 20,88 euros. L'opérateur néerlandais **KPN** a cédé 2,81 %, à 29,35 euros, et **Vodafone** 2,68 %, à 254,5 pence. Les équipementiers du secteur étaient également en baisse. **Nokia** a perdu 3,17 %, à 46,4 euros, **Ericsson** 2,1 %, à 186,5 couronnes suédoises.

● Alors que les valeurs technologiques étaient mal orientées mercredi, les investisseurs se sont réfugiés sur le secteur de l'énergie et de l'agroalimentaire. **Nestlé** a gagné 4,36 %, à 3 730 francs suisses. Le géant suisse a annoncé une augmentation de plus d'un tiers du bénéfice net du premier semestre, aidée par une solide croissance du chiffre d'affaires. Les valeurs pétrolières ont poursuivi sur leur lancée, dopées par la flambée des prix du pétrole après l'annonce d'une baisse inattendue des stocks américains. L'action **BP Amoco** a gagné 1,7 %, à 646,5 pence, et celle de **Shell** 2,01 %, à 610 pence.

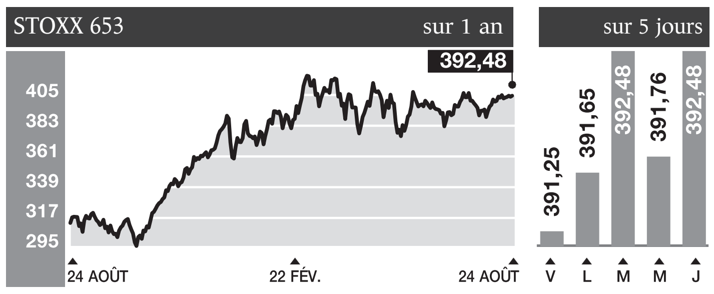

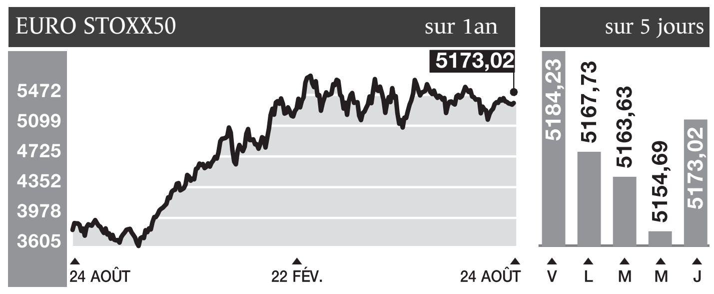

24/08 10 h 24 ▶

AUTOMOBILE

24/08 10 h 24	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/08
AUTOLIV SDR	SE	27,53	+ 0,88
BASF AG	BE★	42,15	+ 0,12
BMW	DE★	36,60	+ 0,83
CONTINENTAL AG	DE★	20	....
DAIMLERCHRYSLER	DE★	60,80	− 0,16
FIAT	IT★	28,43	+ 0,18
FIAT PRIV.	IT★	17,40	− 0,11
MICHELIN /RM	FR★	32,86	− 1,88
PEUGEOT	FR★	215,20	+ 0,42
PIRELLI	IT★	2,92	+ 0,34
DR ING PORSCHE	DE★	3850	+ 2,23
RENAULT	FR★	48,90	+ 1,18
VALEO /RM	FR★	58,05	+ 0,43
VOLKSWAGEN	DE★	52,20	+ 0,97
▶ DJ E STOXX AUTO P		239,01	+ 0,07

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	14,12	− 0,47
ABN AMRO HOLDIN	NL★	29,35	+ 0,17
ALL & LEICS	GB	9,67	− 0,68
ALLIED IRISH BA	GB	15,80	− 0,21
ALPHA BANK	GR	35,72	− 1,47
B PINTO MAYOR R	PT★	24,62	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	61	+ 0,02
BANK OF IRELAND	GB	11,38	− 0,44
BANK OF PIRAEUS	GR	17,78	− 1,64
BK OF SCOTLAND	GB	10,05	+ 1
BANKINTER R	ES★	46,63	+ 0,28
BARCLAYS PLC	GB	29,62	− 0,83
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	67	+ 0,15
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,10	+ 0,44
BCA FIDEURAM	IT★	16,82	+ 0,42
BCA INTESA	IT★	5,02	− 0,79
BCA LOMBARDA	IT★	9,90	+ 0,20
MONTE PASCHI SI	IT★	4,70	− 1,05
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,06	+ 0,55
BCA P.MILANO	IT★	8	....
B.P.VERONA E S.	IT★	12,82	+ 1,67
BCA ROMA	IT★	1,41	− 1,40
BBVA R	ES★	16,74	− 1,24
ESPIRITO SANTO	PT★	18,73	....
BCO POPULAR ESP	ES★	33,85	+ 0,15
BCO PORT ATLANT	PT★	4,20	....
BCP R	PT★	5,84	....
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	4,13	− 1,20
BNP PARIBAS /RM	FR★	108,10	− 0,83
BSCH R	ES★	12,14	− 1,38
CHRISTIANIA BK	NO	5,90	− 1,66
COMIT	IT★	6,03	....
COMM.BANK OF GR	GR	48,20	− 1,39
COMMERZBANK	DE★	37,65	+ 0,13
CREDIT LYONNAIS	FR★	46,75	− 0,53
DEN DANSKE BK	DK	142,15	− 0,47
DNB HOLDING -A-	NO	4,91	− 1,25
DEUTSCHE BANK N	DE★	101,55	+ 0,15
DEXIA	BE★	159,70	− 0,06
DRESDNER BANK N	DE★	52,90	+ 0,95
EFG EUROBANK	GR	26,38	− 1,11
ERGO BANK	GR	19,12	− 0,62
ERSTE BANK	AT★	49,81	+ 0,12
FOERENINGSSB A	SE	16,93	....
HALIFAX GROUP	GB	9,44	+ 0,71
HSBC HLDG	GB	16,49	+ 0,71
IKB	DE★	16,80	+ 0,60
KBC BANCASSURAN	BE★	52,10	− 0,29
LLOYDS TSB	GB	11,08	+ 1,21
NAT BANK GREECE	GR	40,50	− 1,69
NATEXIS BQ POP.	FR★	84,90	− 0,06
NORDIC BALTIC H	SE	7,60	− 2,31
ROLO BANCA 1473	IT★	21,76	− 0,87
ROYAL BK SCOTL	GB	22,35	+ 0,07
SAN PAOLO IMI	IT★	19,70	− 0,20
S-E-BANKEN -A-	SE	13,22	− 0,45
STANDARD CHARTE	GB	17,04	....
STE GENERAL-A-/	FR★	67,15	− 0,74
SV HANDBK -A-	SE	17,83	+ 1,02
SWEDISH MATCH	SE	3,49	− 1,35
UBS N	CH	165,86	− 0,58
UNICREDITO ITAL	IT★	5,72	− 0,35
UNIDANMARK -A-	DK	85,83	....
XIOSBANK	GR	20,16	....
▶ DJ E STOXX BANK P		361,66	− 0,41

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	9,37	+ 1,85
ACERINOX R	ES★	34,21	+ 0,56
ALUMINIUM GREEC	GR	46,24	+ 11,43
ANGLO AMERICAN	GB	65,95	+ 1,51
ASSIDOMAEN AB	SE	16,52	− 1,78
BEKAERT	BE★	52,20	− 1,69
BILLITON	GB	5,29	+ 1,59
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	37,24	+ 0,11
BUNZL PLC	GB	6,35	+ 2,41
CORUS GROUP	GB	1,13	+ 1,49
ELVAL	GR	4,33	− 2,34
ISPAT INTERNATI	NL★	7,35	....
JOHNSON MATTHEY	GB	17,22	− 0,10
MAYR-MELNHOF KA	AT★	50,76	− 0,08
METSAE-SERLA -B	FI★	8,28	....
HOLMEN -B-	SE	25,25	+ 0,24
OUTOKUMPU	FI★	10,95	....
PECHINEY-A-	FR★	48,37	− 0,66
RAUTARUUKKI K	FI★	4,58	+ 0,66
RIO TINTO	GB	20,28	+ 2,69
SIDENOR	GR	4,86	− 4,65
SILVER & BARYTE	GR	31,72	+ 0,94
SMURFIT JEFFERS	GB	2,27	....
STORA ENSO -A-	FI★	10,20	....
STORA ENSO -R-	FI★	10,30	+ 1,98
SVENSKA CELLULO	SE	22,98	....
THYSSENKRUPP	DE★	16,70	− 0,60
UNION MINIERE	BE★	39,90	− 0,13
UPM-KYMMENE COR	FI★	30,40	+ 0,50
USINOR	FR★	12	....
VIOHALCO	GR	10,54	− 1,52
VOEST-ALPINE ST	AT★	30,70	....
▶ DJ E STOXX BASI P		166,59	+ 0,08

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR★	138,30	− 0,93
AKZO NOBEL NV	NL★	46,70	− 1,06
BASF AG	DE★	42,15	+ 0,12
BAYER AG	DE★	47,20	+ 0,21
BOC GROUP PLC	GB	16,44	+ 0,81
CELANESE N	DE★	18,20	+ 0,55
CIBA SPEC CHEM	CH	66,99	+ 0,48
CLARIANT N	CH	390,98	+ 0,33
DEGUSSA-HUELS	DE★	32,30	+ 0,47
DSM	NL★	34,45	+ 0,47
EMS-CHEM HOLD A	CH	4892,11	+ 1
ICI	GB	7,88	+ 1,71
KEMIRA	FI★	5,75	+ 0,35
LAPORTE	GB	8,21	+ 0,20
LONZA GRP N	CH	539,77	− 0,59
RHODIA	FR★	15,57	− 0,51
SOLVAY	BE★	74,50	....
TESSENDERLO CHE	BE★	40,75	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		362,35	− 0,25

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR★	47,89	+ 0,82
CHRISTIAN DIOR	FR★	65,55	+ 0,15
D'IETEREN SA	BE★	268	....
AZEO	FR★	73,45	− 0,07
GBL	BE★	294,50	+ 0,17
GEVAERT	BE★	48,40	+ 2,65
HAGEMEYER NV	NL★	31,68	− 0,63
INCHCAPE	GB	4,96	+ 1,70
INVESTOR -A-	SE	15,38	− 0,39
INVESTOR -B-	SE	15,68	− 0,38
MYTILINEOS	GR	8,39	....
NORSK HYDRO	NO	48,06	+ 0,78
UNAXIS HLDG N	CH	280,19	+ 1,64
ORKLA	NO	20,06	....
SONAE SGPS	PT★	1,63	....
TOMKINS	GB	3,62	....
E.ON AG	DE★	58,10	− 0,09
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR★	2,53	+ 0,40
BRITISH TELECOM	GB	13,39	+ 1,38
CABLE & WIRELES	GB	19,05	+ 1,95
DEUTSCHE TELEKO	DE★	43	+ 1,18
E.BISCOM	IT★	169,40	+ 0,24
ENERGIS	GB	45,63	....
EQUANT NV	DE★	43,40	− 0,23
EUROPOLITAN HLD	SE	11,13	+ 1,64
FRANCE TELECOM	FR★	125,60	+ 1,37
HELLENIC TELE (	GR	22,30	− 1,05
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL★	15,65	− 0,32
MANNESMANN N	DE★	240	+ 2,13
MOBILCOM	DE★	109,50	− 0,45
PANAFON HELLENI	GR	11,09	− 1,32
PORTUGAL TELECO	PT★	11,37	....
SONERA	FI★	35,31	+ 3,25
SWISSCOM N	CH	331,72	+ 0,78
TELE DANMARK -B	DK	65,31	+ 3,62
TELECEL	PT★	14,26	....
TELECOM ITALIA	IT★	13,04	− 0,15
TELECOM ITALIA	IT★	6,39	− 0,47
TELEFONICA	ES★	20,85	− 0,14
T.I.M.	IT★	9,26	− 0,96
TISCALI	IT★	46,30	+ 0,11
VERSATEL TELECO	NL★	27,80	+ 1,83
VODAFONE GROUP	GB	4,23	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		888,58	+ 0,55

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	38,28	− 0,26
AKTOR SA	GR	6,12	− 1,20
UPONOR -A-	FI★	20,89	− 0,05
AUMAR R	ES★	16,09	− 0,19
ACESA R	ES★	8,65	+ 0,23
BLUE CIRCLE IND	GB	6,89	+ 1,22
BOUYGUES /RM	FR★	65,40	− 0,53
BPB	GB	5,19	− 0,63
BUZZI UNICEM	IT★	9,78	+ 0,82
CRH PLC	GB	31,19	+ 0,48
CIMPOR R	PT★	24,60	....
COLAS /RM	FR★	65,10	− 0,69
GRUPO DRAGADOS	ES★	10,03	+ 0,40
FCC	ES★	17,50	− 1,69
GROUPE GTM	FR★	138,40	+ 0,65
GRUPO FERROVIAL	ES★	14,50	....
HANSON PLC	GB	6,75	− 0,25
HEIDELBERGER ZE	DE★	61	+ 0,83
HELL.TECHNODO.R	GR	21,40	− 1,10
HERACLES GENL R	GR	19,18	+ 0,94
HOCHTIEF ESSEN	DE★	27,50	....
HOLDERBANK FINA	CH	1328,82	+ 0,39
IMERYS /RM	FR★	131	− 0,98
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	83,45	+ 0,48
MICHANIKI REG.	GR	6,17	....
PILKINGTON PLC	GB	1,61	− 1,02
RMC GROUP PLC	GB	11,17	+ 0,60
SAINT GOBAIN /R	FR★	155,80	− 0,32
SKANSKA -B-	SE	38,65	+ 0,62
TAYLOR WOODROW	GB	2,60	− 1,26
TECHNIP /RM	FR★	144,90	+ 2,91
TITAN CEMENT RE	GR	38,55	+ 0,04
WIENERB BAUSTOF	AT★	23,96	− 0,37
WILLIAMS	GB	6,34	− 0,52
▶ DJ E STOXX CNST P		228,70	+ 0,01

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	47,75	+ 0,10
ADIDAS-SALOMON	DE★	54,85	+ 0,18
AGFA-GEVAERT	BE★	26,82	+ 1,25
AIR FCE	FR★	20,67	− 0,96
AIRTOURS PLC	GB	4,73	− 1,72
ALITALIA	IT★	2,10	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,70	....
AUTOGRILL	IT★	12,87	− 1
BANG & OLUFSEN	DK	39,56	− 1,67
BENETTON GROUP	IT★	2,15	− 0,46
BRITISH AIRWAYS	GB	5,59	+ 0,60
BULGARI	IT★	12,68	+ 0,40
CLUB MED. /RM	FR★	137,40	− 1,58
DT.LUFTHANSA N	DE★	24,95	− 0,60
ELECTROLUX -B-	SE	15,50	+ 0,39
EM.TV & MERCHAN	DE★	57,50	− 6,37
EMI GROUP	GB	10,45	+ 0,96
ENDEMOL ENTER	NL★	138	....
EURO DISNEY /RM	FR★	0,61	− 1,61
GRANADA GROUP	GB	10,04	....
HERMES INTL	FR★	144,90	− 0,28
HPI	IT★	1,61	....
KLM	NL★	27,95	− 3,62
HILTON GROUP	GB	3,82	− 6,12
LVMH / RM	FR★	89,40	− 0,67
MEDION	DE★	113	− 0,70
MOULINEX /RM	FR★	4,53	+ 0,22
PERSIMMON PLC	GB	3,45	+ 0,48
PREUSSAG AG	DE★	37,40	+ 1,08
RANK GROUP	GB	2,77	....
RYANAIR HLDGS	IE	8,70	− 0,46
SAIRGROUP N	CH	177,13	− 1,43
SAS DANMARK A/S	DK	9,52	− 0,70
SEB /RM	FR★	57,30	− 1,21
SODEXHO ALLIANC	FR★	180	+ 0,61
TELE PIZZA	ES★	6,02	+ 1,01
THE SWATCH GRP	CH	1661,84	+ 0,39
THE SWATCH GRP	CH	339,45	+ 0,57
VOLVO -A-	SE	18,19	....
VOLVO -B-	SE	18,61	− 0,32
WW/WW UK UNITS	IR★	1,29	....
WILSON BOWDEN	GB	10,34	....
WM-DATA -B-	SE	5,05	− 1,86
WOLFORD AG	AT★	29,10	− 2,35
▶ DJ E STOXX CYC GO P		197,07	+ 0,14

PHARMACIE

ALTANA AG	DE★	115,75	− 1,07
ASTRAZENECA	GB	51,60	+ 0,55
AVENTIS /RM	FR★	82,45	− 0,36
BB BIOTECH	CH	1172,30	+ 0,66
GLAXO WELLCOME	GB	33,52	+ 0,75
NOVARTIS N	CH	1728,82	+ 0,15
NOVO NORDISK B	DK	225,97	+ 2,12
ORION B	FI★	20,70	....
QIAGEN NV	NL★	52	+ 2,97
ROCHE HOLDING	CH	11648,95	+ 0,11
ROCHE HOLDING G	CH	10331,72	− 0,19
SANOFI SYNTHELA	FR★	55,10	− 1,43
SCHERING AG	DE★	61	− 0,33
SMITHKLINE BEEC	GB	15,17	+ 0,55
UCB	BE★	42,40	+ 0,09
▶ DJ E STOXX HEAL		541,73	− 0,62

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	6,16	....
BP AMOCO	GB	10,69	− 0,46
CEPSA	ES★	9,38	− 0,21
COFLEXIP /RM	FR★	150,30	+ 5,47
DORDTSCHE PETRO	NL★	57	....
ENI	IT★	6,81	− 0,58
ENTERPRISE OIL	GB	9,14	+ 0,18
HELLENIC PETROL	GR	11,07	+ 0,54
LASMO	GB	2,34	+ 2,92
OMV AG	AT★	85,06	+ 0,66
PETROLEUM GEO-S	NO	21,48	+ 1,76
REPSOL	ES★	23,37	+ 0,56
ROYAL DUTCH CO	NL★	71,26	− 0,42
SAIPEM	IT★	6,84	+ 2,40
SHELL TRANSP	GB	10,09	− 0,33
TOTAL FINA ELF/	FR★	176	− 0,56
▶ DJ E STOXX ENGY P		382,94	− 0,32

(Publicité)

LA COMMUNAUTÉ DU MONDE.

LE NOUVEAU SITE DU MONDE VOUS INVITE DANS SA COMMUNAUTÉ : PARTICIPEZ AUX FORUMS, RECEVEZ LES NEWSLETTERS ET CRÉEZ VOTRE MAIL GRATUIT.

Paris B 592 010 151

tout.lemonde.fr

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	26,71	....
ALMANIJ	BE★	48,69	+ 0,43
ALPHA FINANCE	GR	48,61	....
AMVESCAP	GB	22,57	− 0,37
BHW HOLDING AG	DE★	25,70	− 1,53
BPI R	PT★	3,98	....
BRITISH LAND CO	GB	7,05	− 0,47
CANARY WHARF GR	GB	8,25	− 0,60
CAPITAL SHOPPIN	GB	7,04	....
CLOSE BROS GRP	GB	20,33	+ 1,24
COMPART	IT★	1,83	− 2,66
COBEPA	BE★	73,70	+ 0,20
CONSORS DISC-BR	DE★	118,50	+ 1,81
CORP FIN ALBA	ES★	28,37	+ 0,18
CS GROUP N	CH	249,60	− 0,13
DEPFA-BANK	DE★	95,50	+ 0,79
DIREKT ANLAGE B	DE★	51,30	+ 0,59
EURAFRANCE /RM	FR★	590	− 1,09
FORTIS (B)	BE★	35,61	− 0,36
FORTIS (NL)	NL★	35,86	+ 0,14
GECINA /RM	FR★	104,20	− 0,67
GIMV	BE★	73,95	+ 2
HAMMERSON	GB	7,42	....
ING GROEP	NL★	75,87	− 0,14
REALDANMARK	DK	31,92	− 1,65
LAND SECURITIES	GB	13,61	+ 0,37
LIBERTY INTL	GB	8,78	− 0,38
MARSCHOLLEK LAU	DE★	154,50	+ 0,65
MEDIOBANCA	IT★	11,98	− 0,58
MEPC PLC	GB	8,88	....
METROVACESA	ES★	18,35	+ 1,33
PROVIDENT FIN	GB	15,05	− 0,87
RODAMCO CONT. E	NL★	43,65	− 0,34
RODAMCO NORTH A	NL★	48,30	+ 0,31
SCHRODERS	GB	16,79	....
SIMCO N /RM	FR★	73,50	− 1,54
SLOUGH ESTATES	GB	6,27	+ 0,53
UNIBAIL /RM	FR★	164,30	+ 0,18
VALLEHERMOSO	ES★	6,77	+ 0,45
WCM BETEILIGUNG	DE★	29,10	+ 2,11
WOOLWICH PLC	GB	6,11	....
▶ DJ E STOXX FINS P		307,02	− 0,12

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,31	+ 1,27
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,30	....
BASS	GB	12,26	+ 0,27
BBAG OE BRAU-BE	AT★	48,40	....
BRAU-UNION	AT★	46	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,79	− 1,45
CARLSBERG -B-	DK	41,57	....
CARLSBERG AS -A	DK	38,62	....
COCA-COLA BEVER	GB	1,63	....
DANISCO	DK	37,68	− 0,71
DANONE /RM	FR★	155,50	− 0,96
DELTA HOLDINGS	GR	15,92	....
DIAGEO	GB	9,89	− 1,16
ELAIS OLEAGINOU	GR	22,23	− 1,06
ERID.BEGH.SAY /	FR★	99,70	− 1,09
HEINEKEN HOLD.N	NL★	37,55	− 1,18
HELLENIC BOTTLI	GR	14,79	− 0,60
HELLENIC SUGAR	GR	12,35	− 0,95
KAMPS	DE★	23,70	+ 0,85
KERRY GRP-A-	GB	24,47	....
MONTEDISON	IT★	2,27	− 2,16
NESTLE N	CH	2421,26	+ 0,78
KONINKLIJKE NUM	NL★	57	− 0,35
PARMALAT	IT★	1,74	− 0,57
PERNOD RICARD /	FR★	58,70	− 0,51
RAISIO GRP -V-	FI★	1,78	− 1,66
SCOTT & NEWCAST	GB	7,96	+ 1,27
SOUTH AFRICAN B	GB	7,75	+ 1,52
TATE & LYLE	GB	4,55	− 0,36
UNIGATE PLC	GB	4,99	....
UNILEVER	NL★	54,25	....
UNILEVER	GB	7,43	+ 2,05
WHITBREAD	GB	8,78	+ 0,19
▶ DJ E STOXX F & BV P		238,16	− 0,08

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	129,47	+ 0,50
ADECCO N	CH	815,46	+ 0,40
ALSTOM	FR★	24,05	− 1,03
ALUSUISSE GRP N	CH	747,18	+ 0,43
ASSA ABLOY-B-	SE	20,82	+ 1,16
ASSOC BR PORTS	GB	5,48	+ 0,61
ATLAS COPCO -A-	SE	23,28	....
ATLAS COPCO -B-	SE	22,14	− 0,27
ATTICA ENTR SA	GR	9,10	− 0,16
BAA	GB	9,27	− 0,89
BBA GROUP PLC	GB	7,80	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,25	....
CIR	IT★	3,95	− 0,25
CAPITA GRP	GB	9,11	+ 1,48
CDB WEB TECH IN	IT★	12,64	− 0,08
CMG	GB	65,37	....
COOKSON GROUP P	GB	3,42	....
DAMPSKIBS -A-	DK	12605,77	+ 4,44
DAMPSKIBS -B-	DK	14080,92	+ 1,45
DAMSKIBS SVEND	DK	19310,97	+ 0,35
DRESDNER TIGER	SE	....	....
ELECTROCOMPONEN	GB	12,91	− 0,26
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,01	....
GROUP 4 FALCK	DK	171,65	+ 1,19
FINNLINES	FI★	21,50	+ 0,23
FKI	GB	3,93	− 1,25
FLS IND.B	DK	17,43	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	39,90	+ 1,29
GKN	GB	14,15	− 0,35
HALKOR	GR	4,89	+ 1,23
HAYS	GB	6,54	....
HEIDELBERGER DR	DE★	67	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	32	....
IFIL	IT★	9,40	+ 0,11
IMI PLC	GB	3,88	+ 2,18
INDRA SISTEMAS	ES★	24,09	− 0,29
IND.VAERDEN -A-	SE	29,08	+ 1,25
ISS	DK	77,11	− 0,35
KINNEVIK -B-	SE	28,84	+ 0,84
KOEBENHAVN LUFT	DK	89,85	+ 1,52
KONE B	FI★	73,50	+ 1,94
LEGRAND /RM	FR★	235,10	− 1,14
LINDE AG	DE★	45,90	+ 3,38
MAN AG	DE★	30,95	+ 1,48
MG TECHNOLOGIES	DE★	13,95	+ 1,09
METRA A	FI★	19,99	....
METSO	FI★	13	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,97	....
NETCOM -B-	SE	61,15	....
EXEL	GB	5,72	....
NKT HOLDING	DK	269,55	+ 0,50
EXEL	GB	19,61	+ 0,08
PARTEK	FI★	13,70	+ 0,74
PENINS.ORIENT.S	GB	10,55	+ 0,32
PREMIER FARNELL	GB	8,64	+ 0,39
RAILTRACK	GB	16,08	− 0,41
RANDSTAD HOLDIN	NL★	32,20	− 5,29
RATIN -A-	DK	79,93	....
RATIN -B-	DK	84,49	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,77	+ 0,60
REXAM	GB	3,98	+ 4,35
REXEL /RM	FR★	88,80	− 0,45
RHI AG	AT★	23,50	− 0,80
RIETER HLDG N	CH	390,34	+ 1,34
SAURER ARBON N	CH	717,55	+ 1,18
SCHNEIDER ELECT	FR★	81	+ 0,93
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,44	....
SECURITAS -B-	SE	25,67	+ 0,70
SGL CARBON	DE★	75,80	+ 0,13
SHANKS GROUP	GB	3,53	− 2,29
SIDEL /RM	FR★	77,30	− 1,15
INVENSYS	GB	4,21	− 1,17
SINGULUS TECHNO	DE★	60,50	+ 0,83
SKF -B-	SE	15,50	− 0,77
SOPHUS BEREND -	DK	21,19	....
SULZER FRAT.SA1	CH	819,97	+ 0,08
T.I.GROUP PLC	GB	5,77	− 0,57
TOMRA SYSTEMS	NO	32,91	+ 0,57
VA TECHNOLOGIE	AT★	57,25	+ 0,81
VEDIOR NV	NL★	14,70	− 2,33
▶ DJ E STOXX IND GO P		555,11	+ 0,08

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	3,17	− 1,04
AEGON NV	NL★	79,45	....
AGF /RM	FR★	56,90	− 0,26
ALLEANZA ASS	IT★	13,80	− 0,72
ALLIANZ N	DE★	387	− 0,13
ALLIED ZURICH	GB	15,10	+ 1,11
ASR VERZEKERING	NL★	62	+ 0,16
AXA /RM	FR★	171,30	+ 0,12
BALOISE HLDG N	CH	1114,33	+ 0,29
BRITANNIC	GB	15,18	....
CGNU	GB	18,28	− 0,81
CNP ASSURANCES	FR★	35,71	− 0,94
CORP MAPFRE R	ES★	18,51	− 1,02
ERGO VERSICHERU	DE★	137,50	....
ETHNIKI GEN INS	GR	25,46	....
EULER	FR★	51,75	− 2,36
CODAN	DK	70,40	....
FORTIS (B)	BE★	35,61	− 0,36
GENERALI ASS	IT★	35,90	....
GENERALI HLD VI	AT★	192,60	....
INTERAM HELLEN	GR	21,19	− 1,38
IRISH LIFE & PE	GB	9,19	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,89	− 0,17
LEGAL & GENERAL	GB	3,04	+ 0,55
MEDIOLANUM	IT★	18,56	− 0,75
MUENCH RUECKVER	DE★	322,50	+ 0,16
NORWICH UNION	GB	8,23	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	43,20	+ 0,12
PRUDENTIAL	GB	16,29	+ 0,20
RAS	IT★	13,36	− 0,96
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,05	+ 1,46
SAMPO -A-	FI★	44,80	+ 1,13
SWISS RE N	CH	2313,04	+ 0,08
SEGUROS MUNDIAL	PT★	51,50	....
SKANDIA INSURAN	SE	22,92	− 1,03
STOREBRAND	NO	8,20	....
SUN LF & PROV H	GB	8,36	....
SWISS LIFE REG	CH	830,92	+ 0,31
TOPDANMARK	DK	20,12	+ 1,35
ZURICH ALLIED N	CH	622,87	+ 0,42
▶ DJ E STOXX INSU P		443,37	+ 0,17

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	19,74	+ 1,71
CANAL PLUS /RM	FR★	160,10	− 0,56
CARLTON COMMUNI	GB	11,70	+ 0,43
DAILY MAIL & GE	GB	29,87	....
ELSEVIER	NL★	13,55	− 0,37
EMAP PLC	GB	18,67	+ 0,90
GRUPPO L'ESPRES	IT★	15,40	+ 0,26
HAVAS ADVERTISI	FR★	22,85	− 2,35
INDP NEWS AND M	IR★	4,10	− 2,38
LAGARDERE SCA N	FR★	71,60	+ 2,21
MEDIASET	IT★	18,22	− 0,16
NRJ GROUP	FR★	47,75	− 0,31
PEARSON	GB	27,54	− 1,19
REED INTERNATIO	GB	9,71	− 0,68
REUTERS GROUP	GB	21,40	+ 0,94
TELEWEST COMM.	GB	2,77	+ 1,83
TF1	FR★	73,50	− 0,27
UNITED NEWS & M	GB	13,49	+ 1,12
UNITED PAN-EURO	NL★	27,25	+ 0,93
VNU	NL★	58,95	+ 0,60
WOLTERS KLUWER	NL★	22,65	− 1,86
WPP GROUP	GB	14,60	+ 2,56
▶ DJ E STOXX MEDIA P		513,43	− 0,11

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	32,12	− 6,22
ALTADIS -A-	ES★	16,60	+ 1,53
ATHENS MEDICAL	GR	11,86	− 3,26
AVIS EUROPE	GB	3,68	− 0,89
AUSTRIA TABAK A	AT★	45,10	+ 1,42
BEIERSDORF AG	DE★	99,80	− 0,20
BIC /RM	FR★	57	− 1,04
BRIT AMER TOBAC	GB	7,47	+ 0,22
CASINO GP /RM	FR★	109	+ 0,83
CFR UNITS -A-	CH	3195,49	− 0,58
DELHAIZE	BE★	64,25	+ 0,47
ESSILOR INTL /R	FR★	324,40	− 0,34
COLRUYT	BE★	42,84	− 2,64
FREESERVE	GB	7,53	....
FRESENIUS MED C	DE★	95	− 0,84
GALLAHER GRP	GB	6,34	....
GIB	BE★	41,80	+ 0,19
GIVAUDAN N	CH	304,03	+ 0,43
IMPERIAL TOBACC	GB	11,20	+ 0,45
JERONIMO MARTIN	PT★	15,87	....
KESKO -B-	FI★	10,70	+ 1,90
L'OREAL /RM	FR★	82,50	− 0,24
MORRISON SUPERM	GB	2,59	....
HENKEL KGAA VZ	DE★	72,60	− 0,68
RECKITT BENCKIS	GB	13,89	+ 0,24
SAFEWAY	GB	4,48	− 1,46
SAINSBURY J. PL	GB	5,72	− 1,43
SMITH & NEPHEW	GB	4,11	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,31	+ 1,28
TERRA NETWORKS	ES★	39,83	+ 1,14
TESCO PLC	GB	3,53	− 0,93
TNT POST GROEP	NL★	26,49	− 0,04
T-ONLINE INT	DE★	28,80	+ 1,37
WORLD ONLINE IN	NL★	15,10	+ 0,67
▶ DJ E STOXX N CY G P		473,81	− 0,46

COMMERCE DISTRIBUTION

AVA ALLG HAND.G	DE★	480	....
BOOTS CO PLC	GB	9,04	+ 0,37
BUHRMANN NV	NL★	31,50	− 0,47
CARREFOUR /RM	FR★	75,60	− 3,20
CASTO.DUBOIS /R	FR★	250,70	....
CENTROS COMER P	ES★	15,06	− 0,59
CONTINENTE	ES★	20,02	− 0,15
DIXONS GROUP	GB	3,88	+ 3,08
GEHE AG	DE★	38,20	+ 0,13
GREAT UNIV STOR	GB	8,13	− 1,01
GUCCI GROUP	NL★	112,20	+ 0,18
HENNES & MAURIT	SE	20,70	....
KARSTADT QUELLE	DE★	33,20	+ 0,61
KINGFISHER	GB	8,43	− 3,61
MARKS & SPENCER	GB	3,62	....
METRO	DE★	42,90	− 2,72
NEXT PLC	GB	10,67	....
PINAULT PRINT./	FR★	205,70	− 0,63
VALORA HLDG N	CH	280,84	+ 0,46
VENDEX KBB NV	NL★	14,60	+ 0,69
W.H SMITH	GB	6,16	− 0,27
WOLSELEY PLC	GB	6,40	+ 4,89
▶ DJ E STOXX RETL P		381,50	− 1,68

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR★	82,25	+ 1,79
ALTEC SA REG.	GR	11,26	+ 0,66
ASM LITHOGRAPHY	NL★	45,40	+ 2,25
BAAN COMPANY	NL★	2,84	....
BARCO	BE★	142	+ 3,95
BOOKHAM TECHNOL	GB	61,39	....
SPIRENT	GB	17,84	....
BAE SYSTEMS	GB	7,35	+ 0,23
BULL	FR★	6,92	+ 0,29
CAB & WIRE COMM	GB	14,57	....
CAP GEMINI /RM	FR★	205,20	+ 0,69
COLT TELECOM NE	GB	29,53	+ 0,68
COMPTEL	FI★	18,24	+ 1,33
DASSAULT SYST./	FR★	85,95	− 0,06
DIALOG SEMICOND	GB	91,26	....
EADS SICO.	FR★	16,23	+ 0,50
ERICSSON -B-	SE	22,56	+ 1,07
F-SECURE	FI★	6,95	+ 1,76
FINMATICA	IT★	65,30	+ 1,32
GAMBRO -A-	SE	9,87	+ 1,85
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	133,84	+ 1,32
INFINEON TECHNO	DE★	74,80	+ 2,47
INTRACOM R	GR	36,40	− 0,16
LOGICA	GB	29,37	+ 2,55
MISYS	GB	12,59	+ 1,20
NOKIA	FI★	47,30	+ 1,94
NYCOMED AMERSHA	GB	9,99	+ 1,69
OCE	NL★	16,40	....
OLIVETTI	IT★	3,39	− 0,29
ROY.PHILIPS ELE	NL★	48,88	....
ROLLS ROYCE	GB	2,99	− 17,81
SAGE GRP	GB	10,14	+ 2,69
SAGEM	FR★	292,30	+ 1,74
SAP AG	DE★	214	+ 3,63
SAP VZ	DE★	263	+ 0,38
SEMA GROUP	GB	18,42	+ 1,56
SIEMENS AG N	DE★	174,30	+ 0,69
SMITHS IND PLC	GB	15,58	....
MB SOFTWARE	DE★	13,60	− 2,86
STMICROELEC SIC	FR★	67	+ 1,21
TECNOST	IT★	3,68	+ 0,27
TELE 1 EUROPE	SE	12,09	+ 1
THOMSON CSF /RM	FR★	48,39	− 0,60
TIETOENATOR	FI★	33,86	− 0,41
WILLIAM DEMANT	DK	42,24	....
▶ DJ E STOXX TECH P		1004,30	+ 1,22

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT★	4,56	+ 2,01
ANGLIAN WATER	GB	9,87	− 1,65
BRITISH ENERGY	GB	3,93	− 0,84
CENTRICA	GB	3,80	+ 0,44
EDISON	IT★	11,40	+ 0,44
ELECTRABEL	BE★	237,60	+ 0,30
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,52	....
ENDESA	ES★	23,06	+ 0,26
ENEL	IT★	4,51	− 0,22
EVN	AT★	35,95	+ 0,25
FORTUM	FI★	3,98	+ 1,53
GAS NATURAL SDG	ES★	18,71	− 0,58
IBERDROLA	ES★	13,27	....
ITALGAS	IT★	5,45	+ 0,74
NATIONAL GRID G	GB	9,23	− 0,36
NATIONAL POWER	GB	8,15	....
OESTERR ELEKTR	AT★	108,60	+ 0,27
POWERGEN	GB	9,79	....
SCOTTISH POWER	GB	8,93	+ 0,37
SEVERN TRENT	GB	11,95	+ 0,70
SUEZ LYON EAUX/	FR★	173,70	+ 0,12
SYDKRAFT -A-	SE	17,95	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,07	+ 0,67
THAMES WATER	GB	14,37	− 0,46
FENOSA	ES★	21,01	− 0,61
UNITED UTILITIE	GB	11,18	− 0,44
VIVENDI/RM	FR★	81,15	− 0,43
▶ DJ E STOXX PO SUP P		333,55	− 0,11

EURO NOUVEAU MARCHÉ

24/08 10 h 24 ▶

AMSTERDAM

24/08 10 h 24	Cours en euros	% Var. 23/08
AIRSPRAY NV	19,30	....
ANTONOV	0,87	+ 1,16
C/TAC	5,90	+ 2,61
CARDIO CONTROL	4,85	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,80	....
INNOCONCEPTS NV	20,25	− 1,22
NEDGRAPHICS HOLD	21,35	− 5,11
SOPHEON	7,30	− 1,35
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,82	− 0,52
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	15,40	− 1,28

BRUXELLES

ARTHUR	9,07	....
ENVIPCO HLD CT	1	....
FARDEM BELGIUM B	21	....
INTERNOC HLD	1,48	....
INTL BRACHYTHER B	10,20	....
LINK SOFTWARE B	7,01	....
PAYTON PLANAR	1,33	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,80	+ 0,51
AIXTRON	150,50	+ 0,47
AUGUSTA TECHNOLOGIE	118	− 0,08
BB BIOTECH ZT-D	117	+ 0,43
BB MEDTECH ZT-D	15,15	+ 1
BERTRANDT AG	10,55	+ 0,48
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,40	+ 1,20
CE COMPUTER EQUIPME	159	+ 0,63
CE CONSUMER ELECTRO	129,50	....
CENIT SYSTEMHAUS	28,30	+ 1,07
DRILLISCH	10,15	+ 0,50
EDEL MUSIC	19	− 3,06
ELSA	52,75	+ 0,48
EM.TV & MERCHANDI	57,90	− 5,72
EUROMICRON	26,40	+ 1,54
GRAPHISOFT NV	16,80	+ 1,82
HOEFT & WESSEL	17,60	+ 1,73
HUNZINGER INFORMAT	6,90	....
INFOMATEC	8,44	+ 1,20
INTERSHOP COMMUNICA	81,20	+ 1,58
KINOWELT MEDIEN	45,90	− 0,22
LHS GROUP	40	....
LINTEC COMPUTER	41,60	+ 0,24
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	17,90	+ 0,56
MOBILCOM	110,20	+ 0,18
MUEHL PRODUCT & SERV	47,52	+ 1,08
MUEHLBAUER HOLDING	89	....
PFEIFFER VACU TECH	49,10	+ 0,20
PLENUM	14,70	− 0,68
PSI	28,49	− 1,08
QIAGEN NV	52	+ 2,97

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Coflexip** progressait de 1,78 %, à 145 euros, lors des premiers échanges jeudi 24 août. Le groupe parapétrolier a annoncé un bénéfice net pour le deuxième trimestre 2000 de 31,5 millions d'euros, en hausse par rapport aux 22,8 millions réalisés un an auparavant. Toutefois, Coflexip a fait état, mercredi, à l'occasion de la publication de ses résultats semestriels, de prises de décision plus lentes que prévu sur les appels d'offres en cours, avec pour conséquence de réduire la visibilité de la société pour 2001.

● Le titre **Danone** cédait 0,25 %, à 156,1 euros, jeudi matin, quelques minutes après le début de la séance. Il continuait à perdre du terrain, après les très bons résultats de Nestlé, et à souffrir d'arbitrages des investisseurs en faveur du groupe helvétique qui a publié d'excellents résultats semestriels.

● L'action **LVMH** reculait de 0,56 %, à 89,5 euros, jeudi lors des premières transactions. Le numéro un mondial du luxe a confirmé que le groupe prévoyait de céder le solde de sa participation (2,93 %) dans Diageo.

● Après avoir été en vedette au cours des séances précédentes, le titre **TotalFinaElf** marquait une pause jeudi matin et s'effritait de 0,28 %, à 176,5 euros. Le contrat à échéance en octobre de brut sur le New York Mercantile Exchange a terminé en hausse de 80 cents, à 32,02 dollars le baril.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 24 AOÛT **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 août

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
BNPPARIBAS(TP)84	140	140,50	921,62	+ 0,36	....
CR.LYONNAIS(TP) L	148	147,70	968,85	− 0,20	....
RENAULT (T.P.)	334,90	330,10	2165,31	− 1,43	....
SAINT GOBAIN(T.P.	159,90	....	....	....	....
THOMSON S.A (T.P)	159,50	159,50	1046,25	....	....
ACCOR	47,70	47,88	314,07	+ 0,38	....
AGF	57,05	57	373,90	− 0,09	....
AIR FRANCE GPE NO	20,87	20,62	135,26	− 1,20	....
AIR LIQUIDE	139,60	138,10	905,88	− 1,07	....
ALCATEL	80,80	82,30	539,85	+ 1,86	....
ALSTOM	24,30	24,13	158,28	− 0,70	....
ALTRAN TECHNO. #	237,80	238,30	1563,15	+ 0,21	....
ATOS CA	114	113,80	746,48	− 0,18	....
AVENTIS	82,75	82,30	539,85	− 0,54	....
AXA	171,10	171	1121,69	− 0,06	....
BAIL INVESTIS	115,50	115,50	757,63	....	....
AZEO(EXG.ET EAUX)	73,50	73,50	482,13	....	....
BAZAR HOT. VILLE	126,50	....	....	....	....
BIC	57,60	57	373,90	− 1,04	....
BIS	97	97,95	642,51	+ 0,98	....
BNPPARIBAS	109	108,10	709,09	− 0,83	....
BOLLORE	184	183,40	1203,03	− 0,33	....
BONGRAIN	280	....	....	....	....
BOUYGUES	65,75	65,30	428,34	− 0,68	....
BOUYGUES OFFS	65,20	66	432,93	+ 1,23	....
BULL#	6,90	6,95	45,59	+ 0,72	....
BUSINESS OBJECTS	105	104,60	686,13	− 0,38	....
CANAL +	161	160,40	1052,16	− 0,37	....
CAP GEMINI	203,80	204,30	1340,12	+ 0,25	....
CARBONE-LORRAINE	44,68	44,50	291,90	− 0,40	....
CARREFOUR	78,10	76,15	499,51	− 2,50	....
CASINO GUICHARD	108,10	108,70	713,03	+ 0,56	....
CASINO GUICH.ADP	70	70	459,17	....	....
CASTORAMA DUB.(LI	250,70	250	1639,89	− 0,28	....
C.C.F.	177	176,50	1157,76	− 0,28	....
CEGID (LY)	123,50	123	806,83	− 0,40	....
CGIP	47,50	47,58	312,10	+ 0,17	....
CHARGEURS	60,80	62,40	409,32	+ 2,63	....
CHRISTIAN DALLOZ	70	68,65	450,31	− 1,93	....
CHRISTIAN DIOR	65,45	65,45	429,32	....	....
CIC -ACTIONS A	112,90	112,90	740,58	....	....
CIMENTS FRANCAIS	54,20	55	360,78	+ 1,48	....
CLARINS	100,20	100,80	661,20	+ 0,60	....
CLUB MEDITERRANEE	139,60	137,20	899,97	− 1,72	....
CNP ASSURANCES	36,05	35,71	234,24	− 0,94	....
COFACE	97	96,70	634,31	− 0,31	....
COFLEXIP	142,50	151,90	996,40	+ 6,60	....
COLAS	65,55	65,10	427,03	− 0,69	....
CPR	42,90	42,54	279,04	− 0,84	....
CRED.FON.FRANCE	13,20	13,20	86,59	....	....
CFF.RECYCLING	48	46	301,74	− 4,17	....
CREDIT LYONNAIS	47	46,72	306,46	− 0,60	....
CS SIGNAUX(CSEE)	57,60	56,20	368,65	− 2,43	....
DAMART	75,25	75,60	495,90	+ 0,47	....
DANONE	157	154,50	1013,45	− 1,59	....
DASSAULT-AVIATION	195	195	1279,12	....	....
DASSAULT SYSTEMES	86	85,85	563,14	− 0,17	....
DE DIETRICH	65,30	65,20	427,68	− 0,15	....
DEVEAUX(LY)#	72,95	72,25	473,93	− 0,96	....
DMC (DOLLFUS MI)	5,05	4,87	31,95	− 3,56	....
DYNACTION	28,60	28,52	187,08	− 0,28	....
EIFFAGE	69,50	70,80	464,42	+ 1,87	....
ELIOR	12,44	12,20	80,03	− 1,93	....
ENTENIAL(EX CDE)	34,50	34,25	224,67	− 0,72	....
ERAMET CA EX DTDI	46,70	45,61	299,18	− 2,33	....
ERIDANIA BEGHIN	100,80	99,65	653,66	− 1,14	....
ESSILOR INTL	325,50	323,70	2123,33	− 0,55	....
ESSO	77	77	505,09	....	....
EULER	53	52,20	342,41	− 1,51	....
EURAFRANCE	596,50	591	3876,71	− 0,92	....
EURO DISNEY	0,62	0,61	4	− 1,61	....
EUROTUNNEL	1,01	1,02	6,69	+ 0,99	....
FAURECIA	40,70	40,98	268,81	+ 0,69	....
FIMALAC SA CA	32,42	32,35	212,20	− 0,22	....
FIVES-LILLE	76,50	76,50	501,81	....	....
FONC.LYON.#	107,80	107,40	704,50	− 0,37	....
FRANCE TELECOM	123,90	125,80	825,19	+ 1,53	....
FROMAGERIES BEL	540	543	3561,85	+ 0,56	....
GALERIES LAFAYETT	230	225,60	1479,84	− 1,91	....
GAUMONT #	60,55	60,65	397,84	+ 0,17	....
GECINA	104,90	104,20	683,51	− 0,67	....
GEOPHYSIQUE	84,30	84,55	554,61	+ 0,30	....
GFI INFORMATIQUE	37,90	37,81	248,02	− 0,24	....
GRANDVISION	30,60	30,55	200,39	− 0,16	....
GROUPE ANDRE S.A.	133,40	131,50	862,58	− 1,42	....
GROUPE GASCOGNE	77,45	77,45	508,04	....	....
GR.ZANNIER (LY) #	56	56	367,34	....	....
GROUPE GTM	137,50	138,40	907,84	+ 0,65	....
GROUPE PARTOUCHE	65,20	65,20	427,68	....	....
NRJ GROUP	47,90	48	314,86	+ 0,21	....
GUYENNE GASCOGNE	91	91,10	597,58	+ 0,11	....
HAVAS ADVERTISING	23,40	23,04	151,13	− 1,54	....
IMERYS(EX.IMETAL)	132,30	131,50	862,58	− 0,60	....
IMMEUBLES DE FCE	21,44	21,39	140,31	− 0,23	....
INFOGRAMES ENTER.	27,29	26,83	175,99	− 1,69	....
INGENICO	46,25	46	301,74	− 0,54	....
ISIS	84,20	84,30	552,97	+ 0,12	....
KAUFMAN ET BROAD	20,85	20,50	134,47	− 1,68	....
KLEPIERRE	102	101,90	668,42	− 0,10	....
LABINAL	131,30	131	859,30	− 0,23	....
LAFARGE	83,05	83,30	546,41	+ 0,30	....
LAGARDERE	70,05	71,60	469,67	+ 2,21	....
LAPEYRE	58,60	58,70	385,05	+ 0,17	....
LEBON (CIE)	52,70	52,60	345,03	− 0,19	....
LEGRAND	237,80	235,10	1542,15	− 1,14	....
LEGRAND ADP	132,50	129,50	849,46	− 2,26	....
LEGRIS INDUST.	45,50	45,12	295,97	− 0,84	....
LIBERTY SURF	30,35	29,17	191,34	− 3,89	....
LOCINDUS	111,50	111,10	728,77	− 0,36	....
L'OREAL	82,70	82,85	543,46	+ 0,18	....
LVMH MOET HEN.	90	89,55	587,41	− 0,50	....
MARINE WENDEL	84,50	84,05	551,33	− 0,53	....
METALEUROP	7,53	7,54	49,46	+ 0,13	....
MICHELIN	33,49	32,90	215,81	− 1,76	....
MONTUPET SA	24,60	24,50	160,71	− 0,41	....
MOULINEX	4,52	4,53	29,71	+ 0,22	....
NATEXIS BQ POP.	84,95	84,90	556,91	− 0,06	....
NEOPOST	30,19	31,81	208,66	+ 5,37	....
NORBERT DENTRES.#	16,48	16,40	107,58	− 0,49	....
NORD-EST	26,20	26,06	170,94	− 0,53	....
OBERTHUR CARD SYS	24	24,10	158,09	+ 0,42	....
OLIPAR	7,68	7,57	49,66	− 1,43	....
PECHINEY ACT ORD	48,69	48,49	318,07	− 0,41	....
PENAUILLE POLY.CB	620	628	4119,41	+ 1,29	....
PERNOD-RICARD	59	58,60	384,39	− 0,68	....
PEUGEOT	214,30	215	1410,31	+ 0,33	....
PINAULT-PRINT.RED	207	205,60	1348,65	− 0,68	....
PLASTIC OMN.(LY)	116,70	117	767,47	+ 0,26	....
PUBLICIS #	407	406	2663,19	− 0,25	....
REMY COINTREAU	38	37,99	249,20	− 0,03	....
RENAULT	48,33	48,90	320,76	+ 1,18	....
REXEL	89,20	88,80	582,49	− 0,45	....
RHODIA	15,65	15,52	101,80	− 0,83	....
ROCHETTE (LA)	6,66	6,63	43,49	− 0,45	....
ROYAL CANIN	106,60	106,60	699,25	....	....
RUE IMPERIALE (LY	2189	2151	14109,64	− 1,74	....
SADE (NY)	49,30	....	....	....	....
SAGEM S.A.	287,30	291	1908,83	+ 1,29	....
SAINT-GOBAIN	156,30	155,90	1022,64	− 0,26	....
SALVEPAR (NY)	68,30	68	446,05	− 0,44	....
SANOFI SYNTHELABO	55,90	55,60	364,71	− 0,54	....
SCHNEIDER ELECTRI	80,25	80,85	530,34	+ 0,75	....
SCOR	46,80	46,50	305,02	− 0,64	....
S.E.B.	58	57,30	375,86	− 1,21	....
SEITA	46	45,61	299,18	− 0,85	....
SELECTIBAIL(EXSEL	15,07	15,06	98,79	− 0,07	....
SIDEL	78,20	77,30	507,05	− 1,15	....
SILIC CA	158,30	156,50	1026,57	− 1,14	....
SIMCO	74,65	73,50	482,13	− 1,54	....
SKIS ROSSIGNOL	15,95	15,90	104,30	− 0,31	....
SOCIETE GENERALE	67,65	67,20	440,80	− 0,67	....
SODEXHO ALLIANCE	178,90	179,10	1174,82	+ 0,11	....
SOGEPARC (FIN)	81	....	....	....	....
SOMMER ALLIBERT	44,95	45,38	297,67	+ 0,96	....
SOPHIA	28,40	28,44	186,55	+ 0,14	....
SOPRA #	77,70	78,20	512,96	+ 0,64	....
SPIR COMMUNIC. #	81,85	81,10	531,98	− 0,92	....
SR TELEPERFORMANC	40,01	39,76	260,81	− 0,62	....
STUDIOCANAL (M)	12,20	12,15	79,70	− 0,41	....
SUEZ LYON.DES EAU	173,50	173,70	1139,40	+ 0,12	....
TF1	73,70	73,50	482,13	− 0,27	....
TECHNIP	140,80	144	944,58	+ 2,27	....
THOMSON-CSF	48,68	48,39	317,42	− 0,60	....
THOMSON MULTIMEDI	74	74,15	486,39	+ 0,20	....
TOTAL FINA ELF	177	176	1154,48	− 0,56	....
TRANSICIEL #	64,30	65	426,37	+ 1,09	....
UBI SOFT ENTERTAI	49	50,70	332,57	+ 3,47	....
UNIBAIL	164	164,10	1076,43	+ 0,06	....
UNILOG CA	117	117,70	772,06	+ 0,60	....
USINOR	12	11,97	78,52	− 0,25	....
VALEO	57,80	58,30	382,42	+ 0,87	....
VALLOUREC	48,50	48,90	320,76	+ 0,82	....
VIA BANQUE	35,80	35,60	233,52	− 0,56	....
VINCI	58	58,45	383,41	+ 0,78	....
VIVENDI	81,50	81,05	531,65	− 0,55	....
VIVENDI ENVIRON.	40,05	40,03	262,58	− 0,05	....
WANADOO	18,50	18,21	119,45	− 1,57	....
WORMS (EX.SOMEAL)	16,30	16,50	108,23	+ 1,23	....
ZODIAC	232	232	1521,82	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	63,90	64,50	423,09	+ 0,94	....
A.T.T. #	34,98	34,45	225,98	− 1,52	....
BARRICK GOLD #	18,25	17,85	117,09	− 2,19	....
CROWN CORK ORD. #	14,88	....	....	....	....
DE BEERS #	31,21	31,50	206,63	+ 0,93	....
DU PONT NEMOURS #	53,25	....	....	....	....
ERICSSON #	22,33	22,50	147,59	+ 0,76	....
GENERAL ELECTR. #	64	64,15	420,80	+ 0,23	....
GENERAL MOTORS #	76,90	77,40	507,71	+ 0,65	....
HITACHI #	13,40	13,45	88,23	+ 0,37	....
I.B.M.	135	136,20	893,41	+ 0,89	....
ITO YOKADO #	54	55	360,78	+ 1,85	....
MATSUSHITA	30,40	30,40	199,41	....	....
MC DONALD'S	34,99	35,33	231,75	+ 0,97	....
MERK AND CO	81,50	80,30	526,73	− 1,47	....
MITSUBISHI CORP.#	8,27	8,25	54,12	− 0,24	....
MORGAN J.P.#	165	159,20	1044,28	− 3,52	....
NIPP. MEATPACKER#	14,61	14,60	95,77	− 0,07	....
PHILIP MORRIS#	36	35,10	230,24	− 2,50	....
PROCTER GAMBLE	71,50	71,80	470,98	+ 0,42	....
SEGA ENTERPRISES	12,51	12,70	83,31	+ 1,52	....
SCHLUMBERGER#	98,10	96,35	632,01	− 1,78	....
SONY CORP.#RGA	107,60	111,10	728,77	+ 3,25	....
SUMITOMO BANK #	14	13,91	91,24	− 0,64	....
T.D.K.#	158,10	168	1102,01	+ 6,26	....

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 23 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	17,39	114,07	....
AB SOFT	8,40	55,10	+ 0,12
ACCESS COMME ..	44	288,62	+ 3,77
ADL PARTNER	22,45	147,26	+ 2,05
ALGORIEL #	19,20	125,94	+ 4,07
ALPHAMEDIA	11,60	76,09	+ 38,10
ALPHA MOS #	5,95	39,03	− 2,46
ALTAMIR & CI	187	1226,64	− 7,65
ALTAMIR BS 9 ◆	15,10	99,05	....
ALDETA	7	45,92	− 4,76
ALTI #	26	170,55	+ 0,78
A NOVO #	219	1436,55	− 3,05
ARTPRICE COM	24	157,43	− 0,62
ASTRA	1,78	11,68	− 3,78
AUFEMININ.CO	7,99	52,41	....
AUTOMA TECH	17,90	117,42	− 1,10
AVENIR TELEC	16,96	111,25	− 6,30
AVENIR TELEC	5,61	36,80	− 9,95
BAC MAJESTIC	14,50	95,11	− 1,36
BARBARA BUI	11,70	76,75	− 0,43
BCI NAVIGATI	35,14	230,50	− 1,01
BELVEDERE	58,50	383,73	+ 2,27
BOURSE DIREC	11	72,16	+ 8,06
BRIME TECHNO	55,80	366,02	− 0,36
BUSINESS INT	9	59,04	....
BVRP ACT.DIV	57	373,90	− 0,70
CAC SYSTEMES	9,50	62,32	− 5
CAST	42,75	280,42	− 2,17
CEREP	70,60	463,11	− 1,81
CHEMUNEX #	1,72	11,28	+ 1,18
CMT MEDICAL	15	98,39	− 1,12
COALA #	45,50	298,46	....
COHERIS ATIX	55,50	364,06	+ 14,32
COIL	27	177,11	+ 1,89
CONSODATA #	48	314,86	− 4,95
CONSORS FRAN	16,30	106,92	+ 2,97
CROSS SYSTEM	32,64	214,10	− 0,64
CRYO #	19,60	128,57	+ 9,50
CYBERDECK #	5,40	35,42	− 6,90
CYBER PRES.P	47,50	311,58	− 1,04
CYBERSEARCH	7,09	46,51	+ 0,14
CYRANO #	5,92	38,83	+ 0,34
DALET #	14,63	95,97	+ 9,92
DATATRONIC	27,94	183,27	+ 3,48
DESK #	4,50	29,52	− 7,60
DESK BS 98	0,33	2,16	− 5,71
DEVOTEAM #	99,75	654,32	+ 4,12
DMS #	9,50	62,32	+ 1,60
D INTERACTIV	125,30	821,91	+ 0,32
DIOSOS #	41,85	274,52	− 2,45
DURAND ALLIZ	3,70	24,27	− 4,64
DURAN DUBOI	89	583,80	− 1,33
DURAN BS 00	3,90	25,58	− 1,27
EFFIK #	17	111,51	+ 2,29
EGIDE #	339	2223,69	+ 0,30
EMME(JCE 1/1	10,25	67,24	+ 2,50
ESI GROUP	42	275,50	− 1,18
ESKER	21,05	138,08	+ 10,79
EUROFINS SCI	16,40	107,58	+ 1,23
EURO.CARGO S.	9	59,04	− 9,91
EUROPSTAT #	28,21	185,05	+ 0,75
FIMATEX #	16,50	108,23	....
FI SYSTEM #	58,50	383,73	+ 0,43
FI SYSTEM BS	14,10	92,49	− 8,86
FLOREANE MED	9,31	61,07	− 2
GAMELOFT COM	7,90	51,82	....
GAUDRIOT #	19	124,63	− 4,95
GENERIX #	39	255,82	+ 1,30
GENESYS #	46,40	304,36	+ 1,98
GENESYS BS00	6,20	40,67	+ 1,64
GENSET	73,85	484,42	+ 0,48
GL TRADE #	57,90	379,80	+ 5,27
GUILLEMOT #	54,85	359,79	− 0,99
GUYANOR ACTI	0,47	3,08	+ 4,44
HF COMPANY	95,50	626,44	− 1,34
HIGH CO.#	115,50	757,63	+ 3,31
HIGHWAVE OPT	135,20	886,85	− 2,73
HIMALAYA	31,50	206,63	+ 3,28
HI MEDIA	8,40	55,10	− 1,18
HOLOGRAM IND.	142	931,46	+ 1,28
IB GROUP.COM	20,40	133,82	+ 0,05
IDP	6,50	42,64	....
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	16	104,95	+ 3,23
ILOG #	52,15	342,08	− 3,60
IMECOM GROUP	4,19	27,48	+ 2,44
INFOSOURCES	15,59	102,26	+ 12,16
INFOSOURCE B	65	426,37	+ 12,07
INFOTEL #	78,50	514,93	− 4,27
INFO VISTA	30,70	201,38	− 0,65
INTEGRA NET	15,35	100,69	+ 3,09
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	47,15	309,28	+ 20,90
IPSOS #	133	872,42	− 1,48
IPSOS BS00	16	104,95	+ 3,23
IT LINK	22,18	145,49	− 0,76
JOLIEZ-REGOL ◆	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	14,10	92,49	+ 9,47
KEYRUS PROGI	10,03	65,79	− 0,69
KAZIBAO	5,50	36,08	+ 10
LACIE GROUP	4,30	28,21	− 1,38
LEXIBOOK #	17,65	115,78	− 4,59
LINADATA SER	17,24	113,09	+ 1,47
MEDCOST #	7,80	51,16	+ 2,63
MEDIDEP #	44	288,62	− 2,76
METROLOGIC G	71,50	469,01	+ 0,56
MONDIAL PECH	6,21	40,73	+ 0,16
MULTIMANIA #	29	190,23	− 5,07
NATUREX	11,20	73,47	+ 0,45
NET2S #	24,48	160,58	− 0,04
NETGEM	56,30	369,30	+ 0,36
NETVALUE #	20,10	131,85	+ 2,55
NEURONES #	7,60	49,85	− 1,30
NICOX #	60	393,57	+ 0,33
OLITEC	46,90	307,64	− 0,76
OPTIMA DIREC	12,30	80,68	+ 0,82
OPTIMS #	5,90	38,70	− 4,84
OXIS INTL RG	1,55	10,17	− 8,82
PERFECT TECH	92,05	603,81	+ 13,22
PHONE SYS.NE	10	65,60	+ 3,09
PICOGIGA	99,10	650,05	+ 1,23
PROSODIE #	72	472,29	+ 10,43
PROSODIE BS	38	249,26	+ 5,56
PROLOGUE SOF	15,63	102,53	+ 9,68
PROXIDIS	2,02	13,25	+ 6,32
QUANTEL	5,60	36,73	− 1,58
QUANTUM APPL	3,80	24,93	....
R2I SANTE	21,45	140,70	− 2,99
RECIF #	50,90	333,88	− 0,20
REPONSE #	46	301,74	+ 2,22
REGINA RUBEN	9,05	59,36	+ 0,56
RIBER #	29,83	195,67	− 2,04
RIGIFLEX INT	89,90	589,71	+ 7,66
SAVEURS DE F	13,16	86,32	− 0,30
GUILLEMOT BS	26,40	173,17	+ 10
SELF TRADE #	9,80	64,28	− 6,67
SILICOMP #	64	419,81	− 4,48
SITICOM GROU	28,10	184,32	+ 2,18

SECOND MARCHÉ

JEUDI 24 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE ◆	27,15	178,09	....
ACTIELEC REG	8	52,48	....
ACTIELEC TEC	0,91	5,97	....
ALGECO #	90	590,36	....
ALTEDIA	24,80	162,68	+ 0,81
ALTEN (SVN)	139,20	913,09	+ 0,14
APRIL S.A.#(	200	1311,91	....
ARES GRPE (S	45,40	297,80	+ 0,89
ARKOPHARMA #	94	616,60	....
ASSUR.BQ.POP ◆	138	905,22	....
ASSYSTEM #	74	485,41	+ 0,27
AUBAY	26,80	175,80	+ 6,56
BENETEAU CA#	92,40	606,10	+ 0,87
BOIRON (LY)#	64	419,81	....
BOIZEL CHANO	52	341,10	+ 0,19
BONDUELLE	19,50	127,91	....
BQUE TARNEAU ◆	94,30	618,57	....
BRICE	12,90	84,62	....
BRICORAMA #	44,50	291,90	− 2,84
BRIOCHE PASQ ◆	93,20	611,35	....
BUFFALO GRIL	17,81	116,83	....
C.A. OISE CC ◆	85	557,56	....
C.A. PARIS I	212	1390,63	....
C.A. SOMME C	70	459,17	....
C.A.DU NORD#	125,70	824,54	....
C.A.PAS CAL	151,50	993,77	....
C.A.TOULOUSE ◆	90	590,36	....
CDA-CIE DES	38	249,26	....
CEGEDIM #	69,85	458,19	− 0,21
CIE FIN.ST-H ◆	105	688,75	....
CNIM CA#	59	387,01	....
COFITEM-COFI ◆	54	354,22	....
COURIR ◆	95	623,16	....
DANE-ELEC ME	23,76	155,86	+ 0,04
DECAN GROUPE	42	275,50	....
ENTRELEC CB	56	367,34	+ 1,82
ETAM DEVELOP	16,95	111,18	− 0,76
EUROPEENNE C	84,90	556,91	....
EXEL INDUSTR	37,11	243,43	− 1,04
EXPAND S.A	86,50	567,40	− 1,70
EXPLOIT.PARC ◆	117	767,47	....
FACTOR. ◆	190	1246,32	....
FINACOR	12,15	79,70	....
FINATIS(EX.L ◆	112	734,67	....
FININFO	36	236,14	....
FLEURY MICHO	28	183,67	− 3,08
FLO (GROUPE)	35,30	231,55	− 0,14
FOCAL (GROUP	53,60	351,59	+ 3,08
GENERALE LOC	109,50	718,27	+ 0,46
GEODIS	64	419,81	....
GFI INDUSTRI	24,40	160,05	+ 2,52
GO SPORT	70	459,17	+ 5,90
GRAND MARNIE ◆	6200	40669,33	....
GROUPE BOURB ◆	56,30	369,30	....
GROUPE CRIT	150	983,94	....
GROUPE J.C.D	128,70	844,22	− 0,16
HERMES INTL	144,90	950,48	− 0,28
HYPARLO #(LY	20,50	134,47	− 1,01
I.C.C.# ◆	39	255,82	....
IMS(INT.META	9,23	60,54	+ 0,33
INTER PARFUM	58	380,46	+ 3,57
IPO (NS) # ◆	60	393,57	....
JET MULTIMED	56	367,34	+ 0,18
L.D.C.	98	642,84	....
LAURENT-PERR	30,51	200,13	....
LECTRA SYST.	14,52	95,24	− 3,14
LOUIS DREYFU	12,35	81,01	....
LVL MEDICAL	55	360,78	− 3,51
M6-METR.TV A	63,70	417,84	− 0,47
MANITOU #	104	682,20	− 0,95
MANUTAN INTE	65,35	428,67	+ 2,11
MARIONNAUD P	107,80	707,12	+ 1,51
PCAS #	22,40	146,93	− 1,97
PETIT FOREST ◆	50	327,98	....
PIERRE VACAN	59,60	390,95	− 0,33
PINGUELY HAU	26,24	172,12	+ 1,35
POCHET ◆	55	360,78	....
RADIALL #	163,10	1069,87	− 3,43
RALLYE (LY)	62,80	411,94	+ 0,48
RODRIGUEZ GR	228,50	1498,86	....
RUBIS CA# EX	24,50	160,71	....
SABATE SA #	40,70	266,97	− 0,61
SECHE ENVIRO	75	491,97	+ 0,13
SIACI ◆	17,15	112,50	....
SII	44,90	294,52	− 0,22
SINOP.ASSET ◆	23,90	156,77	....
SIPAREX CROI	32,50	213,19	....
SOLERI	193	1266	− 0,46
SOLVING #	77	505,09	....
STEF-TFE #	46	301,74	....
STERIA GROUP	137	898,66	− 1,93

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 23 août**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,79	201,97	23/08
AGIPI ACTIONS (AXA)	34,33	225,19	23/08
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,23 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2370,99	15552,67	23/08
BNP MONÉ PLACEMENT C	13042,63	85554,04	23/08
BNP MONÉ PLACEMENT D	11690,06	76681,77	23/08
BNP MONÉ TRÉSORERIE	148014,60	970912,13	23/08
BNP OBLIG. CT	161,73	1060,88	23/08
BNP OBLIG. LT	33,23	217,97	23/08
BNP OBLIG. MT C	142,41	934,15	23/08
BNP OBLIG. MT D	133,21	873,80	23/08
BNP OBLIG. SPREADS	171	1121,69	23/08
BNP OBLIG. TRÉSOR	1841,16	12077,22	23/08
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1740,69	11418,18	23/08
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	349,67	2293,68	22/08
BP OBLI HAUT REND.	113,27	743	22/08
BP MEDITERRANÉE DÉV.	122,46	803,28	22/08
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	319,70	2097,09	22/08
BP OBLIG. EUROPE	48,87	320,57	23/08
BP SÉCURITÉ	97601,97	640226,95	23/08
EUROACTION MIDCAP	223,63	1466,92	23/08
FRUCTI EURO 50	145,27	952,91	23/08
FRUCTIFRANCE C	116,32	763,01	23/08
FRUCTIFONDS FRANCE NM	494,42	3243,18	23/08
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	255,02	1672,82	22/08
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	486,81	3193,26	21/08
NORD SUD DÉVELOP. D	396,01	2597,66	22/08
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	65,08	426,90	23/08
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	90,87	596,07	23/08
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,66	155,20	23/08
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,56	266,06	23/08
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	59,55	390,62	23/08
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	56,08	367,86	23/08
ÉCUR. EXPANSION C	13974,55	91667,04	23/08
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,08	262,91	23/08
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	71,08	466,25	23/08
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	214,01	1403,81	23/08
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,17	1234,31	23/08
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	171,05	1122,01	23/08
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	264,76	1736,71	23/08
ÉPARCOURT-SICAV D	27,43	179,93	23/08
GÉOPTIM C	2121,07	13913,31	23/08
HORIZON C	637,11	4179,17	23/08
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,39	94,39	23/08
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	39,09	256,41	23/08
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,91	215,88	23/08
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49,63	325,55	23/08
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	627,12	4113,64	23/08
ATOUT FONCIER	344,75	2261,41	23/08
ATOUT FRANCE ASIE D	106,01	695,38	23/08
ATOUT FRANCE EUROPE	262,07	1719,07	23/08
ATOUT FRANCE MONDE	65,16	427,42	23/08
ATOUT FUTUR C	280,93	1842,78	23/08
ATOUT FUTUR D	260,15	1706,47	23/08
ATOUT SÉLECTION	143,27	939,79	23/08
COEXIS	321,59	2109,49	23/08
DIÈZE	503	3299,46	23/08
EURODYN	727,45	4771,76	23/08
INDICIA EUROLAND	158,84	1041,92	22/08
INDICIA FRANCE	565,69	3710,68	22/08
INDOCAM AMÉRIQUE	61,69	404,66	23/08
INDOCAM ASIE	28,10	184,32	23/08
INDOCAM MULTI OBLIG	167,49	1098,66	23/08
INDOCAM ORIENT C	47,98	314,73	22/08
INDOCAM ORIENT D	42,74	280,36	22/08
INDOCAM JAPON	225,61	1479,90	23/08
INDOCAM STR. 5-7 C	320,03	2099,26	23/08
INDOCAM STR. 5-7 D	210,48	1380,66	23/08
OBLIFUTUR C	92,73	608,27	23/08
OBLIFUTUR D	79,81	523,52	23/08
REVENU-VERT	167,78	1100,56	23/08
UNIVERS ACTIONS	77,65	509,35	23/08
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,86	261,46	23/08
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	388,71	2549,77	22/08
MASTER ACTIONS	60,69	398,10	21/08
MASTER OBLIGATIONS	29,73	195,02	21/08
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,59	154,74	22/08
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,63	148,44	22/08
OPTALIS ÉQUILIB. C	21,06	138,14	22/08
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,70	129,22	22/08
OPTALIS EXPANSION C	20,70	135,78	22/08
OPTALIS EXPANSION D	20,55	134,80	22/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,87	117,22	22/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,15	105,94	22/08
PACTE SOL. LOGEM.	75,51	495,31	22/08
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,50	528,05	22/08
UNIVAR C	183,66	1204,73	25/08
UNIVAR D	183,66	1204,73	25/08
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	46,42	304,50	22/08
CIC FINUNION	163,78	1074,33	22/08
CICAMONDE	41,31	270,98	22/08
CONVERTICIC	95,97	629,52	22/08
EPARCIC	817,79	5364,35	22/08
EUROCIC LEADERS	572,83	3757,52	22/08
EUROPE RÉGIONS	77,79	510,27	22/08
FRANCIC PIERRE	35,21	230,96	22/08
MENSUELCIC	1419,61	9312,03	22/08
OBLICIC MONDIAL	695,92	4564,94	22/08
OBLICIC RÉGIONS	170,86	1120,77	22/08
RENTACIC	23,87	156,58	22/08
UNION AMÉRIQUE	833,36	5466,48	22/08
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	214,85	1409,32	23/08
LION 20000 C/3 11/06/99	939,09	6160,03	23/08
LION 20000 D/3 11/06/99	837,85	5495,94	23/08
SICAV 5000	228,97	1501,94	23/08
SLIVAFRANCE	408,62	2680,37	23/08
SLIVARENTE	38,92	255,30	23/08
SLIVINTER	214,19	1404,99	23/08
TRILION	740,22	4855,52	23/08
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	241,81	1586,17	23/08
ACTILION DYNAMIQUE D *.	232,96	1528,12	23/08
ACTILION PEA DYNAMIQUE	100,21	657,33	23/08
ACTILION ÉQUILIBRE C *	206,09	1351,86	23/08
ACTILION ÉQUILIBRE D *	196,98	1292,10	23/08
ACTILION PRUDENCE C *	179,92	1180,20	23/08
ACTILION PRUDENCE D *	171,66	1126,02	23/08
INTERLION	216,57	1420,61	23/08
LION ACTION EURO	126,56	830,18	23/08
LION PEA EURO	128,77	844,68	23/08
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	30,89	202,63	23/08
CM EUROPE TECHNOL.	9,77	64,09	23/08
CM FRANCE ACTIONS	50,18	329,16	23/08
CM MID. ACT. FRANCE	41,86	274,58	23/08
CM MONDE ACTIONS	451,07	2958,83	23/08
CM OBLIG. LONG TERME	101,63	666,65	23/08
CM OPTION DYNAM.	39,38	258,32	23/08
CM OPTION ÉQUIL.	55,70	365,37	23/08
CM OBLIG. COURT TERME	154,14	1011,09	23/08
CM OBLIG. MOYEN TERME	312,10	2047,24	23/08
CM OBLIG. QUATRE	160,15	1050,52	23/08
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,75	122,99	23/08
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	180,88	1186,50	23/08
ASIE 2000	106,07	695,77	23/08
NOUVELLE EUROPE	297,58	1952	23/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3334,28	21871,44	23/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3192,64	20942,35	23/08
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	344,24	2258,07	23/08
ST-HONORÉ FRANCE	72,78	477,41	23/08
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	71,77	470,78	23/08
ST-HONORÉ PACIFIQUE	159,97	1049,33	23/08
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	257,15	1686,79	23/08
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	400,83	2629,27	23/08
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	129,61	850,19	23/08
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	278,55	1827,17	22/08
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8506,93	55801,80	22/08
STRATÉGIE INDICE USA	12263,39	80442,57	22/08
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	101,92	668,55	23/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	35,54	233,13	23/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	34,85	228,60	23/08
AMPLITUDE EUROPE C	46,97	308,10	23/08
AMPLITUDE EUROPE D	45,59	299,05	23/08
AMPLITUDE MONDE C	332,65	2182,04	23/08
AMPLITUDE MONDE D	301,07	1974,89	23/08
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,92	176,58	23/08
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,12	171,34	23/08
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	60,27	395,35	23/08
ÉLANCIEL EURO D PEA	142,19	932,71	23/08
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	46,64	305,94	23/08
GÉOBILYS C	109,58	718,80	23/08
GÉOBILYS D	100,80	661,20	23/08
INTENSYS C	19,52	128,04	23/08
INTENSYS D	16,95	111,18	23/08
KALEIS DYNAMISME C	268,43	1760,79	23/08
KALEIS DYNAMISME D	263,04	1725,43	23/08
KALEIS DYNAMISME FR C	99,61	653,40	23/08
KALEIS ÉQUILIBRE C	216,02	1417	23/08
KALEIS ÉQUILIBRE D	210,72	1382,23	23/08
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,23	1260,95	23/08
KALEIS SÉRÉNITÉ D	187,08	1227,16	23/08
KALEIS TONUS C	99,61	653,40	23/08
LATITUDE C	24,50	160,71	23/08
LATITUDE D	20,95	137,42	23/08
OBLITYS D	104,22	683,64	23/08
PLÉNITUDE D PEA	53,96	353,95	23/08
POSTE GESTION C	2485,46	16303,55	23/08
POSTE GESTION D	2277,66	14940,47	23/08
POSTE PREMIÈRE SI	6760,39	44345,25	23/08
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39877,11	261576,69	23/08
POSTE PREMIÈRE 2-3	8445,35	55397,86	23/08
REVENUS TRIMESTR. D	765,49	5021,29	23/08
THÉSORA C	173,65	1139,07	23/08
THÉSORA D	147,05	964,58	23/08
TRÉSORYS C	44918,04	294643,03	23/08
SOLSTICE D	355,45	2331,60	23/08
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,54	554,55	23/08
POSTE EUROPE D	81,13	532,18	23/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	181,41	1189,97	23/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	170,09	1115,72	23/08
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,39	1006,17	23/08
CADENCE 2 D	151,43	993,32	23/08
CADENCE 3 D	151,54	994,04	23/08
CONVERTIS C	266,87	1750,55	23/08
INTEROBLIG C	55,48	363,92	23/08
INTERSÉLECTION FR. D	99,31	651,43	23/08
SÉLECT DÉFENSIF C	194,93	1278,66	23/08
SÉLECT DYNAMIQUE C	310,71	2038,12	23/08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	193,18	1267,18	23/08
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	200,20	1313,23	23/08
SÉLECT PEA 1	274,53	1800,80	23/08
SG FRANCE OPPORT. C	586,23	3845,42	23/08
SG FRANCE OPPORT. D	548,90	3600,55	23/08
SOGENFRANCE C	655,39	4299,08	23/08
SOGENFRANCE D	590,61	3874,15	23/08
SOGEOBLIG C	103,16	676,69	23/08
SOGÉPARGNE D	44,80	293,87	23/08
SOGEPEA EUROPE	310,83	2038,91	23/08
SOGINTER C	104,06	682,59	23/08
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,17	151,99	22/08
DÉCLIC ACTIONS FRANC	71,38	468,22	22/08
DÉCLIC ACTIONS INTER.	56,96	373,63	22/08
DÉCLIC BOURSE PEA	65,51	429,72	22/08
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	19,15	125,62	22/08
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,03	111,71	22/08
DÉCLIC PEA EUROPE	32,71	214,56	22/08
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	86,15	565,11	22/08
SOGINDEX FRANCE C	740	4854,08	22/08

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **En prélevant une catégorie particulière de cellules souches (stromale) dans la moelle osseuse de rat, des chercheurs ont réussi à les transformer en d'autres cellules possédant certaines caractéristiques des neurones. ● SOUS L'EFFET DE MOLÉCULES très banales en biochimie, elles ont modifié leur morphologie en quelques minutes et produit des protéines spécifiques des neurones. ● INJECTÉES DANS LE CERVEAU, elles y survivent, laissant augurer de leur intég ration possible. ● SI LEUR QUALITÉ neuronale est avérée, elles pourraient demain peut-être rendre des services immenses à la thérapie cellulaire envisagée pour traiter les maladies neurodégénératives (maladies d'Alzheimer, de Parkinson...). ● DES PROGRÈS dans la connaissance de la biologie des cellules souches adultes sont indispensables pour fournir une alternative à l'utilisation envisagée de cellules embryonnaires.**

Des chercheurs américains réussissent à transformer des cellules en neurones

De nombreuses équipes tentent d'obtenir des lignées de cellules nerveuses pour traiter des maladies neurodégénératives. Les derniers travaux américains menés sur le rat semblent prometteurs, mais il reste à confirmer que ces produits ont bien les propriétés des cellules nerveuses

CHANGER les cellules de la moelle osseuse en cellules nerveuses. C'est le dernier avatar de la recherche destinée à procurer aux médecins de nouveaux outils thérapeutiques. Des chercheurs américains sont en effet parvenus à amener des cellules de la moelle osseuse à se transformer en cellules nerveuses. Le *Journal of Neuroscience Research* de ce mois rapporte que l'équipe d'Ira Black, directeur du département de neurosciences et de biologie cellulaire de l'université du New Jersey, à Piscataway, a produit, à partir de cellules stromales de la moelle osseuse, des cellules ayant certaines caractéristiques des cellules nerveuses.

Fabriquer à la demande des cellules nerveuses, suffisamment différenciées ou capables de différenciation pour pouvoir soigner des maladies cérébrales ou des lésions des nerfs périphériques, reste un rêve alors qu'on sait que les neurones en général ne se divisent pas et que les lésions cérébrales ne se réparent pas. Mais nombreuses sont les équipes et les entreprises de biotechnologie qui travaillent à obtenir des lignées de cellules nerveuses, car les maladies nerveuses dégénératives, en particulier, sont une grave menace pour les populations vieillissantes des pays développés – et un vaste marché.

Malgré les annonces souvent retentissantes, le travail ne fait que commencer et on ne sait pas encore si ces cellules seront effectivement capables de réparer la moelle épinière ou de traiter les maladies d'Alzheimer ou de Parkinson. Mais le travail mené par l'équipe américaine semble une voie intéressante à prospecter. Pour mener sa recherche, Ira Black et ses collègues ont donc utilisé comme matière première des cellules stromales, des cellules souches de la moelle osseuse qui ne donnent pas naissance aux lignées de cellules sanguines – globules rouges, globules blancs, plaquettes – mais aux tendons, aux cartilages, aux muscles. Prélevées avec les cellules souches sanguines de rat, elles ont été isolées, cultivées et se sont multipliées in vitro sans se modifier.

Puis elles ont été exposées à des traitements à base de composés chimiques réducteurs très utilisés en biologie (bêta-mercaptoéthanol, diméthyl-sulfoxyde et butyl-hydroxyanisole), qui ont permis à 80 % d'entre elles de modifier leur aspect. De cellules plates qu'elles étaient, elles se sont transformées en cellules nerveuses caractéristiques du fait de leur corps cellulaire contracté avec des extensions membranaires périphériques. *« En l'espace de quelques minutes, les cellules se sont transformées ; de cellules plates, cellules souches sans signe distinctif, elles se sont mises à ressembler à des neurones absolument typiques. Nous n'en croyions pas nos yeux »*, explique le docteur Black dans l'édition du *New York Times* du 15 août.

Les modifications observées ne sont pas que morphologiques. Des molécules présentes seulement dans les neurones ont fait leur apparition dans ces cellules transformées : l'énolase neuronale, spécifique des cellules nerveuses, les neurofilaments, la protéine tau et même, au cours des premières heures, une protéine nommée nestine qui n'est produite que par les cellules neuronales primitives.

> La survie de ces cellules apparaît tout à fait robuste, et nous avons même observé des signes de migration à partir du site d'injection

Des récepteurs neuronaux, molécules permettant la réception des messages émis par d'autres cellules neuronales, sont également apparus. Forts de ces résultats prometteurs, les chercheurs sont allés plus loin.

« Nous avons transplanté ces cellules dans la moelle épinière et dans le cerveau de rats, raconte Dale Woodbury, premier signataire de l'article du *Journal of Neuroscience Research. Les cellules ont survécu 21 jours dans le striatum (durée de l'expérience), 42 jours dans l'hippocampe (durée de l'expérience), et 3 jours dans la moelle épinière (durée de l'expérience). Mais nous n'avons pas encore confirmé que ces cellules continuaient à exprimer les marqueurs neuronaux après transplantation. La survie de ces cellules apparaît tout à fait robuste, et nous avons même observé des signes de migration à partir du site d'injection. »* Enfin, la même expérience faite in vitro sur des cellules stromales d'origine humaine a eu les mêmes résultats : une différenciation de type neuronal, tant morphologique que biochimique.

« Ces résultats sont tout à fait fascinants, s'il est vrai qu'on peut transformer des cellules mésenchymateuses en neurones, commente Bernard Zalc, directeur à l'Inserm de l'unité biologie des interactions neurones/glie (hôpital de la Salpêtrière, Paris). *Il manque cependant quelques éléments pour nous convaincre que les cellules obtenues sont bien des neurones, en particulier des études électrophysiologiques montrant qu'elles sont capables d'activité électrique. »* Si ces résultats se confirment, les utilisations potentielles sont multiples.

« Ces cellules souches [les cellules stromales] *sont facilement accessibles et se multiplient tellement qu'il ne serait pas nécessaire de les immortaliser pour les obtenir en quantité suffisante*, poursuit Bernard Zalc. *L'idéal serait de les injecter par voie sanguine, armées de signaux de localisation leur permettant d'aller là où elles seraient nécessaires. Si elles se comportent comme des cellules souches neuronales, elles se différencieront dans leur localisation définitive... mais on est en pleine science-fiction. »* Pas sûr, répond Dale Woodbury. *« Nous avons entrepris ces expériences après avoir observé que des cellules stromales non différenciées injectées au rat se retrouvaient parfois dans le cerveau »*, argumente le chercheur.

Le plus souvent, la création de lignées de cellules nerveuses est envisagée à partir d'embryons, soit issus de la fusion de gamètes lors de fécondation in vitro, soit qui pourraient être obtenus par clonage thérapeutique (*Le Monde* du 18 août). Mais elle pourrait être aussi obtenue à partir de cellules prélevées chez l'adulte, appelées cellules souches neurales adultes. Ces dernières sont déjà engagées dans une voie de différenciation et résident, dormantes et peu accessibles, dans un coin du cerveau. Le cerveau n'est pas seul dans ce cas ; la plupart des tissus recèlent des cellules souches.

Les plus accessibles sont les cellules souches sanguines – hématopoïétiques – utilisées largement dans les greffes de moelle osseuse pour traiter les leucémies et les anémies réfractaires. Les travaux actuels insistent sur les possibilités de « transdifférenciation » de certaines cellules souches et la transformation de cellules souches neurales en cellules souches sanguines, de cellules souches sanguines en cellules musculaires, etc. Les chercheurs sauront-ils guider ces modifications ? On en est encore loin. Mais ces cellules pourraient apporter d'importantes ressources à la thérapie cellulaire et leur utilisation ne devrait pas soulever d'objection d'ordre éthique.

Elisabeth Bursaux

Transformation de cellules de la moelle osseuse en cellules neuronales

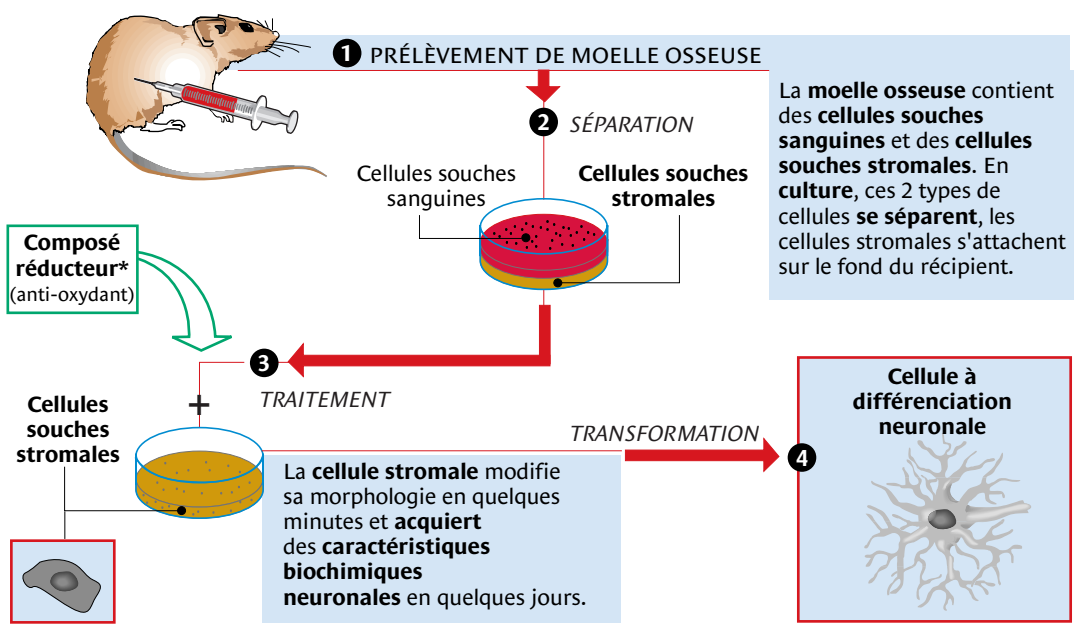

*ß-mercaptoéthanol, diméthyl sulfoxide, butyl hydroxyanisole

Infographie : Le Monde

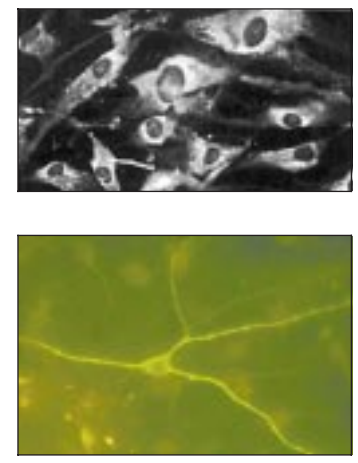

Les cellules souches stromales de la moelle osseuse sont de larges cellules plates (en haut) qui adhèrent à la paroi du récipient. Les cellules neuronales (en bas) qui dérivent de ces cellules ont un corps rétracté et des prolongements fins contenant des varicosités.

Les traitements par cellules nerveuses

Certaines maladies cérébrales sont déjà traitées de façon expérimentale par injection intra-cérébrale de neurones. Plusieurs équipes dans le monde tentent de traiter la maladie de Parkinson, due à une dégénérescence des cellules fabriquant la dopamine, par injection de neurones fœtaux. Récemment, l'étude détaillée d'un cas exemplaire a montré la survie des cellules nerveuses fœtales transplantées, le déploiement de leurs connexions et leur bon fonctionnement dans le cerveau du malade, entraînant la guérison *(Le Monde* du 24 novembre 1999). Ces cas sont cependant exceptionnels, car on ne sait pas encore assez bien assurer la survie de ces neurones. Des études sur l'animal sont en cours (Hantraye, Peschanski) pour traiter la maladie d'Huntington. Chez le primate, des résultats tout à fait intéressants ont été obtenus. Enfin, la revue *Neurology* du 22 août vient de faire état de transplantations encourageantes de cellules neurales dans le cerveau de patients ayant subi quelques années auparavant un accident vasculaire cérébral avec séquelles lourdes. Huit patients se disent subjectivement améliorés.

Le papillon monarque n'aime pas certains pollens transgéniques

LE MAÏS transgénique, qui aux Etats-Unis couvre 20 % des plantations de cette céréale, présente-t-il une menace pour le papillon migrateur monarque ? En mai 1999, une équipe de l'université de New York dirigée par John Losey publiait dans l'hebdomadaire *Nature* une étude de laboratoire qui montrait que 44 % des larves de *Danaus plexippus* nourries avec des feuilles de laiteron saupoudrées de pollen de maïs transgénique succombaient à ce régime (*Le Monde* du 26 mai 1999).

L'étude eut un tel retentissement que la Commission européenne décida la suspension temporaire de l'agrément des demandes de commercialisation de maïs transgénique. Au grand dam des semenciers, fort critiques vis-à-vis de travaux jugés non représentatifs des conditions rencontrées en plein champ. John Losey, emporté dans la tourmente médiatique, relativisa lui-même l'importance de ses résultats.

La polémique rebondit aujourd'hui aux Etats-Unis avec la publication, dans la revue *Oecologia* du 19 août, d'une nouvelle étude sur le sujet. Laura Hansen et John Obrycki, de l'université de l'Iowa, ont à leur tour montré que le pollen Bt – pour *Bacillus thuringiensis*, la bactérie insecticide dont les gènes ont été intégrés dans le maïs génétiquement modifié – était néfaste aux larves du lépidoptère orangé. Ils ont pris la précaution de les nourrir avec des plants de laiteron disposés à des distances variables du maïs Bt et ainsi « naturellement ensemencés » par le pollen transgénique.

La mortalité des larves a atteint 20 %, alors que celles nourries avec des feuilles exemptes de pollen, ou avec du pollen non transgénique, n'étaient pas affectées. Dans la nature, *« les effets du pollen transgénique sur le monarque pourraient être observés dans un périmètre de 10 mètres autour des champs transgéniques »*, estiment les auteurs.

« ZONES REFUGES »

Les associations écologistes américaines se sont immédiatement emparées de ces résultats. Rebecca Goldburg, d'Environmental Defence, coauteur d'un rapport à l'Académie des sciences américaine consacré aux cultures transgéniques, rappelle que l'agence pour la protection de l'environnement (EPA) exige déjà des « zones refuges » de 20 % dans les champs de maïs transgénique, afin de diluer les phénomènes de résistance au Bt de la pyrale, insecte ravageur du maïs. *« Il ne serait pas compliqué*, propose-t-elle, *d'en faire aussi des zones tampons en bordure des champs. »*

Les industriels renouvellent quant à eux les critiques formulées à l'encontre de Losey sur le réalisme de tels travaux et évoquent de nombreuses observations qui infirmeraient celles des chercheurs de l'Iowa. Nombre de questions restent en suspens, car aucune étude réellement *in situ* n'a encore été réalisée. Seules deux variétés de maïs transgénique ont été testées, tant par Losey que par Halen et Obrycki, mais leur collègue Rick Hellnich (université de l'Iowa) *« a montré que le pollen d'autres événements (Monsanto 812 et CBH 261) ne présentait pas de risque aux concentrations pour lesquelles celui de Novartis est néfaste »*, indique Denis Bourguet, du Laboratoire de lutte biologique de l'Institut national de recherche agronomique (INRA, Jouy-en-Josas).

Il rappelle que la variété de Novartis incriminée ne représente plus que 2,5 % du maïs transgénique planté aux Etats-Unis. *« L'impact réel de ce pollen risque donc d'être extrêmement limité »*, tempère-t-il. D'autant qu'il dépend aussi de la synchronisation très aléatoire des périodes de pollinisation et de ponte du monarque. Il importerait aussi d'étudier l'impact positif de l'usage du maïs Bt pour le monarque : une partie des agriculteurs cultivant des OGM renonce à utiliser des insecticides classiques, à large spectre, sans conteste responsables de « dégâts collatéraux » chez les insectes non nuisibles.

Hervé Morin

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE ECONOMIE

Vendredi 25 août
avec Le Monde daté samedi 26 août

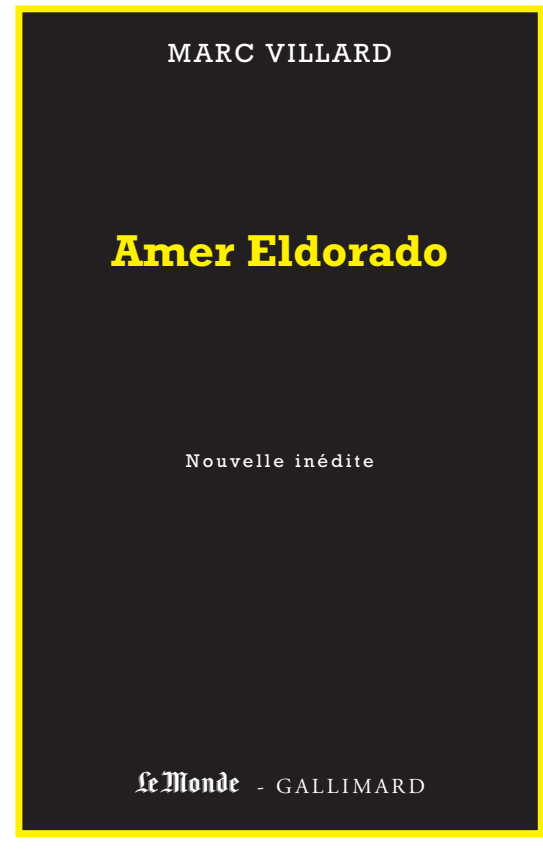

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

Patrice Franceschi, écrivain bourlingueur

Le vice-président de la Société des explorateurs français concilie aventures et écriture. Son expédition de quinze mois sur les traces de Bougainville s'achève le 25 août

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Mouillée à quelques encablures de la marina d'Ancol Park, la *Boudeuse* aurait pu faire partie du décor de cette enclave verte où les Indonésiens peuvent momentanément oublier la frénésie et la pollution de Djakarta en jouant au golf ou en visitant les attractions de Dunia Fantasi et de Sea World. Avec sa coque noire en bois, ornée de la proue à la poupe par un inquiétant dragon sculpté, son château arrière élancé surmonté d'une timonerie au toit de pagode, son gréement de goélette à l'ancienne et ses voiles couleur « sang de bœuf », ce trois-mâts long de trente mètres, construit en 1991 sur le modèle d'une jonque de guerre chinoise du XIXe siècle, était destiné à faire du charter dans les mers des Philippines et de Chine méridionale.

Après avoir compté George Bush et Robert de Niro parmi ses visiteurs de marque, le *Song-Saïgon* semblait voué à l'abandon dans le port cambodgien de Kompong Som (Sihanoukville) par la mauvaise conjoncture économico-politique. A la recherche d'un voilier de caractère pour une expédition sur les traces de Louis-Antoine de Bougainville, « découvreur » de quelques-unes des îles de l'Insulinde lors de son voyage autour du monde (1766-1769), l'écrivain Patrice Franceschi, vice-président de la Société des explorateurs français, sauta sur l'occasion.

Rebaptisée du nom de la frégate de Bougainville, la *Boudeuse* a accueilli une quarantaine de scientifiques, ethnologues, botanistes, entomologistes, archéologues, anthropologues, géographes français, indonésiens et philippins qui se sont succédé à bord depuis le début de l'expédition en mai 1999. Si la *Boudeuse* a même *« une âme »*, comme le prétend Patrice Franceschi, sans doute se niche-t-elle dans le vaste carré en bois de soa, tapissé d'une bibliothèque de quelque sept cent cinquante ouvrages reflétant les aventures, les sensibilités, les engagements, voire les utopies de cet écrivain bourlingueur.

Si les philosophes comme Spinoza ou Heidegger, les poésies de Baudelaire, Cendrars, Rimbaud ou René Char, les traités de stratégie ou de politique internationale occupent une large place, la bibliothèque fait toutefois la part belle aux romans des écrivains-voyageurs, Conrad, Melville, Kipling, Kessel, Saint-Exupéry, Romain Gary, Henri de Monfreid, qui ont peuplé l'adolescence vagabonde en Côte d'Ivoire, en Algérie ou au Sénégal de ce fils d'officier supérieur des forces aéroportées.

Aussi loin qu'il se souvienne, Patrice Franceschi a toujours rêvé de concilier aventure et écriture malgré les réserves familiales qui entraîneront sa première fugue. Envoyé à Paris pour des études de médecine, il s'enfuit en Guyane où il devient coupeur de bois sur le Mahuri, puis au Brésil et dans la pampa argentine pour échapper aux gendarmes alertés par son père.

Son intérêt pour les derniers peuples primitifs de chasseurs-cueilleurs dicte le choix de ses premières expéditions financées par des bourses et des avances sur les droits d'auteur de livres publiés à son retour. Il part à la rencontre des Pygmées, « danseurs de Dieu » dans les forêts du nord du Congo (1975) ou des indiens Macuje, « maîtres du curare » dans l'Amazonie colombienne (1976). A pied, à dos d'âne ou de chameau, il suit le Nil sur les 6 700 km de sa source à l'embouchure, à travers le Burundi, la Tanzanie, l'Ouganda et le désert de Batn el Hagar (« ventre de la pierre ») en Nubie soudanaise (1978). Il entreprend la traversée de la jungle de l'Irian Jaya, la partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée, à la recherche de tribus papoues non contactées (1989). Il pénètre dans le royaume oublié des Nagas « coupeurs de têtes » aux confins de l'Inde et de la Birmanie (1997).

« JE PRIVILÉGIE LA RENCONTRE »

Cette vie sauvage lors des premières expéditions relève souvent du défi physique ou de l'opération de survie. *« Je n'étudie pas ces populations avec un regard d'ethnologue,* se défend-il pour répondre aux polémiques suscitées par certaines de ses affirmations. *Je privilégie la rencontre, l'échange. Je m'intéresse aux comportements humains qui nous rapprochent malgré les connaissances et les niveaux technologiques différents. »* Entre-temps, il réussit le premier tour du monde en ULM, de 1984 à 1987, participe aux campagnes de l'alpiniste Benoît Chamoux sur l'Annapurna et l'Everest (1988) et cherche en vain les traces du tigre de Tasmanie, un marsupial carnivore dont l'espèce semble éteinte depuis 1936 (1990).

Cette liberté revendiquée pour lui et pour les autres le pousse aussi vers l'humanitaire. Dès 1979, il embarque sur *L'île-de-Lumière* avec Bernard Kouchner pour porter secours aux boat people vietnamiens. Très vite, il comprend que sa volonté de témoigner par un livre ne suffit pas pour *« agir sur les choses quand on trouve qu'elles sont mal faites »*. Quelques mois plus tard, après l'invasion soviétique, il rejoint le maquis afghan du commandant Amin Wardak. Il mènera plusieurs missions pour la Guilde européenne du raid, Médecins du monde ou Solidarités Afghanistan et entrera dans Kaboul avec les premiers maquisards en avril 1992.

Ses missions pour les ONG le mènent aussi auprès des réfugiés cambodgiens en Thaïlande (1980), en Roumanie (1989-1990), au Kurdistan irakien (1991-1992), à Sarajevo (1992), au Rwanda (1996), en Bosnie-Herzégovine (1997) et de nouveau à Kaboul après la prise de pouvoir des talibans (1996-1997). Entre-temps, Bernard Kouchner, devenu ministre de la santé et de l'action humanitaire, le nomme coordinateur de l'aide gouvernementale en Somalie (septembre 1992-mars 1993), puis le charge d'une mission d'évaluation au Soudan (1993). *« L'humanitaire est souvent décrié*, regrette-t-il. C'est l'ambulance qu'on envoie pour les premiers secours, mais il a sauvé des milliers de vies et restera indispensable tant que les Etats ne s'accorderont pas pour imposer un droit humanitaire international.»

Depuis vingt-cinq ans qu'il bourlingue, Patrice Franceschi rêvait d'une expédition maritime qui mêlerait plusieurs composantes de l'aventure comme l'exploration et les sciences. La lecture du *Voyage autour du monde* de Bougainville lui donna le prétexte et l'esprit qui devaient guider son expédition. *« Bougainville était un humaniste qui a mené son exploration de l'Insulinde dans l'esprit du siècle des Lumières et des encyclopédistes en refusant la séparation des connaissances »*, explique-t-il. Alors que les expéditions de Cook étaient menées à coups de fouet à l'équipage et de captures d'indigènes, le navigateur français avait invité sur la *Boudeuse* des savants comme le naturaliste Philibert Commerson, l'astronome Véron, le cartographe Charles Routier de Romainville et quatre... musiciens.

Les chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle, du Musée de l'Homme, du CNRS, de la Société de géographie ont contribué au choix d'un programme de comparaisons avec les observations de Bougainville et cinq explorations plus actuelles.

Les avances accordées par les éditions Lattès ne pouvaient couvrir le coût de l'aventure, chiffré à 3,5 millions de francs pour l'achat et l'équipement de la *Boudeuse*, et à 300 000 francs par mois de frais d'expédition. Des accords avec les conseils régionaux ou généraux de Bourgogne (900 000 francs), de Côte-d'Or, de Corse et avec la préfecture du Val-d'Oise, ont permis à quelques dizaines de jeunes de partager cette aventure. Patrice Franceschi a surtout négocié avec France 2, Voyage, Télé Images création, la RTBF et RAI Tre la réalisation de six films de 52 minutes (1,5 million de francs par film) programmés pour le printemps et l'été 2001. *« Ce ne seront pas des documentaires,* dit-il, *mais des films d'aventures vécues.»*

Et les aventures n'ont pas manqué ! Dans le détroit de Macassar, au large de Bornéo, l'équipage a dû repousser l'attaque d'un bateau de pirates en tirant des fusées de détresse. La *Boudeuse*, soupçonnée de servir à des trafics, a été arraisonnée par des gardes-côtes au moment où les anthropologues de l'expédition s'apprêtaient à débarquer sur les îles Andaman à la recherche des guerriers Jarawas, Pygmées cannibales persécutés par les autorités indiennes. L'exploration à proximité de l'île de Palawan d'une épave datant de cinq siècles avant Jésus-Christ a également dû être annulée devant les exigences de la marine philippine. Mais le moment fort de l'expédition, parvenue à son terme le 25 août sur l'île de Bougainville, restera, aux yeux de Patrice Franceschi, la rencontre avec les trente-trois survivants des Sakuddei, une ethnie chamaniste réfugiée au cœur de la jungle de l'île de Sibérut, à l'ouest de Sumatra, pour rester fidèle à ses traditions et résister à l'assimilation souhaitée par les autorités indonésiennes.

Gérard Albouy

ARNE HODALIC/SAOLA

ARNE HODALIC/SAOLA

Construite sur le modèle d'une jonque chinoise du XIXe siècle, la « Boudeuse » a accueilli une quarantaine de scientifiques emmenés par Patrice Franceschi (photo ci-contre) dans le sillage de Bougainville.

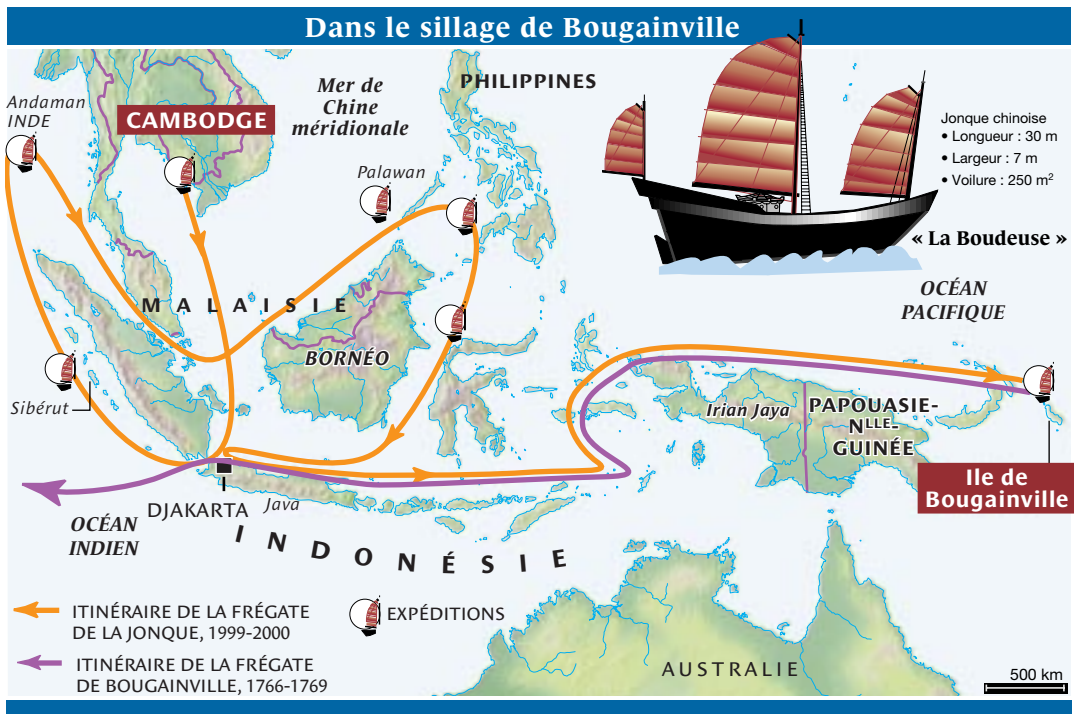

Bibliographie

● **Poésies**
Bourlinguer, Paragraphes littéraires de Paris, 1976.
Aventure et voyages, Paragraphes littéraires de Paris, 1976.
Au long cours, Editions Saint-Germain-des-Prés, 1978.

● **Récits et reportages**
Au Congo jusqu'au cou, Fernand Nathan, 1977.
Terre farouche, Fernand Nathan, 1977.
L'Exode vietnamien, Arthaud, 1979.
Ils ont choisi la liberté, Arthaud 1981.
La Folle Equipée, Robert Laffont, 1987.
Qui a bu l'eau du Nil..., Robert Laffont, 1989.
Raid papou, Robert Laffont, 1990.
Paona (en collaboration avec Alain Boinet et Domitille Lafourgue), Editions de l'Archipel, 1991.

● **Romans**
Un capitaine sans importance, Robert Laffont, 1987.
Quelque chose qui prend les hommes, Robert Laffont, 1993.
Tout l'or du fleuve, Ramsay, 1997.

● **Essai politique**
Guerre en Afghanistan, La Table ronde, 1984.

● **Album**
Chasseur d'horizons, Filipacchi, 1991.

L'« Authentique Aventure » à la recherche de nouveaux partenaires

ELF AQUITAINE, partenaire de Gérard Fusil dans l'Elf authentique aventure organisée en 1999 aux Philippines, puis en avril 2000 dans le Nordeste du Brésil (*Le Monde* du 26 mai) se retire des compétitions de sport nature. La disparition programmée de la marque Elf dans les stations-service hors de France est à l'origine de cette décision prise par la direction de la communication du nouveau groupe Total Fina Elf. Le pétrolier s'engage toutefois à mener financièrement à terme les opérations d'échanges retenues pour aider les populations locales des pays traversés lors des deux premières éditions.

Pour la prochaine épreuve, Gérard Fusil est à la recherche de partenaires. Il est en contact avec deux groupes français et un américain intéressés par une communication internationale. Cette année, l'Elf Authentique Aventure a fait l'objet de plus de 200 heures de diffusion dans le monde. Fox-TV pourrait signer un accord de retransmission sous forme de feuilleton. Dans ce cas, la compétition devrait impérativement avoir lieu avant mai 2001, ce qui écarterait pour des raisons climatiques la Mongolie, envisagée comme possible destination.

Le Pacifique à skis flotteurs

LES ENFANTS et les téléspectateurs dans les années 70 se souviennent sans doute de Rémy Bricka. Grosse caisse dans le dos, guitare dans une main, harmonica fixé à portée de bouche, cet homme-orchestre au costume blanc comme ses colombes pouvait jouer simultanément d'une vingtaine d'instruments. Cet Alsacien de cinquante et un ans, amoureux de la mer et des océans, a choisi un jour de *« marcher sur l'eau »* en s'aidant d'une pagaie et de skis flotteurs. En 1980, il avait ainsi relié Londres à Paris sur la Tamise, la mer du Nord et la Seine, avant de réussir cinq ans plus tard une traversée de l'Atlantique de 5 636 kilomètres entre Tenerife (Canaries) et Trinidad.

Parti de Los Angeles le 24 avril, il ambitionne de traverser le Pacifique jusqu'à Sydney, distante de 14 000 kilomètres. Son équipement se compose de skis flotteurs de 4,20 mètres de long, d'une pagaie double de 3,70 mètres et de cerfs-volants qu'il peut utiliser par vents portants. Il tracte une nacelle de près d'une tonne qui abrite sa balise Argos, ses moyens de communication, un dessalinisateur et sa nourriture lyophilisée. Après un début de traversée particulièrement pénible où il a souffert et cassé du matériel, l'aventurier rencontre des courants contraires qui ne lui ont pas permis de tenir le cap au sud prévu pour une escale de ravitaillement aux Marquises. Après 125 jours de mer, il a parcouru plus de 4 000 kilomètres et espère atteindre bientôt l'île Christmas, proche de l'équateur.

DÉPÊCHES

■ **MIKE HORN : l'aventurier sud-africain**, qui effectue un tour du monde à pied et à la voile en suivant l'équateur (*Le Monde* du 30 juin), traverse l'Afrique. Après avoir passé le Kenya et l'Ouganda sans encombre, il a été stoppé depuis plus d'une semaine à la frontière avec la République populaire du Congo où il négocie un laisser-passer avec les forces ougandaises qui occupent cette région. Malgré la prudence qui s'impose dans cette zone de guerre, il espère rallier Libreville (Gabon), terme de son tour du monde, début octobre.

■ **PATRICK BÉRHAULT : l'alpiniste** commence vendredi 25 août une traversée à pied et à skis de l'arc alpin entre le Triglav (Slovénie) et le Margareis (Alpes-Maritimes). Vingt-trois sommets marquants, qu'il gravira avec des compagnons de cordée différents, figurent à son programme.

Temps très chaud et ensoleillé

VENDREDI. Le champ de pression en surface devient dépressionnaire sur l'ouest du pays avec un minimum situé à proximité des côtes portugaises. En altitude, le flux est orienté au sud et des remontées d'air chaud en provenance du Sahara circulent sur le sud du pays. Sur la façade atlantique, le temps devient lourd et annonce une dégradation orageuse pour le week-end.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel est nuageux avec quelques ondées orageuses possibles sur la Bretagne et l'ouest des pays de Loire dans l'après-midi et la soirée. Après une matinée assez ensoleillée, les nuages deviennent plus présents dans l'après-midi, sur la Normandie, l'Anjou et la Sarthe. Les températures s'élèvent de 24 à 33 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée est ensoleillée; quelques nuages élevés circulent sur la Touraine. Les températures s'étagent de 25 à 36 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Il fait très beau avec du soleil et un ciel bleu. Les températures sont comprises entre 28 et 34 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel est nuageux le long de la façade atlantique ; des orages peuvent éclater en soirée sur les côtes aquitaines et sur l'ouest des Pyrénées. Ailleurs, la journée est agréable même si des nuages élevés circulent dans le ciel. Les températures varient de 28 à 36 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil est au rendez-vous toute la journée; le ciel est par moments voilé sur le Limousin et l'ouest de l'Auvergne. Le thermomètre affiche de 30 à 36 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée est estivale avec un ciel bleu et beaucoup de soleil. Les températures dépassent les 30 degrés et atteignent des sommets vers 40 degrés en Provence.

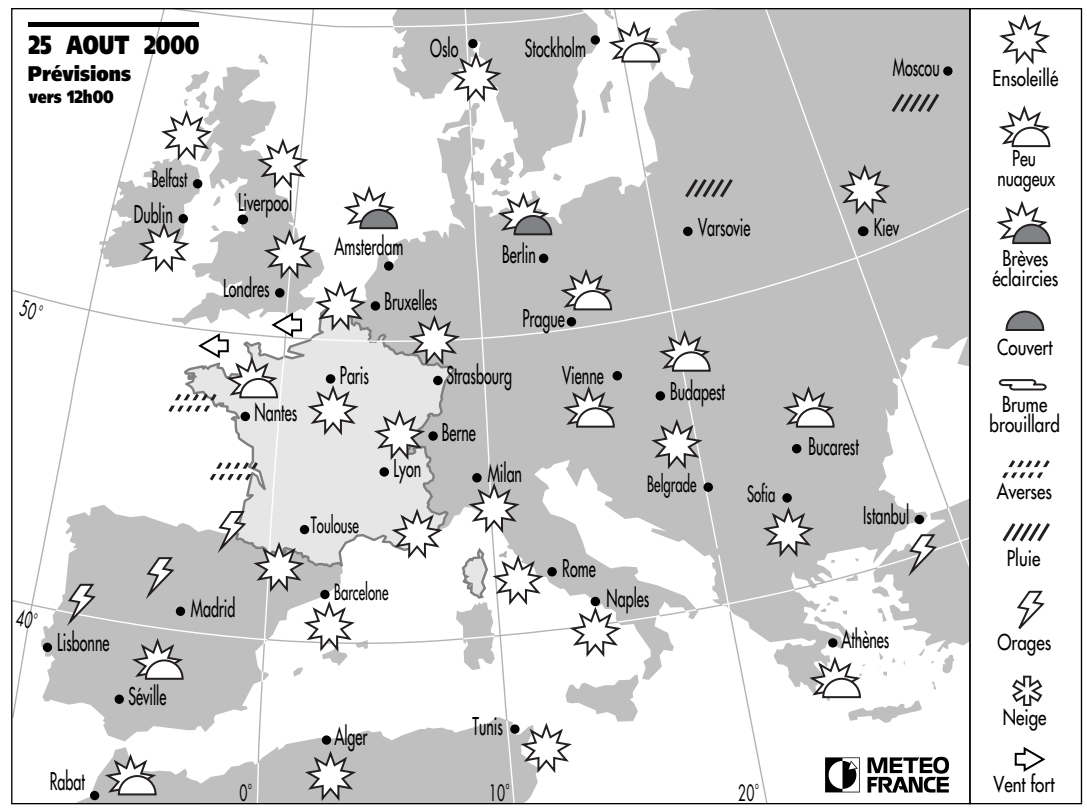

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 25 AOUT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	21/33	S
BIARRITZ	23/32	C
BORDEAUX	21/33	N
BOURGES	19/33	S
BREST	17/24	N
CAEN	18/27	S
CHERBOURG	15/23	S
CLERMONT-F.	20/33	S
DIJON	16/32	S
GRENOBLE	14/33	S
LILLE	13/24	S
LIMOGES	20/32	S
LYON	18/34	S
MARSEILLE	22/34	S
NANCY	13/28	S
NANTES	19/29	S
NICE	24/30	S
PARIS	16/29	S
PAU	19/28	N
PERPIGNAN	22/32	S
RENNES	20/30	N
ST-ETIENNE	18/34	S
STRASBOURG	13/27	S
TOULOUSE	23/33	S
TOURS	19/32	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	P
FORT-DE-FR.	26/30	P
NOUMEA	19/27	S
PAPEETE	22/29	S
POINTE-A-PIT.	25/31	S
ST-DENIS-RÉ.	18/23	S
EUROPE		
AMSTERDAM	14/20	N
ATHENES	23/32	S
BARCELONE	24/30	S
BELFAST	14/22	S
BELGRADE	18/31	S
BERLIN	14/19	N
BERNE	11/30	S
BRUXELLES	13/24	S
BUCAREST	11/29	S
BUDAPEST	15/26	S
COPENHAGUE	10/20	S
DUBLIN	13/20	S
FRANCFORT	14/25	S
GENEVE	19/32	S
HELSINKI	10/18	N
ISTANBUL	20/24	P
KIEV	13/22	S
LISBONNE	17/23	P
LIVERPOOL	14/23	S
LONDRES	15/24	S
LUXEMBOURG	14/25	S
MADRID	18/30	P
MILAN	21/35	S
MOSCOU	9/14	P
MUNICH	11/23	S
NAPLES	24/35	S
OSLO	8/18	S
PALMA DE M.	23/35	S
PRAGUE	10/20	S
ROME	21/33	S
SEVILLE	19/28	S
SOFIA	14/29	S
ST-PETERSB.	11/19	N
STOCKHOLM	9/17	S
TENERIFE	17/24	S
VARSOVIE	11/17	P
VENISE	21/31	S
VIENNE	15/24	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/32	S
BUENOS AIR.	12/15	C
CARACAS	27/31	P
CHICAGO	16/28	S
LIMA	15/18	C
LOS ANGELES	19/25	S
MEXICO	11/23	S
MONTREAL	15/25	S
NEW YORK	20/23	P
SAN FRANCIS.	13/21	S
SANTIAGO/CHI	2/11	S
TORONTO	15/25	S
WASHINGTON	21/26	S
AFRIQUE		
ALGER	26/39	S
DAKAR	26/29	C
KINSHASA	20/29	S
LE CAIRE	24/36	S
NAIROBI	16/24	C
PRETORIA	12/26	S
RABAT	18/25	S
TUNIS	28/40	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/32	C
BEYROUTH	26/30	N
BOMBAY	27/31	P
DJAKARTA	26/31	S
DUBAI	31/41	S
HANOI	27/33	P
HONGKONG	27/29	P
JERUSALEM	25/31	S
NEW DEHLI	26/34	S
PEKIN	22/32	S
SEOUL	25/27	P
SINGAPOUR	27/31	S
SYDNEY	9/16	S
TOKYO	26/31	S

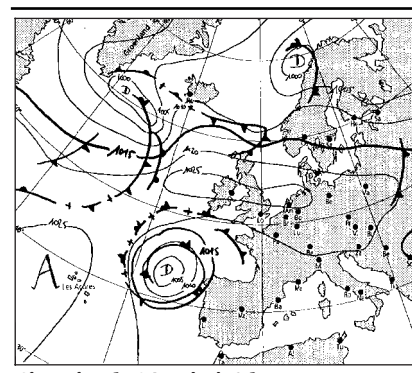

Situation le 24 août à 0 heure TU

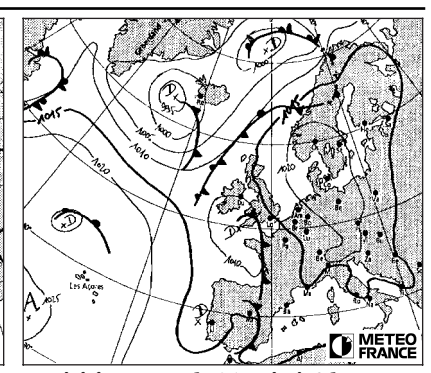

Prévisions pour le 26 août à 0 heure TU

Sur les plages

Le 24 août 2000 vers 12 heures

Le soleil brille à plein régime sur les plages, à l'exception de la Bretagne où il alterne avec des passages nuageux sans conséquences. Près de la Méditerranée, de fins nuages d'altitude atténuent à peine l'ardeur du soleil.

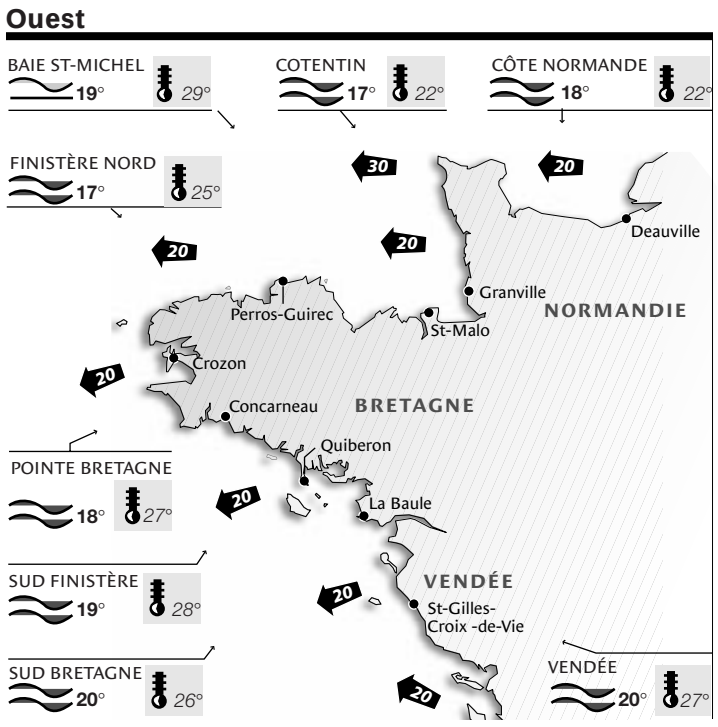

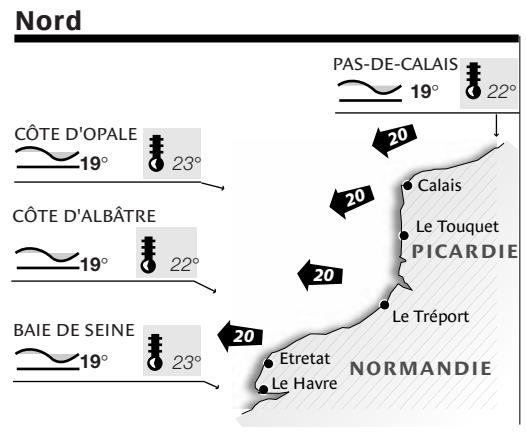

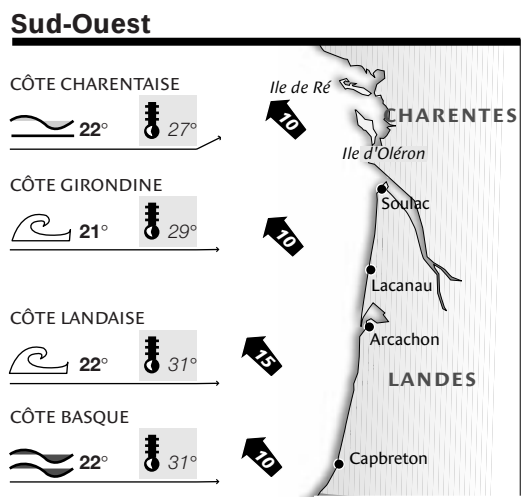

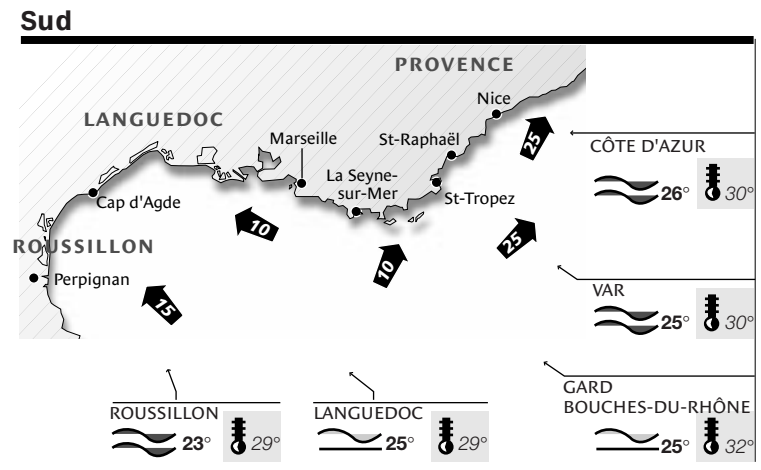

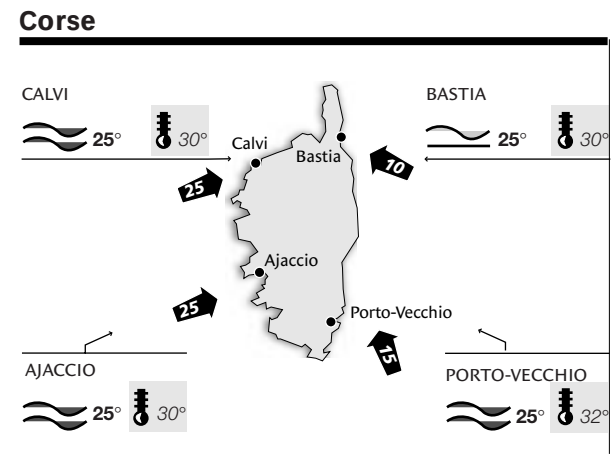

18° TEMPÉRATURE DE L'AIR

15 VENT VITESSE EN KM/HEURE ET DIRECTION

MER — TEMPÉRATURE DE L'EAU

Calme/belle 16°

Peu agitée

Agitée/forte

Très forte/grosse

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 00 - 203

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

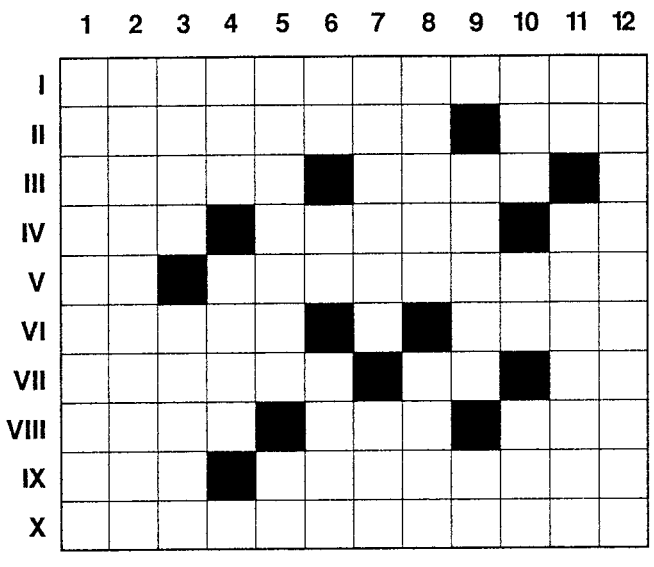

HORIZONTALEMENT

I. Prend la tête. – II. Feras tomber les têtes. A déjà perdu la tête. – III. Protège la tête. Bien en tête. – IV. Morceau de couronne. La galère des chefs et des rois. Lancé en piste. – V. Attention ! rayons dangereux. Homme de dessous. – VI. Entraîne une mort précoce. Son regard fascinait Louis. – VII. Roi à la batterie ou « King » au cornet. Parti au pouvoir. Aide à faire des tours. – VIII. Arbre africain. Tapa sur les nerfs. Douloureux au pied, il peut faire mal aux oreilles. – IX. Arrivée à terme. Son agent ne manque pas de goût. – X. Que l'on ne peut laisser de côté.

VERTICALEMENT

1. Descendu sans ménagement. – 2. Têtes en l'air. – 3. Passe la brosse à reluire. Descendus comme des lapins. – 4. Rendue en partant. Raconte n'importe quoi. – 5. L'or des Emirats. L'étain. – 6. Fin de verbe. Préposition. Se rebiffât. – 7. Sorte de pompe. Gonflé pour aller plus vite. – 8. Pour ceux qui ont perdu la tête. Fait du bien quand elle tombe. – 9. Accueillis avec joie. Lettres de Daniel. – 10. Egouttoirs de cave. Personnel. Protège l'œil. – 11. Deux fois chez la nounou. Peu partageur. – 12. Evitent les chèques en bois.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 202

HORIZONTALEMENT

I. Schizophrène. – II. Aligoté. Aces. – III. Tacle. Dunlop. – IV. Up. Marconi. – V. Rigodon. Us. – VI. Née. Rétinien. – VII. Arnoul. Nionn (Ninon). – VIII. Toile. Envi. – IX. Epi. Décor. Ot. – X. Soldes. Règle.

VERTICALEMENT

1. Saturnales. – 2. Clapier. Pô. – 3. Hic. Gentil. – 4. Igloo. Oo (Oô). – 5. Zoé. Druide. – 6. Ot. Moelles. – 7. Pédant. Ec. – 8. Ur. In. Or. – 9. Rancunière. – 10. Eclosion. – 11. Néon. Envol. – 12. Espionnite.

L'ART EN QUESTION — N° 184

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Intimité poétique

C'EST dans l'intimité de son appartement que le peintre Edouard Vuillard réalise ses œuvres les plus heureuses et les plus paisibles. Sa mère, sa *« muse »* comme il l'appelait, est toujours prête à poser pour lui dans son atelier de couture. Le petit format convient à merveille à ces atmosphères confinées, presque secrètes, dont Vuillard nous révèle l'intimité en poussant délicatement la porte de son univers. Comme tous ses amis nabis, il rêve d'un monde où l'art serait partout présent. C'est ainsi qu'il réalise de grandes décorations murales, des céramiques ou des lithographies. A partir de 1900, Vuillard s'offre une place de choix dans les coulisses de la bourgeoisie parisienne. Avec une facture très libre, il capte les instants privilégiés de ses réunions mondaines, leur atmosphère détendue et sereine, leur charme tranquille. Les portraits nombreux des années 1920 et 1930 font plus de place à la légèreté et à la mondanité. Ils sont les symboles d'une époque en train de s'achever.

Le groupe des nabis se forme à partir de 1888. Quel peintre fut à l'origine de ce groupe :

- *Pierre Bonnard ?*
- *Paul Sérusier ?*
- *Félix Vallotton ?*

Réponse dans *Le Monde* du 1er septembre.

Réponse du jeu n° 183 paru dans *Le Monde* du 18 août :

La revue que publie Aimé Maeght en décembre 1946 s'appelle *Derrière le miroir*. Elle est titrée « Le noir est une couleur ».

COPYRIGHT MUSÉE DE L'ANNONCIADE

« Deux femmes sous la lampe », 1892 Edouard Vuillard (1868-1940). Huile sur toile, 32,5 × 41,5 cm Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, pour l'exposition « Edouard Vuillard, La porte entrebâillée », jusqu'au 1er octobre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

FESTIVAL **La direction du festival de Salzbourg a approuvé le 31 juillet la programmation de 2002 proposée par l'Allemand Peter Ruzicka, qui doit succéder à Gérard Mortier. ● L'ACTUEL DIRECTEUR, dont le contrat s'achève en septembre 2001, avait annoncé son départ en février, lors de la formation du gouvernement de coalition avec le parti d'extrême droite FPÖ, avant de revenir sur cette décision, pour défendre *« les valeurs démocratiques et la modernité de Salzbourg »*. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde,* Gérard Mortier dresse son bilan, artistique et financier, regrettant de ce côté *« n'être pas parvenu à vraiment démocratiser le prix des places »*. Il estime cependant que le public est rajeuni et que la ville de Mozart s'est *« ouverte au monde »*. ● À SALZBOURG. *Idoménée,* de Mozart, le 23 août, était la dernière nouvelle production du cru 2000.**

Le Festival de Salzbourg prépare la succession de Gérard Mortier

Dans un entretien au « Monde », l'actuel directeur de la manifestation autrichienne estime avoir rajeuni son public, sans l'avoir assez « démocratisé », et craint qu'à l'avenir la ville de Mozart se replie sur elle-même. Il laissera la place à l'Allemand Peter Ruzicka

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

« Comment analysez-vous les différentes attitudes, dont la vôtre, face à la situation politique nouvelle de l'Autriche ?

– J'ai peut-être fait une erreur en agissant trop vite et en revenant sur ma décision de partir, grâce au conseil d'amis et de personnalités. Cela a été mal compris, mais c'est à la mesure du désarroi dans lequel nous nous trouvions face à une situation complexe. Je ne regrette pas d'être resté jusqu'au bout et de ne pas faire à mes opposants le cadeau de partir, eux qui ne rêvent que de cela depuis des années. J'ai compris qu'il faut combattre le FPÖ (Freiheitliche Partei Österreichs, le parti populiste dirigé par Jörg Haider qui participe au gouvernement depuis le début de l'année) mot pour mot, acte pour acte. » L'occasion m'en a été fournie récemment : Jörg Haider est venu discrètement, non pour entendre la création de *L'Amour de loin* de Kaija Sariaaho, vous l'imaginez bien, mais *Tristan et Isolde* de Wagner, bien entendu. Il a obtenu une invitation de la part de la ville, sur son propre contingent de places gratuites. Mais il a demandé une place gratuite supplémentaire, pour sa mère, au bureau de location, lequel nous a transmis la demande. J'ai trouvé logique de lui refuser ce privilège que nous n'accordons à personne, surtout pas au chef de file d'un parti qui a toujours prôné la taxation des places gratuites et, de manière générale, l'idée d'une culture autofinancée ! Chaque place vendue contribue à la santé de notre exercice budgétaire. Cela peut paraître anecdotique, mais la réalité politique autrichienne au quotidien est pleine de ces détails révélateurs.

– Les représentants du FPÖ ne vont-ils pas vous reprocher d'organiser une soirée de protestation politique, le 28 août, que vous avez intitulée "Österreich mon amour" ?

– Vous imaginez bien que je n'aurais pas commis l'erreur d'organiser une telle soirée sur les fonds du festival ! Nous avons un financement indépendant et beaucoup mettent la main à la poche. Nous louons la salle de la Felsenreitschule mais, grâce au concours des artistes, cette soirée ne coûtera pas trop cher, environ 100 000 F (15 240 €).

– Le report des commandes d'opéra passées à Matthias Pincher et Helmut Lachenmann pour 2001 pourrait laisser penser qu'il existe pourtant des problèmes budgétaires...

– Nos finances se portent bien. En ce qui concerne l'opéra, je puis vous dire que le poste de dépenses est de 209 millions de schillings (99,6 millions de francs ; 15,19 millions d'euros) et celui des recettes de 217 millions de schillings (103,42 millions de francs ; 15,77 millions d'euros). Ce sont les reprises qui nous permettent de gagner de l'argent tandis qu'une nouvelle production comme *Les Troyens* de Berlioz, une création et même certains concerts sont déficitaires. Avec la création de Lachenman, notre budget prévisionnel dégageait un fort déficit, alors j'ai préféré y renoncer, et je ne sache pas que mon successeur ait l'intention de le produire. Quant à la création de l'opéra de Matthias Pincher, c'est non pour des raisons financières, mais à cause d'un retard dans l'écriture, qu'il ne sera pas donné. Sa création sera en revanche assurée par le Festival de Salzbourg après mon départ.

– L'avenir de Salzbourg sera-t-il différent sous la direction de Peter Ruzicka, votre successeur ?

– Cela sera son affaire, mais nous nous parlons, nous discutons. Nous ne sommes pas d'accord sur tout. En 2006, pour la célébration Mozart, il pense qu'il faut donner tous les opéras de Mozart. Moi je crois qu'il faut réfléchir à l'exemplarité de Mozart, à son influence sur l'art d'aujourd'hui, qu'il faut faire entendre *Les Soldats,* de Bernd Alois Zimmermann, qui ont été influencés par l'auteur de *Don GiovannI.* Je pense que mon collègue continuera à commander des opéras (les noms de Hans Werner Henze, Wolfgang Rihm circulent). Mais j'ai peur que Salzbourg se replie sur lui-même. Cela n'a rien à voir avec mon successeur mais, voyez-vous, cette exposition de vaches colorées dans la rue, c'est la triste conception autrichienne de "l'art pour le peuple". J'aurais préféré qu'on propose aux artistes une variation sur la figure de Papageno, par exemple, s'il fallait rester dans le cadre autrichien.

– Mais cette exposition, venue de Zurich, a remporté un succès considérable à Chicago et à New York ! On voit des enfants toucher les vaches, des jeunes gens s'amuser à suivre leur parcours coloré dans la ville quand, décidément, on ne voit guère de jeunes dans les salles salzbourgeoises car les prix sont toujours très élevés.

– On ne fera jamais assez en ce domaine, mais la moitié du contingent de places, c'est-à-dire 100 000 fauteuils, est proposée en dessous de 2 000 schillings (951,70 F ; 145,27 €). Je pourrais faire le plein en faisant payer davantage les trois quarts des spectacles. C'est donc un véritable effort, une décision politique que nous avons prise. Mais les concerts de musique contemporaine ne sont pas suivis par le même type de public. Si vous observez bien, vous constaterez d'ailleurs des typologies de publics assez différenciées.

YANNICK COUPANNEC

Gérard Mortier : « Un esprit plus collectif, plus partageur. »

– Comment a été vécue l'arrivée inédite en ces lieux d'un orchestre français, en l'occurrence l'Orchestre de Paris ?

– La presse viennoise a été visiblement surprise, mais elle a fait preuve d'une certaine mauvaise foi, évidemment. Il lui était cependant impossible de ne pas constater la qualité du travail accompli avec Sylvain Cambreling. Alors elle a parlé d'un résultat exceptionnellement supérieur à la réputation habituelle de l'Orchestre de Paris... Mais le succès auprès du public a été franc. Je dis les choses très clairement : l'orchestre a magnifiquement joué, mais c'est aussi le résultat de dix-sept répétitions, sans changements d'effectifs dans les rangs des instrumentistes qui sont toujours les mêmes, aux répétitions et aux concerts.

– Vous faites là une allusion très limpide à l'Orchestre philharmonique de Vienne, dont c'est la pratique lors de sa résidence salzbourgeoise. Avez-vous pu venir à bout de ces problèmes de rotation des effectifs ?

– Je dois dire que j'ai de bons rapports avec la nouvelle commission de l'orchestre. Nous tâchons de faire au mieux dans un cadre, hélas, délicat. Je dois aussi avouer que j'ai compris les rapports étranges de cet orchestre avec les chefs d'orchestre. Les musiciens y sont extrêmement sensibles et peuvent jouer de manière très différente selon qui est au pupitre. Ils adorent Valery Gergiev. Ils ont fait ensemble de merveilleux concerts et un excellent *Don Giovanni.* Je n'ai peut-être pas assez fait attention à ce problème en leur imposant des chefs avec lesquels l'osmose ne se faisait pas toujours.

– A un an de votre départ du Festival de Salzbourg, avez-vous d'autres regrets ?

– Le principal d'entre eux est de n'être pas parvenu à vraiment démocratiser le prix des places des principaux spectacles : c'est évidemment encore trop cher. Je me suis rendu compte qu'il est, d'une certaine manière, plus facile de monter le prix des places que de le baisser. Si l'on pratique des tarifs plus bas pour les spectacles de création, comme *L'Amour de loin*, alors le public pense que c'est moins bien, de second choix. Il ne vient pas aussi nombreux. C'est le paradoxe de ce public qu'on dit traditionnel : même en doublant le prix des places, il viendrait quand même aux créations ! Mais, dans le même temps, et j'en suis triste, un concert comme le *Roméo et Juliette* de Berlioz ne remplit les deux soirées du Grosses Festspielhaus qu'à 80 %, quand je fais trois fois salle comble avec Riccardo Muti dirigeant la *Symphonie "Jupiter",* de Mozart et la *Symphonie "Rhénane"* de Schumann !

» Mais si vous me permettez de dire ce que je crois avoir changé à Salzbourg, c'est qu'on n'y vit plus sur la nostalgie mais sur l'ouverture au monde, que la moyenne d'âge des spectateurs est passée de soixante-cinq à cinquante-cinq ans (ce n'est pas si vieux, c'est mon âge !), que le théâtre a pris une place éminente. Et puis, plus simplement, il règne ici, je crois, un esprit plus collectif, plus partageur qu'avant. Songez qu'il n'y avait pas de réunions de service et pas même une cantine pour le personnel ! Cela ne change pas la face du monde, une cantine, mais c'est tout un symbole !

– On vous cite souvent comme successeur d'Hugues Gall, à la direction de l'Opéra Bastille. Qu'en est-il ?

– La seule chose que je puis vous dire, c'est que je vais prendre une année sabbatique, à Berlin. J'y suis invité comme boursier par l'Académie des sciences. Pour la suite, on verra. »

Propos recueillis par Renaud Machart

Le programme de 2001

Les nouvelles productions :

● **Jenufa,** de Janacek. Karita Mattila (Jenufa), Hildegard Behrens (Kostelnicka), Jerry Hadley (Laca Klemen), Philharmonie tchèque, John Eliot Gardiner (direction), Bob Swaim (mise en scène). Du 23 juillet au 4 août.

● **Lady Macbeth du district de Mzensk,** de Chostakovitch. Solistes et chœurs du théâtre Mariinsky de Saint-Pétersbourg, Orchestre philharmonique de Vienne, Valery Gergiev (direction), Peter Mussbach (mise en scène). Cinq représentations (dates à préciser).

● **Les Noces de Figaro,** de Mozart. Peter Mattei (le Comte), Angela Denoke (la Comtesse), Christiane Oelze (Suzanne), Lorenzo Regazzo (Figaro), Christine Schaffer (Chérubin), Camerata academica de Salzbourg, Sylvain Cambreling (direction), Christoph Marthaler (mise en scène). Du 25 juillet au 18 août.

● **Ariane à Naxos,** de Strauss. Susan Graham (le Compositeur), Jon Villars (Bacchus), Natalie Dessay (Zerbinette), Deborah Polaski (Ariane), Orchestre philharmonique de Vienne, Christoph von Dohnanyi (direction), Jossi Wiler (mise en scène). Du 18 au 31 août.

● **La Chauve-Souris,** de Johann Strauss. Christoph Homberger (von Eisenstein), Elzbieta Szmytka (Rosalinde), Matthias Klink (Alfred), Orchestre du Mozarteum, Marc Minkowski (direction), Hans Neuensfeld (mise en scène). Du 15 au 31 août.

Les reprises :

● **Cosi fan tutte,** de Mozart. Catherine Naglestad (Fiordiligi), Vesselina Kasarova (Dorabella), Rainer Trost (Ferrando), Natale de Carolis (Guglielmo), Franz Hawlata (Don Alfonso), Maria Bayo (Despina), Orchestre philharmonique de Vienne, Lothar Zagrosek (direction), Hans Neuenfeld (mise en scène). Du 15 au 30 août.

● **Don Carlo,** de Verdi. Ferrucio Furlanetto (Philippe II), Neil Schicoff (Don Carlo), Thomas Hampson (Rodrigo), Marina Mescheriakova (Elisabeth), Olga Borodina (Princesse Eboli), Orchestre philharmonique de Vienne, Lorin Maazel (direction), Herbert Wernicke (mise en scène). Du 16 au 26 août.

● **Falstaff,** de Verdi. Bryn Terfel (Falstaff), Dwayne Croft (Ford), Massimo Giordano (Fenton), Carmela Remigio (Alice), Heidi Grant Murphy (Nanetta), Orchestre philharmonique de Vienne, Lorin Maazel (direction), Declan Donnellan (mise en scène). Du 16 juillet au 17 août.

Festival de Salzbourg.
Tél. : 00-43-662-80-45-579.
www.salzburgfestival.at.

Un « Idoménée » superbe esthétiquement et décevant vocalement

IDOMENEO K. 366 de Wolfgang Amadeus Mozart. Par Jerry Hadley (Idomeneo), Vesselina Kasarova (Idamante), Luba Orgonasova (Elettra), Dorothea Röschmann (Ilia), Matthias Klink (Arbace), Salzburger Bachchor, Camerata Academica Salzburg, Michael Gielen (direction), Ursel et Karl-Ernst Herrmann (mise en scène). Salzbourg, Kleines Festspielhaus, le 23 août. Prochaines représentations les 25, 28 et 31 août. Festival de Salzbourg, tél. : 00-43-662-80-45-579 ; Internet : www.salzburgfestival.at/

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Dernière nouvelle production du cru 2000 du Festival de Salzbourg, l'*Idoménée* de Mozart mis en scène par les époux Herrmann était d'autant plus attendu que les deux productions d'ouvrages mozartiens (*Don Giovanni* et *Cosi fan Tutte*) proposées cette année n'étaient pas des chefs-d'œuvre de subtilité théâtrale et que celle des *Boréades*, de Jean-Philippe Rameau, en 1999 dans la même salle, n'avait laissé qu'un souvenir amer de distanciation ironique. Ce travail de sape était trop intelligemment mené pour qu'on puisse accuser les Herrmann de ratage, mais suffisamment pervers pour les suspecter d'avoir organisé dans les moindres détails le naufrage de cette musique néo-Grand Siècle, qu'ils ont figée dans le formol pour mieux la moquer en la regardant au filtre d'une lecture historiquement distordue. Alors que Hans Neuenfels, cette année dans *Cosi fan Tutte* (*Le Monde* du 21 août), feint d'être l'organisateur d'un mystère qui le dépasse ou qu'il n'a jamais approché, les époux Herrmann, dans *Idoménée*, établissent un cadre poétique minimal, au bord de la figure de style, mais parfaitement habité.

Cette lecture est une réflexion sur le vide, que n'est pas sans signaler d'emblée un décor résolument zen et une véritable géométrie lumineuse : un plan incliné partant vers le fond de scène et s'achevant par une découpe de falaise sur le vide, un caillou poli, des lignes, des diagonales, des panneaux de couleur changeantes et d'une texture magnifique. L'action s'établit en deçà et au-delà du cadre de scène : sur l'encadrement de la fosse d'orchestre ou sur la pente de la falaise. (Seul regret – d'importance – à cet égard : la déperdition sonore due à l'ouverture latérale du décor, véritable éponge à son, lorsque les chanteurs sont en fond de scène.) Peu d'accessoires, mais d'une élégance rare, des costumes simples (du coton naturel, des découpes de lin superposées, des manteaux réversibles à peine ornementés, une « citation » d'armure). Le jeu des acteurs est savamment contrôlé, pas loin de l'exercice du combat oriental. Mais les metteurs en scène ont eu la sage idée de ne pas singer un quelconque nô mais de favoriser, par hygiène intellectuelle, le plus court chemin vers l'efficacité dramatique. C'est une économie d'énergie plutôt qu'une stylisation.

Comment se fait-il, alors qu'on a le zen, qu'on n'ait pas le plaisir ? Réponse : la musique n'y est pas. Michael Gielen, soixante-treize ans, rassure d'abord par ses tempos rapides, sa relative sécheresse à la Harnoncourt, son envie d'alléger, de dynamiser. Mais cette volonté, simplement dévolue à l'aspect rythmique et motorique, à l'écorce de cette musique, en quelque sorte, s'établit au mépris de la densité et de la flexibilité du texte musical.

VOCALISES DÉTIMBRÉES

Cette direction s'avère bientôt redoutablement académique et atone, sous son aspect pimpant, ce que semble confirmer la consternante conception des récitatifs qu'a Gielen, qui les accompagne lui-même au clavecin en plaquant des accords, durement et presque toujours à côté. Par ailleurs, la Camerata Academica de Salzbourg n'aura fait entendre, ce soir, que des bois moyens et des cordes sans aucune homogénéité.

Si les époux Herrmann n'ont pas mérité les huées de cette première, Jerry Hadley n'a pas volé les siennes : aussi à l'aise dans Mozart qu'Elisabeth Schwarzkopf dans les airs de cour de Michel Lambert, l'encore jeune ténor américain à la voix usée, gonflée, chante avec une vulgarité incomparable, savonnant les vocalises (ou les chantant comme en les « riant » – on ne peut trouver meilleure image), détimbrant (et chantant alors bas), ou aboyant littéralement (son *« Ohime »*, au troisième acte, était un désastre d'anthologie). A ceci s'ajoute un jeu scénique calamiteux.

Vesselina Kasarova, qui soigne davantage sa composition dramatique que sa ligne de chant, attaque souvent les sons par une résonance gutturale du plus laid effet, donnant l'impression qu'elle range Mozart parmi les compositeurs véristes. Bon comportement de Dorothea Röschmann et surtout de Luba Orgonasova, splendide de timbre mais s'écoutant un peu trop chanter, de sorte qu'elle manque parfois de réflexe rythmique. Très faible Arbace, dont l'un des airs était heureusement coupé, bon chœur, à l'exception des ténors, dans le troisième acte, répondant *recto tono* à Idoménée et chantant, par contamination, aussi bas que lui. Une vraie guigne, ce Jerry Hadley...

R. Ma.

Le buto, danse de l'extrême

Japon 2000. Min Tanaka a rencontré Tatsumi Hijikata, créateur du style buto, dans les années 70

TOKYO
de notre envoyée spéciale

Un visage blanc enfoui derrière de longs cheveux noirs, un corps entravé par un kimono porté devant-derrière qui plaque les bras vers le dos, un mouvement infiniment lent qui magnétise les spectateurs : quelques instants de la dernière création du chorégraphe Min Tanaka, *Anticipation*, présentée à Tokyo cet été, donnent la mesure du dialogue avec l'extrême engagé par cet artiste il y a plus de vingt ans. Devant les huit jeunes danseurs d'*Anticipation*, nous voici plongés dans l'angoisse de cet univers suspendu entre vie et vide, mais aussi dans une volupté de l'existence poussée à sa plus haute intensité.

Il y a de l'épouvante dans cet art qui courbe les corps, recroqueville les membres, rétracte les mains et les pieds – comme au début d'*Anticipation*, lorsque deux silhouettes rampent au fond de la scène. Mais de la lenteur extrême des gestes naît un langage du corps capable de libérer des émotions, d'exprimer des états habituellement tus. Cette danse-là apaise, en même temps qu'elle dérange comme le crissement d'une craie sur un tableau noir.

Formé à la danse moderne, Min Tanaka est venu au style buto à la fin des années 70, après sa rencontre avec Tatsumi Hijikata. Poète, *performer,* danseur, Hijikata était un proche de l'écrivain Yukio Mishima et un admirateur d'Antonin Artaud et de Jean Genet. Dans les années 60, ses adaptations d'œuvres de Mishima puis, plus tard, de *Notre-Dame-des-Fleurs*, ont laissé le souvenir de créations provocantes et fantastiques, avec ses animaux vivants sur la scène, ses mimes de sodomie et, surtout, son langage physique en rupture avec la danse habituelle. En créant le buto, Tatsumi Hijikata définit un radicalisme artistique : le danseur n'est plus là pour raconter une histoire ou incarner une esthétique conventionnelle ; le corps grotesque, érotique ou sublime, est simplement présent sur scène, témoignant d'une beauté irréductible. A travers ce corps médium, le danseur devient un autre être – un fou, un vieux, un criminel – ou se métamorphose en animal, en esprit, en paysage.

AU CONTACT DE LA TERRE

Min Tanaka crée son propre laboratoire de recherche sur le corps puis fonde, en 1981, la compagnie Maijuku. Depuis quinze ans, il vit la plupart du temps dans sa ferme de Yamanashi, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tokyo, avec des danseurs de la compagnie et des cultivateurs. C'est là qu'il prépare ses créations, au contact de la terre, des collines et des rivières. Une fois par an, il se produit à New York – il entretenait une amitié étroite avec le compositeur John Cage jusqu'à sa mort en 1992. Il y donne parfois des ateliers au département de théâtre expérimental de la New York University. Il travaille aussi régulièrement à Prague et tourne en Europe comme, cet été, en Belgique et en Italie.

Au début des années 80, Min Tanaka a été l'un des premiers danseurs de buto à venir jouer en France et à marquer durablement la jeune danse française. Découvert au Festival de Nancy, il s'installe quelque temps à Paris, où ses ateliers permettent d'approcher le buto de l'intérieur. L'un des exercices qu'il propose pour appréhender la lenteur : passer directement d'une position simple à une autre, par exemple déplier le dos à partir de la posture agenouillée au sol, en... vingt-cinq minutes, sans jamais rester immobile, en maintenant un mouvement continu, même infime.

MASATO OKADA

Min Tanaka. Avec le buto, le danseur n'est plus là pour raconter une histoire.

À LA BORDE AVEC GUATTARI

Le chorégraphe se lie alors avec le psychanalyste Félix Guattari, qui travaille à la clinique psychiatrique innovante de La Borde (Loir-et-Cher). Il y donne une performance éblouissante, filmée par le réalisateur François Pain. Comme à son habitude, Min Tanaka danse nu, le sexe emmailloté, les cheveux rasés, la peau entièrement maquillée de blanc. Il choisit pour « scène » le pré qui entoure la clinique. Devant les fous d'abord médusés, il improvise ses reptations à travers les herbes, se coule dans l'eau du torrent, se métamorphose en terre, en air, en liquide. Ses gestes, ses expressions le muent en vieillard, en femme, en bébé. A l'issue de la performance, les spectateurs dialoguent avec lui dans une connivence étonnante, malgré les obstacles de langue et de culture.

Aujourd'hui, le buto est représenté par plusieurs chorégraphes, comme Kazuo Ohno, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, qui dansa avec Hijikata, Saburo Teshigawara et sa compagnie Dumb Type, ou Amagatsu Ushio, dont la compagnie Sankai Juku se produit un an sur deux à Paris au Théâtre de la Ville. Pourtant, ce courant de la danse contemporaine reste assez marginal au Japon. *« Le buto n'est pas enseigné dans les écoles de danse. Les jeunes qui veulent l'apprendre viennent se former directement dans l'atelier d'un chorégraphe »*, explique Min Tanaka. A Tokyo, le Théâtre public Setagaya, sorte d'équivalent du Théâtre de la Ville, programme régulièrement du buto. Min Tanaka y a créé *Romance*, en 1999, avec des danseurs étrangers. Mais, la plupart du temps, à Tokyo, il se produit au Plan B, une petite salle vouée aux démarches expérimentales où l'on peut, à l'issue de la représentation, rencontrer les artistes en buvant du thé et du saké.

Catherine Bédarida

PROCHAIN ARTICLE :
Le Musée Miho, art et secte

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : le couvent dominicain de La Tourette, construit par Le Corbusier** à L'Arbresle, près de Lyon, et qui abrite déjà le Centre Thomas-More, est désormais membre associé du réseau des Centres culturels de rencontre. C'est le premier édifice du XXe siècle à entrer dans la liste fermée de ces institutions héritières de monuments souvent considérables, comme l'abbaye de Fontevraud ou la saline d'Arc-et-Senans. Une mission de préfiguration du Centre a été confiée à Olivier du Payrat, qui relaie l'action entreprise par Antoine Lion, notamment en matière d'architecture. Le couvent abrite une communauté de quinze dominicains. Le coup d'envoi de cette nouvelle aventure sera donné les 16 et 17 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, avec deux expositions et des conférences centrées sur l'aventure architecturale et spirituelle du couvent. Renseignements, tél. : 04-74-26-79-71.

■ **JUSTICE : le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris** a estimé qu'il ne pouvait pas trancher seul le litige qui oppose l'ex-chanteur et parolier du groupe Trust, Bernard « Bernie » Bonvoisin, au compositeur et guitariste Norbert Krief. *« En l'état des contestations éminemment sérieuses émises en défense, le litige des parties doit incontestablement relever d'un débat au fond »*, dit le juge Jean-Jacques Gomez dans son ordonnance de référé. M. Bonvoisin réclamait le retrait de la vente du dernier disque signé Trust, intitulé *Ni dieu ni maître,* et publié sans son consentement. Norbert Krief reproche au chanteur de ne pas tenir ses engagements envers lui en refusant d'enregistrer un deuxième disque.

■ **ARCHÉOLOGIE : plus de quatre-vingts sépultures remontant au Haut Moyen Âge** ont été mises au jour à Louviers (Eure) lors d'une étude préalable à la construction d'un immeuble résidentiel. La nécropole, située rue des Mûriers, dans le centre-ville, est datée entre la fin du VIe siècle et le début du VIIIe siècle. Les morts ont été déposés dans des coffres de bois, des cercueils, des sarcophages de calcaire orientés est-ouest. Quelques objets ont été retrouvés autour des dépouilles.

La double mystification du Musée Wagner

L'institution « oublie » une lettre de Toscanini, invité à Bayreuth par Hitler

BAYREUTH
de notre envoyé spécial

La villa Wahnfried, à Bayreuth, a été la dernière maison de Richard et Cosima Wagner : mari et femme, avec leur chien, sont enterrés dans le jardin. Il n'y a aucun nom d'inscrit sur la pierre tombale et les fleurs sont toujours fraîches.

Quarante mille visiteurs par an visitent ce musée à l'ancienne avec plein de vitrines, pas trop bien rangées. Nous sommes là où Wagner a vécu ses dernières années, où il a écrit, joué, pensé. D'ici, il a contrôlé la construction du Festspielhaus. D'ici, il est sorti pour aller assister à la première du *Ring*, de *Parsifal*. Le nom Wahnfried (« Une trêve au délire ») a été choisi par le maître : nous devons toutefois constater que dans cette maison-musée le délire continue et confine, plus précisément, au refoulement.

En 1850, un an après avoir participé, avec l'anarchiste Bakounine, aux barricades républicaines de Dresde, pendant la période où il est poursuivi par un mandat d'arrêt et vit en exil, Wagner publie *Le Judaïsme dans la musique*. Il signe d'un pseudonyme – K. Freigedank (« K. Libre pensée ») –, mais admet la paternité de l'œuvre. En 1869, il en prépare une nouvelle version et le pamphlet finit dans l'édition complète de ses écrits.

SILENCE SUR L'ANTISÉMITISME

On a beaucoup parlé de ce livre. Suivre la vague antisémite pouvait faire récupérer à Wagner cette crédibilité sociale qu'il avait perdue, en tant que révolutionnaire. A moins qu'il n'ait été qu'un de ceux qui, parmi tant d'autres, pensaient ainsi dans l'Europe du XIXe siècle. Etait-ce la rage devant le succès du compositeur juif Giacomo Meyerbeer qui lui a inspiré ce livre ? *Le Juif dans la musique* n'est, de toute évidence, pas imputable à l'inconséquence de la jeunesse de son auteur : en 1881, deux ans avant sa mort, Wagner écrit à Louis II de Bavière : *« Je juge la race judaïque l'ennemi naturel de l'humanité pure et de tout ce qu'il y a de noble en elle. »*

De ce livre, de cette lettre, il n'y a aucune trace au musée de la villa Wahnfried : nous sommes informés sur tous ses articles, sur tous ses essais théoriques, sur tous ses livrets d'opéra, mais sur *Le Juif dans la musique,* le silence est total. Pendant l'été 1998, lors de l'inauguration, à Bayreuth, d'un congrès international dédié à « Wagner und die Juden » (« Wagner et les juifs ») et organisé par les universités de Munich, de Tel Aviv et de San Francisco avec l'appui du ministère allemand de la culture, Wolfgang Wagner, petit-fils de Richard et directeur artistique du festival, avait pourtant dit que *« de ce problème, il faut discuter sans rien cacher »*. A l'évidence, on ne pense pas la même chose au musée.

Après avoir visité les salles dédiées à la vie du compositeur, avoir admiré le premier calice du Saint Graal et les premières photographies des Nibelungen et de Wotan, qui ressemblent à des vikings qui ont perdu leur route, on atteint les salles où est reconstituée l'histoire du festival.

Arturo Toscanini dirige à Bayreuth, en 1930 et en 1931, *Tannhäuser, Tristan et Isolde, Parsifal.* Puis le chef d'orchestre italien et Winifred Wagner, la veuve de Siegfried (fils de Richard) et, pendant ces années, directrice artistique du festival, commencent à avoir des discussions sur des problèmes artistiques et sur les relations difficiles entre Toscanini et Wilhelm Furtwängler. Parlant des *« raisons personnelles qui avaient également offensé sa sensibilité »*, le musée pense pouvoir clore un débat qui n'est pas *« personnel »* et ne peut s'expliquer par la douleur au bras qui limita, entre 1931 et 1932, l'activité de Toscanini.

En septembre 1931, le chef italien déclare à des journalistes britanniques – alors que dans son pays la dictature fasciste était au pouvoir – qu'à Bayreuth *« l'image de Wagner est salie par les propagandistes d'Hitler »*. Au printemps 1932, Winifred descend en Italie pour rencontrer le maestro. Elle ne lui arrache aucune promesse. Elle demande alors à son ami Adolf Hitler d'écrire à Toscanini pour l'inviter à diriger en 1933, pour le cinquantième anniversaire de la mort de Wagner. Hitler écrit, Toscanini répond le 29 avril, en anglais : il le remercie tout en essayant de gagner du temps : *« Je serais très déçu si un imprévu m'empêchait de participer, comme je l'ai prévu, au prochain festival. »*

« NE PLUS PENSER À MA VENUE »

Mais à New York, le 1er avril, c'était le nom de Toscanini qui apparaissait en tête d'un télégramme, envoyé à Hitler, par des musiciens de l'envergure de Walter Damrosch, Serge Koussevitzky, Ossip Gabrilovich et Karol Goldmark – et beaucoup d'autres –, pour *« protester contre le boycottage des musiciens juifs »*. Le 28 mai 1933, Toscanini écrit à Winifred Wagner la lettre qui efface tous les doutes : *« Les événements douloureux qui ont blessé mon sentiment d'homme et d'artiste n'ont subi, pour l'instant, malgré tout mon espoir, aucun changement. Il est donc de mon devoir de rompre aujourd'hui le silence que je m'étais imposé depuis deux mois et de vous avertir que pour ma tranquillité, la vôtre et celle de tout le monde, il vaut mieux ne plus penser à ma venue à Bayreuth. »* Le musée parle seulement de la lettre du 29 avril, mais ni du télégramme du 1er avril, ni de la lettre du 28 mai. Il ne dit pas non plus que Toscanini n'est jamais retourné ni à Bayreuth, ni en Allemagne, qu'il ne dirigeait alors plus dans l'Italie fasciste et qu'il ne dirigera pas non plus à Salzbourg, après l'Anschluss, en 1939.

Dans la villa Wahnfried, dans le musée qui appartient à la ville de Bayreuth, le délire n'a pas de trêve. Golo Mann a écrit dans son *Histoire de l'Allemagne moderne* : *« Wagner, qui parlait de Paul de Lagarde avec grande estime, publiait les* Bayreuther Blatter *dans lesquels écrivaient de véritables antisémites, et il se laissa convaincre par la doctrine raciale de Gobineau et promettait une régénération de l'humanité : ce Wagner fait partie de l'histoire allemande après 1870, bien après 1870. »*

Sandro Cappelletto
(traduction
de Catherine Colin)

Karl Kraus n'est plus injouable

Hans Gratzer met en scène la pièce « Les Derniers Jours de l'humanité »

VIENNE
de notre correspondante

Dans cette période d'effervescence politique, l'Autriche met en avant sa culture dans ce qu'elle a de plus radical et de plus surprenant. Ainsi de la rétrospective, à Vienne, de Manfred Deix, qui a, dans ses caricatures, la violence d'un Thomas Bernhard à l'égard de son pays (*Le Monde* du 22 août). Ainsi aussi de l'idée de monter *Les Derniers Jours de l'humanité*, la *« satire tragique »* de Karl Kraus sur la Grande Guerre, dans les lieux mêmes où sont situées plusieurs scènes du drame – l'ancien Südbahnhotel du Semmering, un luxueux établissement où la bourgeoisie viennoise venait jadis se vivifier à l'air des montagnes.

Il s'agissait de donner corps et décor à ce qui reste avant tout une insurrection de la pensée contre la criminelle bêtise de la guerre, un fabuleux théâtre de mots que Kraus lui-même jugeait injouable. Cinq actes, deux cent vingt scènes et sept cent cinquante rôles différents décourageraient les meilleures volontés. *« Quand bien même on pourrait résoudre le problème scénique*, écrivait Kraus en 1921 au théâtre allemand de Prague, *l'auteur n'a jamais envisagé une représentation, car le contenu du texte serait inévitablement affaibli par l'aspect sensationnel du sujet. »*

UN REGARD IMPITOYABLE

Après pareille mise en garde, les tentatives furent rares. *Les Derniers Jours de l'humanité* n'ont été joués intégralement qu'une seule fois, en 1974, et à la radio autrichienne. Et lors de quelques reprises sur scène, mais dans des versions abrégées. Il faut donc saluer le courage des dramaturges du modeste Festival de théâtre et de musique de Reichenau, créé en 1988 dans cette petite ville proche du Semmering et qui a lieu chaque année à la fin juillet et au début août, pour avoir osé s'attaquer à un tel monument. L'adaptation du texte a été confiée à Hans Haider, le critique théâtral du quotidien conservateur *Die Presse*, qui a retenu une quarantaine de scènes, réduisant cette pièce monstre à la durée d'environ trois heures.

C'était d'ailleurs toute l'ambiguïté de l'entreprise, le public du Festival de Reichenau appartenant davantage à la petite bourgeoisie provinciale qu'à l'avant-garde viennoise. Et le programme vendait comme un *« Kultur-Event »* – un concept que Karl Kraus aurait sûrement détesté – cet usage inédit des locaux désaffectés du Südbahnhotel. Incontestablement, il y a là une « atmosphère » dont le metteur en scène, Hans Gratzer, a voulu tirer parti avec l'aide de très bons comédiens, dont l'étonnant Peter Matic, au profil acéré, au regard aussi impitoyablement bleu que celui de Kraus, qui guide le public au long de cette descente aux enfers.

Le résultat est une digestion agréable du texte de Kraus, ramené aux dimensions d'un classique abrégé, intégré désormais par la culture autrichienne au même titre que les tirades provocantes de Thomas Bernhard. Même si, par une ironie de l'Histoire, l'actualité politique a modifié de façon imprévue la réception de la pièce : quand Kraus prend pour cible les journalistes qui font assaut de patriotisme, comment ne pas penser au rôle peu reluisant que joue depuis des mois une partie de la presse autrichienne au service de la coalition de droite ?

Joëlle Stolz

Four in Time offre un sommet de la batterie au festival Jazz à Mulhouse

Les quatre batteurs suisses magnifient la richesse créative de leur instrument

Mardi 22 août, les maîtres de la batterie Pierre Favre, Fritz Hauser, Daniel Humair et Freddy Studer ont fusionné leurs styles pour n'être plus qu'un. Dos à la salle, révélant leurs mouvements de danseurs, ils ont plongé le public dans la diversité de timbre et le pouvoir mélodique de la batterie. Plus tard dans la nuit, le groupe And His Orchestra laissait entendre toute la modernité des musiques issues du free jazz.

JAZZ À MULHOUSE, Giorgio Occhipinti, Four in Time, And His Orchestra, Centre intégré de Rixheim, le 22 août. Prochains concerts : Trio Spirli/Keller/Aubry, Dan Warburton Quartet, Trio Tsahar/Kowald/Lê Quan, Kristoff K. Roll et Xavier Charles, Quartet, L'Effet vapeur, duo Chadbourne/Lovens, La Marmite infernale, Mujician. Jusqu'au 26 août. Tél. : 03-89-45-63-95. Internet : www.jazz-mulhouse.org. Entrée libre aux concerts de 12 h 30, 14 et 18 heures. 100 F (15,24 €).

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Quatre batteries sur une estrade, aux quatre points cardinaux. Autour, des sièges, la possibilité de se déplacer dans les allées de la grande salle du Centre intégré de Rixheim, où Jazz à Mulhouse (2 millions de francs de budget, non revalorisé depuis plusieurs années) se félicite d'un partenariat hors ses murs.

Mardi 22 août, le deuxième concert de la soirée d'ouverture du festival est déjà un plaisir visuel. Un tel rassemblement de caisses, cymbales et percussions dit, par leur taille, leur disposition, avant même le premier son, certains des choix, certaines des histoires des musiciens de Four in Time.

Pierre Favre, Fritz Hauser, Daniel Humair et Freddy Studer, quatre maîtres de la batterie contemporaine originaires de Suisse (la Confédération a une forte délégation au festival, qui reçoit aussi nombre de Britanniques, Allemands, Italiens, Néerlandais et Français). Solo de batterie à quatre ? Non ! Démonstration égoïste de chacun, pas plus. Four in Time est une construction solide, pensée, où chaque question est en même temps une réponse, chaque proposition une affirmation. Une exploration de la diversité infinie des timbres de l'instrument (la batterie, ce n'est pas que poum poum tcha !), son pouvoir mélodique, peaux, bois, cuivres, le corps en action.

ACCENTS À CONTRETEMPS

Dans l'histoire du jazz, puis du rock, la batterie a d'abord eu le rôle primordial de maintenir le tempo. Une grosse caisse, une caisse claire (une série de filaments d'acier tendus sur la peau du dessous donne un effet de résonance métallique), une cymbale, aux origines ; dans le rockabilly, on a même oublié la grosse caisse.

La batterie moderne s'est peu à peu émancipée. Les accents, roulements, contretemps se sont multipliés, destinés à surligner le jeu des solistes de l'orchestre. Les instruments ont pris de l'ampleur, jusqu'à oublier la nécessité musicale. Dans les années 70, le solo de batterie est même devenu un genre à part entière lors des concerts. La course à la vitesse, à la puissance à défaut de l'exactitude, l'ont amené à l'épuisement. Reste qu'un bon batteur ferait chanter une planchette ou un tabouret – cela s'est vu.

Le chant des tambours est une histoire de gestes, d'intentions, de perceptions de l'espace. Tels qu'ils sont installés, face à face, dos au public, les quatre hommes nous montrent ce que l'on ne peut généralement pas voir. Leur dos, les jambes, la rotation du bassin, les épaules. Ce sont des mouvements de danseurs, des déplacements fluides, des lignes de force à la beauté graphique. Hauser a un équipement réduit, presque une batterie miniature. Son travail dans la musique contemporaine, la danse, est réputé.

A l'inverse, le dispositif de Favre est un assemblage de percussions africaines et orientales, un empilement de cymbales de toutes tailles, deux très grosses caisses, avec un double pédalier. Humair et Studer ont une organisation plus habituelle, caisse claire, toms médiums et toms bas, quelques cymbales. Le premier est un homme du jazz, le second vient plutôt du rock (en particulier avec Christy Doran). Toutes les combinaisons (à quatre ou à deux), les influences, les parcours sont ici possibles.

Après une première pièce à quatre, partie du silence, qui explore l'ensemble des éléments, Four in Time s'est donné des contraintes créatives. Le travail sur les cymbales uniquement, celui du frottement des balais sur le grain des peaux, le pédalier de la grosse caisse, le solo qui émerge d'un continu rythmique... Le plus passionnant, c'est que toute idée de comparaison entre les musiciens est vite impossible, inutile. A quatre ils sont un, flot limpide, qui ne relève pas du collage de styles. Un jeu de regards et d'attention intense qui fait venir des sourires ravis à chacun.

IMPROVISATEURS LIBRES

A minuit bien passé, on retourne dans la petite salle du Centre intégré. Le tentet du pianiste italien Giorgio Occhipinti, coincé dans une écriture rigide, n'y a pas été convaincant. And His Orchestra, avec le saxophoniste Daunik Lazro, le contrebassiste Jean Bolcato et le batteur Christian Rollet (rythmique du Workshop de Lyon) laisse, lui, entendre toute la modernité, l'urgence des musiques issues du free jazz. Ils peuvent citer Albert Ayler ou Charles Tyler, ce n'est pas pour en faire des objets de musée. Ils jouent leur présent, improvisateurs libres, soudés par l'instant musical, incapables de se répéter. On est là au contact le plus direct, le plus évident d'une création commune.

Sylvain Siclier

Jeunes artistes en liberté à la Galerie d'Aurel

LA MAISON DE MELIE, rue Monte Calade, Aurel (84). Tél. : 04-90-64-16-75. Jusqu'au 15 septembre.

AUREL (Vaucluse)
de notre envoyé spécial

Sur les hauteurs de l'ancien comté de Sault, face au mont Ventoux, le village d'Aurel grimpe à l'assaut de son église romane. Il n'est qu'à une quarantaine de kilomètres d'Apt ou de Gordes, bien loin, très loin du Luberon chic, des Alpilles ou d'Avignon, des expositions de prestige et des galeries de rapport. Touristes et festivaliers y sont infiniment plus rares et plus discrets.

Il arrive cependant que Denise Lefebvre et sa sœur, Anna Droulers, déplorent un instant le calme de leur village d'adoption. Ces deux jeunes filles aux cheveux blancs, grand-mères et veuves depuis longtemps, aiment pourtant l'endroit pour son calme autant que pour l'ocre des murs. Mais elles aimeraient parfois que les visiteurs de la Galerie, qu'elles tiennent ensemble pendant l'été, soient un tout petit peu plus nombreux. Sur le livre d'or qui leur sert aussi de livre de bord, on lit, à la date du 27 juillet : *« Deux couples français plutôt interloqués ; un monsieur allemand qui paraît intéressé » ;* le 28 août : *« Aucune visite ».* Mais qui donc a écrit ces mots sur le grand cahier : *« 3 août. Décidément, nous avons encore beaucoup à apprendre » ?*

Aurel, c'est d'abord Anna qui l'a découvert, il y a plus de trente ans. Son mari, Robert Droulers, Lillois, ami d'Eugène Leroy, en était amoureux. Il y avait bâti son premier atelier au soleil, dans le grenier d'une tour, avant de s'installer définitivement en Provence et d'y peindre ses dernières icônes évanescentes, à Saint-Rémy. Le père d'Anna, puis sa sœur et son beau-frère tombèrent sous le charme et quittèrent eux aussi la brume pour la lavande, sous le vague prétexte d'y faire prospérer des chênes truffiers. Le temps passa, les enfants grandirent, les hommes moururent, les maisons changèrent de mains. Et, chaque été, à Aurel, Anna retrouve Denise, qui s'y est retirée dans une maison de poupée : trois pièces, un escalier blanc, un minuscule balcon de bois sur le jardin de roses du voisin anglais, un banc de pierre sur la calade, et la grande cave où elle entrepose son bois.

La maison de Denise : la Galerie d'Aurel. Car depuis 1999, sa petite-fille Laure, 22 ans, qui étudie les beaux-arts à Londres, investit la maison pour l'été avec une troupe de jeunes artistes et la bénédiction fervente et amusée de sa grand-mère, qu'elle appelle Mita, comme tous ceux de la tribu. Mita aime ça, et Anna aussi. Pourtant, Laure et ses copines de l'école Saint Martin in the Fields, ne font pas vraiment dans la dentelle pour vieilles dames...

« VOUS AVEZ CARTE BLANCHE »

Dans la chambre du haut, un coussin et une lampe de bureau pour lire la correspondance de Colin et Dorian, cartes postales et Polaroid, où ils échangent leur *« point de vue sur ce qui les amuse, le sexe, l'alcool et la bouffe » :* l'influence du Prozac sur les jeux érotiques – cela n'a pas l'air positif –, leurs recherches artistiques (*« 3 août. Je cherche des images de décapitation pour documenter un travail sur la coupure* [...]. *Je t'aime »*). Sur le mur d'en face, Lina et Luis alignent les autoportraits sur transparents que les visiteurs sont invités à réaliser face à un miroir et qu'ils exposeront dans leur Colombie natale.

Dans la salle de bains de la grand-mère, qui range soigneusement chaque matin ses shampoings et ses fioles, des photos de pieds et de mains, jusque sur le carrelage de la douche : Mitsonori est passée par-là. Et encore : des femmes étranglées dans des robes de jersey au-dessus de l'escalier, un empilement de vaisselle façon Daniel Spoerri dans l'évier de la cuisine, un drame russe dans la resserre.

« Vous avez carte blanche », avait dit Denise. Elle n'a pas pu tenir parole. Elle a dû se fâcher un peu à cause de l'installation que sa petite-fille a montée avec Pia dans la grande cave. Plus question de laisser la porte ouverte sur le *« Aurel Development Plan 2001 »* ni de laisser afficher au-dehors les *« Proclamations du maire d'Aurel »* et de diffuser dans la ruelle le « Documentaire » de Laure. La femme du vrai maire, ayant retrouvé son dictionnaire anglais/français, s'est émue de l'appel pressant à *« donner des enfants »* à la commune, comme des plans de construction d'hypermarchés, de chaînes de fast-food et d'un aéroport pour *« lutter contre l'ennui ».*

Le film qui raconte comment cinquante mille hommes, regroupés dans les caves du village, eurent les mains coupées, ne recueillait pas non plus, semble-t-il, l'assentiment des habitants. Désormais, la cave est bouclée et Denise ou Anna ne proposent qu'aux *« personnes sensibles à l'art »* la grosse clé de cachot qui en livre l'accès. En vous chuchotant comme un secret un peu osé : *« Vous verrez, c'est vraiment très amusant... »*

Jacques Bugier

NOUVEAU FILM

FAUSSES RUMEURS

■ Parmi la flotille cinglant ordinairement vers l'Europe en période estivale depuis le fond de la rade hollywoodienne, le sous-genre du « film de campus » figure chaque année en bonne place. *Fausses rumeurs*, dans cette catégorie particulièrement sinistrée, est un produit haut de gamme. D'abord parce qu'il ne se cantonne pas, loin s'en faut, au strict périmètre dudit campus, ensuite parce que cette *« comédie dramatique »*, qui traite du problème du virtuel et du réel, de la vérité et de sa manipulation, ressemble à une série télévisée du type *Bervely Hills* qui se donnerait des airs de Paul Virilio. Soit l'intrigue suivante : Derrick, Travis et la charmante Jones sont les meilleurs amis du monde. Beaux, vifs, intelligents et souriant sans cesse pour on ne sait quelle obscure raison, si ce n'est celle de faire admirer la blancheur de leur dentition, ils logent tous trois dans le loft de Derrick, dont la capacité suffirait à loger la moitié de la population de Harlem. Seulement voilà, nos trois amis s'ennuient ferme à l'université. Pour se divertir un peu, ils font courir une sale rumeur au sujet de Naomi, une fille de milliardaire plus riche qu'eux et qu'ils ne peuvent donc pas voir en peinture. Comme attendu, la rumeur enfle, modifie à son tour la réalité, au point que la situation dérape et que la police s'en mêle. Si tant est qu'on ait pu s'inquiéter une seule seconde, le film rassurera tout le monde en abandonnant *in extremis* Virilio pour La Fontaine : tel sera pris qui croyait prendre.

Jacques Mandelbaum

Film américain de Davis Guggenheim. Avec James Marsden, Lena Headey, Norman Reedus. (1 h 30.)

SORTIR

LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ (Isère)

Festival Berlioz
L'édition 2000 du Festival Berlioz est placée sous le signe de l'amour, avec la *Symphonie fantastique* et *La Mort d'Ophélie* (le 25 août), *Roméo et Juliette* (le 27). Depuis sept ans, un hommage est rendu au compositeur français dans la ville où il a vu le jour. Cette année encore, le festival accueille des orchestres étrangers comme l'Orchestre symphonique de Prague, qui sera dirigé par Serge Baudo (les 25 et 26). L'Orchestre symphonique d'Azerbaïdjan est également présent pour donner deux concerts (les 28 et 29). Les œuvres de Berlioz sont largement interprétées lors du festival : *Ouverture Benvenuto Cellini* (le 25), *Harold en Italie* (le 26), *Les Nuits d'été* (le 2 septembre). Mais elles ne constituent pas l'ensemble de la programmation. Une place importante est accordée aux compositions de Tchaïkovski, Liszt, Fauré, Schumann, Beethoven, Brahms, Bach et Mozart.
Festival Berlioz, 69, rue de la République, La Côte-Saint-André (38). Du 25 août au 2 septembre. De 60 F à 210 F. Tél. : 04-74-20-20-79.

PARIS

Stéphane Persiani
Apparu au milieu des années 70 en jeune espoir de la contrebasse (il a appris son art à l'ancienne, au contact des grands solistes), Stéphane Persiani a participé à quelques belles aventures du jazz dont certaines sont toujours bien actives (les formations de Simon Goubert ou Steve Potts en particulier) et n'a que trop rarement conduit ses propres projets. *Complexion,* le dernier en date, permettra de retrouver le saxophoniste Jean-Michel Couchet auprès de Persiani et de découvrir le guitariste américain Michael Felberbaum ainsi que le pianiste Fred D'Oelsnitz et le batteur Stéphane Foucher.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 25 et 26 août, 21 heures. De 80 F à 100 F. Tél. : 01-40-26-46-60.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Etoffe des héros
de Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 3 h 10).
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-44-40 ; Publicis Champs-Elysées, 129, av. des Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 01-40-30-30-31.
Un tramway nommé Désir
d'Elian Kazan (Etats-unis, 1952, 2 h 10).
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-79-89.
Infidèlement vôtre
de Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, 1 h45).
Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5e. Tél. : 01-43-54-42-34.
Le Roi des roses
de Werner Schroeter (Allemagne, 1984, 1 h 30).
Racine Odéon, 6, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e. Tél. : 01-43-26-19-68.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en pleir air : les grands espaces
Une histoire de vent (Joris Ivens et Marceline Loridan, 1988) : le 25, 22 h.
Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris-19e. Tél. : 08-03-30-63-06.
Cinémathèque française
Dick Tracy versus Cueball (Gordon Douglas, 1946) : le 25, 19 h. *Dick Tracy's Dilemma* (John Rawilns, 1947) : le 25, 21 h.
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Tél. : 01-56-26-01-01.
Elle a passé tant d'heures sous les sunlights (Philippe Garrel, 1984) : le 25, 19 h. *Chaînes conjugales* (Joseph L. Mankiewicz, 1949) : le 25, 21 h 30.
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-1er. Tél. : 01-56-26-01-01.
Promenades romaines à Paris
Touche pas à la femme blanche (Marco Ferreri, 1974) : le 25, 21 h.
Les Halles, place René-Cassin, Paris-1er. Projection en plein air, écran devant le flanc droit de l'église Saint-Eustache. Entrée libre.
L'Etrange Festival
Course à la mort de l'an 2000 (Paul Bartel, 1975) : le 25, 17 h 30. *L'Oncle de Brooklyn* (Daniele Cipri et Franco Maresco, 1995) : le 25, 19 h 30.
Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris-1er. Tél. : 01-44-76-62-00.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Café Prévert
d'après *Paroles,* de Jacques Prévert, mise en scène de Virgil Tanase.
Contes érotiques arabes du XIVe siècle
d'après Al Nafzawi, mise en scène de Jean-Luc Borg, avec Martine Fontanille.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e. Du lundi au samedi, 20 heures. Tél. : 01-45-44-57-34. 90 F. Jusqu'au 9 septembre.
Un barrage contre le Pacifique
de Marguerite Duras, mise en scène de Gabriel Garran.
Théâtre Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris-10e. Du mardi au samedi, 20 h 45 ; dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F. Jusqu'au 15 octobre.
Alain Kremski (piano)
Œuvres de Liszt, Wagner, Nietzsche, Mahler.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4e. Les 25août et 1er septembre, 21 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.
Sylvain Beuf Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Les 25 et 26, 21 h30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 60 F à 80 F.
Carlos de Nicaragua
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Le 25, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.
Sabor a son
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11e. Les 25 et 26, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.

RÉGIONS

Le pupille veut être tuteur
de Peter Handke, mise en scène de Jean-Claude Berutti.
Théâtre du Peuple, rue du Théâtre, Bussang (88). Les 25 et 26 août, 20 h 30. Tél. : 03-29-61-50-48. De 40 F à 110 F.
Femmes et Libertés
2e Festival de cinéma de Mormoiron
Service culturel, mairie de Mormoiron (84). Du 24 au 27 août. Entrée libre. Tél. : 04-90-61-85-72.

DERNIERS JOURS

3 septembre :
L'Art copte en Egypte
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. 45 F.
Les Donations Vollard
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7e. Tél. : 01-45-49-11-11. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. 30 F et 40 F.
Sebastiao Salgado
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé les lundi, mardi et fêtes. 15 F et 30 F.
Jacques Villeglé, Pierre Henry
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Tél. : 01-44-84-45-45. Du mardi au jeudi, de 12 heures à 18 heures ; vendredi et samedi, de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche, de 10 heures à 18 heures. Entrée libre.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Révisez cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

Lamenti. von otter

Veni Creator ! Anne-Sofie von Otter ne possède pas uniquement une voix hors du commun : elle est une actrice qui vous raconte les légendes mythologiques, les prières, la folie de ces rôles. Ainsi, elle débute d'une voix neutre une lamentation lyrique, puis dans la phrase qui suit, le timbre divague dans des spirales d'une étonnante virtuosité. Sa voix se glisse dans les implorations de Monteverdi, l'intimisme d'une cantate de Vivaldi. Ses plaintes ne s'attardent jamais sur la simple beauté du chant, mais sur l'intensité d'un style, d'une écriture musicale. Tout naturellement le Musica Antiqua Köln suit avec délicatesse une démarche aussi profondément musicale.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde

JEUDI 24 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Chine, Tibet, l'impossible dialogue ? **Forum**
22.00 Après Hongkong et Macao, quel avenir pour Taïwan ? **Forum**
23.00 Vivre la Chine... en France. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Robert Hossein. **TV 5**
20.05 Temps présent. Mères au travail : La valse à mille temps. **TSR**
20.50 L'Eté d'Envoyé spécial. Les gros. **France 2**
21.05 Les Aventuriers de la science. Lorsque la Terre se réveille. **TV 5**
22.10 Science été. Les exo planètes. **LCI**
23.05 Ça va faire mâle. Invités : Smaïn ; Arnaud Poivre d'Arvor ; Philippe Lavil. **France 2**
23.50 Paris dernière. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Ronaldinho, le nouveau Pelé. **Arte**
20.25 et 22.55 Les Grandes Expositions. Watteau. **Histoire**
20.30 Le Vaisseau spatial Terre. Delta du Danube. **Odyssée**
20.45 Thema. De quoi j'mêle. Aventures de vacances. Voyage sur un volcan en éruption. Oran, un été algérien. **Arte**
21.00 Bretagne, le chant d'un peuple. **Muzzik**
21.20 Pa prou. Traditions et jeux en val d'Aoste. **Planète**
21.55 La Firme. [2/2]. **Odyssée**
22.15 Des trains pas comme les autres. Brésil [2/2]. **TV 5**
22.25 L'Ukraine à petits pas. **Planète**
22.30 Chroniques d'Hollywood. L'érotisme. **Histoire**
23.00 Les Années belges. La guerre scolaire. **TV 5**
23.40 Toutes les drogues du monde. [6/6]. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

18.30 Football. Coupe de l'UEFA. Tour de qualification. Match retour. **Eurosport**

DANSE

19.25 « Portrait de famille ». Ballet. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet Cullberg et le Beaux Arts Trio. **Mezzo**

MUSIQUE

20.30 Concerto italien. Œuvre de Bach. Avec Trio Jacques Loussier. **Mezzo**
21.00 Intégrale Chopin. *Préludes*, op. 28 nº 1 à 6, par Yves Henry ; *Préludes*, op. 28 nº 7 à 12, par Philippe Giusano ; *Préludes*, op. 28 nº 13 à 16, par Stanislaw Bunin ; *Prélude* en la bémol majeur, op. 28 nº 17 ; etc. **Mezzo**
22.20 Autour de Carmen. Avec Anne-Sofie von Otter, chant ; Bryn Terfel, chant ; Véronique Gens, chant ; Stella Doufexis, chant ; Roberto Algagna, chant ; Mikhail Pletnev, piano ; Gil Shaham, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, et l'Orfeon Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. **Paris Première**
22.20 Jazz à Antibes. En 1987. **Muzzik**
23.45 Jazz à Antibes En 1990. **Muzzik**
23.55 Julia Varady chante Wagner. *Wesendonck* Lieder, avec Viktoria Postnikova, piano. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.35 La Loi des hautes plaines. Mel Damski. ✪. **TMC**
22.50 Enquête trop privée. Jorge Montesi. ✪. **TF 1**
0.00 Le Piège. Michael Keusch. ✪. **Téva**

SÉRIES

20.45 Buffy contre les vampires. 314. **Série Club**
20.55 Les Cordier, juge et flic. Boulot de flic. **TF 1**
22.40 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Intermédiaire. ✪. Le couvent. ✪. **M 6**
22.45 Le Caméléon. Projet mirage (v.o.). Décomposition (v.o.). **Série Club**
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Maille à partir avec les taties. ✪. **M 6**

FILMS

18.05 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■
Luchino Visconti [2/2] (Fr.- It.- All., 1972, v.o., 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
20.30 Le Chat ■ ■
Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 85 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.45 Révolution ■ ■
Hugh Hudson (EU - GB, 1985, 125 min). **RTL 9**
20.50 Un week-end sur deux ■ ■
Nicole Garcia (France, 1990, 110 min). **M 6**
20.50 L'Ami de Vincent ■
Pierre Granier-Deferre (France, 1983, 100 min) ✪. **Téva**
20.55 Noyade interdite ■
Pierre Granier-Deferre (Fr. - It., 1987, 105 min) ✪. **France 3**
21.00 Shadows ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 80 min). **Paris Première**
21.05 Fantasia chez les ploucs ■ ■
Gérard Pirès (France, 1970, 85 min) ✪. **Canal Jimmy**
21.10 Hanna K ■ ■
Costa-Gavras (France, 1983, 110 min) ✪. **Cinéstar 2**
21.20 La vie est un roman ■ ■
Alain Resnais (France, 1983, 110 min) ✪. **Cinétoile**
22.00 La Main droite du diable ■ ■
Costa-Gavras (Etats-Unis, 1988, 130 min) ✪. **Cinéstar 1**
22.30 Yakuza ■ ■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) ✪. **Canal Jimmy**
22.35 Non, ou la vaine gloire de commander ■ ■
Manoel de Oliveira (Fr.- Esp.- Port., 1990, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**

23.35 La Piste de 98 ■ ■
Clarence Brown. Avec Dolores Del Rio, Ralph Forbes (EU, muet, 1929, N., 85 min). **Arte**
1.00 Le Feu follet ■ ■
Louis Malle (France, 1963, N., 110 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Boulot de flic.
22.50 Made in America. Enquête trop privée. Téléfilm. Jorge Montesi ✪.
0.35 Très chasse.

FRANCE 2

16.40 Conan.
17.35 Brigade des mers.
18.25 JAG.
19.15 Un livre, des livres.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 L'Eté d'Envoyé spécial. Spéciale « Les gros ».
23.05 Ça va faire mâle.
0.35 Journal, Météo.
0.55 Docteur Markus Merthin.

FRANCE 3

16.40 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 La Météo des plages.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.03 Consomag.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Noyade interdite ■ Film. Pierre Granier-Deferre ✪.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Dupont Lajoie Film. Yves Boisset. ✪.
0.50 Une maison de fous.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
18.25 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos, Le Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Créateur ■ Film. Albert Dupontel. ✪.
21.55 Les Tragédies minuscules.
22.00 Le Cinéma de Papa ■ Film. Claude Berri. ✪.
23.35 Le Sourire du clown Film. Eric Besnard. ✪.
1.00 Rions un peu...

ARTE

19.00 Voyages, voyages. L'Ile de Robinson.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Ronaldinho, le nouveau Pelé.
20.40 Thema. Aventures de vacances. 20.45 Voyage sur un volcan en éruption. **21.50** Oran, un été algérien. **22.45** L'Ile au trésor de la Baltique.
23.35 La Piste de 98 ■ ■ Film muet. Clarence Brown.
1.00 Le Feu follet ■ ■ Film. Louis Malle.

M 6

17.35 Tintin. [2/2].
17.55 Code Eternity.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Paradis d'été. Corse.
20.50 Un week-end sur deux ■ ■ Film. Nicole Garcia.
22.40 Poltergeist. ✪.
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Concert. Le concert sauvage. Cour des Ursulines, Montpellier.
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris.
22.30 Carnets de voyage. Le Vietnam : au pays du dragon étiré [4/5].
23.30 Mythologies du monde entier, lectures et relectures. Diarmaid et Grainne : Irlande.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Bayreuth. *Le Crépuscule des dieux.* Opéra de Wagner. Donné le 31 juillet, au Festspielhaus, à Bayreuth, en Allemagne, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Giuseppe Sinopoli. Wolfgang Schmidt (Siegfried), Hans-Joachim Ketelsen (Gunther), John Tomlinson (Hagen).

RADIO CLASSIQUE

20.40 Concert. Avec l'Orchestre de Paris, dir. Kurt Sanderling, Hélène Grimaud, piano. Œuvres de Brahms, Chostakovitch, Rachmaninov.
22.55 Les Soirées... (suite). Mozart, par le Quatuor Petersen ; Beethoven, par le Trio Guarneri de Prague.

Le Monde TELÉVISION

M 6

20.50 Un week-end sur deux ■ ■
Premier film réalisé par l'actrice Nicole Garcia, *Un week-end sur deux* raconte l'histoire d'une femme divorcée (Nathalie Baye), comédienne insatisfaite qui part en bord de mer afin de reconquérir la confiance et l'amour de l'un de ses enfants. Un style percutant et attachant, celui d'une cinéaste qui, depuis, a tourné d'autres longs métrages. Une interprétation remarquable.

ARTE

23.35 La Piste de 98 ■ ■
Ce film muet de 1929, réalisé par Clarence Brown à l'aube du cinéma parlant, raconte la « ruée vers l'or » qui eut lieu aux Etats-Unis à la fin du XIXe siècle, à travers la rencontre sur un bateau d'un aventurier et d'une jeune vedette. Clarence Brown, célèbre pour avoir dirigé Greta Garbo, a magistralement mis en scène ce film, dont les risques furent cause de la mort de plusieurs cascadeurs.

PLANÈTE

0.10 URSS, notre chère disparue
Il fallait être russe pour réussir ce documentaire de retour en arrière, qui comprime des images d'archives. Celles-ci montrent des images de propagande, ou plus précisément d'illusion, sur la grandeur de l'URSS, le bonheur sur terre, illustrés de sourires à l'usine, aux champs, à l'armée ou sur les plages de la mer Noire, montrant des gens *« merveilleux »* et des *« jeunes pleins de santé »*.

VENDREDI 25 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Quand les murs ont la parole. **Forum**
22.00 Bugatti, du rêve à la légende. **Forum**
23.00 Ces merveilleux fous volants. **Forum**

MAGAZINES

13.10 Musiques. Myung Whun Chung. **LCI**
13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. L'Espace : L'espace à hauteur d'homme. **La Cinquième**
14.15 Boléro. Tasha de Vasconcelos. **TMC**
14.40 C'est mon choix. Je n'aime que les vieux. **TSR**
15.10 et 22.10 Science été. **LCI**
16.10 Les Rencontres de l'été. Les nouveaux pères. Catherine Mathelin. **LCI**
16.15 Les Portraits de Recto Verso. Jamel Debbouze. **Paris Première**
16.40 C'est l'été. Invités : Sonia Lacen ; Sébastien Lorca ; Manero ; Salvatore Adamo ; Hermes House Band. **France 3**
16.40 Mode. **LCI**
17.00 Les Lumières du music-hall. Michèle Torr. Hervé Vilard. **Paris Première**
18.15 Les Aventuriers de la science. Lorsque la Terre se réveille. **TV 5**
19.00 Best of NPA. **Canal +**
19.00 Tracks. Tracks on Tour : Les vingt-cinq ans du Paléo Festival de Nyon. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Richard Cocciante. **TV 5**
21.00 Recto Verso. Avec Claude Nougaro. **Paris Première**
21.05 Top bab. Invité : Ian Dury. **Canal Jimmy**
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Les caméras cachées de Pascal Sellem. **TF 1**
0.15 P.I.N.K. **France 2**

DOCUMENTAIRES

18.05 Madagascar. [1/2]. L'île des esprits. **La Cinquième**
19.00 Des trains pas comme les autres. Brésil [2/2]. **TV 5**
20.00 Chroniques d'Hollywood. Les débuts. **Histoire**
20.00 100 ans de films d'horreur. Les zombies. **Ciné Classics**
20.15 Reportage. Mort aux rats. **Arte**
20.25 et 23.00 Palettes, Vincent Van Gogh. La haute note jaune : « La Chambre d'Arles », 1888-1889. **Histoire**
20.30 «Rashomon», la pièce. **Planète**
21.00 Les Anneaux de la mémoire. **Histoire**
21.50 Paul McCartney. In the World Tonight. **Canal Jimmy**
22.05 El Niño, l'enfant du diable. **Odyssée**
22.10 Les Grandes Expositions. Hier pour demain, arts, traditions et patrimoines. **Planète**
22.15 Grand format. Vaudou. Les illuminations de madame Nerval. **Arte**
22.15 Parlez-moi d'amour. [3/5]. Je t'aime, moi non plus : les jeux de l'amour et du hasard. **TV 5**
22.35 L'Œil des cyclones. [2/3]. **Planète**
0.30 Tueurs en série. [11e volet]. Ronald De Feo, le massacre d'Amityville. **Odyssée**
0.40 Embarquement porte nº 1. Bordeaux. **TF 1**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Football. Coupe de l'UEFA. Tirage au sort du premier tour. **Eurosport**
16.00 Formule 3000. Championnat international. 10e manche. Essais. **Eurosport**
20.35 Football. Supercoupe. Real Madrid (Esp.) - Galatasaray Istanbul (Turq.). **France 3**

DANSE

21.00 « La Veuve joyeuse ». Ballet. Chorégraphie de Ronald Hynd. Musique de Lehar. Par le ballet national du Canada. Avec Karen Kain (Hanna Glawari), John Meeham (le prince Danilo). **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Intégrale Chopin. *Trio pour piano, violon et violoncelle* en sol mineur op. 8, par Jean-François Heisser, Renaud Capuçon et Henri Demarquette ; *Variations - Souvenir de Paganini*, par Giovanni Belluci et *Variations sur un thème de La Cenerentola* de Rossini pour flûte et piano, par Elzbieta Gajewska et Edward Wolanin ; etc. **Mezzo**
18.30 Simon Rattle aux Proms. En 1987. **Muzzik**
20.30 « Rondo pour piano et orchestre », de Bach. Dir. Christopher Hogwood. **Mezzo**
21.55 Simple Minds. A l'Olympia, en 1995. **Paris Première**
22.10 Jazz à Antibes 1990. **Muzzik**
22.30 « Burlesque », de Strauss. Avec Volker Banfield, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Elgar Howarth. **Mezzo**
22.45 Paul McCartney. En 1993. **Canal Jimmy**
23.00 Katia Kabanova. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Sylvain Cambreling. **Mezzo**
23.30 « Rigoletto ». Opéra de Verdi. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Monnaie, dir. Vladimir Jurowski. **Paris Première**

THÉÂTRE

0.00 Le Faiseur. Pièce de Honoré de Balzac. Mise en scène de Jean Galabru. **France 3**

TÉLÉFILMS

18.40 Nouvelle vie, nouvelle donne. Francesco Massaro [2/2]. **Festival**
18.55 Divorce par balle. Charles Correll. ✪. **Ciné Cinémas**
20.35 Mort d'un innocent. Sam Wanamaker. ✪. **TMC**
20.45 Pas d'amour sans mensonge. Konrad Sabrautzky. **Arte**
20.45 Pacte sous le soleil. James Keach. ✪. **RTL 9**
22.15 Le Diable au corps. Gérard Vergez. ✪. **Festival**
22.30 Témoin en danger. Charles Robert Carner. ✪. **Téva**
23.55 Adrénaline. Dominique Othenin-Girard. ✪. **Téva**

SÉRIES

19.30 Mission impossible. La lettre. ✪. **Série Club**
20.05 Les Simpson. C'est dur la culture. ✪. **Canal +**
20.45 Twin Peaks. Episode 27 ✪. **Série Club**
20.45 First Wave. Futur annoncé. **13ème RUE**
20.50 Maître Da Costa. Le Doigt de Dieu. ✪. **France 2**
20.50 Le Clown. [1 et 2/2]. Vacances d'enfer. **M 6**
22.05 Ally McBeal. Surprise, surprise. Branle-bas de combat. **RTBF 1**
22.30 Suspect nº 1. Cadavres obscurs. ✪. **France 2**
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. [1 et 2/2]. Au royaume des sables. ✪. **M 6**
23.10 Mike Hammer. Et que ça saute ! **France 3**
23.10 Les Contes de la crypte. Le sacrifice. ✪. **Série Club**
23.35 La Quatrième Dimension. Poupée vivante. ✪. **Série Club**

FILMS

13.55 Le Ciel peut attendre ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1943, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
15.45 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■
Luchino Visconti [2/2] (Fr.- It.- All., 1972, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
15.55 Blade ■
Stephen Norrington (Etats-Unis, 1998, 115 min) ✪. **Canal +**
15.55 Lenny ■ ■
Bob Fosse (Etats-Unis, 1974, N., 110 min) ✪. **Cinéfaz**
20.10 L'Affaire Chelsea Deardon ■
Ivan Reitman (Etats-Unis, 1986, 115 min). **RTBF 1**

21.05 Jour de chance ■ ■
Frank Capra. Avec Bing Crosby, Clarence Muse (Etats-Unis, 1950, v.o., 115 min) ✪. **Cinétoile**
22.30 Les Soleils de l'île de Pâques ■ ■
Pierre Kast (France - Brésil, 1971, 90 min) ✪. **Canal + Vert**
22.35 Les Copains d'abord ■ ■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, 105 min) ✪. **Cinéstar 1**
22.35 Innocent Victim ■ ■
Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
22.40 Une leçon d'amour ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1954, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
22.50 Nocturne indien ■ ■ ■
Alain Corneau (France, 1989, 110 min) ✪. **Cinéfaz**

23.35 Chien enragé ■ ■ ■
Akira Kurosawa. Avec Toshiro Mifune, Takashi Shimura (Japon, 1949, N., v.o., 120 min). **Arte**
0.15 Héros à vendre ■ ■
William A. Wellman (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min) ✪. **Ciné Classics**
0.20 La Conquête de la planète des singes ■
Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1972, v.o., 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
0.20 Les Ailes de l'enfer ■
Simon West (Etats-Unis, 1997, 110 min) ✪. **Cinéstar 1**
0.40 Le monde tremblera ■
Richard Pottier (France, 1939, N., 105 min) ✪. **Canal +**
0.55 Catch 22 ■ ■
Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 Les Feux de l'amour.
14.50 Moloney.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Nos meilleurs moments.
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Les caméras cachées de Pascal Sellem.
0.40 Embarquement porte nº 1.
1.05 TF 1 nuit, Météo.
1.20 Affaires familiales.

FRANCE 2

13.55 Maigret. La Patience de Maigret.
15.15 Chiquinha Gonzaga. [25/30].
16.05 La Fête à la maison.
16.35 Waikiki Ouest.
17.35 Brigade des mers.
18.25 JAG.
19.15 et 0.10 **Un livre, des livres.**
19.20 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Maître Da Costa. Le Doigt de Dieu ✪.
22.30 Suspect nº 1. Cadavres obscurs. Téléfilm. Paul Marcus ✪.
0.15 P.I.N.K.

FRANCE 3

13.35 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 La croisière s'amuse.
16.05 Va savoir.
16.40 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 La Météo des plages.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 C'est mon choix pour l'été.
20.35 Football. Supercoupe d'Europe. Real Madrid - Galatasaray.
22.45 Météo, Soir 3.
23.10 Mike Hammer. Et que ça saute !
0.00 Le Faiseur. Pièce de théâtre.

CANAL +

14.50 Roraïma, la montagne sacrée du Venezuela.
15.55 Blade ■ Film. Stephen Norrington ✪.
17.50 Micro ciné.
► En clair jusqu'à 21.00
18.25 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos, Le Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Les Griffin.
21.00 Lettres à un tueur Film. David Carson ✪.
22.40 Athlétisme. Meeting de Bruxelles.
0.40 Le monde tremblera ■ Film. Richard Pottier ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.50 La Cinquième rencontre...
15.20 Avis de flexibilité.
15.45 Cafés philo.
15.50 Histoire de comprendre. 1940, Pétain prend le pouvoir.
16.05 Cinq sur cinq. L'astronomie.
16.20 Jeunesse.
17.05 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.05 Madagascar. [1/2] L'île des esprits.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Mort aux rats.
20.45 Pas d'amour sans mensonge. Téléfilm. Konrad Sabrautzky.
22.15 Grand format. Vaudou. Les illuminations de madame Nerval.
23.35 Chien enragé ■ ■ ■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).

M 6

13.35 L'Amour piégé. Téléfilm. Elliot Silverstein. ✪.
15.20 Code Quantum.
16.10 M comme musique.
17.35 Tintin. Tintin en Amérique.
17.55 Code Eternity.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Incroyabl'animaux.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le Clown. Vacances d'enfer [1 et 2/2].
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. Au royaume des sables [1 et 2/2] ✪.
0.25 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.20 Concordance des temps. Le renouveau du modèle républicain.
21.00 Concert. La musique de Nietzsche.
22.00 Pages arrachées au journal de Michel Leiris.
22.30 Carnets de voyage. Le Vietnam : au pays du dragon étiré [5/5].
23.30 Mythologies du monde entier, lectures et relectures. L'aube de la passion. Diarmaid et Grainne : Irlande.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Gewandhaus de Leipzig, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka-Pekka Saraste : Œuvres de Prokofiev, Grieg, Sibelius.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto*, de Poulenc, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Georges Prêtre, G. Tacchino et B. Ringeissen, pianos.
20.40 Haydn et l'Europe.
22.40 Don Quichotte chez la duchesse. Opéra de Boismortier. Interprété par Le Concert Spirituel, dir. Hervé Niquet, Stephan Van Dyck (Don Quichotte), Richard Biren (Sancho Pança), Meredith Hall (Altisidore).

Le Monde TELÉVISION

FRANCE-CULTURE

21.00 La Musique de Nietzsche
Le philosophe allemand avait composé dès son adolescence des pièces pour piano et même les fragments d'un *Oratorio de Noël*. Mais il fut déçu par l'accueil que leur réserva Wagner, qui exerçait une forte fascination sur lui. L'audition des musiques de Nietzsche, que présente Danielle Cohen-Levinas, laisse toutefois percevoir davantage l'influence de Schumann que celle du compositeur de *Siegfried*.

ARTE

22.15 Les Illuminations de Mme Nerval
Documentaire sur une mambo, prêtresse vaudou d'Haïti, ses rituels et ses transes. Par bonheur, le réalisateur, Charles Najman, ne recherche pas le spectaculaire et laisse parler ceux et celles qu'il filme. Mais le mystère reste entier et le fait de rester enfermé dans la cour du temple laisse en suspens toute une part, voire l'essentiel, de la réalité haïtienne.

ARTE

23.35 Chien enragé ■ ■ ■
Un film d'Akira Kurosawa qui tranche sur ses précédentes réalisations. Le cinéaste japonais a dit s'être inspiré de Simenon pour filmer cette histoire d'un policier à qui on a dérobé son colt et qui se trouve plongé dans les bas-fonds de Tokyo, découvrant ainsi le désarroi de la jeunesse. Mais on songe plutôt à Dostoïevski, dans cette lutte entre le bien et le mal. Avec Toshiro Mifune.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

VENDREDI 25 AOÛT 2000

Discussions entre « Libération » et un capital-risqueur britannique

PRÉVU à l'échéance de *« la fin de l'été »*, le plan de recapitalisation du quotidien *Libération* est entré dans une phase active de discussions entre la direction et les délégués du Conseil de surveillance représentant le personnel. A la suite de l'annonce du désengagement partiel du groupe Pathé (*Le Monde* du 29 avril), l'entrée d'un capital-risqueur anglais, la société 3i, est sérieusement envisagée. Le montant, qui pourrait se situer entre 20 % et 30 %, ainsi que les modalités de cette arrivée restent encore indéterminés.

Cet apport complète la restructuration du capital de l'entreprise. Les représentants du personnel étudient la possibilité d'acquérir la minorité de blocage en portant de 26,88 % à 33 % leur participation, via un Fonds commun de placement alimenté par un plan d'épargne d'entreprise. De son côté, Communication et Développement, composée des amis du journal et dirigée par Claude Alphandéry, souhaite également relever son apport à plus de 12,5 %. Enfin, les négociations semblent encore achopper sur une prise de participation, à titre personnel, de Serge July et Evence-Charles Coppée, cogérants du journal. Les délégués du personnel ont demandé des garanties sur les *« exigences »* des futurs associés et, dès à présent, s'interrogent sur le délai et les conditions de la sortie de 3i.

SOCIÉTÉ EXIGEANTE

Fondée en 1931 pour aider les PME britanniques, cette entreprise cotée à la Bourse de Londres était jusqu'il y a peu spécialisée dans les investissements dans la vieille économie britannique avec une forte implantation en province. Depuis 1998, avec la nomination à la direction générale d'un financier pugnace, Brian Larcombe, elle a orienté sa stratégie vers les nouvelles technologies et l'international.

L'entrée de 3i dans *Libération* s'inscrit dans cette expansion à l'international qu'illustrent le soutien à une compagnie de biotechnologie suisse, l'acquisition de start-up en Allemagne et en Finlande ainsi que l'installation d'une tête de pont aux Etats-Unis. Très appréciée des analystes de la City en raison de sa longévité et de son impressionnant trésor de guerre, la société passe pour être très exigeante à l'égard de la direction des entreprises dans lesquelles elle investit.

La direction de *Libération* s'est refusée à tout commentaire sur les discussions en cours, notamment avec d'autres investisseurs pressentis dans le secteur de la presse, parmi lesquels *Le Nouvel Observateur* et le groupe Amaury. En attendant le *« bouclage »* définitif du plan, aucune date n'a été fixée pour sa présentation aux salariés.

Michel Delberghe et Marc Roche (à Londres)

Lionel Jospin prend son temps pour régler le « cas » Chevènement

Le premier ministre ne veut pas agir sous la pression

OFFICIELLEMENT, aucun rendez-vous entre Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement n'était fixé jeudi matin 24 août, mais les deux hommes ont l'habitude de se rencontrer sans prévenir ni la presse, ni même leurs amis. Ils se verront donc, *« le temps ne presse pas »*, affirme un conseiller du premier ministre. Par un souci orgueilleux de ne pas paraître agir sous la pression, le chef du gouvernement s'est d'ailleurs bien gardé de manifester la moindre fébrilité depuis son retour, mercredi, de l'île de Ré, où il a pris presque trois semaines de vacances. Mercredi soir, il a seulement laissé filtrer, devant ses collaborateurs, une légère amertume devant une rentrée gâchée par le coup d'éclat de ce ministre pour qui il a toujours affiché une grande affection.

De leur côté, les amis de M. Chevènement assurent que leur ombrageux ministre est *« serein comme quelqu'un qui sait où il va »*. Pour autant, les conditions de son éventuelle démission restent floues. *« Cela dépendra beaucoup de sa future conversation avec Lionel Jospin »*, assurait un de ses conseillers. A Matignon, on semblait se préparer à un départ « soft » du ministre de l'intérieur, sans précipitation ni éclat : entretien avec M. Jospin au cours du week-end, sortie de la place Beauvau organisée au cours des prochaine semaines. On souligne que plusieurs dossiers, autres que la Corse, sont encore à régler et que M. Chevènement pourrait attendre leur résolution avant de s'en aller. *« Après tout, il n'y a même pas encore eu une réunion interministérielle sur le projet de loi sur la Corse. M. Chevènement peut donc attendre »*, explique un de ces proches de Lionel Jospin qui ne dissimulent guère l'agacement que leur inspire le ministre de l'intérieur.

« IL NE DRAMATISE PAS »

Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC) – le parti de M. Chevènement – s'est d'ailleurs attaché à dédramatiser l'affaire en affirmant que ce dernier n'avait pas *« fermé la porte du gouvernement »*. Interrogé sur Europe 1, mercredi soir, M. Sarre a rappelé qu'*« une porte doit être ouverte ou fermée »*. *« Je pense,* a-t-il ajouté, *que Jean-Pierre Chevènement n'a pas, au moment où je vous parle, fermé la porte, mais certainement qu'il sait ce qu'il veut faire en fonction du débat qu'il aura avec le premier ministre. » « Jean-Pierre Chevènement est un homme de conviction, qui n'hésite pas à défendre en toutes circonstances ses idées,* a souligné le député de Paris. *Dans la phase actuelle, il ne dramatise pas, il essaie d'obtenir une clarification bien souhaitable pour tout le monde. »*

Pour autant, les déclarations de M. Chevènement, mardi, à l'AFP (*Le Monde* du 24 août), ont convaincu beaucoup de conseillers de Matignon que le ministre de l'intérieur se prépare à partir. L'hypothèse de lui proposer un autre portefeuille au sein du gouvernement leur paraît avoir vécu, même si plusieurs ministres ont réclamé son maintien au gouvernement et si M. Jospin lui-même n'a rien dit de ses intentions.

Raphaëlle Bacqué

Débat au PS et à droite sur le compromis de Matignon

LE CAS Chevènement est d'autant plus difficile à résoudre qu'il est un ministre populaire et que la façon dont il a posé les termes du débat sur la Corse ont en fait ébranlé plusieurs des amis de Lionel Jospin. Pendant l'été, le parti socialiste est pourtant parvenu à faire taire les divergences d'opinion. *« Les propositions du gouvernement n'affectent en rien les bases essentielles de la souveraineté et, bien sûr, nullement l'exercice de la justice ou des libertés publiques »*, affirmait encore, mercredi 23 août, le PS en ajoutant que *« personne aujourd'hui n'oppose d'alternative crédible »*. Dans sa majorité, M. Jospin peut aussi compter sur l'appui des Verts et des communistes, mais, jeudi 24 août, dans un entretien publié par *Libération*, Henri Emmanuelli juge mal engagé le « processus » mené par le gouvernement.

« Ce qui me gêne (...), c'est que [ce processus] *n'a pas été précédé d'une condamnation ferme et définitive de la violence par les nationalistes de toutes les obédiences »*, déclare le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. *« Lionel Jospin essaye de résoudre un problème compliqué, mais le risque, c'est que cette démarche aboutisse à mettre sur le même plan le fusil et le bulletin de vote »*, ajoute-t-il. Le député des Landes juge *« extrêmement ambiguës »* les déclarations de *« certains dirigeants nationalistes »* sur la finalité de ce processus, sur la violence et sur l'amnistie pour tous les militants condamnés ou poursuivis. Surtout, il souhaite que les Corses soient consultés sur le processus en cours, de même que le Parlement. *« L'unité de la République peut s'accommoder de quelques particularités mais je ne pense pas que la Corse soit un département d'outre-mer »*, lance M. Emmanuelli, avant d'assurer : *« J'ai de la considération pour Lionel Jospin, confronté à un problème délicat, tout autant que pour Jean-Pierre Chevènement, et je serais désolé s'ils ne parvenaient pas à trouver un compromis. »*

RÉSERVE PRÉSIDENTIELLE

C'est d'ailleurs sur la place de M. Chevènement, dans le gouvernement ou au-dehors, que se porte parfois le débat à gauche. La ministre de l'environnement, Dominique Voynet, assure ainsi, dans un entretien publié par *Le Nouvel Observateur* (daté 24-30 août), qu'elle souhaite *« que Jean-Pierre reste ministre »*. *« Il a des convictions, et je les respecte,* ajoute-t-elle. *Je lui suis reconnaissante d'avoir contribué publiquement à un débat de qualité au sein du gouvernement. »*

De la même façon, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, qui fut rapporteur d'une commission d'enquête parlementaire sur la Corse, a assuré, jeudi, sur Europe 1, que *« la place de Jean-Pierre Chevènement, c'est au sein de l'équipe de la gauche plurielle et au sein du gouvernement »*, car *« c'est une voix qui porte et qui exprime des préoccupations que beaucoup d'entre nous partagent »*.

Le débat est à peine moins animé à droite. Alors que le président de la République s'est borné à des déclarations prudentes (*Le Monde* du 24 août), certaines voix dans l'opposition lui réclament un engagement plus net. Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, demande ainsi à Jacques Chirac, dans une tribune publiée jeudi dans *Le Figaro*, *« d'agir »* afin de *« dire non, quatre fois non, de façon claire et nette »*, au plan de M. Jospin pour la Corse, quitte à dissoudre l'Assemblée nationale si *« M. Jospin refuse de suivre vos orientations »*.

La réserve présidentielle n'empêche pas la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, députée des Pyrénées-Atlantiques, au Pays basque, de réaffirmer, dans un entretien publié par *Valeurs actuelles* (daté 25-31 août), que le principe d'une délégation de pouvoir législatif à l'assemblée de Corse *« porte atteinte (...) à l'unité de la République »*. *« L'idée d'un pouvoir législatif partagé me semble porter atteinte au principe constitutionnel de l'unité de la République »*, à *« l'égalité des citoyens devant la loi et devant le service public »* et à *« la hiérarchie des normes juridiques »*. Au contraire, Alain Madelin, président de DL, s'est félicité, jeudi sur RTL, que le compromis de Matignon *« déverrouille le jacobinisme français »*.

Football : Lyon se qualifie pour la Ligue des champions

L'OLYMPIQUE LYONNAIS a rejoint Monaco et le Paris-SG en Ligue des champions grâce à sa victoire, mercredi 23 août au stade Gerland, sur l'Inter Bratislava (2-1) lors du troisième tour préliminaire de l'épreuve européenne. Le club slovaque avait ouvert la marque en première mi-temps. L'OL a égalisé à la 56e minute grâce à Steve Marlet avant de prendre l'avantage sur un but de Steed Malbranque dans les arrêts de jeu. A l'aller, les Lyonnais l'avaient emporté sur le même score de 2-1.

La soirée a été marquée par l'élimination de l'Inter Milan, qui n'est pas parvenu à battre le club suédois de Helsingborg (0-0), lequel s'était imposé chez lui deux semaines plus tôt (1-0). En obtenant le nul à Porto (0-0), le club belge Anderlecht, vainqueur à l'aller (1-0), s'est également qualifié. Tout comme le Dynamo Kiev, qui a réussi l'égalisation (1-1) sur le terrain de l'Etoile rouge de Belgrade (0-0 à l'aller). Le tirage au sort de la première phase de poules de la Ligue des champions doit avoir lieu vendredi 25 août à Monaco.

L'emploi salarié a progressé en 1997-1998 de manière inégale selon les régions

EN 1997-1998, l'emploi salarié a progressé en moyenne de 3,2 % dans l'ensemble de la France métropolitaine, sur la période de deux ans, mais les disparités sont importantes selon les régions, d'après une étude de l'Insee publiée mercredi 23 août. La hausse a été de plus de 4,6 % dans six régions – au sud et à l'ouest du territoire – et inférieure à 2,6 % dans six autres. C'est dans le quart nord-est (Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Lorraine, Picardie, Bourgogne, Ile-de-France) que l'emploi a le moins progressé.

Le secteur tertiaire a été le principal moteur de la hausse de l'emploi salarié, avec une augmentation de plus de 4,5 %. Sur la même période 1997-1998, l'industrie a connu une baisse de 0,2 %, le BTP de 0,8 %, et l'agriculture une hausse de 4,9 %. L'importance de chaque secteur, selon les régions, a entraîné une répartition géographique inégale de la hausse de l'emploi. Ce facteur a joué au détriment de la plupart des régions à prédominance industrielle.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 68 effectués mercredi 23 août. Premier tirage :** 6, 13, 17, 18, 41, 42 ; numéro complémentaire : 12. Rapports pour 6 numéros : 3 313 750 F (505 178 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 69 010 F (10 521 €) ; 5 numéros : 7 990 F (1 218 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 300 F (45,73 €) ; 4 numéros : 150 F (22,87€) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,27 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). **Second tirage :** 27, 29, 37, 41, 43, 44 ; numéro complémentaire : 46. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 135 535 F (20 662 €) ; 5 numéros : 8 100 F (1 235€) ; 4 numéros et le complémentaire : 382 F (58,24 €) ; 4 numéros : 191 F (29,12 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,49 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

Tirage du *Monde* daté jeudi 24 août 2000 : 478 394 exemplaires. 1 - 3

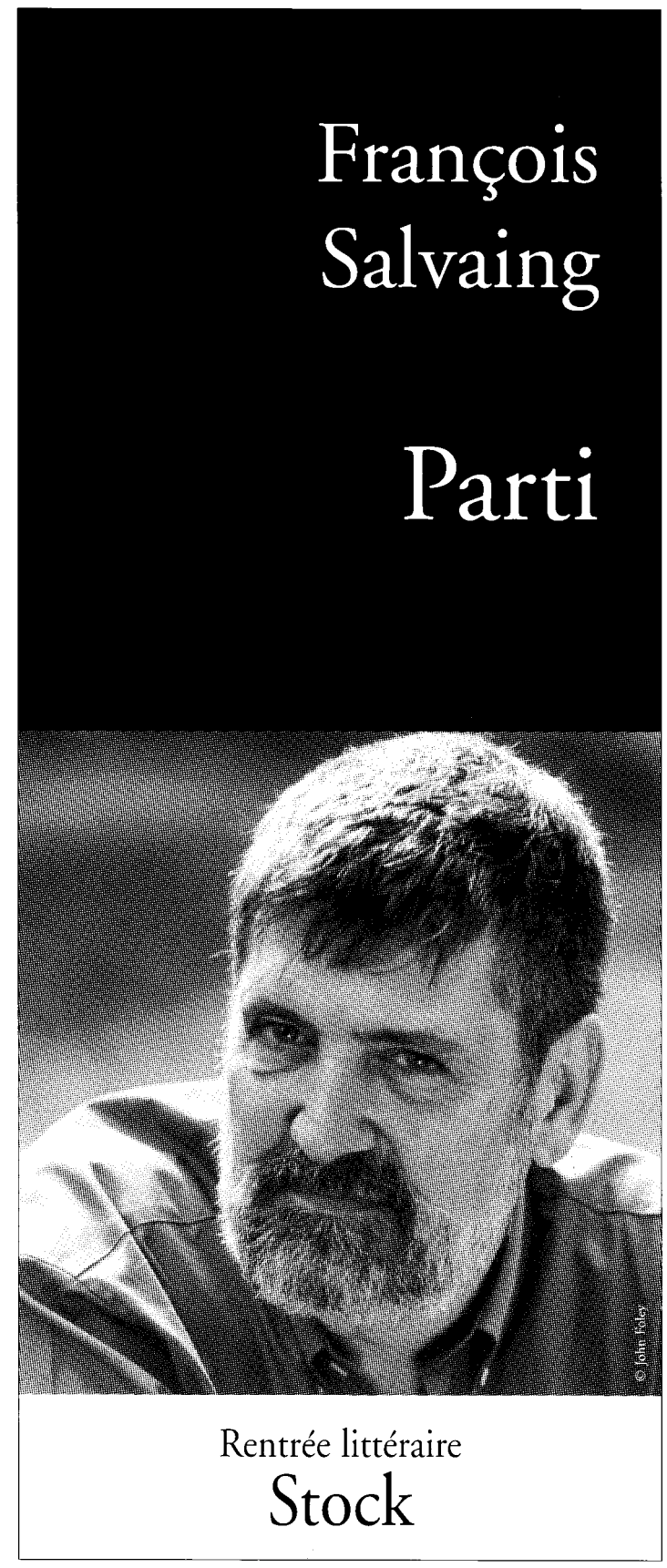

Après « Survivor », « Confessions » ou les aveux des assassins à la télévision américaine

NEW YORK
de notre correspondante

Le triomphe télévisé de l'été aux Etats-Unis, « Survivor », une émission vérité qui a réuni seize hommes et femmes trente-neuf jours sur une île déserte au large de la Malaisie et les a regardés se débattre, se nourrir de rats et de vers de terre, conspirer les uns contre les autres afin que l'un d'entre eux soit éliminé à la fin de chaque épisode jusqu'à ce que le gagnant empoche 1 million de dollars, s'est achevé mercredi soir 23 août sur CBS avec une audience record estimée à 40 millions de téléspectateurs, qui confirme l'appétit croissant du public pour le voyeurisme à la télévision.

Pour « Survivor II », qui doit être tourné à la fin de l'année en Australie, CBS a déjà reçu 50 000 candidatures. Ceux-là, au moins, sont avertis : ce ne sont pas la popularité ni la convivialité qui permettent de remporter ce genre de compétition, c'est l'art de la manipulation et le machiavélisme. Encore sous le choc de la trahison d'une de ses rivales, une finaliste qui venait de se faire éliminer lui a souhaité devant les caméras de crever, littéralement, la bouche ouverte : *« si un jour mon chemin croise le tien, Kelly, et que tu es en train de mourir de soif dans le désert, tu n'auras pas une goutte d'eau de moi et je regarderai les vautours te dépecer »*. L'animateur de l'émission a chaudement félicité les seize participants pour leur endurance et pour avoir *« créé une civilisation sur cette île »*.

Vous avez aimé *« Survivor »* ? Vous adorerez *« Confessions »*, émission diffusée tous les dimanches soir à partir du 10 septembre sur Court TV, une chaîne câblée consacrée à la justice et au processus judiciaire, dont la spécialité est surtout de retransmettre en direct des procès entiers.

Cette fois, ce n'est plus du procès qu'il s'agit, mais des aveux passés par les criminels lors de leur garde à vue et qui, dans de nombreuses circonscriptions judiciaires, sont enregistrés sur vidéo afin de pouvoir être mieux utilisés face à un jury au cours du procès. Ces aveux sur vidéo ont aussi l'avantage, aux yeux du parquet, d'inciter par la suite le prévenu à plaider coupable.

AFFAIRES JUGÉES ET CLASSÉES

La première émission comprendra trois séquences d'aveux, passés face à un ou des policiers lors de l'interrogatoire : les aveux de Steven Smith, qui raconte le viol et le meurtre d'une médecin dans un hôpital de New York en 1989, ceux de Daniel Rakowitz, qui a tué une amie avant de découper son corps et de le faire bouillir aussi en 1989, et ceux de David Garcia, un prostitué qui décrit le meurtre d'un client immobilisé sur une chaise roulante en 1995.

Ces enregistrements ont été mis à la disposition de Court TV par le parquet de Manhattan parce qu'ils relèvent d'affaires jugées et classées et que, ayant été utilisés au cours du procès des accusés, ils font partie du domaine public. Pour le PDG de la chaîne, Henry Schleiff, *« ces aveux, dont le réalisme fait froid dans le dos, éclairent notre compréhension du fonctionnement de notre système judiciaire »*.

L'aspect éducatif échappe cependant à bon nombre de juristes et de critiques de télévision, qui relèvent que Court TV a sensiblement amélioré ses taux d'audience depuis qu'elle ne se contente plus de caméras fixes dans les prétoires et diffuse des émissions plus musclées sur la criminalité.

Documents bruts, les aveux télévisés de *« Confessions »* ne seront d'ailleurs accompagnés d'aucun éclairage ni commentaire juridique : il faudra pour cela se référer au site Internet de l'émission (www.courtTV.com/confessions) où des experts de haut niveau offriront des analyses *« approfondies »* de ces documents on ne peut plus vérité.

Sylvie Kauffmann

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 25 AOÛT 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Claude » de Bruno Gilbert et « Une gourmandise » de Muriel Barbery
page II

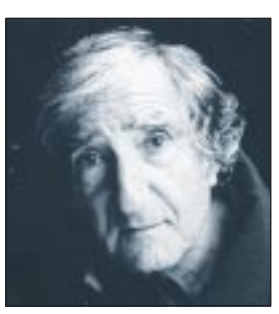
REZVANI page III

C'EST LA RENTRÉE ! pages VI, VII et XII

NIETZSCHE pages VIII et IX

TED SOLOTAROFF
page XI

Weitzmann, fils errant

S'emparant d'un fait divers – une sombre et sordide histoire d'imposture –, le romancier détourne le réel à ses propres fins pour tenter de résoudre un trouble identitaire

Jean-Luc Douin

D'un premier roman intitulé *Enquête* (1) et d'un deuxième s'acharnant à exhumer des secrets de famille (2) est née l'image d'un Marc Weitzmann détective : Rouletabille traquant les mensonges de ses pères, pour tenter de résoudre l'énigme de son trouble identitaire. Il a choisi cette fois de se dépeindre tel un héros de Simenon, se rêver détective on ne peut plus privé : protagoniste d'un imbroglio romanesque à clés, où se mêlent des éléments de sa propre vie, des personnages parfois identifiables, des épisodes puisés dans la réalité, ayant quelquefois même alimenté les journaux, et des hypothèses fantasmées, chuchotées par ses démons intimes. Paraphrasant le romancier Danilo Kis, il précise que son récit, *« commencé en marge des faits – sans les trahir complètement »*, s'apparente à une *« rêverie »*, et qu'il *« s'est développé dans cette demi-obscurité où les choses acquièrent une ombre et des contours légèrement déplacés »*. L'imaginaire joue à plein lorsqu'il se retrouve un jour sous la pluie à une heure du matin, dans une petite rue déserte au nord de Nice, les pieds trempés, les mains dans les poches de son imperméable, les yeux fixés sur la fenêtre de l'appartement où réside l'héroïne de l'un des plus intrigants faits divers de ces dernières années.

Presque autant que l'affaire Romand (objet l'an dernier d'une réflexion essentiellement théologique d'Emmanuel Carrère), l'affaire Turquin dont s'inspire Marc Weitzmann (en changeant les noms des protagonistes) apparut comme un mystère criminel indéchiffrable, une sordide histoire d'imposture. Un homme, ici appelé Jean-Christophe Cottard, vétérinaire à Nice, fut condamné à perpétuité pour le meurtre de son fils, dont on ne retrouva jamais le corps. La sentence s'étayait sur les aveux du présumé coupable : une cassette portée au commissariat par celle que Weitzmann nomme Claude Cottard, la mère de l'enfant, qui avait extorqué ces confidences sanglantes en feignant de venir se prêter à des étreintes amoureuses, avec un magnétophone de poche planqué dans son sac à main. L'accusé nia : *« Ses aveux ? Un jeu de rôles, prétendait-il à présent. Il avait dit n'importe quoi dans le seul but de plaire à sa femme – la mort violente de leur fils lui paraissant répondre à ce qu'elle voulait entendre. Pour bizarre que ça semble. C'est qu'elle n'était pas tout à fait normale, voyez-vous. »* Sa thèse à lui ? Le gamin était un bâtard (elle le lui avait avoué juste avant de quitter le foyer conjugal), le fils de l'un de ses amants (ici nommé Gluckstein), et c'est un commando israélien à la solde de ce SDF juif qui l'avait enlevé. Le gamin se trouvait quelque part dans un kibboutz, près de Jérusalem. Des gens l'avaient vu là-bas, deux ans après sa mort supposée.

Ce diabolique épisode contemporain permet à Marc Weitzmann d'esquisser une radiographie de la folie d'une certaine France profonde. Portrait à charge d'un Nice *« aux ennuis verdâtres »*, où tout a l'air *« faux, vieux et mort »*, du Negresco à la *« ridicule splendeur »* aux machines à sous : *« une ambiance de poussière »*. Repaire de sympathisants du Front national, de nouveaux riches *« partis de rien mais qui en veulent »*, ayant ramassé gros au poker de la lutte sociale, sans scrupule, qui tonnent contre la racaille, les voyous, les bougnoules, contre *« tous ces fils de bourgeois à la con »*, gauchistes, féministes, contre le connard qui augmente le taux de la TVA *« quand tu veux travailler, quand tu veux faire de l'argent »*, contre le syndicat qui *« fait chier »*, les *« fumiers »* qui *« ont préféré tout foutre en l'air »* : *« Il y a plus de règles, il y a plus de lois, c'est la jungle ! »* Dans cette cité, où si *« tu truandes pas, tu te fais niquer »*, Cottard vit son chemin de croix dans le délire. Archétype du petit Blanc fils de réac, antisémite, ivre de revanche sociale, impatient de monter en première classe, de fonder un foyer stable, de devenir bon mari et bon père, il a décroché le diplôme de Maisons-Alfort, choyé cette étudiante en détresse qu'il a épousée, éduquée, à qui il a payé une maison dans le quartier chic, et promis des étés indiens. Elle a tout gâché, courant les bidonvilles pour dénicher ses amants, multipliant les tentatives de suicide. Histoire d'une *« dévastation »*.

DAVID BALICKI

Là où un Truman Capote signait dans *De sang-froid* un strict « roman-vérité » à partir de l'assassinat d'une famille de fermiers de l'Arkansas, là où Emmanuel Carrère se cantonnait prudemment, dans *L'Adversaire*, aux frontières de la compassion, Marc Weitzmann ose basculer dans les zones ambiguës de la littérature, celles qui honorent le plus ceux qui s'y risquent, parce qu'ils transgressent les normes du réel pour sonder les pulsions et assumer les péchés du monde. La notion d'autofiction ici se brouille, et celle de *« littérature vécue »*, que Léon Bloy traitait de *« barbarisme »*, prend une connotation métaphysique : Weitzmann invente, introduit un désordre dans l'événement, viole le réel afin de trouver une vérité. S'adjugeant l'« affaire Cottard » à ses propres fins, *Mariage mixte* est un roman sur la folie de Marc Weitzmann, qui a lancé depuis belle lurette un avis de recherche sur le type de fils qu'il est, lui. *« La vérité,* écrit-il, *n'est-elle pas dans les livres ? »*

Très vite, l'auteur met en parallèle son enquête sur ledit Cottard, ce *« fasciste de province »*, et ses propres démêlés avec sa culture juive. Très vite, on comprend qu'il s'adonne lui aussi à un jeu de rôles, et qu'il gamberge sur les fictions que tout un chacun se construit pour se justifier une place dans la société, se trouver un équilibre entre désir et négation. A commencer par ses grand-père et père, qu'il accusait dans son précédent roman (qualifié de *« crime »*) d'avoir falsifié leur identité juive pour survivre, pour être assimilés, tiraillés entre un désir d'être conformes et un désir de revanche. A commencer par lui, en perpétuel combat avec la culpabilité, lui qui s'acoquina, pour devenir quelqu'un, avec un escroc, juif roumain sans *« supplément d'âme »* promu éditeur et adepte des combines financières ; lui qui, pour se racheter aux yeux des siens, exorciser ses fantômes, se mit à porter la kippa, voulut épouser une juive et lui faire un enfant. Lui qui, vivant aujourd'hui avec une certaine Virginie, illustre au passage ce qu'il doit à Philip Roth (rompu aux métamorphoses du juif à double visage) lorsqu'il compare les extases de Ramona Goldberg, ancienne promise et prêtresse New Age adepte des transes béates, à celles de sa nouvelle compagne *shikse* : *« Pas l'ombre d'un élan mystique dans l'orgasme. Personne pendant le cunnilingus pour garder un œil sur la porte et guetter le prophète Elie. »*

Tout au long de ces élucubrations douloureuses, ce puzzle de spéculations hanté par l'autocirconcision, le propos de Weitzmann reste incorrect, sonde paranoïas et leurres héréditaires : *« Il n'y a pas de pères,* lâche-t-il ; *il n'y a que des fils errants, en quête de signes. »* Il n'y a que des fictions, inventions de soi, comme aurait dit Michel Foucault : celle de sa vie, entre insurrections et anxiolytiques. Celle de Cottard, cet anti-père, goy, lecteur de *Mein Kampf*, nouant une svastika au bras d'un fils à l'identité douteuse (juif ou pas ?), puis le brûlant dans son four crématoire de véto (supputation), pour se châtier de son propre échec à vivre. Celle de Claude C., la *« psychopathe »*, phalène, sphinx à tête de mort, qui se convertit pour expier, protéger le juif en elle. Figure de folle, pathologique, mystique du sexe. Mêlée à un infanticide. *« Une femme qui te ferait éteindre la télé, si tu tombais dessus au reality show ! »*

Cette femme, sur le lit de laquelle le narrateur, trouble Amphitryon, va se retrouver en fin d'ouvrage, et qu'il dépeint comme l'anti *« sublime, forcément sublime Christine V »* de Duras, est le double de celle qui, dans son roman précédent, *Chaos*, endossait le sale rôle de la manipulatrice : Ilse, fille d'un soldat de la Wehrmacht, épouse (un autre *« mariage mixte »*) de cet oncle célèbre de Marc Weitzmann qu'est Serge Doubrovsky, lequel a dépeint comment il la maltraitait et comment il s'était nourri de son agonie à des fins littéraires dans un livre brûlant, *Le Livre brisé* (3). A propos du roman de Doubrovsky, Weitzmann se demandait si cet oncle (qui n'est pas celui dont il dépeint l'enterrement dans *Mariage mixte*), n'avait pas été instrumentalisé par cette Autrichienne, si elle ne s'était pas faite *« victime consentante d'un substitut paternel pervers »* afin de détourner sa propre culpabilité.

Type quasi imaginaire de mythomane, elle sert au romancier de garde-fou. La face ténébreuse de Weitzmann trouve en cette maîtresse du fantasme psychotique un repoussoir monstrueux. En même temps, cette image de demi-dingue hystérique, castratrice, qui s'invente une conscience juive, le fascine parce qu'elle ignore la notion de *« conflit »*, se légitime par son absence de légitimité. Chez elle, dans le *« cauchemar de la désintégration »* qu'elle s'est tissé, il touche le fond de son impasse, atteint le bout de sa nuit, sonde le gouffre de son rêve d'intégration, se rend compte que, comme le fils Cottard, il ne sera jamais à sa place. *« L'intrus, ce sera toujours moi. »*

e x t r a i t

L'identité, comme le savait déjà mon père du temps où il falsifiait la sienne pour survivre, l'identité avait-elle jamais été rien d'autre qu'une fiction ? (...) Ce que j'aimais chez Ramona, était-ce qu'elle fût juive, ou qu'elle fût de manière si flagrante un personnage romanesque ? Ce que j'aimais chez mon père, était-ce ce qu'il était, ou bien ce que j'avais *inventé* de lui ? Mais alors à quoi bon ? Si aucune vérité transcendante, si aucune instance supérieure ne venait légitimer votre quête pour en faire autre chose que ce qu'elle était, à quoi bon ? L'intérêt, l'intensité – un an et demi plus tard je me répétais ça devant la synagogue sous les fenêtres de Claude Cottard en essayant de me convaincre –, c'est le boulot du romancier, d'accord, mais c'est un boulot inutile. Le réel, quel réel ? Au temps du reality show ? Ce qui me semblait plus jeune caractériser mon père, c'est le sort commun, tout bonnement : l'ennui, la médiocrité, la banalité. Nul ne vaut le coup, chacun est aisément interchangeable, remplaçable, explicable en deux phrases et trois grilles scientifiques. Il n'y a pas d'identité ; et quelque violente que soit ma révolte contre ce simple fait, il n'y a non plus personne dont l'existence soit une vie (***Mariage mixte*, p. 118**).

(1) Actes Sud, 1996.
(2) *Chaos*, Grasset 1997, « Folio » Gallimard n° 3264.
(3) Le Livre de poche.

MARIAGE MIXTE
de Marc Weitzmann.
Stock, 334 p., 125 F (19,05 €).

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Presque rien

C'est par la fin que Bruno Gilbert et Muriel Barbery font leur entrée en littérature

CLAUDE
de Bruno Gilbert.
Stock, 180 p., 92 F (14,03 €).

UNE GOURMANDISE
de Muriel Barbery.
Gallimard, 146 p., 82 F (12,50 €)

Un premier roman, on imagine ça comme une naissance. Le bouleversement d'un commencement. Quelqu'un décide que, dans la masse accumulée des dizaines de milliers de romans qui se sont écrits, il y avait un manque flagrant, une lacune dans le paysage, une obscurité en attente de lumière. Il est celui ou celle qui va, tout à la fois, désigner le vide que personne encore n'avait perçu et le combler. Un premier roman, c'est un défi, un reproche, une rupture.

C'est pourquoi le lecteur de profession est toujours frustré et déçu lorsqu'il voit s'aligner devant lui, à chaque rentrée d'automne, des dizaines de premiers romans qui sont des livres soumis. Non pas des textes qui tranchent, qui contestent, qui bousculent, mais au contraire des romans de premiers de la classe, bien élevés, respectueux des traditions, destinés, à peine nés, à se fondre dans le paysage sans en détruire l'antique harmonie. Des premiers romans déjà « faits ». Non pas des naissances, mais des variations.

Etrange modestie. Comme si la littérature avait de plus en plus de mal à traîner son propre poids, de culture, d'expérience, d'intelligence, de passion et de folie. Comme si les sillons étaient désormais trop profonds pour qu'on puisse espérer en sortir. La plupart s'y résignent. Les meilleurs s'obstinent à chercher une voie nouvelle, une voix. Bruno Gilbert fait partie des obstinés. Il a trente-neuf ans. Il a préféré attendre l'âge mûr avant de tenter l'aventure. Cela lui a aussi évité les tentations et les facilités de l'autobiographie. Le narrateur de *Claude* n'est certainement pas lui, pour la bonne raison que le narrateur est mort. Celui qui dit « je » et raconte l'histoire est une urne de cendres qui repose dans le caveau familial. Il n'est plus. Il n'a rien à raconter sur l'au-delà, à peine plus sur l'en-deça. Un homme qui n'est plus raconte l'histoire d'un homme qui n'a jamais pu être grand-chose. Le néant parle du quasi non-être : *« Des êtres comme moi, il y en a eu plein et il y en aura encore d'autres. Ce que je pense, tout le monde l'a pensé au moins une fois dans sa vie. Du tronc commun, j'ai été un bout, et tout le monde a eu un bout de moi. »* Mort à la cinquantaine, Claude raconte comment il n'est jamais parvenu à vivre.

Il a essayé, pourtant. Il a fait comme tout le monde. Issu d'une bonne famille bourgeoise d'Auteuil, il a eu un métier, une femme, des enfants. A défaut de passion, il a éprouvé des sentiments, ressenti des goûts et des dégoûts. Mais, bien vite, la profusion même de la vie, son éclatante et insolente richesse lui ont fait peur : *« J'étais comme une bête sauvage que la forêt terrifie. »* Alors, pour ne pas être submergé par le flot déferlant de l'aventure vitale, Claude a décidé de le transformer en un minuscule ruisselet. Il s'est taillé une vie de soustractions. Il a abandonné tout ce qui pouvait être confus et donc dangereux, le sexe, l'ambition, l'argent, les émotions, l'avenir, le souci de soi. Au bout de la course, de soustraction en soustraction, comme en conclusion d'une ascèse radicale et pitoyable, on ne trouve pas la figure d'un saint, la forme d'une âme pure débarrassée des passions et des pesanteurs humaines, mais la triste destinée d'un vaincu dérisoire, demi-fou, demi-assassin.

Bruno Gilbert n'a pas, c'est sa force, cherché à éviter les pièges. Ni celui du roman métaphysique qu'il faisait vers *L'Etranger* de Camus ou vers le *Molloy* de Beckett. Ni celui du roman familial des grandes dynasties bourgeoises atteintes par la dégénérescence sociale. Ni celui du roman psychiatrique décrivant de manière presque clinique les mécanismes d'un désastre intime. Plutôt que d'être habile, il a choisi de foncer dans ces chemins offerts, d'en assumer les risques et d'en déborder les limites en les jouant les unes contre les autres, comptant sur la force et sur la rigueur de la langue pour tirer le tout hors des sentiers battus.

Claude n'est rien, certes, mais dans sa triste débandade, dans sa chute et dans son délitement, il lui reste les mots pour le dire et les images pour le faire voir : précis, fort, juste, avec souvent des trouvailles magnifiques : *« L'eau de la Seine. Elle file, toujours nouvelle bien sûr, mais conserve sa même couleur trouble : celle d'une huître brouillée dans la craie. Le bronze fatigué des statues déteint dans le courant. Au nord, enfin, des ponts enjambent les voies ferrées. Ce sont d'autres fleuves qui partent vers la campagne. Il faut se méfier des ponts. Ils donnent de mauvaises envies. »*

Alain Resnais disait qu'un film est toujours, à l'origine, en couleur et parlant. Il appartient ensuite à l'artiste de tenter d'en faire autre chose : un film en noir et blanc par exemple, ou un film muet. C'est un peu ce qui se passe avec la prose de Bruno Gilbert : il est parvenu à écrire un roman entièrement décoloré. Pas du noir et blanc, pas du clair et de l'obscur, dont on tire de violents et puissants effets dramatiques. Pas davantage du gris, qui joue délicatement et délicieusement avec les nuances de la lumière. Mais des phrases dont toutes les couleurs se sont éteintes, comme si elles avaient fondu ou qu'elles avaient succombé à une exposition trop violente.

Tout le roman paraît se dérouler dans une chambre dont on a tiré les volets depuis des années. Les choses n'y subsistent, fragiles, fanées, au bord de la disparition, qu'en ayant rompu leurs attaches avec le monde naturel dont elles sont issues. Claude raconte que dans sa maison d'Auteuil deux plantes avaient *« sa sympathie »*. *« La première avait vécu sa vie de plante dans une bonbonne hermétiquement fermée par un gros bouchon en liège. Elle semblait croître et prospérer dans cet univers embrumé de gaz incubés et d'air rare. Elle buvait sa sueur à l'aide de ses duvets et jamais personne ne s'en préoccupait. »* Le jour où l'on ouvre la bonbonne, l'air frais s'engouffre et transforme le *« modeste paradis »* de la plante en un monde putride et corrompu. L'autre plante est une fougère qui pend au plafond du salon.

« Cette chose, paraît-il préhistorique, n'avait besoin ni d'eau ni de terre pour survivre. Miracle de pauvreté (...) *elle se suffisait d'un peu d'air mou pour irriguer ses nervures. Cette plante apprenait la résistance. »* De même qu'il est obstinément, opiniâtrement décoloré, le discours de Claude est silencieux et muet. Il y a des mots, bien sûr, comment faire autrement, mais il n'y a pas de parole, pas de cri non plus, évidemment. C'est comme si la parole ressemblait à un ballon qui se dégonfle ; comme si les mots avaient été peu à peu vidés de leurs attributs sonores, de leur matière organique, et qu'il n'en demeurait plus que l'armature logique, la géométrie, le squelette grammatical, dont les chairs vives auraient été rongées. C'est une parole qui prend garde de ne plus rien lier, une parole d'absolue solitude. Il faut bien de l'audace et bien du talent pour tenir de bout en bout le pari d'enfermer le lecteur dans une atmosphère à ce point raréfiée.

Le héros d'*Une gourmandise* n'est pas mort, mais il vit ses derniers instants. C'est le côté cimetière de cette rentrée : des premiers romans qui commencent par la fin. L'agonisant de Muriel Barbery est un prince moderne, le maître de la littérature gastronomique, le poète des fourneaux, la terreur des cuistots, dont il fait et défait les réputations. Au demeurant, le plus fieffé salaud : égoïste, autoritaire, méprisant, père abusif, mari odieux, confrère venimeux. Au moment de son ultime bouillon, il n'y en a pas beaucoup pour le regretter. Muriel Barbery, plutôt que de construire un récit romanesque traditionnel, a joué sur l'alternance de courts chapitres. D'un côté, des témoins de la vie du maître commentent sa prochaine disparition ; de l'autre, le messie des agapes recherche dans les limbes de sa mémoire le souvenir d'une saveur dont il pressent qu'elle a été le point central et aveugle de toute sa carrière de gastronome. On a le sens de la vie qu'on peut.

Victime ou bourreau, inapte au plaisir ou lui sacrifiant tout, nos morts de l'automne n'emportent pas grand-chose avec eux. Les témoignages des proches du futur défunt sont assez convenus. Son épouse mise à part, atteinte d'une sorte de passion masochiste, personne ne l'aimait, comme il n'aimait personne. La chose est vite comprise, et de la répéter n'a pour effet que d'affliger de quelques longueurs ce livre pourtant bien court. Les chapitres où notre Hercule de la papille part à la recherche de la saveur perdue sont beaucoup plus intéressants. Chacun est en effet consacré à un thème : le potager, le pain, la glace, la mayonnaise, le whisky, les produits de la ferme. Ce qui permet à l'auteur de fort jolies compositions, certaines originales.

Et il y a bien du mérite à faire preuve d'un peu d'originalité dans ce domaine. Depuis qu'il existe – il y a cent cinquante ans environ – une littérature gastronomique, celle-ci a cherché à s'emparer de tous les attributs de la littérature en général. Comme il est à peu près impossible de transmettre à quelqu'un d'autre la réalité concrète d'une odeur ou d'une saveur, on a compensé en utilisant à profusion les images verbales. Les mots ont été chargés jusqu'à la gueule de faire croire à l'existence de l'invisible. Les champions de la gastronomie le sont d'abord – et peut-être uniquement – de la rhétorique. Comme tout ce qui sert beaucoup et souvent à tort et à travers, cette rhétorique est usée jusqu'à la corde. Muriel Barbery, aidée par la carte de Pierre Gaignière, qui lui fournit en quelque sorte le matériau de base, essaie de trouver de nouvelles figures, de nouvelles manières d'exprimer les subtilités de l'ineffable. Il arrive qu'elle y parvienne, et quelques réussites dans ce domaine voué à l'éphémère suffisent pour qu'on salue la tentative.

Même si ce livre, en fin de compte, n'est pas vraiment un roman, même s'il traîne encore trop dans ce récit gourmand de mots, d'adjectifs, de clichés – sublime, divin, génial, irrésistible, concert, explosion, orgasme, perfection – qui évoquent davantage l'indigestion des litanies que l'émotion d'une saveur inédite.

version originale

Penser la politique des deux côtés du Rhin

Totalitarisme, conflit yougoslave, querelle des historiens sur le communisme... A partir de ces sujets, Ulrike Ackermann analyse les divergences entre les intellectuels allemands et français depuis 1945

SÜNDENFALL DER INTELLEKTUELLEN EIN DEUTSCH-FRANZÖSISCHER STREIT VON 1945 BIS HEUTE
(**La Chute des intellectuels. Une querelle franco-allemande de 1945 à nos jours**)
d'Ulrike Ackermann.
Préface de François Bondy,
Klett-Cotta, 270 p.

Le dialogue entre les intellectuels français et allemands a toujours été difficile, marqué par des incompréhensions et des décalages dans le temps, dominé par la suspicion plus que par le sentiment de participer à une œuvre européenne commune. La journaliste et politologue de Francfort Ulrike Ackermann a choisi d'illustrer cette diachronie à l'aide de quelques exemples : l'attitude vis-à-vis du totalitarisme, la guerre en Yougoslavie, la querelle des historiens qui a commencé en Allemagne puis a rebondi en France avec la publication du *Livre noir du communisme* et est repassée outre-Rhin avec la traduction de ce même ouvrage.

Première constatation : le point d'ancrage des intellectuels (Ulrike Ackermann limite son étude aux intellectuels de gauche ou libéraux) est différent en France et en Allemagne au lendemain de 1945. En France, le Parti communiste et le marxisme dominent le champ intellectuel, entraînant chez nombre d'intellectuels une certaine indulgence pour le totalitarisme « de gauche ». En Allemagne au contraire, l'antitotalitarisme – antifascisme et anticommunisme – est le dénominateur commun des libéraux. Ulrike Ackermann note que la situation se renverse en même temps dans les deux pays, les laissant aussi éloignés l'un de l'autre. En France, sous l'impulsion des « renégats » du marxisme qui rejoignent les intellectuels libéraux comme Raymond Aron, l'anticommunisme s'impose après 1968, et la pensée antitotalitaire devient la référence. L'accueil réservé à *L'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne, la confrontation avec le PCF, la solidarité avec les militants des droits de l'homme en Europe de l'Est puis l'engagement en faveur d'une intervention de la communauté internationale dans la guerre de Yougoslavie constituent les jalons de cette évolution intellectuelle.

En Allemagne, le chemin suivi par les intellectuels libéraux est exactement inverse, à quelques exceptions près. Après 1968, ceux-ci abandonnent la pensée antitotalitaire au profit d'un antifascisme militant. Avec deux conséquences : une mise en cause des générations passées pour leur compromission avec le nazisme ; une certaine indulgence pour le système communiste de RDA, auquel les intellectuels allemands reprochent, au pis, d'avoir trahi ses idéaux. Ce changement coïncide avec une inflexion de la politique étrangère du gouvernement allemand, qui, avec l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates en 1969, ouvre l'ère de l'Ostpolitik et de la normalisation avec l'Europe communiste, y compris l'URSS. Le *« changement par le rapprochement »* prôné par Willy Brandt devait, pour quelques intellectuels qui le soutenaient, déboucher sur une « détotalitarisation » du communisme.

Dans ces conditions, les intellectuels est-européens qui militent à partir des années 70 pour les droits de l'homme sont considérés comme des perturbateurs qui déstabilisent le rapprochement entre les deux systèmes, voire comme des partisans attardés des « libertés bourgeoises ». Heinrich Böll, qui accueille chez lui l'exilé Soljenitsyne, constitue une exception. Ses confrères pensent plutôt comme Rudolf Augstein, qui écrit en 1974 dans son magazine *Der Spiegel* : *« Un genre de "printemps de Prague" à Moscou signifierait l'effondrement du régime soviétique : souhaitable ou non (je pense que ce serait trop dangereux et donc pas souhaitable), cet effondrement n'aura pas lieu. »* Alors que les intellectuels français se mobilisent en faveur de Solidarnosc, leurs collègues allemands ne sont pas loin de penser que la proclamation de l'état de guerre en Pologne est nécessaire à la préservation de la paix en Europe.

L'antifascisme qui se traduit outre-Rhin par un double slogan : « Plus jamais Auschwitz ! Plus jamais la guerre ! » a pour conséquence une attitude anti-interventionniste au moment de l'éclatement de la Yougoslavie, quand, en France, le « plus jamais Auschwitz » justifie l'hostilité à Milosevic. En tout cas jusqu'au massacre de Srebrenica en juillet 1995, qui marque un tournant et la fin de la politique de non-intervention, pour certains intellectuels allemands, dont le meilleur représentant est aujourd'hui ministre des affaires étrangères.

Ce même antifascisme les amène, selon Ulrike Ackermann, à refuser l'idée même d'une comparaison entre les deux systèmes totalitaires (nazisme et communisme) qui soulignerait leurs différences communes avec la démocratie représentative. Du caractère unique de la Shoah, ils déduisent, non sans quelque fierté perverse, la spécificité irréductible du mal allemand.

Daniel Vernet

Adieu les Verts ?

Alors que s'achèvent leurs Journées d'été, Guillaume Sainteny dresse un constat sévère sur des écologistes qui peinent à se constituer en force politique

L'INTROUVABLE ÉCOLOGISME FRANÇAIS ?
de Guillaume Sainteny.
PUF, 538 p., 198 F (29,77 €).

Ah, la volée de bois vert ! Quelle rouste, mes amis ! Les écologistes n'en avaient pas reçu d'aussi sévère depuis bien longtemps. Cependant, que les amateurs de pamphlets et libelles anti-écolos – le genre est fertile, quoique d'assez piètre qualité – aillent nourrir leur bile à d'autres sources. Car l'étrillage vigoureux que fait subir Guillaume Sainteny aux petits hommes verts est intéressant précisément parce qu'il n'est pas animé par une quelconque exécration, mais relève du regard empathique de l'entomologiste sur des fourmis agitées ou, en l'occurrence, du chercheur en science politique sur son objet d'étude. L'écriture est sobre et presque détachée, l'auteur est maître de conférences à l'Institut d'études politiques et son ouvrage découle en partie d'une thèse de doctorat.

On découvre à le lire que la stratégie d'alliance des Verts avec le Parti socialiste tourne au jeu de dupes. D'abord, elle ne présente pas d'intérêt électoral : le score de Dominique Voynet à la présidentielle de 1995 a été inférieur (avec 3,3 %) aux résultats de ses prédécesseurs de 1981 et de 1988. De même, alors que les écologistes (Verts ou pas) obtenaient 11,1 % des suffrages exprimés en 1993, ils n'obtiennent plus que 6,4 % en 1997. Même le résultat des européennes de 1999, perçu comme un grand succès grâce au bagout de Daniel Cohn-Bendit, est en recul sur le score de la liste menée par Antoine Waechter en 1989. Par ailleurs, considéré du point de vue des gains environnementaux, le bilan de la participation au gouvernement n'est pas brillant : sur le nucléaire ou sur les autoroutes, mais aussi sur des sujets moins connus comme l'assèchement des zones humides, les enquêtes d'utilité publique, la directive Habitats, l'aménagement du territoire, les écologistes avalent couleuvre sur couleuvre.

Enfin, le refus par le Parti socialiste de la proportionnelle laisse les Verts *« sous le contrôle »* de Lionel Jospin : la stratégie d'ancrage à gauche enferme les écologistes dans un dialogue inégal avec un PS tout-puissant. *« Les Verts ne représentent plus guère une alternative mais participent à une alternance classique droite-gauche. »* Or il s'agit là, pour l'analyste, de *« l'un des plus graves échecs des écologistes : le renoncement à construire une troisième force en dehors de l'axe gauche-droite »*. Sur le plan des idées défendues – c'est le plus important –, les écologistes sont en train de perdre leur pari initial : *« Non seulement* (ils) *ne parviennent pas à faire de leurs thèmes des discriminants politiques, mais encore les discriminants préexistants les scindent et les absorbent. »*

STRATÉGIE HÉSITANTE

Comment s'explique cet échec ? Se référant à la science politique, qui détaille comment s'installe un nouveau parti, Guillaume Sainteny observe que les écologistes n'ont guère réussi à se constituer comme tel. *« Après plus de vingt-cinq ans d'élaboration et de formulation de programmes, la thématique écologiste (...) demeure souvent constituée d'un discours général (...) qui ne saurait apparaître comme l'alternative globale et crédible capable de séduire la majorité de l'électorat. »* Par ailleurs, les écologistes n'auraient pas eu, au moins jusqu'en 1995, de vraie *« stratégie de pouvoir »*, hésitant entre être un groupe de pression et un candidat à l'exercice du pouvoir. Ils n'ont pas non plus accompli l'effort d'organisation et d'adaptation nécessaire à l'action politique. Enfin, le recrutement socioculturel des écologistes est atypique ; il se traduit notamment par une quasi-absence des professionnels de la politique et de l'Etat – un handicap dans un pays où le pouvoir s'appuie sur un système de recrutement élitiste à partir d'écoles spécialisées.

Face à ce constat négatif, y a-t-il des voies de secours ? Pour l'auteur, outre l'effort presque technique de constitution de leur mouvement en parti professionnel, une élucidation de la stratégie est indispensable pour échapper au sort de l'*Erika*, qui illustre la couverture de l'ouvrage. Le mouvement écologiste peut devenir un pôle de pression sur le système politique pour obtenir une meilleure prise en compte des questions environnementales, chercher à devenir un vrai parti politique de pouvoir à vocation majoritaire, jouer le rôle de parti charnière capable de conforter des majorités relatives en échange d'avancées sur des politiques publiques, ou former un parti libertaire de gauche. La palette d'expressions, on le voit, est large.

Sans vouloir trancher, l'auteur souligne l'importance de se recentrer sur la thématique environnementale qui fonde la légitimité du mouvement auprès des électeurs. Il signale aussi combien le tête-à-tête avec le PS handicape les Verts : d'une part, l'électorat écologiste non Vert se reporte majoritairement à droite –l'ancrage exclusif à gauche affaiblit donc le mouvement Vert ; d'autre part, bien sûr, celui-ci se prive de la force que constitue la menace d'un renversement d'alliance. L'analyse de Sainteny, très ouverte, laisse la place à la discussion : il est clair que les Verts en ont aujourd'hui besoin. Et que ce livre les éclairera utilement, comme tous ceux qui s'intéressent à l'écologie politique.

Hervé Kempf

Spéculations sur une toile maléfique

Rezvani imagine l'histoire d'un nain qui se pique de redonner une éthique à l'art et dérobe le tableau de Courbet, coupable de déshumaniser le corps humain

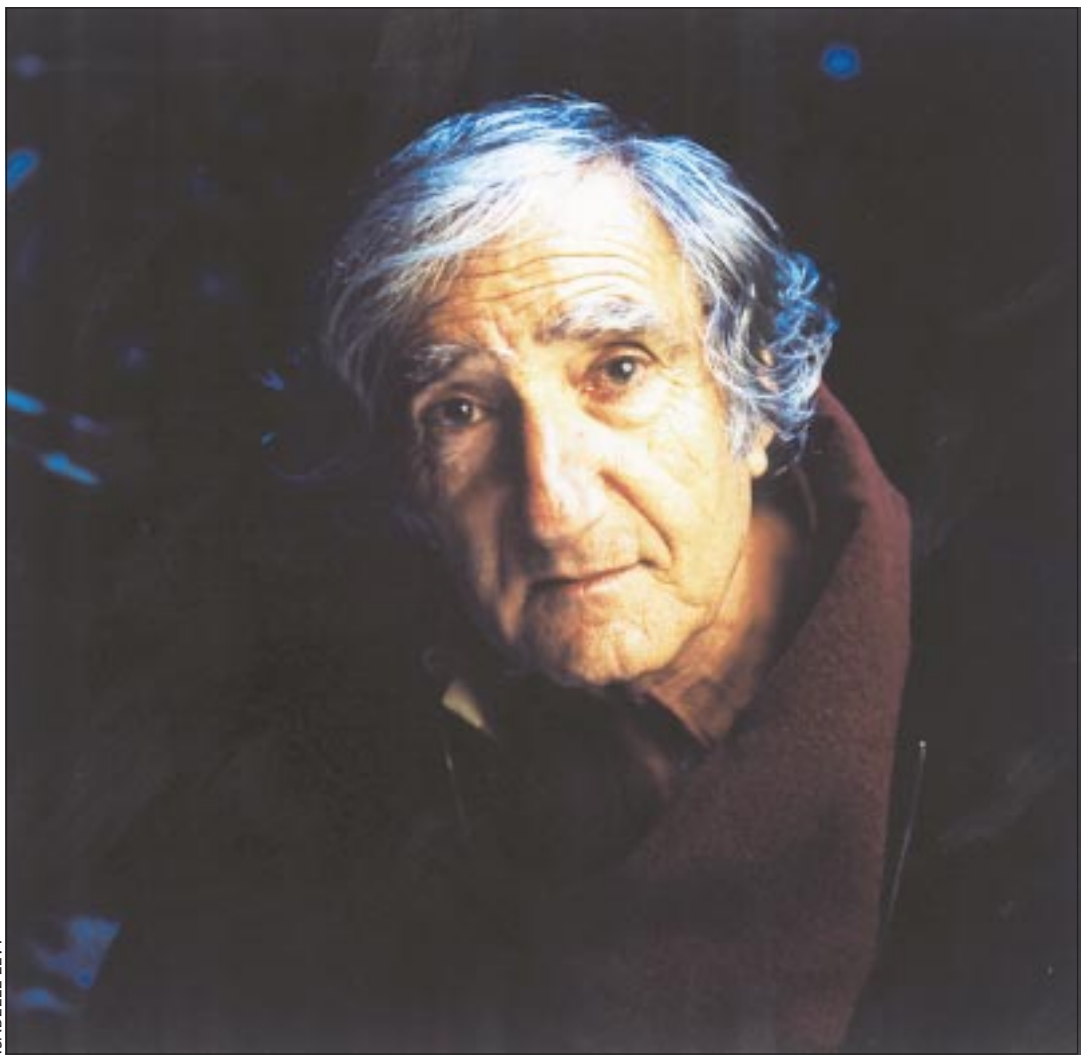

ISABELLE LEVY

L'ORIGINE DU MONDE
Pour une ultime histoire de l'art à propos du « cas Bergamme »
de Rezvani.
Actes Sud, 416 p., 139 F (21,19 €).

L'étroite route de terre semble résister à la lente gangrène qui peu à peu fait remonter vers l'intérieur des terres varoises le cancer touristique. Jusqu'aux abords de La Garde-Freinet. Au terme de ce voyage qui vous arrache au temps des modes, une maison – *« La Béate »* la bien-nommée. Chênes-lièges, châtaigniers, pins et lentisques, la couverture végétale du massif des Maures triomphe sans partage alentour. Ne manque que le son lointain d'*« un petit clocher de cocagne/qu'*[on] *entendrait tinter/ l'hiver tout comme l'été/la nuit, le jour sur la campagne »* pour avoir envie de ne plus changer sa vie (1).

C'est pourtant là que Rezvani s'est retiré, loin des rumeurs du monde dont ne lui parvient plus que l'essentiel, débarrassé des fébrilités périssables. Avec Danièle, sa compagne, « Lula » la muse des poèmes et des toiles de l'artiste indiscipliné, présente dans chacun des champs de sa création, théâtre, chanson, roman aussi bien sûr (2). A peine quittent-t-ils ce havre d'une bienfaisante quiétude, chaque printemps, pour Venise – écrin plus visible des passions sans âge. *La Béate* ou l'impossible image d'un autre *« vert paradis »*.

Sans doute cette vision d'Eden préservé, où le corps féminin rayonne à l'image de ces silhouettes ciselant de noir les toiles présentées en juin 1999 à Venise (3), tranche-t-elle brutalement avec *L'Origine du monde* telle que l'a livrée Courbet, cadrage sulfureux de la femme offerte au scandale absolu, et qui donne son titre comme son sujet au nouveau roman du peintre-poète.

Ultime volet d'une sorte de triptyque ouvert avec *La Traversée des Monts noirs* (Stock, 1992) et *La Cité Potemkine* (Actes Sud, 1998), *L'Origine du monde* est un roman d'anticipation, pensé comme un essai et livré avec la percutante efficacité d'un pamphlet.

En 1980 déjà, Rezvani avait en quelque sorte alarmé ses contemporains sur certaines pratiques – *« artistiques »,* ironisait-il – dont les progrès foudroyants menaçaient le *« monde libre »*, aliéné par la folie de l'instantanéité, où la satisfaction de l'œil dispense de mobiliser l'esprit. Dans « La mort pour l'art », article censément écrit entre 1992 et 2000, l'auteur jouait, sous la musique élégante de l'humour, au sombre prophète. Un rôle inattendu en fait, car si le poète donnait ponctuellement des tribunes au *Monde*, celles-ci étaient généralement strictement politiques, dans le fil d'un engagement public affirmé dans son œuvre théâtrale.

Or, depuis vingt ans, de textes en entretiens, Rezvani ne cesse de s'interroger – et d'interpeller son lecteur, véritable interlocuteur qu'il tient pour coresponsable de la vie de l'œuvre puisqu'ils sont à parité *« les derniers solitaires »* – sur la représentation de l'être humain aujourd'hui, véritable drame selon lui de l'art du XXe siècle.

Dans *L'Origine du monde,* situé à la fin du premier quart du XXIe siècle, le narrateur rapporte la longue confession, hachée, interrompue tant par les pauses que par les digressions – on n'est pas loin du récit des *Mille et Une Nuits* ou des ruptures chères à Diderot, modèle avoué de Rezvani (4) – d'un nain criminel, Bergamme, interné plus mort que vif après l'incendie du Grand Musée par lequel il fit disparaître en 2020 les chefs-d'œuvre innombrables accumulés par la manie de la conservation. Le crime est imputé à une *« pathologie muséeuse »* particulièrement contagieuse : outre Bergamme l'incendiaire, le conservateur Gerbraun, Roberte la restauratrice préposée à la *« réanimation d'urgence des œuvres »*, l'hygrométreur Alf et même le commissaire Quevedo, reclus dans les combles du bâtiment, où l'ébriété sexuelle relaie la propre folie du nain, en sont à leur tour victimes.

Révolté par la banalisation de l'art, consommé sans secret par des foules pléthoriques, cohorte de vampires sous hypnose, le nain disert dérobe les toiles uniques, à ses yeux dénaturées, pour les rendre au mystère de l'intimité. Il les retouche même, au risque de les détruire, pour qu'elles restent à jamais inachevées, arrachées à une fixité inhumaine (*« les œuvres* doivent *vieillir et mourir nor-ma-le-ment ! »*). Son rêve : subtiliser l'œuvre de Courbet, où s'est jouée, selon lui, la dénaturation du corps humain, mutilation de l'idéal humaniste d'une représentation spiritualisée de l'homme. Le sexe offert d'une femme morcelée le fascine autant qu'il l'effraie, crime suprême en somme puisqu'il légitime par avance les violences physiques inhumaines dont les totalitarismes du XXe siècle pousseront à son terme l'implacable logique.

Greffier du récit de cet étonnant colloque autour d'une toile maléfique comme la boîte de Pandore, le narrateur transcrit sans état d'âme cette curieuse musique de chambre, où chaque pupitre joue sa ligne, imperturbable, sourd à tout dialogue, fermé sur lui-même comme programmé par une force impossible à enrayer. Cette ténacité obtuse dit le malentendu, écho d'une sourde condamnation des débats contemporains sur l'héritage de Picasso ou de Bacon.

L'écriture discursive, où la spéculation cérébrale se tempère de cocasseries scéniques, souligne encore le point de non-retour où s'abîme aux yeux de Rezvani l'art contemporain, ce que disait déjà la fureur iconoclaste à l'œuvre dans *Phenix*.

Admis comme scandale absolu, *L'Origine du monde,* image et non plus tableau, autorise tout, abolit toute réserve. Jusqu'au triomphe de l'*« œil photographique »*, l'artiste proposait une vision et non une restitution d'un réel fragmenté. Une annonciation en somme. Instant projeté et unique, à des années-lumière de la reproduction du même à l'infini, prolifération de duplicata qui fait de l'homme à venir un clone de l'insecte.

« L'objectif n'est pas objectif », s'amuse Rezvani, même s'il s'inquiète des imprécisions sémantiques qui brouillent encore les cartes et transforment en œuvres d'art les installations, agencements ponctuels consacrant l'instant contre le continu. Est-ce là le prix de la fin des utopies ?

Reste le choix de la subjectivité charnelle, intuitive et humaine, de l'œil contre celle, mécanique, de l'appareil/outil. Cette *« ultime histoire de l'art »* professée en sous-titre ne susciterait-elle qu'une mise à plat éthique, Rezvani aurait gagné cette manche...

Philippe-Jean Catinchi

(1) Auteur sous le demi-pseudonyme de Cyrus Bassiak (si le prénom, authentique, lui vient de son père perse, le nom, *« va-nu-pieds »* en russe, rappelle la langue de sa mère), Serge Rezvani a publié à plusieurs reprises les textes de ses chansons, dont le légendaire *Tourbillon* offert à François Truffaut pour *Jules et Jim* (Deyrolle éd., 1994, ou, paru en juin, le somptueux livre-CD d'Actes Sud *Tantôt rouge, tantôt bleu* [AT 34107], 145 F (22,11€), où Mona Heftre parvient à effacer le souvenir de Jeanne Moreau par une intelligence et une générosité textuelles confondantes).
(2) Parus chez Flammarion, Stock ou Bourgois, les principaux textes autobiographiques ont été repris en un volume (*Thesaurus*, Actes Sud, 1997).
(3) Catalogue de l'exposition préfacé par Riccardo Held, *Femme/Donna* a été coédité par Actes Sud et la Galleria del Leone (48 p., 69 F [10,52€]).
(4) *La Traversée des Monts noirs* a pour sous-titre *« supplément au rêve de d'Alembert »*.

Gilles Leroy, comme dans la vie

Dans une Provence écrasée de chaleur, l'auteur de « Machines à sous » trouve la grâce des romanciers américains du Sud

SOLEIL NOIR
de Gilles Leroy.
Mercure de France, 270 p., 115 F (17,53 €).

Représenter la mélancolie sous forme romanesque, avec des personnages qui ne sont ni enclins à l'introspection ni naturellement intérieurs et dans un paysage solaire, volontiers donné pour paradisiaque. Telle est la gageure que s'est imposée Gilles Leroy pour son cinquième roman et huitième livre (il est également l'auteur d'un recueil de nouvelles et de deux récits autobiographiques).

Excellent dialoguiste, le romancier s'attarde rarement sur ses personnages : il les montre en situation, dans un découpage serré de séquences. Et, souvent, les informations importantes (leur nom, leur passé, leur métier, leurs liens familiaux) sont fournis tardivement, ainsi qu'il arrive dans la vie, où il est rare que l'on dispose du curriculum vitae d'un nouveau venu au moment où il entre dans notre vie. Ce respect scrupuleux du réalisme, au sens noble, littéraire, du terme, est une des qualités essentielles de ce livre très vibrant, qui palpite non d'une action artificiellement trépidante, mais d'une profonde, d'une vive émotion.

On est donc dans le Var, près de Vaucaire. On suit une jeune femme, fébrile et délabrée, comme dans un début de thriller. Elle a en main la photographie d'un jeune garçon. C'est son fils, qu'elle appelle d'un nom presque de fille, Floril. Elle, elle sort de prison. C'est une loque ou c'est une bombe de vitalité, selon le regard que l'on pose sur elle. Le romancier refuse la conscience omnisciente : il laisse parler, évoluer ses personnages. Il leur donne le temps de révéler progressivement ce qui va construire, dans cet espace si particulier de rêve qu'est un roman, leur identité, faite de bric et de broc.

Nadia, cette jeune mère orpheline de son fils, n'est pourtant pas la protagoniste du livre. Le héros, à vrai dire, est un absent : celui qu'elle cherche et, l'on s'en aperçoit rapidement, aussi celui que de nombreux autres personnages cherchent. Il est vite sous nos yeux, cet absent présent. Il s'appelle désormais Marco. Il a travaillé dans un camping, chez la veuve Van Houten, une mégère. Puis, sous la protection du médecin-femme du bourg, il s'est installé aux Aiglons, dans une bicoque que tout le monde appelle le bidonville et qui pourtant est « la maison du bonheur ». D'un taudis, ce jeune rêveur a fait un décor aérien et libre, à l'image de la pureté et de la liberté qu'il incarne. Il a peint les toiles d'araignée *« avec des bombes de toutes les couleurs »*. On est dans le décor de *La Fiancée du pirate* ou de *Dodeskaden.*

ART DE L'ESQUISSE

Par sa poésie, Marco permet au lecteur d'échapper à l'univers terrible que le romancier met en place. Parce que, outre Nadia, les personnages qui le convoitent, le jalousent ou le piègent ne le comprennent pas. On ne saisit pas d'où vient cet enfant et on ne partage pas son langage. Il n'y a qu'une femme proche de lui, pour une raison qui est révélée en fin de volume : c'est une très vieille femme, solitaire, malade, exclue. Mais même elle, qui l'aime, se sert de Marco pour tromper son angoisse.

Gilles Leroy a refusé de dramatiser de façon conventionnelle son récit. S'il y a du désir dans son livre, s'il y a une mort, s'il y a des conflits d'intérêts, s'il y a un arrière-fond politique trouble – celui qui, hélas, caractérise désormais la France –, s'il y a une présence très forte de l'Histoire, s'il y a une maladie redoutable, s'il y a une enquête policière, les personnages évoluent à leur rythme. L'essentiel est de communiquer au lecteur le frémissement de la vie. Par quel chemin ? Par des dialogues, par des regards croisés, par des gestes soudain isolés et approfondis.

Comme dans la vie, les personnages sont à la fois secondaires et de premier plan. Chacun revendique les projecteurs, mais tous n'en ont pas les moyens. C'est dans les pauses de la narration, dans les bribes de dialogue inachevé, dans les esquisses que l'écrivain affirme son talent. Les microévénements du roman sont trop divers pour qu'on les résume ici, et les personnages trop nombreux (une vingtaine) : ils risqueraient de ne paraître avoir qu'un nom, alors qu'ils ont, en quelques paroles, quelques mouvements, une substance impressionnante.

Gilles Leroy l'avait prouvé dans ses romans précédents : il est capable de croquer, par une intonation, une allusion, un tremblement, la nature cachée des êtres. Son univers est celui de la passion contenue, qui explose à retardement. Plutôt que de décrire le drame, il préfère s'en tenir aux signes avant-coureurs et aux conséquences obscures. C'est son originalité, qui s'est imposée aussi dans ses récits autobiographiques, d'une extrême pudeur et d'une violence frontale. Pudeur et violence sont rarement associées dans l'exercice romanesque. Gilles Leroy a, du reste, une autre singularité : celle de rendre compatibles le lyrisme et la précision réaliste. Il n'abandonne jamais la continuité narrative, mais se permet, çà et là, des envolées de rêverie ou de rage, comme s'il était, tour à tour, heureux du bonheur fugitif, très fugitif, de ses personnages et furieux du monde où ils s'engluent.

René de Ceccatty

★ ***Machines à sous*** **paraît le 29 septembre en « Folio » (n° 3406).**

La vraie vie de Pierre Charras

A travers les rêves, les illusions et désillusions d'un comédien vieillissant, l'écrivain livre un beau récit sur le théâtre et les passions qu'il lui inspire

COMÉDIEN
de Pierre Charras.
Mercure de France, 147 p., 82 F (12,50 €).

Pierre Charras prend sa place parmi nos meilleurs spécialistes des sentiments. Il sait dépeindre leur confusion et leurs contradictions, qui ressemblent parfois à des caprices. Après avoir évoqué, l'hiver dernier, la déception d'un petit garçon et de son père qui découvraient simultanément, dans les années 50, que le Père Noël et Staline, *« père des peuples »*, n'existaient pas (1), Charras publie à présent un beau roman sur le théâtre et sur les passions que celui-ci inspire. Cela s'intitule *Comédien*. C'est précisément le métier de l'auteur, quand il n'est pas en train d'écrire. Les apprentis comédiens et comédiennes qui rêvent vaguement de jouer Alceste ou Célimène, les soirs d'été, dans les jardins du Palais-Royal, devraient lire le livre de Charras pour mesurer les grandeurs et les misères de la profession.

Pendant ses dix ans de Comédie-Française et ses quarante ans de carrière, Romain Vidal, le héros (vieillissant) de cette histoire, a toujours rêvé d'interpréter le rôle de Tartuffe. Il en éprouve *« un désir presque physique »*. Jadis, il était sorti du Conservatoire avec un premier prix, en tenant ce même rôle mais, par la suite, il n'a jamais eu la chance d'incarner le personnage de Molière. Il a fini par accepter (maigre consolation) de tenir dans la pièce un rôle presque dérisoire : celui de l'Exempt, *« le personnage qui entre en scène alors que tout est accompli »*. Nous suivons Romain Vidal durant la matinée et la journée qui précèdent la « première ». Ou plutôt, nous épousons ses pensées, ses mauvais rêves, ses souvenirs et ses angoisses. Dans ses cauchemars, il est paralysé par cette maladie si répandue que l'on appelle le trac. *« La peur le transperce. »* Il s'imagine en scène, victime du fameux *« trou de mémoire »*. Et le silence, qui est le pire ennemi des comédiens, le dévore, l'engloutit. Le silence réprobateur et *« consterné »* de la salle. Romain ressent alors une honte assez particulière : il est *« surpris, en pleine lumière, à la place du personnage qu'il avait l'audace de vouloir interpréter »*. Aussitôt le charme se dissipe et *« l'être imaginaire s'évapore »*. *« C'est la mort, c'est vraiment la mort. »* A la fois celle du personnage et la sienne.

Romain Vidal approche de la soixantaine. Après avoir été exclu de la Comédie-Française, il a connu les attentes, les illusions et les déconvenues qui sont le lot des *« intermittents »* du spectacle. Il se trouve à l'automne de son existence, mais il ne craint pas de disparaître. Il sait

François Bott

que *« les comédiens meurent tous les soirs en regagnant leur loge et vivent à peine quand ils ne travaillent pas »*. Des fantômes se mêlent à ses pensées. Il y a la figure lointaine et sévère de son père, médecin. Celle de sa mère, pianiste contrariée. Elle jouait encore à quelques heures de s'endormir définitivement. Personne n'avait deviné qu'elle allait s'éteindre ce jour-là. Seule la musique le savait et les mains de la vieille dame qui retombèrent sur sa jupe *« comme des oiseaux morts »*, interrompant *« une sonate très mélancolique »*. Cela résume le ton du livre, et sa magie, sous des couleurs mêlées de crépuscule et de premier matin du monde. Car tout recommence quand une sonate remplit à nouveau le silence et quand le rideau se lève.

Des visages de femmes traversent les rêveries du narrateur : Francine et Jeanne, qui ont cessé de vivre ; et Cathie, qui l'a abandonné un matin de printemps. Lorsque cette dernière l'avait quitté, il avait ressenti l'espèce de *« douleur fulgurante »* que l'on éprouve en s'apercevant que l'on a perdu ses clés, son portefeuille et qu'*« il est trop tard pour espérer même les retrouver »*. Quant à Jeanne, Romain Vidal se souvient de son *« sourire inconcevable »*. C'est très joli. Il était sur scène quand elle a rendu l'âme. Il provoquait l'hilarité du public, dans une de ces pièces dédaignées des puristes, parce qu'elles font partie du théâtre de boulevard : *« Se peut-il qu'une salle entière éclate de rire, en face de vous, à la seconde où meurt votre femme ? »*

Pierre Charras parle très bien des sourires et des rires, en particulier du rire de l'amitié, qui devrait être remboursé par la Sécurité sociale. Du reste, les bonheurs d'écriture abondent dans ce livre, notamment lorsque l'auteur évoque *« la musique intérieure »* des grands textes et l'amour qu'ils inspirent. L'amour de la beauté.

Le soir de la première, Romain Vidal tiendra à la perfection le rôle de l'Exempt. Une fois de plus, le miracle se reproduira. Le prodige du dédoublement, quand on devient *« cet autre qui va accomplir les gestes qu'on a programmés pour lui »*. Dans la loge, on était encore soi-même, avec toutes ses angoisses. *« Et puis on pénètre dans la lumière »*, et c'est l'autre qui se met à exister. Alors, *« la victime, c'est le trac,* dit Pierre Charras. *On le tue. »* A la fin de la pièce, lorsque le rideau tombera, accompagné par les applaudissements de la salle, Romain Vidal éprouvera *« l'habituel pincement au cœur »* en même temps qu'un sentiment de délivrance. *« Au salut,* écrit Charras, *c'est fini. »*

Qu'est-ce qui est fini ? La vraie vie, sans doute, jusqu'à la prochaine représentation. *« Dans chaque homme, il y a toujours deux hommes, et le plus vrai, c'est l'autre »*, disait à peu près Borges.

(1) *La Crise de foi(e)*, éd. Arléa, 1999.

Le petit pan de vie bleue

En courtes séquences, Laure Fardoulis brasse ses souvenirs d'apprentissage

LA PISCINE MOLITOR
de Laure Fardoulis.
Préface de Jacques Abeille,
Ed. Joëlle Losfeld, 130 p., 90 F (13,72 €).

Pour certains ce fut Deligny, ou la piscine Royale, sur la Seine, du côté de la Concorde. Pour d'autres, Lutétia, rue de Sèvres, près du carrefour Sèvres-Babylone. Il y avait des bains-douches municipaux en plein cœur du Quartier latin, pour les moins nantis. Depuis, les pauvres ont été repoussés à la périphérie. Deligny et la Royale ont coulé ; la piscine Lutétia a été transformée, avec cette partie de la capitale, en commerce de luxe.

Dans ces années 70 qui commençaient, Laure Fardoulis était une jeune fille, une mineure comme l'on disait. Avec sa génération, elle sortait un peu sonnée de Mai 1968. Sonnée, mais pas en deuil des illusions perdues. La réalité n'était pas, comme on voudrait nous imposer de le penser aujourd'hui, le déni systématique du rêve et de l'idéal.

Comme le titre de son premier roman l'indique, son lieu à elle c'était la piscine Molitor, à Auteuil, avec un « *ponton* » pour faire une partie de son apprentissage de la vie. Elle habitait là, chez ses parents, entre Michel-Ange et Chardon-Lagache. Son père, Michel Fardoulis-Lagrange (mort en 1994) est l'un des écrivains français les plus secrets de l'après-guerre. Ami de Georges Bataille, il cultiva la littérature comme un art ésotérique ; les très étranges récits qu'il publia en témoignent (1). La gloire et l'argent manquaient, pas la fierté, ni l'encouragement aristocratique à ses enfants en direction de l'idéal. « *Personne ne l'atteignait, et pourtant il était étrangement atteint par tous avec une grande générosité* », écrit superbement sa fille, en un portrait où tous ceux qui ont approché Fardoulis-Lagrange pourront le reconnaître.

Le livre de Laure Fardoulis – qu'on nommera roman par commodité – est le récit de son éducation. L'époque et les lieux sont présents, précisément, parfaitement évoqués. La figure du père, celle de la mère – solide et fine, elle protège la famille des dérives matérielles –, sont à leur place, sans aucune lourdeur. A la fenêtre de l'appartement, un frère aîné lorgne vers la voisine d'en face, une belle blonde, près de l'arrêt de l'autobus 52... Tous les lecteurs nés dans la décennie qui a suivi la guerre reconnaîtront cette « *vie peuplée d'étranges ombres appelées idées qui se déformaient à l'infini* ». Ils se souviendront de cette « *nuit de printemps, dans la nuit des temps, au bord des piscines, les rencontres, celles qui nous confortaient dans l'absence de sens et qui nous disaient à l'oreille que la beauté, l'indifférence, se riait du futur, et de tout* ». Quant aux plus jeunes, ils n'auront aucun mal à reconstituer ce petit fragment de réalité morte.

Ce qui pourrait n'être qu'un mince exercice de mémoire et de nostalgie prend, sous la plume de Laure Fardoulis, une grande force émotionnelle. Emotion soutenue et vertébrée par l'intelligence de l'écriture – le découpage du récit en courtes séquences protégeant du pathos. Jusque dans ses maladresses, le style, rêveusement lyrique, cherche à capter quelque chose de cette vérité enfermée dans la blessure du souvenir sensible. Dès lors, il n'y a aucun excès à qualifier d'« *enclos sacré* », ce bassin bleu de la piscine Molitor. Une piscine où pouvaient se déployer un « *rêve de paroxysme de bonheur, en tenue légère, les cheveux déployés, illuminés de particules d'eau qui voltigeaient dans le soleil* ».

P. K.

(1) Certains ont été réédités chez José Corti.

L'obsession du rouge

Elisabeth Belorgey fait parler Jan van Eyck qui, « banni des couleurs du monde », s'attacha à repenser la peinture de son époque. Ombre et lumières de la Flandre du XVe siècle

AUTOPORTRAIT DE VAN EYCK
d'Elisabeth Bélorgey.
Fayard, 272 p, 110 F (16,77 €).

Sur ce livre veille, à plus d'un titre, l'ombre de Marguerite Yourcenar. Non qu'Elisabeth Bélorgey, pour son premier roman, *Autoportrait de Van Eyck* – écrit à la première personne –, prétende égaler l'auteur de *Mémoires d'Hadrien* dans la maîtrise de la construction et de la phrase. Non qu'elle revendique la singulière intimité que Yourcenar affirmait avoir avec son héros – elle s'était intéressée à lui à vingt ans et a publié à quarante-huit ans. Mais la Flandre du XVe siècle, telle que l'évoque subtilement Elisabeth Bélorgey, est tout entière dans une atmosphère yourcenarienne, surtout Bruges, où Van Eyck se plaît à revenir, se sentant « *accordé au vent* », et où, un siècle plus tard, viendra se réfugier le Zénon de *L'Œuvre au noir*. En outre, Marguerite Yourcenar a souvent cité pour elle-même la devise de Van Eyck, « *Als ich can* » (comme je peux), « *modeste en apparence, mais orgueilleuse,* fait dire à Van Eyck Elisabeth Bélorgey, *(...) traditionnelle (...) mais inédite* ».

Lorsque Jan Van Eyck, peintre célèbre et célébré, commence son récit, il est dans la dernière année de sa vie, 1441. Attaqué par des brigands aux abords de Bruges, alors qu'il revenait de Venise, il a survécu, mais ne voit plus les couleurs. Le monde, désormais, pour lui, est en noir et blanc. Elisabeth Bélorgey a sans doute inventé cet incident pour y ancrer son roman. Mais, et c'est là une autre qualité de ce texte, pas une seule fois on n'a envie d'aller chercher ce qui a été rapporté de la vie réelle de Van Eyck par les historiens pour confronter biographie et fiction. La seule question pertinente est : que peut faire un peintre dont l'existence entière a été tournée vers la couleur, rythmée par la couleur, lorsqu'il a été « *banni des couleurs du monde* » ? Comment « *renoncer à ce rouge-là, renoncer à ces moments où le plaisir se mêlait à un calcul d'effets de lumière, y renoncer pour toujours, ne plus jamais faire couler ce rouge, qui fut ma couleur fétiche* » ? Bien avant que Van Eyck ne décrive son fameux autoportrait, on voit surgir, dès les premières pages, dans cette obsession du rouge, son beau visage austère à l'imposant turban rouge...

©THE BRIDGEMAN ART LIBRARY

Autoportrait de Van Eyck (1433)

Même la musique de son ami Gilles Binchois, et les parties d'échecs avec lui ne peuvent consoler Van Eyck de sa vie en gris. Mais un soir, Gilles Binchois lui « *fait porter parchemins, plume d'oie, encrier vénitien d'argent, et des confiseries – toutes noires alors qu'elles sont rouges !* » et lui propose d'écrire pour s'« *arracher à la mélancolie* ». « *Je n'ai pas l'art des mots,* dit Van Eyck. *Jamais je ne m'étais imaginé devoir être le besogneux copiste de ce fragment d'existence qui porte le nom de Jan Van Eyck. Sans la peinture, ce nom peut-il signifier quelque chose ?* » Il envisage quelques grands sujets, des chroniques historiques et renonce : « *Je m'en tiendrai à plus simple. Raconter ce que fut mon activité de peintre, voilà un fil qui me convient, dans un récit sans apprêt.* »

Au lieu de s'égarer dans les détails du quotidien, la formation, les amours, les relations sociales, comme on le fait bien souvent lorsqu'on dépeint les artistes, au point de perdre de vue leur création pour bâtir une grande saga romanesque, Elisabeth Bélorgey a choisi une narration économe. Certes, Van Eyck retrace, chronologiquement, son parcours, depuis sa naissance en 1395 jusqu'à cette terrible année 1441. Son apprentissage, ses années au service de Jean de Bavière, puis de Philippe le Bon. Ses amours. La manière dont il fut amené à terminer le retable de *L'Agneau mystique*, commencé par son frère aîné Hubert. Mais on ne perd jamais de vue sa splendide obsession : être un peintre qui va inventer, innover, « *repenser la peinture de* [son] *époque convulsive* », donner à la couleur « *une luminosité inégalée* » en travaillant la préparation des pigments, en allégeant les épaississants, qui assombrissent. Avec un rêve secret, jamais proféré, qui court en filigrane : peindre pour l'avenir.

Il a été exaucé. Et, dès qu'on termine ce livre, on a un seul désir, aller au Louvre, plus de cinq siècles après le dernier mot du récit, pour se planter devant *La Vierge au chancelier Rolin*. L'idéal serait même de pousser jusqu'à la National Gallery de Londres, pour s'assurer, devant le magnifique tableau du couple Arnolfini (1434) – la robe verte de la femme, le rouge extrême des tentures – que Van Eyck, à jamais, a su garder ce qui a hanté et orienté toute sa vie : la couleur.

Josyane Savigneau

L'esprit de fuite

Portrait fantomatique d'une jeune femme d'aujourd'hui, le roman de Sibylle Grimbert fascine et inquiète

BIRTH DAYS
de Sibylle Grimbert.
Stock, 124 p., 79 F (12,04 €).

Sibylle Grimbert condense en quelques pages rapides et brillantes, et que l'on suppose autobiographiques, toutes les tentations que suscite la nécessité d'un premier roman. L'auteur ne résiste pas à l'obsession de la totalité et ne cache pas sa prédilection pour les symboles. La romancière se dépêche de dire sa vie et le rêve qui l'habite. Elle reste attachée aussi à ses premiers émois poétiques. Mais ces sournoises conventions sont fort heureusement sauvées par l'écriture, souple et riche, au service d'une atmosphère insolite entre pessimisme et espoir. Le désir tyrannique d'écrire fonde ce premier roman et lui inocule sa puissante ferveur.

Sibylle Grimbert ne serait qu'une jeune romancière parmi tant d'autres si elle n'imposait d'emblée un style solide, étonnant de précision et de subtilité, un rythme musical pénétrant, loin de toute gratuité complaisante. Sibylle Grimbert agace d'abord par l'ambition de son sujet, puis séduit par la maîtrise des moyens mis en œuvre. Les deuxième et troisième parties du récit, débarrassées de l'obsession de l'exhaustivité, adhèrent parfaitement au projet initial : focaliser l'attention du lecteur sur un personnage paradoxal, Muriel Ortisveiler, trouble et inquiétante jeune femme, apparemment indifférente sinon absente : « *... Jamais Muriel ne se révolta, jamais elle ne manifesta un désir quelconque de changement. Elle-même croit qu'à cette époque elle acceptait parfaitement la perspective limpide que cette vie laissait supposer à l'avenir.* »

Qu'en est-il de l'existence, celle-ci ou une autre ? Quelle est la part du choix et de la fatalité ? Les interrogations métaphysiques rôdent en filigrane et donnent force à ce court roman initiatique sans que jamais elles ne soient évoquées. *Birth Days* (*Jours de naissance*) – titre dont l'équivalent français perdrait de son irradiation et de son secret – est l'histoire d'une jeune femme qui fuit, portée par d'instinctives mais obscures pulsions de survie. Loin du ressassement qui fait la part belle à la mémoire, Muriel oublie chaque étape de sa vie. Coupée instantanément des épreuves cruelles ou bienfaisantes qui jalonnent son existence, elle renaît ailleurs, détachée du décor, passive semble-t-il, victorieuse dans ses retraits défensifs. Ces naissances successives renient les anniversaires et la nostalgie mais ne gomment pas la mélancolie et le désastre.

Muriel « apparaît » dans une grande ville, se pose dans un hôtel entre Cal, l'amant incertain, et Angela, l'amie très aimée et brutalement effacée par une mort mystérieuse. Après un mariage conventionnel dans un village perdu, elle retrouve Cal pour quelques jours d'un possible souvenir. Elle s'attache à un Balantine, et frôle ainsi l'écho de la passion : « *Muriel est faite dans une terre meuble où tout se mélange. Elle renaît sans cesse sous vos doigts, se reforme entre vos mains.* »

Le roman élabore un suspense occulte. Que sait-on de Muriel qui quitta sa mère, disparut puis fila à l'étranger, revint vers Cal ? Cet éloge de l'angoisse sans éclat était le pari difficile de ce roman allégorique. La « solution » humaine et passagère que propose l'auteur est le théâtre où Muriel meurt et renaît chaque soir. Sibylle Grimbert vogue avec passion parmi les réminiscences littéraires (*L'Ecume des jours*, de Boris Vian et, plus assourdi, *Le Feu follet* de Drieu la Rochelle), mais *Birth Days* témoigne d'un vrai talent : c'est un roman étrange, doux comme la fatalité.

Hugo Marsan

Comme des oueds dans le sable

Percy Kemp, Hubert Michel et Jean-Marie Castille mettent en scène trois personnages à vau-l'eau

MUSC
de Percy Kemp.
Albin Michel, 180 p.,
89 F (13,56 €).

REQUIEM POUR UNE HUÎTRE
d'Hubert Michel.
Le Dilettante, 152 p.,
89 F (13,56 €).

C'EST PAS GRAVE, ÇA VA PASSER
de Jean-Marie Castille.
Ed. Anne Carrière, 210 p., 110 F, (16,76 €).

A s'en tenir à son origine, le mot héros désigne un homme hors du commun dont l'Antiquité fait un demi-dieu. Il désigne aussi le personnage qui, dans un roman, mène et oriente l'action, qu'il soit ou non l'auteur d'actes héroïques. Curieusement, il arrive que ce personnage primordial soit présenté comme un antihéros, sa vie passant dans une certaine passivité, par dégoût de l'existence ou par une résignation devant un but à atteindre dont il lui paraît assez vite qu'il est inaccessible. « *Il y a des destinées qui finissent on ne sait où, comme les oueds dans le sable.* » Trois romans illustrent cette définition que donnait Jules Romains des vies sans consistance.

Ainsi de l'antihéros de Percy Kemp, Monsieur Eme, « *un homme aussi prévoyant qu'attentionné* » qui met fin à ses jours parce qu'un détail, un manque pour quiconque insignifiant, est devenu pour lui essentiel. Inutile de survivre à ce petit rien perdu, un parfum. Après vingt-cinq ans à la Piscine, ce service du contre-espionnage où il rendit de bons services en étudiant les implications stratégiques des chemins de fer soviétiques, ce retraité, dandy et séducteur, prend grand soin de sa toilette qu'il n'oublie jamais de « *conclure par (la) touche olfactive* » d'une eau de toilette, « *la même depuis une cinquantaine d'années.* » Or, un jour qu'il retrouve sa maîtresse dans un restaurant, au « *Toi tu sens bon habituel* », elle ajoute « *différent mais bon* ». Il ne le sait pas encore, mais cette banale réflexion fixe son destin. En effet, il y a une différence. La société qui fabriquait son eau de toilette a été rachetée par une multinationale qui a remplacé le musc animal par un musc chimique. Dès lors, la vie d'Armand Eme ne sera qu'une chasse aux derniers flacons contenant le vrai musc et il se pendra après la dernière goutte. Anglais écrivant un savoureux français, élégant et riche de son humour natal, Percy Kemp a réussi un roman des plus délirants et pince-sans-rire. Son écriture efficace sans prétention lui permet d'en avoir beaucoup dans l'art de peindre des caractères qui s'effilochent pour des petites choses jusqu'à l'effacement de ce qui a peu de traces.

MARGINALITÉ ABSTRAITE

Pour évoquer ces vies d'antihéros, Hubert Michel en met deux en scène, le narrateur et Jacques Bénigne, un peintre au talent peu reconnu avec lequel il partage « *un même goût immodéré pour l'huître* », et guère plus. Ils sont amis, ou plutôt compagnons de solitude, bien que mariés. Chacun a un but. Pour le narrateur, vivre une amitié vraie avec Bénigne qui n'aspire qu'à la célébrité. Un voyage en commun aux Pays-Bas ne comblera ni l'un ni l'autre. Dans leur vie, les femmes ont une place. Encore que. Le narrateur accède sans enthousiasme aux désirs de sa maîtresse, « *largement mon aînée mais un corps de déesse* », et Bénigne, « *face aux harcèlements de sa femme... acculé, dut l'engrosser à trois reprises* » et a fait une croix sur la sexualité. Dans cette histoire, on chercherait en vain une intrigue, cette armature des récits, mais avec l'évocation d'un match de foot, les regards des deux hommes penchés sur une huître, l'enterrement de Bénigne, des instantanés comme d'une photo prise à la hâte, l'auteur construit un récit au style percutant où, pour traduire l'amertume et la résignation, il fait preuve d'une dextérité aux sarcasmes qui retient le lecteur, le séduit.

Le personnage que fait non vivre Jean-Marie Castille n'a guère d'illusion sur lui-même. « *J'ai des scrupules à me vautrer et à m'abandonner au néant lorsque je sens la présence d'autrui. C'est pas bien.* » Nonobstant, ce trentenaire désœuvré qui n'est pas sans souci de sa dignité regarde passer les jours sans rien y accrocher. A quoi bon semble sa devise. Il envisage d'écrire des fictions ; de temps à autre, il fait fonction d'hôte d'accueil dans un restaurant ; il a une compagne qui travaille dans les milieux financiers, une fille dont il s'occupe dans la journée, et un ami, Henri, « *incarnation vivante de la marginalité abstraite* ». Plus jeune, il a goûté de la drogue. Assagi de ce côté-là, inactif, Henri vit dans un appartement, propriété de ses parents. Les deux amis partagent leur désœuvrement. « *Lorsque nous passons du temps ensemble, eh bien, nous attendons ensemble... nos projets sont évanescents.* » Tout ce qu'ils vivent, envisagent, se délite dans une indifférence où faire une fondue pour le dîner ou mettre une cravate sont des événements. Leurs vies vont ainsi, de vide en vide. Mais celle d'Henri est troublée par une Victoria et son fiancé – il en mourra –, et celle du narrateur est changée par l'abandon de sa compagne qui emmène leur fille. Il voyagera, reviendra en France, se fera brocanteur. Jean-Marie Castille est sans doute l'une des révélations de la rentrée. Son style neutre aux phrases courtes, bien équilibrées, est en parfaite adéquation avec son sujet. Des dialogues mesurés traduisent avec précision l'inanité des interlocuteurs. Des scènes brèves, comme d'un face-à-face du narrateur avec une boîte de conserve à laquelle il parle, ou le suicide d'Henri plus par provocation que par désir de mourir sont de ces moments qui disent un écrivain.

Pierre-Robert Leclercq

Stratégie du détour

LE VOL DU PIGEON VOYAGEUR
de Christian Garcin.
Gallimard, 186 p, 82 F (12,50 €).

Christian Garcin, qui a déjà publié *Rien* (Champ Vallon), un recueil de nouvelles intenses, et de brèves vies de peintres, chinois et italiens – *l'Encre et la couleur* (Gallimard) – a situé en Chine l'intrigue de son premier roman, *Le Vol du pigeon voyageur* : on y retrouve la légende de Li Po, qui se serait noyé en poursuivant la lune. Néanmoins le changement de ton surprend, dans ce livre écrit comme à distance. « *Raconter des histoires, je ne sais pas si ce sera possible.* »

Eugenio Tramonti a quarante et un ans. Journaliste à Marseille, il refuse désormais d'écrire des livres « *inessentiels* ». C'est alors que le directeur de *La Voix du Sud* l'envoie à Pékin pour retrouver sa fille, Anne-Laure, dont il est sans nouvelles. Une recherche vaine, qui n'est que le prétexte à une réflexion sur le renoncement et la disparition.

Mais comment se tenir à des décisions quand on est par nature indécis, par choix « *apathique* », et qu'on recherche comme Cioran « *l'objectivité totale* » ? L'irrésolution d'Eugenio, qui séduit son amie Mariana, rejoint les conseils de sagesse de ses interlocuteurs chinois : devenir poreux, éviter d'agir, laisser les choses advenir. Tramonti n'a « *rien à proposer vraiment, ni action, ni aventure, ni solide projet d'écriture, ni solide projet d'avenir. Rien* ». Mais plutôt que de se livrer à une « *énième apologie du silence* », il choisit la « *stratégie du détour* » : mots de passe, papiers pliés, analogies, devinettes, phrases « *emblématiques* », rêves prémonitoires. Laissant ainsi prévaloir sur les idées, « *qui ne sont rien* », les émotions « *qui sont tout* ».

Monique Petillon

Les élixirs de félicité du gourou Patrick

L'intrigue du dernier roman traduit de Lesley Glaister, artiste du détail morbide et de la dérision, perd en force ce qu'elle cherche à gagner en sophistication

BLUE
(Sheer Blue Bliss)
de Lesley Glaister.
Traduit de l'anglais
par Fanchita Gonzalez Battle,
éd. Liana Levi, 336 p., 130 F,
(19,82 €).

LUC QUÉLIN

Lesley Glaister, c'est l'art du détail minuscule, de l'incise dérisoire qui fait subrepticement basculer une histoire. Appliqué à la littérature, c'est le principe du papillon qui bat des ailes au Brésil et provoque un ouragan à l'autre bout de la planète. Prenez Toni, l'un des anti-héros de son dernier roman. Toni aime le blanc, les draps amidonnés, les chemises fraîchement repassées. Rien d'exceptionnel, jusqu'à ce que l'on découvre que les draps sont ceux de sa voisine ; que Toni vient les respirer secrètement pendant qu'elle n'est pas là ; que la moindre tache sur son plastron immaculé le plonge dans des transes maladives, de même que tout ce qui évoque la saleté, le désordre ou la confusion ; que Toni doit refaire entièrement son lit si quelqu'un s'y est assis ou jeter ses céréales si celles-ci n'ont pas été préparées selon le rituel précis qu'il s'est fixé. A ces petites touches, on pressent que ce déséquilibré est capable du pire. Lesley Glaister, depuis longtemps, a mis en marche les engrenages irréversibles de sa machine à transformer la banalité en drame.

Rodée avec *Tu honoreras ton père*, qui reçut en Angleterre le prix Somerset Maugham du premier roman, puis avec *C'est la curiosité qui tue les chats* et *Halloween* (La Découverte, 1991, 1992 et 1993), cette belle mécanique romanesque n'a cessé d'être huilée et perfectionnée ensuite. Au point que c'est presque dans le sous-jacent, le non-écrit, que s'exacerbent, souvent jusqu'à la folie, les pulsions meurtrières des personnages. Etonnant qu'après huit romans, dont six traduits en français – désormais chez Liana Levi depuis *Fastoche* (1999) – cette Anglaise de quarante-quatre ans, professeur à l'université de Sheffield, n'ait pas réussi à élargir davantage le cercle de ses inconditionnels. Cette fois, cependant, ceux-ci risquent d'être un peu déçus par sa dernière livraison. Difficile de dire pourquoi *Blue,* qui allie pourtant avec le même savoir-faire la violence sourde, l'humour noir et quelquefois la loufoquerie, n'« opère » pas tout à fait avec l'efficacité attendue. Est-ce parce que certaines images y sont moins heureuses ? Que la part de déraison (et de dérision) toujours présente chez Lesley Glaister confine ici au burlesque – notamment dans les longues théories de Patrick, cet excentrique selon lequel l'humanité devrait prendre modèle sur les plantes car celles-ci *« ont une conscience supérieure à celle de l'homme »* ? Ou simplement parce que l'intrigue perd en force ce qu'elle cherche à gagner en sophistication ?

D'habitude, les points de départ des scénarios glaisteriens sont banals à souhait : sottes histoires de voisinage, villes grises et industrielles, figures ne présentant guère d'intérêt avant que ne survienne l'irréparable... Ici, au contraire, chaque personnage est d'emblée hors norme : Patrick Mount, l'étrange gourou, disparu mystérieusement en emportant avec lui ses improbables élixirs de félicité, résultats de ses travaux sur la sensibilité des plantes ; Constance Benson, sa non moins extravagante compagne, ancienne artiste-peintre et singulière gardienne de sa mémoire ; et bien sûr Toni, l'obsessionnel compulsif, prêt à tout pour infléchir sa destinée en se procurant les fameux élixirs. Du même coup, la trame du roman – cette quête un peu facile de la « potion magique » menant *crescendo* jusqu'à un final digne d'*Arsenic et vieilles dentelles* – n'en est que plus attendue, même si l'auteur l'entrelace habilement avec les écrits de Patrick et les retours sur le passé de Constance. La démence trop patente est finalement moins troublante que celle qui couve sous la rationalité.

Reste la description, particulièrement réussie, de cette aliénation. Comme les patients de Clérambault, Toni pense que Patrick, bien que mort, lui adresse des signes qui l'aident à progresser sur le chemin de la rédemption. Lesley Glaister nous montre un être terrorisé par ses propres fantasmes, hanté par son impossibilité à aimer et finalement emprisonné dans un processus assassin. A ces moments, le lecteur « est » Toni, il voit avec ses yeux, et succombe sous ces bouffées de rage qui l'obligent à fuir pour ne pas tuer. Le style est d'une sobriété sans faille : des faits, rien que des faits, et la machine continue de plus belle sur sa lancée. Rien que pour ce portrait – qui n'est pas sans rappeler celui, effrayant, de l'érotomane peint par Ian McEwan dans *Délire d'amour* (Gallimard, 1999), *Blue* vaut la peine. Et si Lesley Glaister n'est pas ici à son meilleur, ce n'est certainement pas une raison pour négliger de découvrir l'une des voix les plus singulières du roman britannique d'aujourd'hui.

Florence Noiville

Un H. insoumis

Derrière le masque du roman, l'Irlandais Francis Stuart livre son autobiographie

LISTE NOIRE
(Black List)
de Francis Stuart.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Isabelle Chapman,
Phébus, 554 p., 159 F (24,24 €).

Mort récemment à quatre-vingt-dix-huit ans, Francis Stuart publia à vingt et un ans son premier recueil de poèmes salué par Yeats. Il est l'auteur de nombreux romans dont ce récit, écrit il y a une trentaine d'années, que l'on ne lit pas sans malaise. Ce qui n'aurait pas déplu à un écrivain qui avait le goût de la provocation.

On y découvre H, personnage à peine romanesque, au moment où, jeune homme, il écrit son premier poème et adresse à un journal de Dublin une lettre aux « *arguments passablement éculés... en faveur de l'indépendance* », et moins parce qu'il « *s'intéressait au nationalisme irlandais* » que pour « *se couper une fois pour toutes de l'univers de ses cousines* ». La poésie, un engagement encore mal défini, le retrait du monde dans lequel il ne cessera de se trouver mais avec une inaltérable insensibilité à ses maux, tout H est déjà là. Marié – « *elle avait l'art d'empêcher l'acte sexuel d'affecter trop clairement la conscience ordinaire* » –, prenant part à des luttes aux côtés des indépendantistes, connaissant la prison, quittant son pays, vivant des amours effrénées dans un Paris de vie de bohème, il choisit pour havre l'Allemagne de 1940. Accueilli sans peine par les nazis, il y vit tranquille jusqu'au jour où « *l'arrivée des alliés (mieux valaient les Français que les Anglais) n'allait pas améliorer sa situation* ». Il se prétend victime du nazisme, revient à Paris, retourne en Allemagne où il est arrêté pour collaboration.

Voilà pour les événements dont on ne peut résumer les mille péripéties – les rapports de H avec sa mère, sa femme, ses maîtresses, H et la paternité, les déménagements, la publication de son premier roman, la découverte de l'*Ulysse* de Joyce, un séjour dans un monastère, les incarcérations pour raisons politiques, Lourdes où il se fait brancardier... Autant de moments de la vie d'un insoumis de nature. Il ne reconnaît nulle autorité d'où qu'elle vienne, refuse de respecter ce et ceux que l'on dit respectables, connaît « *le soulagement d'avoir finalement, et sans trop de difficultés, sauté le pas hors du cadastre de la moralité* ». Pour H, l'essentiel n'est jamais ailleurs que dans la sexualité et, plus encore, dans la littérature. Il n'existe que pour ses deux passions. « *H, non sans risque, faisait avec chacune de ses créatures imaginaires une seule et même personne.* » Les autobiographies sous le masque du roman ne sont pas rares. Il en est peu qui imposent au lecteur rejet et malgré tout admiration devant le défi – courage plutôt que bravade – d'un auteur qui ne cache rien de ce qui peut le déconsidérer à ses yeux et aux nôtres. H, qui nie toutes les valeurs constituant une société égoïste qui néglige ou sacrifie ce qui n'est pas son plaisir – le sexe – et son bonheur – la littérature –, c'est l'auteur lui-même.

L'autoportrait est sans concession, d'une lucidité, d'une acuité et d'une intensité dérangeantes. Mais à cause de cela même, et pas seulement pour ses qualités littéraires, cette radiographie d'un esprit dans une Europe qui se détruit mérite qu'on s'y attarde. Rarement un écrivain nous aura ainsi révélé la face cachée de son être, ses faiblesses, son indifférence à autrui, préférant « *une âme infectée mais souveraine* [à] *une âme se joignant au chœur des vertueux* ».

P.-R. L.

A l'épreuve du deuil

Sous l'apparence d'une chronique de l'adultère, Lisa Zeidner compose un récit singulier sur la perte

ESCALE
(Lay over)
de Lisa Zeidner.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Claire Pasquier,
éd. Balland, 346 p., 125 F
(19,06 €).

C'est une belle et grande quadragénaire au corps de nageuse. Comblée par la vie : un mari brillant et attentionné, un travail passionnant qui la fait voyager. Son grand fils entrera bientôt à l'université. C'est du moins ce qu'elle raconte aux étrangers, car le fils, un enfant de quatre ans, est mort il y a peu dans un accident : *« Nous avions tenu dans nos paumes les charbons ardents de notre douleur. »*

Cette souffrance atroce, l'héroïne de Lisa Zeidner la porte en effet, et la combat dans ce livre qui, sous l'apparence d'une chronique de l'adultère *nineties*, est un émouvant, un superbe roman sur le deuil. On y trouve des mélancolies et des rires, des angoisses et des orgasmes, des évanouissements et des exacerbations de la conscience : tout vient du deuil.

Et d'abord l'aventure du mari, avec une collègue, dans un ascenseur : besoin de confier sa tristesse à quelqu'un d'autre. Il l'avoue, sa femme part en voyage d'affaires, elle ne rentrera pas. Elle médite seule, elle explore la traîtrise conjugale, contacte la partenaire, évalue les possibilités d'une vengeance avec le conjoint de celle-ci. Car le deuil l'amène à la transgression. Voyageuse expérimentée, elle sait les moyens de dormir à l'hôtel sans payer, sans laisser de traces. Elle baigne désormais dans un anonymat où tout est permis, comme d'amener dans son lit l'adolescent rencontré à la piscine : ce que son fils aurait pu devenir. Lisa Zeidner décrit ces rencontres et ces personnages avec des formules souvent très plaisantes. C'est une épouse qui *« vérifiait la solidité de son propre mariage, de sa propre vie – furtivement, comme on rajuste son maillot de bain en sortant de la piscine »* ou ses chaussures de sport *« souples et fermes comme des spaghettis al dente »*.

Poussée par un désir irrépressible de découvrir les autres, de traquer leur identité sous les apparences, l'héroïne rencontre la mère de son jeune amant, puis son père. Il aura lui aussi droit à des gâteries fougueuses et désolées. Car elle n'est pas dupe, elle se sent sombrer, mais justement : *« Cette litanie du sexe, de l'être, de la procréation »* qui devient le seul objet de ses réflexions dans les chambres solitaires des hôtels, il lui faut *« devenir un peu cinglée pour enfiler tout ça, dérégler suffisamment [son] objectif pour voir scintiller les facettes de ses pensées »*.

Planant sur les nuages sombres de ses anxiétés, elle ne perd d'ailleurs pas de vue la charpente de sa vie réelle. Elle lit les mails de ses clients, elle écoute attentivement, mais sans y répondre, les messages de son mari. Elle téléphone aussi à son psychologue, non pour le consulter car elle connaît l'inanité de ses conseils, mais pour obtenir des ordonnances. Le deuil en effet torture aussi son corps. Elle guette les symptômes : règles insignifiantes, montées de lait incompréhensibles. Un tableau inquiétant : adénome de l'hypophyse ? Elle se renseigne, ce qui nous vaut un regard aigu sur la profession médicale, mais tout va bien. Très bien même.

Dans un square, attendant son mari qu'elle a toujours aimé et qui vient la recueillir, elle cause paisiblement avec la maman d'un moutard, enceinte du prochain. Elle aurait fui naguère : *« J'avais l'impression d'avoir une cuirasse, ce qui est malheureux car le chagrin devrait nous rendre sensibles aux autres. »* Maintenant elle accepte, elle aime, elle conseille, guérie.

Jean Soublin

SCIENCE-FICTION

par Jacques Baudou

Objectif Terre

VOYAGE À L'ENVERS
de Philippe Curval.
J'ai lu, « Millénaires », 266 p., 79 F (12,04 €).

Nous sommes le secret, la Terre est notre mystère. » Cette belle formule est l'œuvre d'un journaliste scientifique à qui a été confiée la mission d'être l'historiographe d'une expédition cosmique lointaine, celle du vaisseau spatial *Colomb* vers Proxima Centauri. Elle n'est pas seulement belle ; elle est juste aussi. Le voyage aller-retour vers l'étoile a duré si longtemps que sans doute les Terriens ont oublié le *Colomb*, son équipage et sa mission, ou plutôt ses missions ; celle notamment qui lui vaut de renfermer dans ses soutes toute la mémoire des peuples de la Terre. Les communications avec la planète-mère ont été coupées depuis si longtemps que les quatre cosmonautes ignorent tout de ce qui a pu s'y passer après leur départ. Or, s'ils se sont engagés dans cette aventure de longue haleine, c'est en raison de la menace extraterrestre mise au jour par les découvertes de quelques scientifiques. Où en est la Terre ? Telle est bien la question qu'ils se posent !

Philippe Curval occupe, dans la science-fiction française, une place prééminente. Seul « rescapé » des années pionnières, il a traversé les modes et les générations en écrivant une SF intelligente, originale, qui ne dédaignait pas l'expérimentation textuelle, mais sans jamais oublier le jeu conjecturel. *Les Evadés du mirage* nous avait rappelé, il y a quelques années, qu'il fallait encore compter avec lui. Ce *Voyage à l'envers* confirme qu'il est toujours en première ligne, capable de donner un traitement d'une modernité résolue aux deux thèmes les plus classiques de la science-fiction : l'invasion extraterrestre et le voyage dans le temps (fut-il un voyage relatif). Le roman comprend deux parties très différentes. La première raconte, par le biais d'une petite astuce narrative, comment et pourquoi l'expédition du *Colomb* a été conçue et réalisée, quel jeu médiatique a été nécessaire pour que l'espace redevienne une frontière à conquérir. Et il ne faut rien moins qu'une sape extraterrestre sur notre civilisation informatique pour que la route des étoiles soit rouverte ! Dans la description de cette Terre d'un futur proche livrée aux profits ultralibéraux et aux obscurantismes de tout poil, Philippe Curval se révèle un fin analyste de notre société et de ses tendances. La seconde moitié, nettement plus brève, retrace le retour des cosmonautes sur une Terre où l'invasion extraterrestre a instauré une société totalitaire, d'où toute mémoire a été éradiquée, et pose les prémices d'une Résistance. Ce *Voyage à l'envers* est un véritable tour de force, ne serait-ce que parce qu'il redonne tout son sel au bon vieux paradoxe de Langevin !

● **EN APPROCHANT DE LA FIN**, d'Andrew Weiner

Rarement le thème de la fin du monde aura été traité de manière aussi oblique, aussi biaisée mais également aussi subtile. Avec une absence totale d'effets tapageurs : le roman se termine juste avant le moment où se déclenche l'apocalypse terminale (ou la métamorphose promise par les chansons de Martha Nova). Le roman se présente d'ailleurs, avant tout, comme la biographie de cette charismatique chanteuse qui a conquis un public de fans très particuliers : les « enfants Nova », comme l'histoire de l'irrésistible ascension de cette star singulière dotée d'un don sidérant de voyance, de son éloignement du show-business et de son retour à la scène. Un autre récit y est entrelacé, de façon plus anecdotique : celui de la première expédition terrienne sur la planète Mars. Il faut attendre les tout derniers chapitres du roman pour que l'un et l'autre fusionnent, pour que ce qui lie le cosmonaute Denning et Martha Nova s'éclaire du mieux possible ; l'auteur ayant choisi de laisser subsister quelques zones d'ombre ou de clair-obscur dans son histoire, afin qu'elles lui confèrent un côté un peu énigmatique. Stratégie volontaire, comme sa manière d'installer le lecteur par petites touches, en sourdine, mezzo voce, dans un sentiment de déréliction, d'apocalypse tranquille mais inéluctable. En prime, Andrew Weiner a donné à son roman un caractère très nettement dystopique, avec cette description d'une société régie drastiquement et arbitrairement par les lois de la Santé Mentale, d'une humanité placée sous camisole chimique. On le savait excellent nouvelliste ; on le sait désormais remarquable romancier (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Laurent Calluaud, Bifrost/Etoiles vives, 224 p, 79 F [12,04 €]).

● **L'ESPRIT DU CHAOS,** de David Gemmell

Nous n'avions pas eu encore l'occasion d'attirer l'attention ici sur une excellente trilogie de fantasy sortant résolument de la norme et des canons du genre : le cycle du *Lion de Macédoine*, dont les éditions Mnémos ont publié au cours de ces derniers mois les deux premiers titres : *Le Lion de Macédoine* et *Le Prince noir*. La parution du troisième volume de cette saga, qui se déroule à l'époque de la Grèce antique, nous incite à le faire avec d'autant plus de vigueur que c'est dans cette partie finale de la trilogie que le talent de David Gemmell est le plus éclatant, que son projet romanesque se révèle le plus ambitieux et le plus maîtrisé. *Le Lion de Macédoine* était encore très proche du roman historique et se présentait comme la biographie imaginée d'un personnage de l'Antiquité grecque, Parménion. Victime de l'ostracisme des purs Spartiates parce qu'il avait une mère macédonienne, contraint à l'exil, il entamait une carrière de mercenaire, se révélait fin stratège et, général des armées rebelles, mettait fin à la suprématie guerrière des soldats de Sparte. Entré au service de Philippe de Macédoine, il l'aidait à conquérir un royaume dans *Le Prince noir*, mais le roman prenait un tour nettement fantastique avec l'intervention des mages et l'ombre toujours plus pesante de ce délétère Dieu noir, qui adopte ouvertement la forme de l'esprit du chaos dans le troisième tome. Lequel débute dans une Grèce parallèle où subsistent encore quelques créatures mythologiques telles que centaures, dryades et titans, conduit Parménion vers une Sparte où son destin s'est tissé d'une tout autre façon, et fait surtout d'Alexandre le Grand la figure centrale du livre, une figure tragique, hantée, marquée par le maléfice. Avec ce troisième opus, la trilogie prend sa véritable dimension : celle d'une réécriture fantasmée de l'histoire antique, pour laquelle David Gemmell a forgé, en mythologue inspiré, des destinées dignes des dieux et des héros grecs (traduit de l'anglais par Eric Holweck, éd. Mnémos, « Icares Fantasy », 320 p., 140 F (21,34 €).

● **PRINCE DRAGON**, de Melanie Rawn

Une trilogie de fantasy s'achève chez Mnémos, une autre commence chez l'éditeur bicéphale qui publie par ailleurs les honnêtes *Chroniques de Krondor,* de Raymond E. Feist : la trilogie du prince dragon. Si David Gemmell est un auteur des plus hétérodoxes, Melanie Rawn œuvre, elle, sur un territoire plus convenu : une sorte de Moyen Age indécis, mais d'une localisation plutôt moyen-orientale puisque le prince dragon, qui est le héros de cette somme romanesque, règne sur une région appelée le Désert. Dans ce premier tome, il est amené à succéder à son père à la suite du décès brutal de ce dernier, consécutif à une chasse au dragon qui a mal tourné, alors qu'il n'est entré que depuis peu dans l'âge adulte. Melanie Rawn nous conte, d'une plume captivante et déliée, la chronique des premières années de son règne, la façon dont il va déjouer les plans d'un voisin trop puissant, puis la guerre sans merci qui finira par les opposer. L'œuvre se situe, toutes proportions gardées, entre Ann MacCaffrey pour les dragons et le G R R Martin du *Trône de fer* pour la description des intrigues et des conspirations qui agitent cette société très féodale dont Rohan, le prince du Désert, a l'ambition de changer les règles. La magie, bien sûr, est présente, et d'une manière plutôt astucieuse, par l'intermédiaire des farad'him, qui possèdent des dons de voyance et de télépathie, décrite ici de façon très poétique. Les farad'him constituent une sorte d'ordre laïc et de réseau dirigé d'une main de fer par la tante de Rohan. Laquelle a décidé de marier son neveu à l'une de ses ouailles, la belle et rousse Sioned. *Prince Dragon* est avant tout l'histoire de leur rencontre, de leur amour longtemps contrarié et de l'épreuve terrible à laquelle il se verra confronté. Moins retorse et cynique que celle de George R R Martin, la fantasy de Melanie Rawn est plus lyrique, plus romantique, plus échevelée aussi. Elle est, de surcroît, extrêmement plaisante à lire (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Antoine Ribes, éd. de la Reine noire, « Mister Fantasy », 696 p, 89 F [13,57 €]).

Au tableau de la rentrée

Le bel automne des romancières françaises

Le roman français se féminise-t-il ? Sans prétendre pouvoir répondre à cette question d'une manière définitive, on peut constater la présence de nombreuses romancières, confirmées ou nouvelles venues, dans les programmes des éditeurs pour cette rentrée d'automne.

Lydie Salvayre n'a visiblement rien perdu ni de sa verve ni de son style flamboyant, dans *Les Belles Ames* (Seuil). **Marie Redonnet,** que l'on avait pris l'habitude de lire sous les couvertures blanches de Minuit et de POL, après six ans de silence romanesque, revient sous la jaquette jaune de Grasset, avec *L'Accord de paix*. **Linda Lê**, dans *Les Aubes*, continue d'explorer les arcanes du cauchemar familial (éd. Christian Bourgois). La famille également chez **Béatrice Shalit** – *Familles et autres supplices* (Julliard). **Nina Bouraoui** – *Garçon manqué* (Stock) – va plus loin dans la quête de soi. **Liliane Sichler** se demande *Où sont passés les hommes ?* (La Table ronde) ; une question à laquelle **Camille Laurens** répond à sa manière dans un roman intitulé *Dans ces bras-là* (POL). Chez Gallimard, afin que la chair ne soit plus triste, **Marie Nimier** invente *La Nouvelle Pornographie*, et **Marie Ferranti,** dans *La Fuite des Agriates,* évoque une Corse imprégnée de mythologie violente. Chez Verticales, **Olivia Rosenthal** confirme la grande originalité de sa voix dans un troisième roman, *Puisque nous sommes vivants.* Autre voix forte, celle de **Nicole Caligaris**, qui publie également son troisième roman, *Les Samothraces* (Mercure de France)

Et puis aussi, toujours chez les romancières *: Les Mal Famées*, d'**Anne-Marie Garat** (Actes Sud) ; *Les Bonnes Intentions,* d'**Agnès Desarthe** (L'Olivier) ; *Lettre d'une amoureuse morte,* de **Nathalie Rheims** (Flammarion), auteur l'an dernier chez Galilée, d'un beau récit, *L'Un pour l'autre* ; toujours chez Flammarion, en octobre, *La Messagère,* d'**Andrée Chedid** ; *Triomphe de l'agneau*, de **Muriel Cerf** (Le Rocher) ; *Un amour malheureux*, de **Françoise Henry** (Pauvert) *; Cherche Midi*, de **Catherine Clément** (Stock) ; *La Conversation amoureuse*, d'**Alice Ferney** (Actes Sud*) ; L'Instant C.*, d'**Isabelle Marsay** (Balland) ; *Fétiches*, d'**Agnès Pavy** (Le Cherche Midi) ; *Le Jour où je n'étais pas là*, d'**Hélène Cixous** (Galilée, qui publie également les actes du Colloque de Cerisy consacré à l'écrivain) *; Météorologie du rêve*, deuxième roman de **Tiphaine Samoyault** (Seuil) ; *Mon vis-à-vis*, de **Mona Thomas** (Champ Vallon) ; *Tasharej*, d'**Emma Belhaj Yahia**, conte l'histoire d'une femme émancipée dans la Tunisie d'aujourd'hui (Balland).

Parmi ceux que l'on attend, avec curiosité ou intérêt : **JMG Le Clézio**, en octobre, avec *Cœur brûlé et autres romances* (Gallimard). Toujours chez Gallimard : *Tout ce que je sais de Marie*, d'**Angelo Rinaldi**, et un récit autobiographique de **Jean-Marie Rouart**, *Une jeunesse à l'ombre de la lumière* ; **Franz Bartelt**, *Les Bottes rouges ;* après un premier roman très remarqué, **Boualem Sansal** revient avec *L'Enfant fou de l'arbre creux* ; **Jean-Jacques Schuhl** en est lui aussi à son deuxième roman, avec *Ingrid Caven.*

Attendus également : **Yann Queffélec** publie *Osmose* (Julliard) ; **Michel Houellebecq** fera acte de présence avec un récit, *Lanzarote,* chez Flammarion, où **Eric Holder** propose *La Correspondante*. **François Salvaing** rend visite à la famille communiste au temps de Georges Marchais, *Parti* (Stock). **Alain Gerber** est annoncé avec *On dirait qu'on serait...* (Fayard) ; **Richard Morgiève** a divisé son propos sur le corps et la folie en un roman et un récit chez Pauvert : *Ma vie folle* et *Ton corps*. Chez Pauvert également, **Yann Andréa** prend une certaine autonomie par rapport à la figure de Marguerite Duras dans *Ainsi.* **Bruno Bayen** poursuit sa double recherche, théâtrale et romanesque, avec *La Forêt de six mois d'hiver* (Mercure de France). Chez Minuit, **Laurent Mauvignier** revient avec un deuxième roman attendu, *Apprendre à finir*, et **Patrick Deville** interpelle à sa manière *Ces deux-là.* Auteur d'un très extraordinaire livre de contes (*La Femme qui avait deux bouches*) l'an dernier, **Alain Fleischer** publie chez le même éditeur (Seuil), un roman : *Quatre Voyageurs.* Au Seuil toujours, nous retrouverons **Morgan Sportès**, *Solitudes* ; **Ahmadou Kourouma**, *Allah n'est pas obligé,* **Robert Solé**, *Mazag* ; **Dominique Muller**, *Les Filles prodigues...* Chez Grasset : **Frédéric Beigbeder**, *99 francs* ; **Jean-Pierre Milovanoff**, *Auréline* ; **Patrick Rambaud**, prix Goncourt 1997, *Il neigeait* ; **Yann Appery**, *Diabolus in musica* ; **Rachid Boudjedra**, *Fascination* ; **Yann Moix**, *Anissa Corto,* et **Alain Nadaud**, *La Fonte des glaces* ; **François Taillandier**, chez Stock, signera en octobre *La Route d'Italie.*

Mais la liste est loin d'être close. Citons encore, parmi les noms plus ou moins connus : **Gabriel Matzneff** donne dans l'exotisme avec *Mama, li Turchi !,* à La Table ronde, où se retrouve également **Xavier Patier** avec *Le Cimetière marin* ; **Michel Luneau**, *Voiture 13, place 64* (Verticales) ; **Jean Dutourd**, deuxième académicien de cette rentrée, avec *Jeannot, mémoires d'un enfant* (Plon) ; **Max Genève** et **Gilbert Toulouse**, chez Zulma, le premier avec *L'Ingénieur du silence*, le second avec un roman allégorique sur fond de guerre civile, *Le Jardin* ; **Jean-Marc Aubert** s'est placé sous le signe de Marc-Aurèle dans *Tambours blancs* (Stock) ; **Daniel Arsand** signe son deuxième roman avec *En silence* (Phébus) ; **Bernard Comment** a choisi la fable dans *Le Colloque des bustes* (éd. Christian Bourgois) ; aux éditions du Rocher, on retrouve **François Coupry** (*L'Œil du gitan*). **Anouar Benmalek** confronte exilés d'Algérie et Aborigènes dans *L'Enfant du peuple ancien* chez Pauvert.

Chez Albin Michel, signalons le retour sans surprise de **Patrick Besson** (*Accessible à une certaine mélancolie*), de **Patrick Poivre d'Arvor** (*L'Irrésolu*), d'**Amélie Nothomb** (*Métaphysique des tubes*) et d'**Eric-Emmanuel Schmitt** (*L'Evangile selon Pilate*). Chez Plon, **Robert de Goulaine**, amateur de vins et de papillons, signe *La Lune au fond de la mer ;* **Jean-Hubert Gailliot**, qui dirige les éditions Tristram, propose *Les Contrebandiers* (L'Olivier) ; **Frédéric Boyer**, en même temps qu'un livre de poèmes, *Kids*, publie chez POL *Une fée ;* **Roland Brival**, *La Robe rouge* (Phébus) ; **Philippe Claudel**, remarqué pour ses deux premiers romans, publie *J'abandonne* (Balland) ; même cas de figure pour **Yves Bichet**, poète, qui parcourt *Les Terres froides* (Fayard) ; **Pierre Drachline**, se souvient *d'Une enfance à perpétuité* (Le Cherche Midi) ; entre tragique et bouffonnerie, **Alain Monnier** pose *L'Insoluble Problème de la présence sur terre* (Climats). **Sarane Alexandrian,** qui se réclame du surréalisme, ne donne pas moins de *Soixante Romans au goût du jour et de la nuit* (Fayard) ; **Jean-Luc Payen** signe *XCA. Le Camp* (éd. Joëlle Losfeld) et **Antoine Audouard** met en scène Abélard dans *Adieu mon unique* (Gallimard). Chez Gallimard encore, mais du côté des éditeurs associés, il faudra prêter attention à **Alain Spiess**, avec *Anniversaire* (L'Arpenteur) et à **Mohamed Kacimi**, *La Confession d'Abraham* (L'Arbalète). On se penchera sur *La Guérison*, publié en deux tomes par **Roberto Gac**, Chilien d'origine, qui s'ouvre sur cette affirmation surprenante *: « Je suis Dante réincarné »...* (La Différence). Enfin, **Frédéric Pajak**, auteur du superbe roman illustré, *L'Immense Solitude*, paru l'an dernier aux PUF, revient, en octobre chez le même éditeur, avec *Le Chagrin d'amour*, récit dont Apollinaire est le personnage central.

Patrick Kéchichian

Du côté des classiques

La « Bibliothèque de la Pléiade » a mis à son catalogue du second semestre : **saint Augustin**, avec le deuxième volume des œuvres qui contiendra *La Cité de Dieu* ; puis **Jane Austen** (*Œuvres romanesques*, tome I) ; **Brecht**, *Ecrits sur le théâtre* ; **Nietzsche** (*voir notre dossier p.* VIII et IX.) ; enfin les **Romanciers libertins du XVIII**e siècle. Michel Orcel, signera au Seuil une édition bilingue du *Roland furieux* de **l'Arioste.** Nouvelle traduction également, due à Catherine Vasseur, du ***Héros,*** **de Baltasar Gracian** (Gallimard - Le Promeneur). Pour le XIXe siècle, signalons le deuxième volume des œuvres d'**Ephraïm Mikhaël**, petit maître oublié du symbolisme français (L'Age d'homme) ; et le deuxième volume des *Contes cruels* d'**Octave Mirbeau** (Les Belles Lettres.)

Les « classiques du XXe siècle » sont les mieux représentés. Plusieurs correspondances inédites sont annoncées : de **Jean Genet**, *Lettres au petit Franz* (Gallimard - Le Promeneur, « Cabinet des lettrés ») ; de l'écrivain suisse **Charles-Albert Cingria**, avec Igor Stravinsky et l'éditeur Henri-Louis Mermod (L'Age d'homme) ; les lettres échangées entre **Michel Leiris** et **Jean Paulhan**, par Louis Yvert (éd. Claire Paulhan, en novembre) ; des lettres inédites de **François Augiéras** à **Paul Placet** (Fanlac) ; enfin la Correspondance (presque) complète d'**Erik Satie**, par Ornella Volta (Fayard - IMEC). Les éditions du Bois d'Orion publieront de leur côté le Journal de l'un des membres du Grand Jeu, **Pierre Minet** (édition de Patrick Krémer). La version intégrale de ***Thérèse et Isabelle***, **de Violette Leduc**, inconnue à ce jour, paraîtra chez Gallimard. L'inépuisable **Alexandre Vialatt**e est à nouveau présent avec des Chroniques, en « Bouquins » (Laffont), et des poèmes, *La Paix des jardins* (Les Belles Lettres) ; Chez Fata Morgana, paraîtra un inédit de **Léon-Paul Fargue,** *Venise, ô ma jolie*, écrit en 1924. Patrick Mauriès continue d'exhumer des textes inédits ou dispersés de **Louise de Vilmorin** : *Promenades et Rencontres,* et *Articles de mode* (Gallimard - Le Promeneur). Les *Poésies complètes* de **Roger Kowalski** ont été rassemblées au Cherche Midi.

Du côté des études consacrées à des écrivains : deux Dossiers H, sur **Ernst Jünger** et sur **Pierre Boutang** (L'Age d'homme) et un volume collectif sur **Pascal Quignard**, sous la direction d'Adriano Marchetti (Champ Vallon, octobre) et un livre d'entretien de Philippe Sollers avec Benoît Chantre sur *La Divine comédie* de **Dante** (DDB). Le germaniste Jean-Pierre Lefebvre consacre un essai à **Goethe** (Belin) et, chez le même éditeur, des essais critiques du poète **W. H. Auden,** enfin deux traductions de Northrop Frye sur **Shakespeare**. Sur le même écrivain également, une étude, inédite en français, de **Lampedusa**, l'auteur du *Guépard* (Allia), un essai de Philippe Almeras sur **Céline** et l'antisémitisme (Denoël).

Saluons la très heureuse réédition de la somme d'André Blavier sur ***Les Fous littéraires*** (éditions des Cendres). **Christian Millau** (après *Au galop des hussards,* il y a deux ans) mêle ses souvenirs et ses observations sur la vie littéraire de la capitale dans les années 50 dans *Paris m'a dit* (éd. de Fallois). Pour **François Bon**, qui a beaucoup travaillé avec les ateliers d'écriture, *Tous les mots sont adultes* (fayard). Les lecteurs de la revue jésuite *Etudes* connaissent les chroniques littéraires et théâtrales de **Jean Mambrino** : elles sont reprises sous le titre *Lire comme on se souvient* (Phébus). Enfin, parmi les classiques étrangers : **Hermann Hesse**, *Eloge de la vieillesse* (Calmann-Lévy) ; la correspondance de **Stefan Zweig** (Grasset) ; le Journal de **Thomas Mann** (Gallimard) ; des récits de **Varlam Chalamov**, Vichéra (Verdier)...

P. K.

Balades autour du monde

Les romans de langue anglaise sont toujours les plus traduits, mais la curiosité pour les romanciers venus d'ailleurs semble s'accentuer, même en anglais.

On n'échappera pas à la déferlante américaine avec **John Updike** (*Aux Confins du temps,* Seuil), **Joyce Carol Oates** (Blonde, Stock), **Susan Sontag** (En Amérique, éd. Christian Bourgois), **Edmund White** (L'Homme marié, Plon). Mais on guettera *La Jeune Fille à la perle,* de **Tracy Chevalier** (Quai Voltaire) et **Dennis Cooper,** *Guide* (POL). On redécouvrira une des pionnières du féminisme : **Charlotte Perkins Gilman** avec *Benigna Machiavelli,* chez Viviane Hamy sans oublier les Afro-américaines comme **Bessie Head** (Contes de la tendresse et du pouvoir, chez Zoé). De plus en plus de romanciers australiens, **Tim Winton** (*Les Ombres de l'hiver,* Rivages). Les Canadiens sont également nombreux, à commencer par **Matt Cohen** pour *Elisabeth et après* (Phébus). On attend beaucoup de **Barbara Gowdy,** *Un lieu sûr* dont les héros sont des éléphants (Actes Sud) et de **Thomas Wharton,** dont le premier roman, *Le Champ de glace,* (Rivages) a été plusieurs fois primé. On retrouvera **Trevor Ferguson** avec *La Ligne de feu,* au Serpent à plumes, et **Michael Ondaatje,** avec *Le Fantôme d'Anil,* aux éd. de l'Olivier.

Pour changer de contexte historique et culturel, deux romanciers nigériens : **Amos Tutuola,** avec *La Femme plume* chez Dapper, et **Buchi Emecheta,** *Gwendolen,* chez Gaïa, une romancière de Guyane britannique (**Oonya Kempadoo,** *Les Secrets du manguier,* Grasset), un écrivain d'Afrique du Sud (**Achmat Dangor,** *La Malédiction de Kafka,* Mercure de France).

Toujours traduits de l'anglais, un écrivain d'origine grecque, **Apostolos Doxiadis,** *Oncle Petros et la conjecture de Goldbach* (éd. Christian Bourgois) et deux d'origine indienne : **Sunetra Gupta,** *La Coueur du péché,* (éd. Robert Laffont) et **Jhumpa Lahiri,** *Interprète de maladies* (Mercure de France), qui a obtenu le prix Pulitzer 2000.

Les Ecossais, dont **Andrew O'Hagan,** *Le Crépuscule des pères* (Flammarion), et les Irlandais (**Aidan Higgins,** *Les Années de chien,* Le Rocher/Anatolia, **Ann Enright,** *La Perruque de mon père* (éd. Joëlle Losfeld) se détachent des Britanniques : **Antonia S. Byatt** avec *Nature morte,* et **Doris Lessing,** avec *Le Monde de Ben* chez Flammarion, **Hanif Kureishi** pour *La Lune en plein jour,* et **Denis Johnson** pour *Déjà mort* et *Le Nom du monde* (éd. Christian Bourgois), ou **Barbara Trapido,** finaliste du Whitbread Prize avec *L'Epreuve du soliste* (Belfond) et **Helen Zahavi,** l'auteur de *Dirty Weekend,* dont Phébus publie *Donna et le gros dégoûtant.*

Des valeurs sûres en Espagne : **Francisco Ayala** – prix Cervantès en 1991, pour *Morts de chien* (Autrement), **Rafael Chirbes** pour *La Belle Ecriture,* (Rivages), **Carmen Martin Gaite,** qui vient de mourir en juillet, pour *Claquer la porte* (Flammarion), **Juan Manuel de Prada,** prix Planeta pour *La Tempête* (Seuil) et un Gallicien, **Manuel Rivas** (*Le Crayon du charpentier,* Gallimard) face à la déferlante latino-américaine : de l'Argentine (**Ricardo Piglia,** *Respiration artificielle,* éd. André Dimanche), à Cuba (**Zoé Valdès,** *Cher Premier Amour,* Actes Sud et *Le Pied de mon père*, Gallimard) en passant par le Chili (**Hernan Rivera-Letelier,** *Mirage d'amour avec fanfare*, Métailié), la Colombie (**German Espinoza,** *Le Signe du poisson* (La Différence), Porto Rico (**Rosario Ferré,** *Liens excentriques,* Stock) ou l'Uruguay (**Mario Delgado Aparain,** *Une histoire de l'humanité,* Métailié).

Le reste de l'Europe fait face. Surtout en langue allemande : par exemple, **Lion Feuchtwanger,** *Exil* (éd. du Félin), **Pavel Kohout,** *L'Heure étoilée du meurtrier* (éd. de Fallois), **Robert Menasse,** *La Pitoyable Histoire de Leo Singer* (Verdier), **Soma Morgenstern,** avec le deuxième volume d'*Idylle en exil* (éd. Liana Levi), **Martin Sutter,** *La Face cachée de la lune* (éd. Christian Bourgois), **Arno Schmidt,** *Histoires* et *Vaches en demi-deuil* (Tristram). On retrouve le grand écrivain italien **Mario Rigoni Sterne** avec *Sentiers sous la neige* (La Fosse aux ours) et *Hivers lointains* (Mille et une nuits) mais aussi **Gesualdo Bufalino,** l'un des meilleurs auteurs siciliens avec *Calendes grecques : souvenirs d'une vie imaginaire* (Verdier). Traduits du néerlandais, un auteur culte aux Pays-Bas, **Renate Dorrestein,** avec *Vices cachés* (Belfond) et un premier roman *La Maison des sept sœurs* de **Elle Eggels** (Denoël) mais aussi la chronique d'une famille d'un village de l'Ouganda, par **Moses Isegawa** (Albin Michel) et l'évocation d'Amsterdam, *Sur l'eau* de **H. M. Van den Brink** (Gallimard). Les Scandinaves sont là, surtout les Suédois : **Per Olov Enquist,** *Le Médecin personnel du roi* (Actes Sud), **Eyvind Johnson** avec trois livres : *Dolorosa et autres nouvelles européennes, Le Nouveau Spartiate et autres nouvelles* (éd. Agone), *Le Temps et sa grâce* (L'Esprit ouvert) et les Danois, aux éditions Gaïa, **Anne-Marie Løn** pour *Noces tardives* et **Jørn Riel** pour *La Faille.* Quant aux Russes, on retiendra chez Verdier, *Vichera* de **Varlam Chalamov,** premier chapitre d'un livre gigantesque consacré au goulag.

Et encore : le premier livre d'un Bulgare de soixante-dix-huit ans, **Angel Wagenstein,** *Le Pentateuque ou les cinq livres d'Isaac* (L'Esprit des Péninsules), *Fleurs de glace* de l'Albanais **Ismail Kadaré** (Fayard), *Pyramides* de l'Egyptien **Gamal Ghitany** (Sinbad), *Le Maître d'œuvre* du Grec **Aris Fakinos** (Fayard), *Lignes,* du Japonais **Murakami Ryu** (éd. Philippe Picquier), *Tu seras mon couteau* de l'Israélien **David Grossman** (Seuil) ou encore *Une averse* du Coréen du Sud **Kim Yu-Jong** (Zulma) et *Zülfikar,* du Turc **Necati Cumali**.

Martine Silber

Sciences humaines : l'emprise de la philosophie

La philosophie et l'interrogation, politique ou éthique, sur notre temps semblent dominer cette rentrée en sciences humaines. Outre le centenaire de la mort de **Nietzsche** *(voir pages VIII et IX)*, c'est la réflexion de **Paul Ricœur** sur *La Mémoire, l'histoire et l'oubli* (Seuil), et sur ce que pourrait être une « politique de la juste mémoire » qui retiendra d'abord l'attention. Ricœur publie également *L'Herméneutique biblique*, une anthologie de textes d'abord parus en anglais et inaccessibles en français (Saint Augustin-Le Cerf). **Michel Henry** continue de son côté son examen philosophique de la doctrine et de la théologie chrétiennes, avec *Incarnation, une philosophie de la chair* (Seuil). Allia inaugure l'édition critique des Œuvres philosophiques de **Novalis** avec *Le Brouillon général*, qui se présente comme le projet encyclopédique du premier romantisme allemand. Dans la collection « Corpus » de Fayard, sont proposés *Les Trois Livres de la vie*, du philosophe platonicien de la Renaissance, **Marsile Ficin**.

Plus près de nous, la correspondance très attendue entre **Hannah Arendt** et **Martin Heidegger** est annoncée chez Gallimard. En poche (Points-Seuil), Christian Dubois signe une introduction à la philosphie de **Heidegger**. Du très contesté philosophe allemand, **Peter Sloterdijk**, *La Mobilisation infinie : vers une critique de la cinétique politique* (éd. Christian Bourgois). Chez le même éditeur, sont annoncés des essais de **Jean-Christophe Bailly**, *Panoramiques*, et de **Philippe Lacoue-Labarthe**, *Phrase*. Et aussi : les trois volumes de *La Philosophie comme savoir de l'existence*, d'**Alain de Juranville** (PUF) ; chez le même éditeur, **Michel Meyer**, qui publie par ailleurs une *Petite Métaphysique de la différence* (Livre de poche), propose *Questionnement et historicité* ; un ouvrage dirigé par Nathalie Depraz sur *La Gnose, problème philosophique* paraît au Cerf ; des entretiens avec le philosophe allemand **Hans Jonas,** *Une éthique de la nature* (DDB).

Robert Maggiori et **Christian Delacampagne** ont dirigé le deuxième volume de *Philosopher*, cheminement didactique à travers les grandes notions de cette discipline (Fayard). Delacampagne publie également *Le Philosophe et le Tyran* (PUF). Visée pédagogique également chez l'Espagnol **Fernando Savater** qui propose de *Penser sa vie* (Seuil). Au chapitre de la philosophie morale, signalons, aux PUF, l'essai de **Paul Audi**, *L'Ethique mise à nu par ses paradoxes mêmes*, et la réédition d'un pamphlet (publié en 1964) de **Clément Rosset**, *Le Monde et ses remèdes.* Plus ludiques, **Oreste Saint-Drôme** et **Frédéric Pagès** répondent à l'étrange question : *Comment choisir son philosophe ?* (La Découverte). On lira avec attention l'essai personnel d'une jeune philosophe, **Emmanuelle Rousset,** sur *L'Idéal chaviré* (Verdier).

Penseurs de notre modernité, **Alain Touraine** et **Edgar Morin** seront présents en cette rentrée, le premier avec des *Entretiens sur le Sujet* (Fayard), le second avec *Les Sept Savoirs nécessaires du futur* (Seuil). De son côté, **Serge Moscovici** propose une réflexion d'écologie politique, *Le Réenchantement du monde* (Métailié). Dans *L'Art de l'exclusion*, Mark Hunyadi se livre à une critique du **communautarisme américain** (Cerf). *La Planète uniforme*, de Serge Latouche, se veut un essai sur le nivellement par la **mondialisation** (Climats, octobre). *Le Sacre du présent*, de Zaki Laïdi (Flammarion), est une réflexion sur la perception du temps par l'homme contemporain. Et puis aussi : *L'Homme, la science et la société*, de **Boris Cyrulnik** (L'Aube) ; *L'Ecran meurtrier. De la violence des images à la violence des actes*, de **Serge Tisseron** (Armand Colin).

Dans le domaine de l'**ethnologie** et des études historiques sur les civilisations et les **religions**, citons : *Le Pouvoir de l'interdit. Royauté et religion en Afrique noire*, d'**Alfred Adler**, élève de Lévi-Strauss (Albin Michel). Tandis que **Roger-Pol Droit** répond aux questions que lui a posées sa fille sur les religions (Seuil), paraît un dictionnaire de **Daniel Dubuisson** sur *L'Univers religieux occidental* (Complexe) ; un autre dictionnaire, « critique », d'**Elie Barnavie** et **Saul Friedlander**, *Les Juifs et le XXe siècle* (Calmann-Lévy) ; dans la série « Histoire de la France préhistorique », l'ouvrage de Jean Gasco, ***L'Age du bronze dans la moitié sud de la France*** (Ed. La Maison des roches) ; ***Le Paléontologue et l'évolution***, de Pascal Tassy (Le Pommier). ***Darwin est-il dangereux ?*** demande de son côté Daniel C. Dennett (éd. Odile Jacob).

La **psychanalyse** continue de susciter de nombreux travaux. Parmi ceux-ci *: Le Sexe prescrit. La différence sexuelle en question*, de **Sabine Prokhoris**, philosophe et psychanalyste, une réflexion sur les nouvelles formes d'unions sexuelles (Aubier). *Ecrire la psychanalyse* (Denoël) ; le volume XIV (1915-1917) des *Œuvres complètes* de **Freud** (PUF) ; les actes d'un colloque sur **Françoise Dolto,** (Gallimard) ; de Gérard Bonnet, *Le Remords. Psychanalyse d'un meurtrier* aux PUF, où sont aussi annoncés un ouvrage *Sur les controverses américaines dans la psychanalyse* (sous la direction de Marie-Claire Durieux et Alain Fine) et un *Dictionnaire de la pensée de Mélanie Klein* ; *Psychogenèse des maladies mentales*, **de Jung** (Albin Michel) ; **Daniel Sibony** se demande *Doit-on être altruiste ?* (éd. Odile Jacob) ; quant au psychanalyste **Gérard Pommier**, il se penche sur *Les Corps angéliques de la post-modernité* (Calmann-Lévy) ; un essai sur **Lacan** de Jean-François de Sauverzac, *Le Désir sans foi ni loi* (Aubier) ; Jean-Claude Maleval analyse l'un des concepts-clefs du lacanisme, *La Forclusion du Nom-du-Père* (Seuil) ; un autre psychanalyste, **Daniel Oppenheim**, propose des *Dialogues avec les enfants sur la vie et la mort* (Seuil). Enfin, **Jacques Derrida** traitera des *Etats d'âme de la psychanalyse* (Galilée).

Quelques livres autour de la **littérature et de l'écrivain** : *Pourquoi écrit-on ?* demande Belinda Cannone (Calmann-Lévy) ; *La Raison poétique*, de **Michel Deguy** (Galilée) et *Comment peut-on être écrivain ?*, de la sociologue **Nathalie Heinich** (La Découverte) et *Droits d'auteur* de **Michel del Castillo** (Stock).

La réflexion sur l'**art** ne sera pas absente de cette rentrée : **Paul Virillo**, *La Procédure silence* (Galilée) ; un essai de **Daniel Arasse** sur la peinture : *On n'y voit rien* (Denoël), un autre de **Georges Didi-Huberman**, *Devant le temps. Histoire de l'art et anachronisme* (Minuit); Patrick Barrer se pose la question de savoir si *Tout l'art contemporain est nul ?* (Favre) ; un livre d'**Henri Meschonnic** sur **Soulages**, *Le Rythme et la Lumière* (éd. Odile Jacob) ; un essai d'**Henri Maldiney**, *Ouvrir le rien : l'art nu* (éd. Encre marine), et, chez ce même éditeur, deux volumes autour de l'œuvre de **Jacques Garelli**, qui fut salué par Sartre et Aragon ; enfin, un essai d'André Gervais sur **Marcel Duchamp** (éd. Jacqueline Chambon).

P. K.

Biographies

Le XIXe siècle est le mieux représenté : **Tocqueville,** de Gilles de Robien (Flammarion) ; **Mauriac**, de Violaine Massenet, et **Barrès**, de Sarah Vajda (Flammarion), **Marcel Schwob,** de Sylvain Goudemare (Le Cherche Midi) ; **Barbey d'Aurevilly**, de Patrick Avrane (DDB). Les femmes ne sont pas oubliées ; **Berthe Morisot**, de Dominique Bona, et **Marie-Laure de Noailles**, de Laurence Benaïm (Grasset) ; **Sarah Bernhardt**, de Claudette Joannis (Payot). Du côté de la musique : **Offenbach**, de Jean-Claude Yon. Plus proche, une biographie politique de **Günter Grass**, d'Olivier Mannoni (Bayard) ; **Gombrowicz**, de Jean-Pierre Salgas, et **Frantz Fanon**, d'Alice Cherki (les deux au Seuil) ; **Dora Maar**, de Mary Ann Caws (Thames & Hudson).

En histoire, du côté des « classiques », **Louis XV**, de François Bluche (Perrin), et **Stanislas Leszczynski,** d'Anne Muratori-Philip (Fayard) ; **Clovis**, de Godefroid Kurth (Tallandier) ; **Abélard,** par Michaël Clanchy (Flammarion) ; **Joséphine de Beauharnais**, de la médiéviste Carolly Erickson (Grasset). Et quelques figures négligées : **Jean de Berry**, de Françoise Autrand (Fayard), **Gaspar Monge**, de François Pairault (Tallandier), **Joseph de Maistre**, de Bastien Miquel (Albin Michel), **Benjamin Franklin**, de Claude Fohlen (Payot), l'atypique **Alexandre I** d'Alexandre Arkhanguelski (Fayard), le **cardinal de Bernis**, de Jean-Paul Desprat (Perrin), **Septime Sévère**, d'Anne Daguet-Gagey (Payot) ou **Eleanor Roosevelt**, par Beata de Robien, et **Germaine Tillion**, de Jean Lacouture (Seuil).

Histoire prometteuse

Pour la rentrée, les éditeurs évitent les lieux communs et proposent d'emprunter quelques pistes intéressantes et peu fréquentées, quand ils ne célèbrent pas la fin de projets très ambitieux. L'automne voit ainsi s'achever deux grands chantiers qui auront couvert la décennie. Tandis que **Jean Delumeau**, historien de nos peurs et de notre soif de sécurité clôt son histoire de paradis (*Que reste-t-il du Paradis ?,* Fayard), **Pierre Rosanvallon** livre le troisième volet de sa réflexion d'historien du politique avec *La Démocratie inachevée* (Gallimard).

Autre grand nom en vue cet automne, outre **Georges Dumézil** dont on reprend les études éparses sur *Mythes et dieux dans la Scandinavie ancienne* (Gallimard), **Pierre Vidal-Naquet**, présent pour un texte inédit (*Le Monde d'Homère,* Perrin) et un copieux recueil d'articles à La Découverte (*Les Grecs, les historiens, la démocratie*). Un seul titre mais très attendu pour **Jacques Le Goff**, *Un Moyen Age en image* (Hazan), qui confirme l'intérêt des historiens pour la représentation figurée. **Michel Pastoureau** scrute ainsi tout ce qui touche au *Bleu* (Seuil), tandis que **Jérôme Baschet**, plus pointu, se penche sur *Le Sein du Père* (Gallimard).

Plus classiquement le XXe siècle reste le plus fréquenté, avec le second volet du ***Hitler*** de **Ian Kershaw** (Flammarion), mais aussi l'étude de G. Badia sur ***Ces Allemands qui ont affronté Hitler*** (L'Atelier), à lire en parallèle d'***Une Allemagne contre Hitler*** de Günther Weisenborn (Félin). Autrement propose un retour sur les ***Camps de femmes 1939-45*** dans sa collection « Mémoires » – on regardera avec intérêt une autre nouveauté de la série consacrée par Béa Jaulin aux ***Roms de Montreuil*** —, tandis que Katy Hazan s'intéresse au sort, au sortir de la guerre, des ***Orphelins de la Shoah*** (Les Belles Lettres). On attend plus de réaction au collectif proposé à l'Atelier sur ***Le Siècle des communismes***, qui rouvre à sa façon le dossier du *Livre noir.* Sur l'URSS, arrive enfin le texte d'Anatoli Vichnevski, ***La Faucille et le rouble. La modernisation conservatrice*** (Gallimard).

La genèse de notre siècle et de ses préoccupations est au cœur de l'étude de Frédéric Chauvaud sur les débuts de la médecine légale (***Les Experts du crime***, Aubier), qu'on lira en complément du beau travail de Philippe Artières sur les récits de vie composés à la première personne par des criminels incarcérés à la fin du XIXe (***Le Livre des vies coupables***, Albin Michel). Même époque de référence pour aborder avec Hervé Le Bras la ***Naissance de la mortalité*** (Seuil/Gallimard) ou avec Simone Delattre ***Les Douze Heures noires*** (Albin Michel), invitation à comprendre la métamorphose des figures de la nuit au XIXe. Autre sujet proche des interrogations lancées naguère par Alain Corbin, ***Bruits et sons dans notre histoire***, de Jean-Pierre Gutton, sous-titré explicitement « Essai sur la reconstitution du paysage sonore » (PUF).

Le monde de la IIIe République encore avec ***La Vie politique en France 1879-1939*** de **René Rémond** (Fayard), ***Bons pour le service***, d'Odile Roynette (Belin) sur l'âge des casernes, ou ***Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil***, de Mathias Gardet et Alain Vilbrod (Belin). Plus largement, on attend la somme dirigée par Marc-Olivier Baruch et Vincent Duclert, ***Fonctionnaires en République*** (La Découverte) comme celle, bienvenue au retour saisonnier des débats sur l'école, d'Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, ***Discours sur la lecture 1880-2000*** (Fayard).

Peu de sujets transversaux, mis à part ***Une histoire du diable XIIe-XXe***, de Robert Muchembled (Seuil), ***Passion Sport. L'Histoire d'une culture***, de Georges Vigarello (Textuel), la somme cosignée par André Vauchez et Andrea Giardina, ***Rome, l'idée et le mythe*** (Fayard), ou, en marge de l'actualité olympique comme de l'année sainte, un tir groupé sur la stratégie : Frédéric Encel, ***L'Art de la guerre*** par l'exemple (Flammarion), la quatrième livraison des atlas d'Autrement, consacrée aux ***guerres napoléoniennes***, à lire avec ***Les Batailles de Napoléon***, de Laurent Joffrin (Seuil), et le ***Dictionnaire de stratégie***, dirigé par Thierry de Montbrial et Jean Klein (PUF).

On n'aura garde d'oublier les documents, particulièrement riches cet automne, avec les ***Mémoires d'Haussmann***, édités par Françoise Choay (Seuil), le journal de **Che Guevara** au Congo (*Passages de la Guerre révolutionnaire*, Métailié) et le foisonnant *Journal de* ***Victor Klemperer*** (Seuil, 2 vol.).

Ajoutons quelques traductions attendus : ***De Vienne et d'ailleurs*** de Carl E. Schorske (Fayard), ***Europe et islam*** du médiéviste Franco Cardini (Seuil), à croiser avec l'essai de Houari Touati, ***Islam et voyages au Moyen Age*** (Seuil), le dernier tiers du *Wagner Theater* de Nike Wagner, ***Les Wagner. Une histoire de famille*** (Gallimard). A la frontière entre Histoire et histoire de l'art, on relève le deuxième volet de la synthèse d'Alain Erlande-Brandenbourg, ***De pierre, d'or et de feu*** (Fayard), ***La Grandeur de Bach***, d'Antoine Hennion et Joël-Marie Fauquet (Fayard) et ***Un jour, ils auront des peintres***, sur l'avènement des peintres américains, d'Annie Cohen-Solal (Gallimard).

Quelques sujets rares enfin, qui pourraient bien marquer cette rentrée : ***Le Don des larmes*** de Piroska Nagy (Albin Michel), consacré à la sensibilité masculine au Moyen Age, ***De l'amphi à l'établi*** (Belin), où Marnix Dressen analyse le parcours des maoïstes à l'usine, ***La Faveur du roi***, de Nicolas Leroux, étude sur les mignons au temps des Valois et des premiers Bourbons (Champ Vallon), l'ouvrage de Nadine Vasseur, ***Il était une fois le Sentier*** (Liana Levi). Plus léger en apparence que les réflexions sur l'Etat annoncés avec la traduction du maître-livre de JGA Pocock, ***L'Ancienne Constitution et le droit féodal*** (PUF) et le collectif dirigé par Yves Charles Zarka, ***Monarchie et République au XVIIe*** (PUF).

Une rentrée roborative donc, mais pimentée – ce qui n'est pas si fréquent.

Ph.-J. C.

Documents : l'école et la « malbouffe »

Comme presque chaque année, les interrogations sur l'avenir du **système scolaire** dominent la rentrée littéraire, dans le domaine des documents. Une vingtaine de livres sont consacrés au sujet. Le plus attendu est le point de vue de l'ancien ministre de l'éducation, Claude Allègre, qui réplique à ses nombreux détracteurs dans *Toute vérité est bonne à dire*, un dialogue avec Laurent Joffrin (Laffont). Son principal conseiller, Philippe Meirieu, livre chez Plon *L'Ecole expliquée aux parents,* pendant que Jean-Michel Djian met en garde sur *Le Triomphe de l'ordre : la pensée tuée par l'école* (Flammarion). De nombreux titres utilisent des points d'interrogation : *Sommes-nous tous des illettrés ?,* d'Alain Blum et France Guérin-Pace (Fayard), *Peut-on encore sauver l'école ?*, de Didier Dacunha-Castelle (Flammarion), *Que transmettre à nos enfants ?,* de Marc Ferro et Philippe Jeammet (Seuil), *A l'école des robots ? : l'informatique, l'école et vos enfants,* de notre collaborateur Michel Alberganti (Calmann-Lévy).

José Bové récidive (avec Gilles Luneau) avec *Nous paysans* (Hazan) . Une dizaine de livres sont consacrés à la **« malbouffe »** : *Les Dossiers noirs de la malbouffe* de Jean-Claude Jaillette (Albin Michel) ; *OGM, le vrai débat*, de Gilles-Marie Seralini (Flammarion) ; *OGM, le vrai et le faux*, de Louis-Marie Houdebine (Le Pommier), *L'Angoisse dans nos assiettes : la vérité sur notre alimentation*, de Josiane Aoun-Mongeot (Plon), et *Démocratie et sécurité alimentaire : la peur aux ventres*, de Paul Benkimoun, journaliste médical au *Monde* (éd. Textuel). Le président de la FNSEA, Luc Guyau, propose un *Manifeste pour une agriculture citoyenne.*

Internet et la nouvelle économie font recette chez les éditeurs. Notre collaborateur Daniel Schneidermann reprend son *Voyage sur Internet* (Fayard) paru dans *Le Monde,* Dominique Wolton poursuit ses interrogations, avec Olivier Jay, dans *Internet : petit manuel de survie* (Flammarion). David Dufresne et Florent Latrive font une enquête sur les *Pirates et flics du Net.* Du côté de la nouvelle économie, Alain Minc propose *www.capitalisme.com* (Grasset), Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, publie *J6m.com, voyage au cœur de la nouvelle économie* (Hachette Littératures), Frédéric Teulon décrit *Le Casse du siècle : Internet, nouvelles économies, nouvelles utopies* (Denoël). Jean Gadrey s'interroge dans *Nouvelle économie, nouveau mythe ?* (Flammarion), tandis que le théoricien de la fin du travail, Jeremy Rifkin, analyse *L'Age de l'accès : la révolution de la nouvelle économie* (La Découverte). Elie Cohen étudie *L'Ordre économique mondial* (Fayard) et Christian Coméliau critique *Les Impasses de la modernité : critique de la marchandisation du monde* (Seuil).

Pendant **les affaires**, les livres sur les affaires continuent. Karl Laske propose *Ils se croyaient intouchables* (Albin Michel). Jacques Mellick s'explique dans *Excès de vitesse* (Calmann-Lévy), la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, décrit son parcours de *Femme politique* (Fayard). Chez le même éditeur, Robert Badinter revient sur *L'Abolition.* Arnaud Montebourg se laisse aller à *La Tristesse des urnes : cahier de doléances d'un petit député socialiste* (Denoël).

Le procès de l'équipe Festina en octobre provoque la publication d'ouvrages sur le **dopage**. Trois sont (co)signés par des journalistes du *Monde* : *Positif,* de Christophe Bassons et Benoît Hopquin (Stock), *Le Procès du Tour*, de Fabrice Lhomme (Denoël), et *Paroles de dopés*, d'Yves Bordenave et Serge Simon (Lattès). Autrement publie aussi un ouvrage collectif, *La Fièvre du dopage : performances à tout prix...*

La médiatisation des affaires entraîne désormais la mise en cause des **médias**. Jean-Marie Charon et Claude Furet étudient *Un secret bien violé : la loi, le juge et le journaliste*. Le directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel, dialogue avec Daniel Bensaïd, dans *Le Canard et le Lapin : le journalisme et ses critiques* (Textuel), tandis que Noam Chomsky poursuit sa critique des médias dans *Deux heures de lucidité*, des entretiens avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz (éd. Les Arènes).

A. S.

Sciences humaines : l'emprise de la philosophie

La philosophie et l'interrogation, politique ou éthique, sur notre temps semblent dominer cette rentrée en sciences humaines. Outre le centenaire de la mort de **Nietzsche** *(voir pages VIII et IX)*, c'est la réflexion de **Paul Ricœur** sur *La Mémoire, l'histoire et l'oubli* (Seuil), et sur ce que pourrait être une « politique de la juste mémoire » qui retiendra d'abord l'attention. Ricœur publie également *L'Herméneutique biblique*, une anthologie de textes d'abord parus en anglais et inaccessibles en français (Saint Augustin-Le Cerf). **Michel Henry** continue de son côté son examen philosophique de la doctrine et de la théologie chrétiennes, avec *Incarnation, une philosophie de la chair* (Seuil). Allia inaugure l'édition critique des Œuvres philosophiques de **Novalis** avec *Le Brouillon général*, qui se présente comme le projet encyclopédique du premier romantisme allemand. Dans la collection « Corpus » de Fayard, sont proposés *Les Trois Livres de la vie*, du philosophe platonicien de la Renaissance, **Marsile Ficin**.

Plus près de nous, la correspondance très attendue entre **Hannah Arendt** et **Martin Heidegger** est annoncée chez Gallimard. En poche (Points-Seuil), Christian Dubois signe une introduction à la philosphie de **Heidegger**. Du très contesté philosophe allemand, **Peter Sloterdijk**, *La Mobilisation infinie : vers une critique de la cinétique politique* (éd. Christian Bourgois). Chez le même éditeur, sont annoncés des essais de **Jean-Christophe Bailly**, *Panoramiques*, et de **Philippe Lacoue-Labarthe**, *Phrase*. Et aussi : les trois volumes de *La Philosophie comme savoir de l'existence*, d'**Alain de Juranville** (PUF) ; chez le même éditeur, **Michel Meyer**, qui publie par ailleurs une *Petite Métaphysique de la différence* (Livre de poche), propose *Questionnement et historicité* ; un ouvrage dirigé par Nathalie Depraz sur *La Gnose, problème philosophique* paraît au Cerf ; des entretiens avec le philosophe allemand **Hans Jonas,** *Une éthique de la nature* (DDB).

Robert Maggiori et **Christian Delacampagne** ont dirigé le deuxième volume de *Philosopher*, cheminement didactique à travers les grandes notions de cette discipline (Fayard). Delacampagne publie également *Le Philosophe et le Tyran* (PUF). Visée pédagogique également chez l'Espagnol **Fernando Savater** qui propose de *Penser sa vie* (Seuil). Au chapitre de la philosophie morale, signalons, aux PUF, l'essai de **Paul Audi**, *L'Ethique mise à nu par ses paradoxes mêmes*, et la réédition d'un pamphlet (publié en 1964) de **Clément Rosset**, *Le Monde et ses remèdes.* Plus ludiques, **Oreste Saint-Drôme** et **Frédéric Pagès** répondent à l'étrange question : *Comment choisir son philosophe ?* (La Découverte). On lira avec attention l'essai personnel d'une jeune philosophe, **Emmanuelle Rousset,** sur *L'Idéal chaviré* (Verdier).

Penseurs de notre modernité, **Alain Touraine** et **Edgar Morin** seront présents en cette rentrée, le premier avec des *Entretiens sur le Sujet* (Fayard), le second avec *Les Sept Savoirs nécessaires du futur* (Seuil). De son côté, **Serge Moscovici** propose une réflexion d'écologie politique, *Le Réenchantement du monde* (Métailié). Dans *L'Art de l'exclusion*, Mark Hunyadi se livre à une critique du **communautarisme américain** (Cerf). *La Planète uniforme*, de Serge Latouche, se veut un essai sur le nivellement par la **mondialisation** (Climats, octobre). *Le Sacre du présent*, de Zaki Laïdi (Flammarion), est une réflexion sur la perception du temps par l'homme contemporain. Et puis aussi : *L'Homme, la science et la société*, de **Boris Cyrulnik** (L'Aube) ; *L'Ecran meurtrier. De la violence des images à la violence des actes*, de **Serge Tisseron** (Armand Colin).

Dans le domaine de l'**ethnologie** et des études historiques sur les civilisations et les **religions**, citons : *Le Pouvoir de l'interdit. Royauté et religion en Afrique noire*, d'**Alfred Adler**, élève de Lévi-Strauss (Albin Michel). Tandis que **Roger-Pol Droit** répond aux questions que lui a posées sa fille sur les religions (Seuil), paraît un dictionnaire de **Daniel Dubuisson** sur *L'Univers religieux occidental* (Complexe) ; un autre dictionnaire, « critique », d'**Elie Barnavie** et **Saul Friedlander**, *Les Juifs et le XXe siècle* (Calmann-Lévy) ; dans la série « Histoire de la France préhistorique », l'ouvrage de Jean Gasco, ***L'Age du bronze dans la moitié sud de la France*** (Ed. La Maison des roches) ; ***Le Paléontologue et l'évolution***, de Pascal Tassy (Le Pommier). ***Darwin est-il dangereux ?*** demande de son côté Daniel C. Dennett (éd. Odile Jacob).

La **psychanalyse** continue de susciter de nombreux travaux. Parmi ceux-ci *: Le Sexe prescrit. La différence sexuelle en question*, de **Sabine Prokhoris**, philosophe et psychanalyste, une réflexion sur les nouvelles formes d'unions sexuelles (Aubier). *Ecrire la psychanalyse* (Denoël) ; le volume XIV (1915-1917) des *Œuvres complètes* de **Freud** (PUF) ; les actes d'un colloque sur **Françoise Dolto,** (Gallimard) ; de Gérard Bonnet, *Le Remords. Psychanalyse d'un meurtrier* aux PUF, où sont aussi annoncés un ouvrage *Sur les controverses américaines dans la psychanalyse* (sous la direction de Marie-Claire Durieux et Alain Fine) et un *Dictionnaire de la pensée de Mélanie Klein* ; *Psychogenèse des maladies mentales*, **de Jung** (Albin Michel) ; **Daniel Sibony** se demande *Doit-on être altruiste ?* (éd. Odile Jacob) ; quant au psychanalyste **Gérard Pommier**, il se penche sur *Les Corps angéliques de la post-modernité* (Calmann-Lévy) ; un essai sur **Lacan** de Jean-François de Sauverzac, *Le Désir sans foi ni loi* (Aubier) ; Jean-Claude Maleval analyse l'un des concepts-clefs du lacanisme, *La Forclusion du Nom-du-Père* (Seuil) ; un autre psychanalyste, **Daniel Oppenheim**, propose des *Dialogues avec les enfants sur la vie et la mort* (Seuil). Enfin, **Jacques Derrida** traitera des *Etats d'âme de la psychanalyse* (Galilée).

Quelques livres autour de la **littérature et de l'écrivain** : *Pourquoi écrit-on ?* demande Belinda Cannone (Calmann-Lévy) ; *La Raison poétique*, de **Michel Deguy** (Galilée) et *Comment peut-on être écrivain ?*, de la sociologue **Nathalie Heinich** (La Découverte) et *Droits d'auteur* de **Michel del Castillo** (Stock).

La réflexion sur l'**art** ne sera pas absente de cette rentrée : **Paul Virillo**, *La Procédure silence* (Galilée) ; un essai de **Daniel Arasse** sur la peinture : *On n'y voit rien* (Denoël), un autre de **Georges Didi-Huberman**, *Devant le temps. Histoire de l'art et anachronisme* (Minuit); Patrick Barrer se pose la question de savoir si *Tout l'art contemporain est nul ?* (Favre) ; un livre d'**Henri Meschonnic** sur **Soulages**, *Le Rythme et la Lumière* (éd. Odile Jacob) ; un essai d'**Henri Maldiney**, *Ouvrir le rien : l'art nu* (éd. Encre marine), et, chez ce même éditeur, deux volumes autour de l'œuvre de **Jacques Garelli**, qui fut salué par Sartre et Aragon ; enfin, un essai d'André Gervais sur **Marcel Duchamp** (éd. Jacqueline Chambon).

P. K.

Biographies

Le XIXe siècle est le mieux représenté : **Tocqueville,** de Gilles de Robien (Flammarion) ; **Mauriac**, de Violaine Massenet, et **Barrès**, de Sarah Vajda (Flammarion), **Marcel Schwob,** de Sylvain Goudemare (Le Cherche Midi) ; **Barbey d'Aurevilly**, de Patrick Avrane (DDB). Les femmes ne sont pas oubliées ; **Berthe Morisot**, de Dominique Bona, et **Marie-Laure de Noailles**, de Laurence Benaïm (Grasset) ; **Sarah Bernhardt**, de Claudette Joannis (Payot). Du côté de la musique : **Offenbach**, de Jean-Claude Yon. Plus proche, une biographie politique de **Günter Grass**, d'Olivier Mannoni (Bayard) ; **Gombrowicz**, de Jean-Pierre Salgas, et **Frantz Fanon**, d'Alice Cherki (les deux au Seuil) ; **Dora Maar**, de Mary Ann Caws (Thames & Hudson).

En histoire, du côté des « classiques », **Louis XV**, de François Bluche (Perrin), et **Stanislas Leszczynski,** d'Anne Muratori-Philip (Fayard) ; **Clovis**, de Godefroid Kurth (Tallandier) ; **Abélard,** par Michaël Clanchy (Flammarion) ; **Joséphine de Beauharnais**, de la médiéviste Carolly Erickson (Grasset). Et quelques figures négligées : **Jean de Berry**, de Françoise Autrand (Fayard), **Gaspar Monge**, de François Pairault (Tallandier), **Joseph de Maistre**, de Bastien Miquel (Albin Michel), **Benjamin Franklin**, de Claude Fohlen (Payot), l'atypique **Alexandre I** d'Alexandre Arkhanguelski (Fayard), le **cardinal de Bernis**, de Jean-Paul Desprat (Perrin), **Septime Sévère**, d'Anne Daguet-Gagey (Payot) ou **Eleanor Roosevelt**, par Beata de Robien, et **Germaine Tillion**, de Jean Lacouture (Seuil).

Histoire prometteuse

Pour la rentrée, les éditeurs évitent les lieux communs et proposent d'emprunter quelques pistes intéressantes et peu fréquentées, quand ils ne célèbrent pas la fin de projets très ambitieux. L'automne voit ainsi s'achever deux grands chantiers qui auront couvert la décennie. Tandis que **Jean Delumeau**, historien de nos peurs et de notre soif de sécurité clôt son histoire de paradis (*Que reste-t-il du Paradis ?,* Fayard), **Pierre Rosanvallon** livre le troisième volet de sa réflexion d'historien du politique avec *La Démocratie inachevée* (Gallimard).

Autre grand nom en vue cet automne, outre **Georges Dumézil** dont on reprend les études éparses sur *Mythes et dieux dans la Scandinavie ancienne* (Gallimard), **Pierre Vidal-Naquet**, présent pour un texte inédit (*Le Monde d'Homère,* Perrin) et un copieux recueil d'articles à La Découverte (*Les Grecs, les historiens, la démocratie*). Un seul titre mais très attendu pour **Jacques Le Goff**, *Un Moyen Age en image* (Hazan), qui confirme l'intérêt des historiens pour la représentation figurée. **Michel Pastoureau** scrute ainsi tout ce qui touche au *Bleu* (Seuil), tandis que **Jérôme Baschet**, plus pointu, se penche sur *Le Sein du Père* (Gallimard).

Plus classiquement le XXe siècle reste le plus fréquenté, avec le second volet du ***Hitler*** de **Ian Kershaw** (Flammarion), mais aussi l'étude de G. Badia sur ***Ces Allemands qui ont affronté Hitler*** (L'Atelier), à lire en parallèle d'***Une Allemagne contre Hitler*** de Günther Weisenborn (Félin). Autrement propose un retour sur les ***Camps de femmes 1939-45*** dans sa collection « Mémoires » – on regardera avec intérêt une autre nouveauté de la série consacrée par Béa Jaulin aux ***Roms de Montreuil*** —, tandis que Katy Hazan s'intéresse au sort, au sortir de la guerre, des ***Orphelins de la Shoah*** (Les Belles Lettres). On attend plus de réaction au collectif proposé à l'Atelier sur ***Le Siècle des communismes***, qui rouvre à sa façon le dossier du *Livre noir.* Sur l'URSS, arrive enfin le texte d'Anatoli Vichnevski, ***La Faucille et le rouble. La modernisation conservatrice*** (Gallimard).

La genèse de notre siècle et de ses préoccupations est au cœur de l'étude de Frédéric Chauvaud sur les débuts de la médecine légale (***Les Experts du crime***, Aubier), qu'on lira en complément du beau travail de Philippe Artières sur les récits de vie composés à la première personne par des criminels incarcérés à la fin du XIXe (***Le Livre des vies coupables***, Albin Michel). Même époque de référence pour aborder avec Hervé Le Bras la ***Naissance de la mortalité*** (Seuil/Gallimard) ou avec Simone Delattre ***Les Douze Heures noires*** (Albin Michel), invitation à comprendre la métamorphose des figures de la nuit au XIXe. Autre sujet proche des interrogations lancées naguère par Alain Corbin, ***Bruits et sons dans notre histoire***, de Jean-Pierre Gutton, sous-titré explicitement « Essai sur la reconstitution du paysage sonore » (PUF).

Le monde de la IIIe République encore avec ***La Vie politique en France 1879-1939*** de **René Rémond** (Fayard), ***Bons pour le service***, d'Odile Roynette (Belin) sur l'âge des casernes, ou ***Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil***, de Mathias Gardet et Alain Vilbrod (Belin). Plus largement, on attend la somme dirigée par Marc-Olivier Baruch et Vincent Duclert, ***Fonctionnaires en République*** (La Découverte) comme celle, bienvenue au retour saisonnier des débats sur l'école, d'Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, ***Discours sur la lecture 1880-2000*** (Fayard).

Peu de sujets transversaux, mis à part ***Une histoire du diable XIIe-XXe***, de Robert Muchembled (Seuil), ***Passion Sport. L'Histoire d'une culture***, de Georges Vigarello (Textuel), la somme cosignée par André Vauchez et Andrea Giardina, ***Rome, l'idée et le mythe*** (Fayard), ou, en marge de l'actualité olympique comme de l'année sainte, un tir groupé sur la stratégie : Frédéric Encel, ***L'Art de la guerre*** par l'exemple (Flammarion), la quatrième livraison des atlas d'Autrement, consacrée aux ***guerres napoléoniennes***, à lire avec ***Les Batailles de Napoléon***, de Laurent Joffrin (Seuil), et le ***Dictionnaire de stratégie***, dirigé par Thierry de Montbrial et Jean Klein (PUF).

On n'aura garde d'oublier les documents, particulièrement riches cet automne, avec les ***Mémoires d'Haussmann***, édités par Françoise Choay (Seuil), le journal de **Che Guevara** au Congo (*Passages de la Guerre révolutionnaire*, Métailié) et le foisonnant *Journal de* ***Victor Klemperer*** (Seuil, 2 vol.).

Ajoutons quelques traductions attendus : ***De Vienne et d'ailleurs*** de Carl E. Schorske (Fayard), ***Europe et islam*** du médiéviste Franco Cardini (Seuil), à croiser avec l'essai de Houari Touati, ***Islam et voyages au Moyen Age*** (Seuil), le dernier tiers du *Wagner Theater* de Nike Wagner, ***Les Wagner. Une histoire de famille*** (Gallimard). A la frontière entre Histoire et histoire de l'art, on relève le deuxième volet de la synthèse d'Alain Erlande-Brandenbourg, ***De pierre, d'or et de feu*** (Fayard), ***La Grandeur de Bach***, d'Antoine Hennion et Joël-Marie Fauquet (Fayard) et ***Un jour, ils auront des peintres***, sur l'avènement des peintres américains, d'Annie Cohen-Solal (Gallimard).

Quelques sujets rares enfin, qui pourraient bien marquer cette rentrée : ***Le Don des larmes*** de Piroska Nagy (Albin Michel), consacré à la sensibilité masculine au Moyen Age, ***De l'amphi à l'établi*** (Belin), où Marnix Dressen analyse le parcours des maoïstes à l'usine, ***La Faveur du roi***, de Nicolas Leroux, étude sur les mignons au temps des Valois et des premiers Bourbons (Champ Vallon), l'ouvrage de Nadine Vasseur, ***Il était une fois le Sentier*** (Liana Levi). Plus léger en apparence que les réflexions sur l'Etat annoncés avec la traduction du maître-livre de JGA Pocock, ***L'Ancienne Constitution et le droit féodal*** (PUF) et le collectif dirigé par Yves Charles Zarka, ***Monarchie et République au XVIIe*** (PUF).

Une rentrée roborative donc, mais pimentée – ce qui n'est pas si fréquent.

Ph.-J. C.

Documents : l'école et la « malbouffe »

Comme presque chaque année, les interrogations sur l'avenir du **système scolaire** dominent la rentrée littéraire, dans le domaine des documents. Une vingtaine de livres sont consacrés au sujet. Le plus attendu est le point de vue de l'ancien ministre de l'éducation, Claude Allègre, qui réplique à ses nombreux détracteurs dans *Toute vérité est bonne à dire*, un dialogue avec Laurent Joffrin (Laffont). Son principal conseiller, Philippe Meirieu, livre chez Plon *L'Ecole expliquée aux parents,* pendant que Jean-Michel Djian met en garde sur *Le Triomphe de l'ordre : la pensée tuée par l'école* (Flammarion). De nombreux titres utilisent des points d'interrogation : *Sommes-nous tous des illettrés ?,* d'Alain Blum et France Guérin-Pace (Fayard), *Peut-on encore sauver l'école ?*, de Didier Dacunha-Castelle (Flammarion), *Que transmettre à nos enfants ?,* de Marc Ferro et Philippe Jeammet (Seuil), *A l'école des robots ? : l'informatique, l'école et vos enfants,* de notre collaborateur Michel Alberganti (Calmann-Lévy).

José Bové récidive (avec Gilles Luneau) avec *Nous paysans* (Hazan) . Une dizaine de livres sont consacrés à la **« malbouffe »** : *Les Dossiers noirs de la malbouffe* de Jean-Claude Jaillette (Albin Michel) ; *OGM, le vrai débat*, de Gilles-Marie Seralini (Flammarion) ; *OGM, le vrai et le faux*, de Louis-Marie Houdebine (Le Pommier), *L'Angoisse dans nos assiettes : la vérité sur notre alimentation*, de Josiane Aoun-Mongeot (Plon), et *Démocratie et sécurité alimentaire : la peur aux ventres*, de Paul Benkimoun, journaliste médical au *Monde* (éd. Textuel). Le président de la FNSEA, Luc Guyau, propose un *Manifeste pour une agriculture citoyenne.*

Internet et la nouvelle économie font recette chez les éditeurs. Notre collaborateur Daniel Schneidermann reprend son *Voyage sur Internet* (Fayard) paru dans *Le Monde,* Dominique Wolton poursuit ses interrogations, avec Olivier Jay, dans *Internet : petit manuel de survie* (Flammarion). David Dufresne et Florent Latrive font une enquête sur les *Pirates et flics du Net.* Du côté de la nouvelle économie, Alain Minc propose *www.capitalisme.com* (Grasset), Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, publie *J6m.com, voyage au cœur de la nouvelle économie* (Hachette Littératures), Frédéric Teulon décrit *Le Casse du siècle : Internet, nouvelles économies, nouvelles utopies* (Denoël). Jean Gadrey s'interroge dans *Nouvelle économie, nouveau mythe ?* (Flammarion), tandis que le théoricien de la fin du travail, Jeremy Rifkin, analyse *L'Age de l'accès : la révolution de la nouvelle économie* (La Découverte). Elie Cohen étudie *L'Ordre économique mondial* (Fayard) et Christian Coméliau critique *Les Impasses de la modernité : critique de la marchandisation du monde* (Seuil).

Pendant **les affaires**, les livres sur les affaires continuent. Karl Laske propose *Ils se croyaient intouchables* (Albin Michel). Jacques Mellick s'explique dans *Excès de vitesse* (Calmann-Lévy), la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, décrit son parcours de *Femme politique* (Fayard). Chez le même éditeur, Robert Badinter revient sur *L'Abolition.* Arnaud Montebourg se laisse aller à *La Tristesse des urnes : cahier de doléances d'un petit député socialiste* (Denoël).

Le procès de l'équipe Festina en octobre provoque la publication d'ouvrages sur le **dopage**. Trois sont (co)signés par des journalistes du *Monde* : *Positif,* de Christophe Bassons et Benoît Hopquin (Stock), *Le Procès du Tour*, de Fabrice Lhomme (Denoël), et *Paroles de dopés*, d'Yves Bordenave et Serge Simon (Lattès). Autrement publie aussi un ouvrage collectif, *La Fièvre du dopage : performances à tout prix...*

La médiatisation des affaires entraîne désormais la mise en cause des **médias**. Jean-Marie Charon et Claude Furet étudient *Un secret bien violé : la loi, le juge et le journaliste*. Le directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel, dialogue avec Daniel Bensaïd, dans *Le Canard et le Lapin : le journalisme et ses critiques* (Textuel), tandis que Noam Chomsky poursuit sa critique des médias dans *Deux heures de lucidité*, des entretiens avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz (éd. Les Arènes).

A. S.

Un message de probité pour les « esprits libres »

Rencontre avec Marc de Launay qui dirige l'édition de la « Pléiade » des œuvres de Nietzsche

« Vous dirigez l'édition des œuvres de Nietzsche à paraître dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». Quels principes président à cette édition ?

– Cette édition s'attache essentiellement à proposer une lecture philosophique des œuvres de Nietzsche, sur la base du travail accompli par Giorgio Colli et Mazzino Montinari. Elle regroupera en trois volumes toutes les œuvres publiées par Nietzsche. Le premier volume, qui paraîtra en novembre, comprend donc *La Naissance de la tragédie*, les quatre *Considérations inactuelles,* les conférences publiques qu'il fit en 1870 et 1872, ainsi que des textes non publiés par lui mais très proches de l'esprit de *La Naissance*, comme l'essai sur *La Philosophie à l'époque tragique des Grecs*, ou, comme c'est le cas pour *Mensonge et vérité* au sens extra-moral, parce que Nietzsche l'a considéré, treize ans après l'avoir écrit, comme une expression de ce qu'il n'avait jamais cessé de penser.

» En outre, ce premier volume donnera quelques textes de jeunesse et quelques cahiers, datant de ses études, qui permettront de constater combien précoce fut la lucidité critique de Nietzsche à l'égard de Schopenhauer. Cela en dépit de la tactique qui lui est propre et qui consiste à vanter publiquement un auteur pour l'opposer à un autre sans s'identifier jamais à autre chose qu'à ce qui peut surgir, au regard perspicace, de cette opposition. On pourra également y constater à quel point fut précoce et durable l'influence exercée sur lui par Emerson.

» Le deuxième volume rassemblera *Humain, trop humain*, *Aurore* et *Le Gai Savoir* ; le troisième regroupe tous les textes publiés entre *Zarathoustra* et la fin de 1888. Par principe, toutes les traductions sont revues ; certaines seront refaites, d'autres — celle des Cahiers de 1865-1868 — sont originales.

– Par rapport à l'édition grise publiée en 14 volumes chez Gallimard, sous la direction de Gilles Deleuze et Maurice de Gandillac, édition qui reprenait celle de Giorgio Colli et Mazzino Montinari, qu'apportera cette nouvelle publication ?

– Cette édition ne pouvant, pour des raisons de place, publier l'ensemble des fragments posthumes, elle en intègre beaucoup à son appareil critique ; dans l'édition « grise », les notes sont essentiellement d'ordre philologique et historique ; l'appareil critique de « La Pléiade » se risque bien davantage au commentaire, aux renvois internes, ainsi qu'à la mention de la correspondance, tout à fait absente jusqu'alors. La masse des fragments posthumes, difficilement lisible comme telle, se trouve mise en rapport avec les textes pour lesquels les fragments offrent souvent une explicitation. Cela ne signifie pas qu'ainsi tous les fragments seront intégrés aux notes, c'est matériellement impossible, mais cela permet de donner aux textes une meilleure assise du point de vue de leur lecture immanente, et c'est à cette lecture immanente que nous souhaitons inviter les lecteurs.

– A côté des œuvres publiées par le philosophe, existe donc l'énorme masse des « fragments posthumes ». Quel statut doit-on leur donner ? Ont-ils la même « dignité » que les œuvres elles-mêmes ? Sont-ils encore propres à modifier ou infléchir notre vision de Nietzsche, et surtout du dernier Nietzsche ?

– L'édition rigoureusement chronologique des fragments posthumes par Colli et Montinari a représenté un tournant dans la réception de Nietzsche : d'abord en faisant un sort au projet d'ouvrage intitulé *Volonté de puissance*, ensuite en mettant au jour la manière dont Nietzsche avait travaillé et rédigé la plupart de ses œuvres publiées, enfin en permettant d'expliciter le contenu souvent énigmatique – et voulu tel par Nietzsche – de nombre de ses aphorismes, précisément lorsqu'il s'agissait des notions de volonté de puissance ou d'éternel retour. Mais aussi, c'est le mérite de l'extrême perspicacité de Giorgio Colli, de faire apparaître quel type de style Nietzsche a choisi d'adopter, dès *Humain, trop humain*, c'est-à-dire l'aphorisme qu'il incombe au lecteur de savoir déchiffrer en pratiquant la « lecture lente », la « ruumination » que préconisait Nietzsche.

» Une fois accomplie la tâche réalisée par Colli et Montinari, les fragments ne sauraient garder la même dignité que les œuvres publiées : ils ont été l'adjuvant d'une meilleure lecture, plus philosophique, de l'œuvre publiée ; mais c'est elle que Nietzsche voulait qu'on lise, c'est à elle qu'il a consacré son plus grand effort stylistique, c'est d'elle que doit partir d'abord une interprétation de sa pensée, et c'est à dégager de plus en plus la cohérence de cette pensée qu'on doit s'attacher, même si elle est elle-même sans cesse en devenir – il ne faut pas oublier que Nietzsche cesse son activité intellectuelle à quarante-quatre ans, et que toute son œuvre a été écrite de 1872 à 1888, en seize ans, autrement dit elle est évidemment inachevée.

– La Volonté de puissance*, ce livre que la sœur du philosophe avait composé à partir d'un projet, semble-t-il, abandonné, est-elle définitivement enterrée ?*

– Ce qui est définitivement enterré, c'est la prétention à vouloir composer un livre qui porterait ce titre et répondrait d'une manière ou d'une autre aux intentions de Nietzsche. Ce projet, Nietzsche l'a explicitement dit dans deux lettres de 1888 à Peter Gast, n'était pas destiné à être autre chose que la rubrique mise au clair de certains développements de sa pensée. L'examen des fragments posthumes d'août et septembre 1888 permet d'affirmer que Nietzsche a préféré, à la poursuite de sa réflexion sur la volonté de puissance, l'élaboration de la *« conversion de toutes les valeurs »*, qui est son véritable objectif depuis *Zarathoustra* et *Par-delà bien et mal*. Mais la notion de volonté de puissance et son statut dans l'œuvre, surtout à partir des débuts de la rédaction d'*Ainsi parlait Zarathoustra*, méritent qu'on s'y attache et qu'on la prenne au sérieux ; on ne peut d'ailleurs le faire sans lier expressément cette notion à celle d'« éternel retour » ni sans penser la volonté de puissance en rapport avec la réflexion nietzschéenne sur le corps, c'est ce qu'a montré de manière magistrale l'ouvrage de Didier Franck, *Nietzsche et l'ombre de Dieu* (PUF, 1998 ; voir également l'essai de Patrick Wotling, *La Pensée du sous-sol*, Allia, 1999).

– Les archives de Weimar recèlent-elles encore des parts inédites ? Qu'en est-il de la correspondance ?

– Nietzsche a vécu entouré de l'affection profonde de sa mère et de la vénération de sa sœur. En dépit de tous les différends, fort nombreux et parfois graves, qui opposèrent le fils à la mère et le frère à sa sœur, ces femmes ont gardé, depuis sa petite enfance, tout ce que Nietzsche n'a pas détruit lui-même. Il y a donc une masse considérable, des poèmes notamment, de petits textes d'enfance et de jeunesse qui sont encore conservés à Weimar. Certains manuscrits sont en possession de particuliers qui les avaient mis à disposition de Colli et Montinari, certains autres ont été perdus, vraisemblablement pendant la dernière guerre.

» Pour l'essentiel, il n'y a pas à attendre de révélations fracassantes. Les éditions de Gruyter poursuivent la publication de l'œuvre philologique, dont une partie a été traduite en français par les éditions de l'Eclat. L'œuvre musicale a été également éditée, ainsi que la correspondance (la sœur de Nietzsche a souvent falsifié des lettres, mais ses interventions sont bien moins graves si on les compare, par exemple, aux destructions auxquelles Marianne Weber, la femme du sociologue, s'est livrée). La correspondance est actuellement entièrement publiée, y compris certaines lettres à Nietzsche et d'autres sur Nietzsche échangées entre ses correspondants.

» Espérons que les éditions Gallimard reprendront la publication de cette correspondance, qui ne compte actuellement que deux volumes (notre édition citera de larges extraits des lettres chaque fois qu'elles permettent d'éclairer pour le lecteur tel passage d'un texte).

– Croyez-vous que notre époque est mieux faite que le début du siècle pour la lecture de l'œuvre de Nietzsche, comme il le prophétisait lui-même ?

– Le début du siècle en Allemagne est très largement marqué par la lecture du *Zarathoustra* ; il faut se rappeler que, après la Bible de Luther, *Ainsi parlait Zarathoustra* est l'ouvrage le plus vendu en Allemagne durant le premier tiers du siècle. L'influence de Nietzsche s'est exercée sur tous les courants de pensée, de la droite à la gauche, y compris sur certains sionistes. Le *Zarathoustra* promet un dépassement de la philosophie (et, bien entendu, à l'époque, du positivisme scientiste) à travers une alliance subtile et détonante entre prophétie et poésie, alliance gagée sur une critique acerbe de ce qui s'appelait déjà « la modernité ». Ce « message » s'adressait à des « esprits libres » en les sommant d'adopter une rigoureuse attitude de probité face à un nihilisme dont tous pouvaient, à travers la guerre de 1914-1918, percevoir les effets dévastateurs.

» Des esprits aussi différents que Mussolini, Jünger, Leo Strauss, Heidegger ont entendu ce « message ». Aujourd'hui, nous sommes peut-être plus à même de comprendre ce que Nietzsche a voulu dire, de mieux tenir compte de la manière dont il a voulu le dire ; mais nous n'avons certainement pas de solutions neuves, inédites, à présenter pour lui répondre. Nous pouvons au moins comprendre plus clairement ce que bouleverse et met en cause une pensée de ce type, et par-là mettre au jour ce qui est au principe d'une pensée révolutionnaire dans la culture qui est la nôtre : le statut comme les implications du prophétisme sécularisé. »

Propos recueillis par Patrick Kéchichian

« Grande politique » contre humanisme

Aujourd'hui, parfaitement éduqués,, nous souffrons pour rien, nous désirons pour rien, nous nous mobilisons pour rien, nous communiquons pour rien avec des signes qui ne désignent rien

Bernard Edelman

A peine commençons-nous à oser le penser : Nietzsche a ouvert un autre espoir humain, tellement inédit dans notre histoire – celui du post-humanisme. Il nous a fallu deux guerres mondiales, le communisme et le nazisme, la bombe atomique, la dévastation de continents entiers, bref tous les désenchantements du monde, toutes les illusions réalisées et perdues, pour que nous admettions enfin du bout des lèvres que l'humanisme était une servitude volontaire ou, comme on le dirait aujourd'hui pour en sauver les débris, une servitude négociée et donc démocratique.

Ce fut le premier coup de force de Nietzsche de démontrer que l'humanisme, depuis Socrate, a été une méthode d'élevage impitoyable, retorse, perfide, qui devait nous convaincre que la grandeur de l'homme était dans la raison et que la raison était égale à la vertu : plus on s'éloignait des passions, plus on s'éloignait des instincts, plus on croyait à la vérité, au sujet, à la conscience, et plus on était humain. L'humanité de l'homme se gagnait par une ascèse de la raison, une compréhension *« intellectuelle »* du monde et de l'homme dans le monde, par un travail imperturbable de la logique. Cette définition de l'homme et de son évolution comme l'être qui rattrape son ratage animal – et le rattrape de mieux en mieux – par une hypertrophie du moi et de la conscience fut la grande maladie de l'Occident. *« La lumière la plus aveuglante, la rationalité à tout prix, la vie lumineuse, froide, austère, consciente, sans instincts, résistant aux instincts, n'était elle-même qu'une maladie, une autre maladie et nullement un retour à la* "vertu*", à la* "santé*", au* "bonheur". *» (Crépuscule des idoles).*

L'humanisme a donc signifié la grandeur de l'homme comme une sortie de l'animalité, et la preuve en était donnée chaque jour par ses exploits technologiques. La technologie était devenue la mesure de l'*humanitas* et tout retour aux instincts, au corps, à *« l'organique »*, à la puissance vitale, fut considéré comme un péché ou pis encore, comme un scandale métaphysique.

Les valeurs humanistes sont donc des valeurs d'inversion : le ciel juge la vie terrestre, la conscience juge le monde, la vérité juge l'homme ; et la morale est venue à son secours en divisant les actes en bons et mauvais, ce qui requérait la double tâche et de désigner l'ennemi et d'unifier les consciences dans ce but, de sorte qu'elles se regroupèrent pour marcher d'un seul pas et qu'elles se proclamèrent égales entre elles.

Telle fut donc l'éducation humaniste : une conjuration de l'animalité, une croyance à la grandeur de la science, une régulation – ou plutôt une calculabilité – de l'homme : car si l'homme se calcule, il peut vivre en sécurité à l'écart des aléas cosmiques et des aléas de sa propre vie. *« La moralité des mœurs et la camisole de force sociale ont rendu l'homme vraiment calculable. »* (*Généalogie de la morale).*

Le fond de l'humanisme est donc une volonté de néant et l'élevage humaniste, un élevage pour la mort. Et aujourd'hui même l'Occident se meurt d'avoir trop bien réussi. Que sont les masses ? l'instrument de la volonté de néant, le troupeau qui aime sa servitude car elle lui fournit de quoi croire et de quoi oublier. Qu'est-ce que la démocratie ? la classe ouvrière ? la classe du néant qui travaille à son propre gaspillage ; le capital ? l'économie du néant qui utilise les hommes à son seul profit, capte leur énergie, leur substance, pour en faire sa propre énergie et sa propre substance. Aujourd'hui, parfaitement éduqués, nous souffrons pour rien, nous désirons pour rien, nous nous mobilisons pour rien, nous communiquons pour rien avec des signes qui ne désignent rien. Notre société accumule un gâchis formidable d'énergie humaine, une déperdition vertigineuse d'humanité. Que peut-on vouloir désormais ? Peuples avilis qui se vautrent dans des jeux stupides, qui s'abêtissent dans les stades, qui voient s'écouler les jours l'œil rivé à la télévision, esclaves d'un travail inutile, bêlant en chœur les mêmes fadaises d'un bout à l'autre de la planète, brandissant l'étendard orwellien : *« Deux pattes, non, quatre pattes, oui »*... ou bien...

Et ce fut le deuxième coup de force de Nietzsche : substituer à l'élevage humaniste l'élevage de certains hommes en vue d'une *« surhumanité »* ; ouvrir un espace radicalement inédit où s'affronteraient deux conceptions de l'homme : celle de l'homme ancien, l'homme des foules, obsédé par sa propre conservation, attaché à sa servitude comme à une bouée, protégé par l'instinct grégaire, et celle de l'homme futur qui n'a nul besoin d'une *« formule morale »* pour approuver la passion qu'il porte en lui, qui ne veut pas soulager sa conscience grâce à l'hypothèse d'un *« dieu ou de valeurs éternelles »*, quelqu'un qui dit oui à sa propre nature et qui se conduira comme se conduisent les forces dans le cosmos en inventant sans cesse les formes de sa puissance. *« Créer un parti de la vie assez fort pour la grande politique : la grande politique fait de la physiologie la reine de toutes les autres questions – elle veut élever l'humanité comme un tout, elle mesure la place des races, des peuples, des individus... d'après la garantie de vie que comporte leur avenir. »* (*Fragments posthumes*)

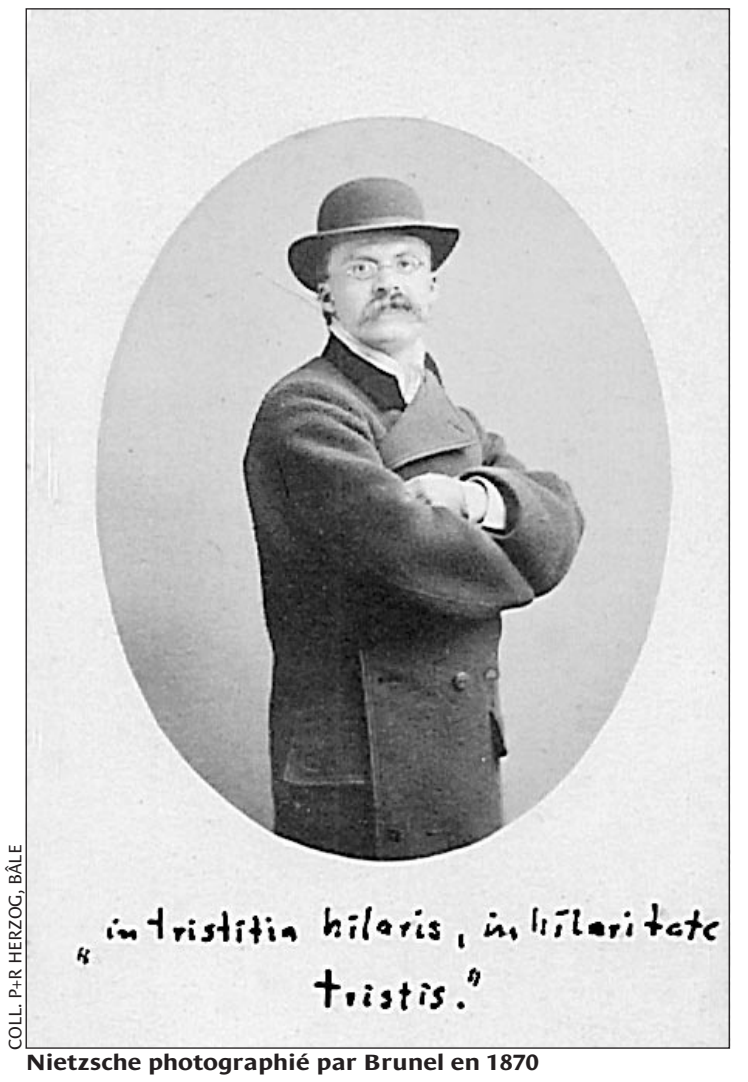

COLL. P+R HERZOG, BÂLE

Nietzsche photographié par Brunel en 1870

Ce coup de force nous a stupéfiés, abasourdis. La ligue des vertueux a donné – et donne toujours – de la voix. Penser contre l'humanisme, penser contre les droits de l'homme, contre ce trésor d'humanité péniblement amassé – et joyeusement dilapidé – au cours des siècles, penser contre l'argent, la morale, le *« troupeau »*, au-delà du bien et du mal, quel crime abominable ! Il se peut que Nietzsche soit allé *« trop loin »*, non pas trop loin en pensée mais trop loin de nous... de quelques siècles ! Il se peut que nous n'ayons qu'une conscience encore confuse de ce que nous fabriquons. Il se peut que nous reculions d'effroi devant ces perspectives. Et pourtant, le moins qu'on puisse faire c'est de prendre la mesure de cet espace, de le sonder, d'en faire la généalogie.

La *« politique »* de Nietzsche est essentiellement de bout en bout, de part en part, *« biologique »*. Il n'existe rien en dehors des conditions de survie et d'accroissement de tel ou tel groupe humain. Mais cette *« biologie »* est immédiatement *« politique »* puisqu'elle s'organise en signes... —, en institutions, en système moral et religieux. Dès lors, une politique matérialiste devra prendre position : soit elle perpétuera un élevage humaniste de l'inversion et l'humanité sombrera corps et biens dans le nihilisme, soit elle militera en faveur d'un réalisme biologique et constituera une *« hiérarchie »* dans la perspective des forces. Ou bien l'homme *« humaniste chrétien »* et ses succédanés – la démocratie, la solidarité, le grégarisme et le libéralisme – ou bien l'homme biologique et une organisation nouvelle de la société. Et Nietzsche résume toute sa pensée dans un fragment récapitulatif : *« Il y aura désormais de favorables conditions préalables à de plus amples* formations de souveraineté *telles qu'il n'y en eut encore de semblables. Et ceci n'est pas encore ce qu'il y a de plus important ; ce qui l'est, c'est que la* formation d'associations internationales génétiques *se trouve rendue possible, lesquelles se poseront pour tâche d'engendrer une* race de maîtres, *les* futurs "maîtres de la terre"... *soit une espèce d'hommes supérieurs qui, grâce à la prépondérance de leur valeur, savoir, sagesse et influence, se serviront de* l'Europe démocratique *en tant que de leur instrument le plus docile et le plus malléable pour prendre en main les* destinées de la terre, *afin de donner, en tant qu'artiste, figure à l'"homme" même. Suffit, le* temps *vient où l'on* apprendra à reconvertir la politique. *»*

N'est-ce pas ce que nous vivons aujourd'hui de façon dissimulée, en catimini, avec la révolution biologique, n'est-ce pas à quoi nous mènent les techniques de procréation médicalement assistée, de diagnostic préimplantatoire, de tri des embryons, de clonage ? Ne sommes-nous pas pris en tenaille entre nos moyens modernes d'élevage — anti-humanistes – et notre finalité – farouchement humaniste ? Nous utilisons des techniques encore balbutiantes pour *« améliorer »* l'homme ancien alors qu'elles impliquent déjà l'homme futur.

Nous sommes sur le fil du rasoir ; à la grande table de railleries et de jeux, Zarathoustra apostrophe les hommes supérieurs : *« Si vous avez raté quelque chose de grand vous êtes-vous pour autant vous-même manqué ? Et si vous vous êtes manqué vous-même avez-vous pour autant manqué l'homme ? Mais si vous avez manqué l'homme, allons ! courage ! »*

Où doit porter notre « courage » ? Avons-nous vraiment manqué l'homme et si nous l'avons vraiment manqué comment le reprendre ? La guerre est ouverte entre ce que nous sommes encore et ce qu'on nous promet d'être – l'objet d'un usinage en règle. Or, aujourd'hui l'humanisme périt de trop d'hypocrisie, il a justifié trop de crimes sous trop de compassion ; il périt sous le poids de son *« humanitarisme »* ; il ressemble à Dieu décrit par le *« dernier pape »* dans Zarathoustra – *« à la fin il se fit vieux et mou et blet et compatissant, ressemblant plus à un grand-père qu'à un père et ressemblant plus encore à une vieille grand-mère qui flageole... »*.

Si l'humanisme a encore un rôle à jouer, il doit devenir dur, réel, effectif, inventer une nouvelle formule de l'homme ; il doit devenir guerrier, surtout guerrier car un Munich génétique n'est pas loin. Sinon, comme le prophétisait le sulfureux Fukuyama, d'ici les deux prochaines générations *« nous en aurons définitivement terminé avec l'histoire humaine parce que nous aurons aboli les êtres humains en tant que tels. Alors commencera une nouvelle histoire au-delà de l'humain »*.

★ Bernard Edelman est l'auteur de *Nietzsche, un continent perdu* (PUF,1999).

Helene Deutsch, la fidèle du freudisme

Un recueil de textes inédits ou difficiles d'accès témoigne des talents de clinicienne de la disciple « chérie » du maître viennois

LES INTROUVABLES
Cas cliniques et autoanalyse 1918-1930
Textes réunis et préfacés par Marie-Christine Hamon, traduits de l'allemand par Claire Christien, avec la collaboration de Sacha Zilberfarb,
Seuil, « Champ freudien », 356 p., 156 F (23,78€).

C'est à Simone de Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe* (1949), que l'on doit la première introduction commentée en France de l'œuvre d'Helene Deutsch, psychanalyste juive d'origine polonaise, disciple « chérie » de Sigmund Freud et devenue l'une des grandes figures au mouvement psychanalytique américain après son installation à Boston en 1935. Connue pour ses contributions à la question de la sexualité féminine, qui ne font pas partie du présent ouvrage, elle fut surnommée « la belle Helene » par Abram Kardiner, pour l'éclat de sa beauté.

Composé de onze conférences inédites (1918-1930) et d'un essai sur la psychologie des névroses (1930), ce recueil d'« introuvables » contient, outre des études sur l'hystérie et la phobie, deux récits de cas d'une facture exceptionnelle rédigés en 1919. L'un raconte la première peine d'amour d'un garçon de deux ans qui, pendant neuf jours, exprime sa détresse d'avoir été abandonné par sa nourrice en présentant un dysfonctionnement de ses habitudes alimentaires et corporelles, puis surmonte tout seul son *« traumatisme » ;* l'autre cas, où l'on reconnaît, sous la plume de l'auteur, l'empreinte de Viktor Tausk, est l'histoire d'une jeune schizophrène aveugle, persuadée que les selles et les urines qu'elle laisse sous elle sont des « objets » venus l'influencer de l'extérieur.

Comme la plupart des cliniciennes de sa génération (nées entre 1880 et 1890), Helene Deutsch trouva dans la psychanalyse un engagement qui lui permit à la fois de saisir les pathologies psychiques de sa famille et d'échapper à ce destin de « mère au foyer », auquel étaient cantonnées les femmes de la bourgeoisie européenne. Poussée par son père, Wilhelm Rosenbach, premier juif de Galicie à avoir obtenu le droit de plaider devant un tribunal, elle put entreprendre des études de médecine et de psychiatrie, contrairement à ses deux sœurs dont l'une était gravement mélancolique. Elle eut cependant beaucoup de mal à échapper à l'emprise de sa mère, rigide et conformiste, qui ne lui donna jamais l'amour qu'elle attendait, et au souvenir traumatique des tentatives d'abus sexuels qu'elle avait dû subir, entre quatre et six ans, de la part de son frère aîné.

A l'âge de quatorze ans, elle fit scandale en prenant pour amant Hermann Lieberman, avocat socialiste de vingt-huit ans qui, tout en l'aimant passionnément, refusera toujours de divorcer pour elle. Cette liaison, orageuse mais bénéfique, se termina par une dépression au moment même où Helene croisa l'aventure du freudisme, à Vienne en 1911, en lisant *L'Interprétation des rêves.* Un an plus tard, elle rencontra Felix Deutsch, futur médecin de Freud, qu'elle épousera en 1912.

Helene Deutsch
D'origine polonaise, Helene Deutsch (1884-1982) fut l'élève de Freud à Vienne. Elle participa au débat sur la sexualité féminine qui opposa, durant l'entre-deux-guerres, l'école viennoise à l'école anglaise. En 1935, fuyant le nazisme, elle émigra aux Etats-Unis. Membre de l'International Psychoanalytical Association (IPA), elle est l'auteur de *Psychanalyse des fonctions sexuelles de la femme* (1924), PUF, 1994, et *La Psychologie des femmes* (1944), PUF, 1949.

D'abord élève de Julius Wagner-Jauregg, elle entra en analyse avec Freud en 1918 et fut sensible à cette relation paternelle qui stimulait de nouveau son désir de réussite. Freud avait l'art d'aimer les femmes intellectuelles et de les émanciper d'un ordre patriarcal oppressant et stupide. Aussi est-il injuste de l'accuser de misogynie. Grand théoricien de la sexualité, il pensait que la liberté humaine résidait moins dans un droit à l'éclosion des passions amoureuses, forcément « coupables », que dans un accès bien maîtrisé à une activité créatrice et à un contrôle des pulsions destructrices.

En « bon père », il souhaitait donc pour ses disciples femmes – et pour sa propre fille, Anna Freud – qu'elles puissent accéder à des places de chefs d'école. A condition toutefois qu'elles sachent renoncer, au même titre que les disciples hommes, à des débordements amoureux, turbulents et conflictuels.

A cet égard, il ne fut pas un bon clinicien pour Helene. Non seulement il commit l'erreur, au bout de trois mois, de lui confier la cure de Viktor Tausk, lequel ne tardera pas à se suicider, mais il interrompit son analyse neuf mois plus tard en décrétant qu'elle ne présentait *« aucun symptôme ».* Par la suite, il intervint auprès de Karl Abraham, le deuxième thérapeute de celle-ci, pour qu'il l'empêche de divorcer. Malheureuse dans sa vie conjugale et dans sa position de mère, Helene Deutsch aura des liaisons amoureuses dramatiques, marquées par des tensions et des échecs, et surtout par la nostalgie de sa première aventure polonaise dont elle ne fera jamais vraiment le deuil.

Freud ne saisissait guère les relations archaïques de haine et de rivalité entre les filles et les mères, véritable *« continent noir »* de l'identité féminine, qui sera magistralement exhumé par Melanie Klein et l'école anglaise, puis par Jacques Lacan et les théoriciens du narcissisme, de la relation d'objet et du *« gender »* (Heinz Kohut, Robert Stoller). Cette « chose-là » lui était en partie étrangère, lui qui avait été l'enfant chéri de sa jeune mère. Aussi adoptait-il, dans sa pratique clinique, une attitude dite de *« masculinisation »* des femmes dont on trouve l'origine conceptuelle, dès 1905, dans sa théorie de la *« libido unique »* (ou phallocentrisme) : *« La libido est, de façon régulière et conforme à des lois, de nature masculine, qu'elle se manifeste chez l'homme ou chez la femme, et abstraction faite de son objet, que celui-ci soit l'homme ou bien la femme* (1) *».*

Tout en restant favorable à cette thèse, et contrairement à l'école anglaise qui soutiendra l'existence d'une double libido (féminine et masculine), Helene Deutsch contribua à modifier la représentation que Freud avait de l'attachement précoce à la mère, comme le montrent les amendements qu'il apporta, entre 1931 et 1933, à sa théorie initiale (*La Vie sexuelle,* PUF, 1969, et *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse,* Gallimard, 1984).

Malgré cela, Helene Deutsch demeura tributaire, beaucoup plus que Freud, de jugements moraux sur la conduite sexuelle des femmes. En témoigne l'étude des *Introuvables* consacrée à George Sand (1928). Tout en projetant son destin sur celui d'une femme célèbre qui a osé défier l'ordre bourgeois, Helene n'hésite pas à la qualifier de *« destructrice »* et *« masculine »,* ayant fait le malheur d'*« hommes éminents »,* (Chopin et Musset). Tout se passe donc comme si elle ne parvenait pas, ici, à se départir d'une représentation dévalorisante de la féminité renvoyant à l'impasse d'une analyse qui l'avait maintenue dans l'étau d'une conjugalité non désirée.

Elisabeth Roudinesco

(1) *Trois essais sur la théorie sexuelle,* Gallimard, 1987.

Images du consentement

Une étude de Marie-Monique Huss sur les cartes postales envoyées aux poilus

HISTOIRES DE FAMILLE, 1914-1918
CARTES POSTALES ET CULTURE DE GUERRE
de Marie-Monique Huss.
Ed. Noesis, 240 p., 230 F (35,06 €).

Remonter le moral, faire rire, soutenir, réchauffer » : voilà ce que les Français de 14-18, et notamment les soldats du front, attendaient de la carte postale. Marie-Monique Huss, qui enseigne à l'université de Westminster-Londres, lui consacre une étude très complète qui accompagne l'exposition présentée à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne jusqu'au 1er octobre.

D'une très belle qualité graphique, l'ouvrage articule le texte et l'image de manière équilibrée (1). Les reproductions de cartes sont nombreuses mais n'étouffent pas l'analyse qui s'inscrit dans la continuité des travaux des historiens de « l'école de Péronne ». A travers son objet, Marie-Monique Huss revient sur le consentement massif des Français au conflit (*« le trait dominant qui ressort de la carte postale de guerre »*) et la notion de « culture de guerre », qui n'a pas besoin de propagande par le haut pour produire un patriotisme exacerbé. Suivant les voies explorées par Stéphane Audoin-Rouzeau, l'auteur s'intéresse à la mobilisation de l'enfance. Un large spectre de cartes en fait usage, de la représentation de l'« entente cordiale » par une fillette et un garçonnet qui se tiennent la main (on apprend ainsi que les éditeurs britanniques transposent plus que les Français *« les problèmes des adultes dans le monde enfantin »*) jusqu'au montage qui glisse des photos de bébés au fond d'une tranchée – la *« tranchée de la graine de poilu »* – accompagnés de jouets guerriers (*« Des canons ! des munitions !).* Les images natalistes abondent, telle cette Marianne dans les airs qui distribue des bébés à des couples formés par des poilus et leurs compagnes. De nombreux autres thèmes – les soldats, les femmes, les croyances... – sont passés au crible d'une histoire des mentalités fondée sur une abondance de sources originales et soucieuse de comparaison entre les productions des différents pays.

L'intérêt du travail tient pour une grande part à l'attention portée aux conditions de la diffusion de ces cartes postales et aux liens avec les autres supports graphiques (journaux, affiches...), voire musicaux (*La Marseillaise* est étudiée sous ces angles variés).

Au début de la première guerre mondiale, la carte postale est en effet devenue un phénomène de masse (son « décollage » date des années 1885-1902). L'entrée en guerre modifie considérablement le rôle et le fonctionnement du courrier : *« Tous les belligérants furent pris de court par le volume des besoins. »* La franchise militaire est instaurée en France tandis que la censure veille sur les images comme sur le contenu de la correspondance. On ne s'étonnera pas, au vu de l'importance du courrier pour les soldats et les familles, que le vaguemestre lui-même soit *« une des références-clés de la représentation de la guerre ».*

Comme y invite le titre, chacun pourra, grâce à Marie-Monique Huss, reprendre son lot de cartes familiales, un peu mieux armé pour relier l'individuel et le collectif dans la lecture de cet objet *« à la charnière du public et du privé ».*

Nicolas Offenstadt

(1) Comme l'ouvrage de l'inspecteur des postes Christian Henrisey, qui comporte une iconographie remarquable (250 reproductions de cartes) : *Postiers en grève, 1906-1909. Cartes postales et histoire sociale,* Comité d'entraide Sud-Est PTT, 1995, 268 p. (87, rue du Charolais, 75571 Paris Cedex 12).

Eglise et synagogue : une ère nouvelle

Remontant à la genèse de l'antijudaïsme chrétien, l'essai de Paul Ginieswski éclaire sur les actes de « repentance » de la papauté

L'ANTIJUDAÏSME CHRÉTIEN : LA MUTATION
de Paul Giniewski.
Ed. Salvator
(103, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris),
686 p., 148 F (22,56 €).

Juif agnostique, ou chrétien, l'homme de bonne volonté qui souhaiterait comprendre l'ampleur de la « mutation » du regard des Eglises sur le judaïsme doit lire le dernier livre de Paul Giniewski. Il est impossible de comprendre la portée des gestes de « repentance », aussi spectaculaires que ceux du pape à Jérusalem, sans connaître les plus intimes replis d'une histoire tragique entre toutes.

Paul Giniewski fait partie des observateurs juifs les plus lucides et intransigeants de l'attitude chrétienne vis-à-vis du judaïsme. Il passe pour un auteur injuste, excessif, irritant même par son traitement de polémiques qui ont marqué, jusqu'aux plus récentes, les relations judéo-chrétiennes. Mais comment exiger de l'objectivité de la part d'un homme aussi identifié à la souffrance de tout un peuple ? Par son érudition foisonnante et une curiosité de chaque instant, il ne cache aucune des plaies ouvertes par un si long malentendu. Cette sévérité n'en fait pourtant pas un homme aigri et sceptique. Tous ses travaux sont au contraire placés sous le patronage des pionniers – Jules Isaac ou Jean XXIII – du début des années 60.

Il n'est pas un théologien de métier, mais son dernier ouvrage révèle une connaissance et une finesse d'analyse des origines de l'antijudaïsme chrétien qui n'est pas aussi répandue qu'on l'imagine dans les cercles intellectuels juifs. S'il risque de faire bondir bien des exégètes, Paul Giniewski fait de saint Paul, « apôtre des Gentils », le responsable quasi unique du premier schisme, l'inventeur d'une religion nouvelle au prix d'un tour de passe-passe – le *« Messie-homme »* devenant *« Messie Dieu »* – que l'auteur raconte avec une naïveté parfois désarmante.

A partir de ces prémices, Giniewski démontre l'implacable logique de l'*« enseignement du mépris »* des juifs, diffusé pendant près de deux mille ans, fondé sur une « théorie de la substitution » qui fait de l'Evangile le lieu du dépassement de la Loi juive, des chrétiens le nouveau « peuple de Dieu », de l'ancien Israël une simple survivance, de l'Eglise le *« vrai Israël ».* D'Origène à Augustin, de Tertullien à Jean Chrysostome, il n'est aucun des Pères des premiers siècles de l'Eglise, grecs ou latins, qui n'ait contribué à cette *« idéologie du détrônement d'Israël de son élection divine »* (Paul Giniewski). Tout le reste en découle, c'est-à-dire l'histoire des ghettos, des pogroms, des persécutions de juifs pour profanation d'hosties, enlèvement d'enfants ou empoisonnement de puits.

Paul Giniewski se fait l'impitoyable greffier des crimes commis, au nom de la foi chrétienne, contre le peuple élu. Mais le cœur de son livre est le récit d'une *« mutation »* : celle qui va *« de la shoah à la techouva »,* c'est-à-dire de l'extermination à la demande de pardon et à la conversion. C'est l'histoire d'un demi-siècle dont Giniewski consigne chacune des avancées dans la marche du dialogue, enfin ouvert, entre juifs et chrétiens, comme chaque recul et chaque insuffisance, chaque lenteur et le moindre parti pris.

Il rend un hommage mérité à l'œuvre de la conférence chrétienne de Seelisberg (1947), à celle, décisive, du concile Vatican II (1962-1965), à Jean XXIII, estimé entre tous les papes – béatifié par l'Eglise catholique le 3 septembre prochain —, à Jean Paul II, qui, malgré des attitudes parfois ambiguës, a donné un élan sans précédent, dans l'ordre symbolique, théologique et politique, à ce rapprochement.

Mais, jamais en repos, Giniewski combat aussi, avec énergie, le distingo que tente encore de faire l'Eglise de Rome (notamment dans son document de mars 1998 sur la shoah) entre l'antijudaïsme de la vulgate chrétienne des origines et l'antisémitisme moderne, racial et païen des nazis. De même crie-t-il son indignation devant l'autre distinction que tentent aussi de faire prévaloir les responsables d'Eglise sur la responsabilité des fautes passées : s'agit-il de fautes individuelles de chrétiens égarés ? C'est ce que plaide le Vatican. Ou de la faute collective d'une institution fondée sur une tradition bimillénaire de méconnaissance de la permanence du peuple d'Israël ? Pour Giniewski, la réponse ne fait pas de doute.

Son livre retrace avec précision les plus récents développements de cette « mutation » historique. Les gestes de « repentance » de Jean Paul II ne sont aucunement des manifestations médiatiques dictées par la proximité du Jubilé chrétien de l'an 2000. Ils ont été préparés de très loin et, à cet égard, Giniewski n'a pas tort de souligner la nouveauté radicale que représentent la réconciliation des Eglises allemande et polonaise et la rédaction de leur « document de travail » de mai 1994, dans lequel on perçoit, pour la première fois, la trace d'une reconnaissance de la culpabilité de l'Eglise catholique.

Et le paradoxe veut que ce soit cet historien juif qui définisse les contours d'une « théologie chrétienne après Auschwitz ». Elle comprend, bien sûr, la promotion d'un « enseignement de l'estime », la prolongation des efforts de « repentance », le réenracinement du christianisme dans son judaïsme d'origine. Mais il ne faut pas s'arrêter là : *« Il ne faut pas laisser s'éteindre la lumière sur le chemin du changement »,* dit Giniewski. Autrement dit, il est temps de passer de *techouva* (conversion) à *kikun* (la réparation des dommages). Ce sera le débat du prochain siècle. Mais, sur ce point, on attend les propositions.

Henri Tincq

Mac-Mahon le méconnu

Le septennat, le domaine réservé, la cohabitation, les risques de la dissolution, il a innové en tout

MAC-MAHON
de Gabriel de Broglie.
Perrin, 460 p., 149 F (22,71 €).

Il y eut *« J'y suis, j'y reste. »* Un peu plus tard : *« Que d'eau ! Que d'eau ! »* Un entêtement de chef de bataille – jamais exprimé sous cette forme —, une constatation navrée devant les dégâts d'une inondation à Toulouse, et voilà comment un homme s'inscrit dans la mémoire collective.

Irlandais par sa famille paternelle venue en France au XVIIe siècle à la suite des persécutions menées par les Anglais contre les catholiques, Bourguignon par sa mère descendante de Pierre Riquet, le constructeur du canal du Midi, Mac Mahon entre à l'Ecole spéciale militaire à dix-sept ans. Sous-lieutenant, il fait ses premières armes à la prise d'Alger en s'exposant à la tête des troupes comme il le sera en qualité de général lors de la guerre de Crimée et la légendaire prise de la tour de Malakoff. La même année, son entrée au Sénat marque avec éclat ses débuts d'homme politique. Il est le seul à voter contre la loi qui entend déporter sans jugement tout opposant à l'Empire. La France soutenant l'Italie dans sa lutte pour l'indépendance, il gagne contre les Autrichiens la bataille de Magenta qui lui vaut son titre de duc et le maréchalat. Puis ce sera Solferino et le poste de gouverneur général de l'Algérie. Là, il se heurte à l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie. Contre lui, il entend respecter la foi et la culture islamiques.

En 1870, la guerre le ramène en France pour le commandement de l'armée du Rhin. Vaincu à Froeschwiller et à Sedan, blessé, prisonnier interné à Wiesbaden, il est libéré en 1871. Thiers lui confie le commandement de l'armée de Versailles qui reprend Paris à la Commune. Thiers tient difficilement l'aile droite de l'Assemblée qui cherche un homme capable de soutenir le comte de Chambord pour le retour à la monarchie. La popularité de Mac Mahon est telle qu'elle le choisit. N'ayant guère de goût pour la politique, il refuse puis se laisse convaincre. Thiers est contraint à la démission. Bien que royaliste de cœur, Mac Mahon repousse les avances du comte de Chambord. Il considère que ce serait manquer à la parole donnée à l'Assemblée. Président de la République, lui est accordé un mandat de sept ans. Les élections qui suivent donnent la majorité à la gauche. Il confie donc le gouvernement à Armand Dufaure, ne s'entend pas avec lui, dissout la Chambre. La gauche l'emporte de nouveau. Il essaie un gouvernement formé de non-politiques. C'est un échec. Il rappelle Dufaure et c'est une nouvelle cohabitation aussi difficile que la première. L'Exposition universelle de 1878 facilite une trêve dans les conflits – c'est « la lune de miel de la République » –, mais la fête passée, ils se multiplient. Se soumettre ou se démettre. Il démissionne. Flaubert commente : *« C'est plein de grandeur, quoi qu'on dise. Un événement considérable et tout nouveau dans l'histoire de France. Et puis enfin, nous sommes délivrés des militaires. »* Retiré de la vie publique, Mac Mahon rédige ses Mémoires. Cinq volumes dont un seul sera publié, *Souvenirs d'Algérie.* Il meurt en 1893, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

A Patrice de Mac Mahon, personnage dont le caractère et la destinée sont plus souvent brocardés que reconnus, Gabriel de Broglie donne la place importante qu'il tient dans notre histoire. Riche de citations, de portraits, d'analyses des caractères, sa biographie parcourt le XIXe siècle où fut déterminant le rôle d'un homme qui fut populaire et le plus souvent acteur d'institutions qui font encore les débats de notre actualité politique.

P.-R. L.

Magie du Mékong

FLÂNERIE SUR LE MÉKONG
de Francis Benteux.
Illustrations de Bertrand Bernardi,
Maisonneuve & Larose,
80 p., 68 F (10,37 €).

Ni conteur, ni romancier, ni spécialiste du Laos... Ainsi se décrit Francis Benteux en exergue de *Flânerie sur le Mékong.* Dans un même registre de négation, son livre n'est ni un guide touristique ni même un carnet de route, et encore moins une chronique sur ce petit coin de terre asiatique, enclavé entre la Chine, le Vietnam, la Thaïlande et le Cambodge. Et pourtant, dès les premières pages, le lecteur, devenu nouvel explorateur d'un univers inconnu, adapte son souffle au rythme de l'écriture. Les phrases de Francis Benteux, décrivant la vie quotidienne du Laos, ont une résonance magique. Comme les enfants qui suivaient le joueur de flûte de Hamelin, le lecteur est entraîné dans le sillage des mots qui, en s'assemblant, retiennent un moment de la réalité traversée. Francis Benteux rend le réel plus fort, plus émouvant que le rêve. Il invite à le suivre dans son exploration poétique, mais ne délivre pas un mode d'emploi pour voyager.

Au regard de l'auteur font écho les dessins de Bertrand Bernardi. Le Mékong, une pagode, des collines légendaires... apparaissent sous les traits fins et précis de l'artiste. Luang Prabang, le Vat Sisavangvong, Nong Khiaw, Nam Neun... des noms qui tintent comme dans un rêve et prennent forme. De petit format, sans fioriture, *Flânerie sur le Mékong* est un bel ouvrage qu'il est agréable de découvrir, de feuilleter, de lire, et dans lequel règne une atmosphère harmonieuse. Une belle conception du voyage

Marie-Florence Bennes

Ted Solotaroff, en toutes lettres

Pendant près de cinquante ans, il fut sur tous les fronts de la scène littéraire américaine. Critique, fondateur de la prestigieuse « New American Review » – qui accueillit des écrivains aussi divers que Norman Mailer, Donald Barthelme ou encore Angela Carter – et enfin éditeur. Mais c'est à Paris qu'il a choisi de se retirer pour rédiger ses Mémoires

LESLIE HASSLER/OUTLINE/ACTE 2 POUR « LE MONDE »

Il y avait les jetées, les quais, les planches, la mer, son immensité et ses grondements, ses silences. Ils avaient l'Atlantique où ils avaient grandi. C'était là que commençait l'Amérique, on pouvait en toucher le bord avec ses orteils. » Newark, la ville de Philip Roth et de Mickey Sabbath, n'est pas loin d'Elizabeth, où grandit Ted Solotaroff. Pour ceux qui ne connaissent pas la région, Elizabeth et Newark ressemblent un peu à l'intérieur d'une vieille radio ; en vieillissant, les circuits sont devenus très gris. Dans l'enfance de Solotaroff, marquée par la Grande Dépression et la guerre, la vie n'était pas facile ; son père, Ben Solotaroff, avait trimé dur pour se tirer d'affaire. Rusé, séducteur et tyrannique, brutal à l'occasion, l'ego surdéveloppé et la conscience racornie, il fit fructifier ses affaires et dépérir sa famille : son épouse, Rose Weiss, d'un milieu plus raffiné que le sien, Ted, son fils aîné, qui eut le tort d'aimer les livres et, à la crainte des coups comme à la soumission, de préférer l'opposition, la lutte.

Aujourd'hui septuagénaire, Ted Solotaroff écrit ses Mémoires. Nouvelle étape dans une vie tout entière consacrée à la littérature sous ses formes diverses : la critique, où, selon les mots de Philip Roth, il excella – « *Sa grande qualité est d'interpréter la littérature avec bon sens et de montrer de façon précise et intelligente où elle rejoint la vie* » – ; la fondation d'une revue, la meilleure jamais créée aux Etats-Unis, digne des grandes heures de la *NRF* : la *New American Review*, qui, entre 1967 et 1978, publia toute la fiction qui compte (*voir ci-contre*) ; l'édition, où Solotaroff continua de défendre les valeurs en lesquelles il croyait, bataillant contre une société de moins en moins apte à les recevoir. Il n'est qu'à regarder les témoignages des illustres amis qui figurent en tête de son livre d'essais, *A Few Good Voices in My Head*, les mêmes mots y reviennent : guerre, lutte, tactique et, surtout, générosité : celle de Ted Solotaroff qui, à l'écart des chapelles, des modes et des écoles, accueillit et publia des œuvres d'esprits aussi opposés que ceux de Norman Mailer et Donald Barthelme. Interroger Solotaroff, l'écouter parler de lui, c'est voir se déployer devant soi cinquante ans de littérature américaine, tant son aventure personnelle est mêlée aux mouvements et à l'évolution d'une culture.

> *« Sa grande qualité est d'interpréter la littérature avec bon sens et de montrer de façon précise et intelligente où elle rejoint la vie »*
> *Philip Roth*

Il n'était pas question qu'il poursuive ses études. Alors il s'enrôla dans la marine ; il pourrait y bénéficier d'un programme gouvernemental d'éducation. « *J'étais déterminé à m'instruire.* » S'instruire et devenir écrivain, rejoindre la condition de l'artiste moderne – « *le silence, l'exil et la ruse* ». « *L'aliénation, à la fin des années 40 et au début des années 50, faisait partie de l'identité de l'écrivain, ou alors c'est qu'il n'était pas sérieux. C'était dû en partie à l'influence de Sartre et de Camus, de l'existentialisme. Pourtant, il ne s'agissait pas seulement de mode, mais d'une réaction nécessaire à la situation : le capitalisme américain, qui allait devenir un modèle pour le monde, après la guerre mettait en place ses structures, et la société de consommation avec. Le pouvoir des médias et, surtout, de la télévision, grandissait. Le rôle de l'intellectuel était clair. Il fallait s'opposer à ce nouveau règne.* » Solotaroff devint serveur. Dans les bas quartiers de New-York, il ne tarda pas à trouver ce qu'il cherchait, « *la pauvreté, la solitude et l'opposition* ». « *Stephen Dedalus, qui était mon modèle, avait pour devise "Non serviam", et moi, qui voulais suivre la stratégie de Dedalus, j'étais là en uniforme, à servir ; l'ironie de tout cela ne m'échappait pas.* » Il tentait d'écrire avec Flaubert pour exemple, révisait une nouvelle de dix pages pendant des mois, heureux s'il avait produit une bonne phrase dans la journée.

« *Les écrivains de la première moitié du siècle projetaient sur nous leurs grandes ombres : la profondeur d'un Thomas Mann, d'un Joyce, d'un Eliot, d'un Auden nous intimidait ; en réalité, c'était leur conception même de l'écriture qui nous influençait – cette austérité des grands modernes, Flaubert avec son côté monacal, Proust, aussi en retrait du monde qu'un homme peut l'être en restant vivant, Eliot, qui devenait le saint Paul de l'écriture contemporaine... De si hauts modèles joints à une foi limitée en soi- même, cela menait droit au blocage de l'écrivain.* » En outre sévissait à l'époque une forme de critique qui n'arrangeait pas les choses : « *La nouvelle critique – tout comme le structuralisme, le poststructuralisme, la sémiotique et le déconstructionnisme vingt ou trente ans plus tard – était cette première étape de la " dépersonnalisation " de la littérature dont parle Ortega Y Gasset. Vous n'aviez pas à vous préoccuper de la vie de l'écrivain pour comprendre son œuvre ; en un sens, mieux valait même ne rien savoir de lui. Pendant un temps, j'ai flirté avec la nouvelle critique, j'avais l'esprit embrouillé par sa terminologie ; puis je me suis rendu compte que je faisais semblant et que tout cela était très artificiel.* » Comment, alors, aborde-t-il sa tâche de critique ? « *Il ne s'agit pas seulement de vous fier à vos impressions, mais d'utiliser votre imagination pour mesurer l'ampleur d'une œuvre. C'est un peu comme un jeu : vous vous appropriez une partie du monde, puis votre réaction et celle de l'auteur se rencontrent à mi-chemin.* » La critique, comme la littérature, a trait à la vie.

Cinq ans d'apprentissage, une lente prise de conscience. Quand sa femme fut enceinte, Solotaroff pensa que « *si le fils de son père pouvait devenir serveur* », « *le père de son fils ne pouvait l'être* » : il devait faire autre chose de son existence. Il allait reprendre des études ; ce serait à l'université de Chicago. A la fin des années 50, ce campus à l'ancienne mode avait une réputation de bohème et d'indépendance. Ce fut là, au séminaire sur Henry James, que Solotaroff rencontra Philip Roth et que débuta leur amitié. « *Immédiatement nous avons senti une parenté. Nous avions les mêmes opinions sur l'écriture, qui n'avaient rien d'académiques.* »

Christine Jordis

Dès cette époque, Solotaroff avait accepté l'idée qu'il ne serait jamais romancier. « *Je crois qu'un jour j'ai compris qu'en fait j'aimais lire bien plus qu'écrire, et aussi que les personnages d'un roman avaient pour moi plus de réalité profonde que les êtres que je rencontrais dans la vie.* » Lire, non pour un examen ou un programme, mais librement, pour soi-même, par curiosité, envie, désir, sans limites ni contraintes, c'est ce qu'il fit alors. Il apprit seul l'allemand, et le latin pour lire dans le texte Virgile et Plutarque. Dès qu'il aurait cessé d'être étudiant et de « *jouer à l'érudit* », il se lancerait dans le journalisme littéraire et la « *critique pratique* », une approche critique reliée à la vie et à l'expérience, peu prise au sérieux à l'époque. Sa chance lui fut offerte par Philip Roth, qui le proposa au *TLS* pour écrire une étude sur les romanciers juifs américains ; son article fut bien reçu. Une université lui donna même du travail, si quatorze d'entre elles le refusèrent. « *Elles ne voulaient pas d'un journaliste littéraire qui s'agite sur leur campus et pollue leurs meilleurs esprits. Ils formaient des professeurs, des gens qui écrivaient pour des revues spécialisées, et non pour la* Partisan Review, *ou* Commentary, *ou* The New Republic... » Mais Solotaroff ne voulait pas écrire pour quelques intellectuels cultivés : il voulait offrir de la littérature « sérieuse » à tous ceux qui en avaient envie et qui, selon lui, étaient nombreux, même s'il fallait aller les chercher loin. « *Il est trop facile de dire que seule une minorité s'intéresse aux bons livres et que la grande masse ne veut que des thrillers ou des guides.* »

Il enseigna dans une banlieue de Chicago, là où on fabrique l'acier, et ses étudiants travaillaient à l'usine ; leur souci principal n'était pas de lire Platon, Homère, Dante ou Cervantès, mais de trouver un travail loin des fournaises. Solotaroff prit tout de même à tâche de leur faire aimer les écrivains. « *C'était un vrai défi, lié à la volonté de sauver les jeunes du monstre télévisuel. La littérature est une ressource bien trop importante pour qu'on la laisse aux seuls gens de lettres.* » A son propre sujet, il emploie l'expression moqueuse de « *réformateur de village* ». Aimer la littérature implique une guerre. Il ferait connaître de bons auteurs à un public aussi large que possible, sans jamais transiger sur la qualité. Animé par cette ambition, qui resta la ligne directrice de sa vie, il entra à *Commentary* en 1960, puis à la section littéraire du *New-York Herald Tribune*. Selon la phrase de Virginia Woolf, il écrivait pour le « *common reader* » : c'était à lui, l'auteur de l'article, de rendre les choses intéressantes.

Enfin, en 1967, il fonda sa propre revue. La *New American Review*, qui devait devenir l'*American Review*. Quelque dix ans d'un labeur acharné. Pari gagné. Solotaroff avait créé une revue d'envergure nationale où étaient réunies les voix nombreuses de l'Amérique. Mais les ventes ne suivaient pas, ou pas assez. Des pressions multiples pour élargir le lectorat. Solotaroff lutta pour maintenir une identité aussi ferme que possible et garder ses exigences de « sérieux ». La revue changea trois fois de maison d'édition. Puis Solotaroff lui-même rejoignit la grande édition : Harper and Row, qui devint Harper Collins.

« *Quand une société est entièrement soumise à la loi de la consommation devenue folle, l'édition n'est pas épargnée ; comme la banque, l'industrie pharmaceutique ou l'électronique, elle est la proie des grands groupes et d'une centralisation à outrance.* » A la vente assurée des grands titres des auteurs du fond, année après année, succéda la recherche effrénée des best-sellers, avec toutes les conséquences que l'on sait, ce qu'il explique dans un article d'une remarquable lucidité, « What Has Happened to Publishing », publié en 1987 (et repris dans *A Few Good Voices in My Head*). Lorsqu'il affirmait : « *Je crois en cet écrivain* », on lui répondait le plus souvent : « *Il ne s'est pas assez vendu.* » Et puis il y avait les réunions incessantes : « *Pendant des heures vous étiez assis et vous vous demandiez : qu'est-ce que je fais là ?* » Il était, comme le dit Philip Roth, « *seul en Amérique* ». L'arrivée sur la scène littéraire de Rupert Murdoch sonna le glas : Solotaroff comprit qu'il était temps pour lui de partir, dans ce monde-là il n'avait plus de place.

> *Il ne s'agit pas seulement de vous fier à vos impressions, mais d'utiliser votre imagination pour mesurer l'ampleur d'une œuvre. C'est un peu comme un jeu : vous vous appropriez une partie du monde, puis votre réaction et celle de l'auteur se rencontrent à mi-chemin »*

Commença alors la troisième phase de sa carrière : écrire. Il se retira dans une petite ville de Long Island, aussi isolée et privée de distractions que possible. Et il entama *Truth Comes in Blows* – le récit de ses années de jeunesse, premier tome de son autobiographie. Ce livre achevé, il s'installa en France, à Paris, où il vit maintenant une partie de l'année. « *Ici, à Paris, il y a encore une culture où écrire compte. Ce n'est pas le cas à New-York où la littérature est une forme d'écriture parmi d'autres : il y a le nouveau journalisme, l'écriture féministe et l'écriture homosexuelle... tout est classé par catégories, tout a la même importance, la même signification, ce qui veut dire que tout a la même absence d'importance et de signification.* » Aujourd'hui, loin de cette scène littéraire pour laquelle il fit tant, isolé en France où il parle mal la langue, mais moins peut-être qu'il ne l'était aux Etats-Unis, Solotaroff écrit, contre la montre, dit-il. « *J'ai concentré mon énergie dans l'écriture de ces mémoires que j'aimerais vraiment mener à bien. Ils comporteront probablement trois volumes et c'est ce que j'ai jamais fait de plus difficile. Gide a dit un jour que le mot le plus difficile à utiliser pour un écrivain était le je.* » Pourtant, de façon générale, cela ne semble pas poser trop de problèmes aux écrivains ? « *C'est qu'il est très facile de mal l'utiliser, de l'employer de façon ennuyeuse, ou malhonnête, ou prévisible... Bien l'employer, c'est autre chose.* » Pas de regret alors, de ce qu'il a laissé derrière lui ? « *Mais non, de même que je crois avoir fait ce dont j'étais capable en tant qu'éditeur, de même j'ai fait ce que je pouvais en tant que critique. Continuer dans cette voie ne m'aurait pas fait progresser davantage ; aussi ce livre... ces mémoires... c'est une sorte de course contre la mortalité, de toute façon. Aurais-je fini à temps ? A un certain âge, vous écrivez sous la pression de ce vous avez à dire, sans trop vous soucier de la manière dont vous le faites ; c'est comme les vingt dernières minutes de l'examen, avant de rendre la copie.* »

(1) Norton Company, New York, 1998.

Une décennie en or

L'*American Review* avait le format d'un livre de poche épais, une couverture sobre, peu de publicité, et des textes serrés, des pages denses et chargées. A la file, des chapitres de *Portnoy et son complexe,* des histoires de Robert Coover, les premières pages de McEwan, *In the Heart of the Heart of the Country* (*Au cœur du cœur de ce pays*) de William Gass, l'un des plus beaux textes de la littérature américaine ; puis, pour le seul numéro 26, qui fut le dernier, des textes d'Angela Carter, Harold Brodkey, Fred Chappell, E. L. Doctorow, Syanley Elkin, Allan Garganus, Grace Paley, Robert Stone... La revue se faisait l'écho des choses qui pointent et qui naissent, des styles les plus opposés, des lieux les plus éloignés : elle incarnait, dit Pierre-Yves Pétillon, l'auteur d'*Histoire de la littérature américaine* (1) – qui, jeune étudiant alors, fut reçu par Solotaroff –, « *la polyphonie des années 60 dans toute sa gloire* ». Solotaroff travaillait seize heures par jour et six jours et demi par semaine : découvrir de nouveaux auteurs, débusquer des écrivains talentueux qu'on ignorait encore après vingt livres publiés, éditer et relancer... Ses critères de choix ? S'imprégner d'un livre, laisser mûrir sa réaction, attendre. Tester la « permanence » de l'ouvrage. Que reste-t-il au bout d'une semaine ? Etre « habité », c'est un bon mot. A quel point se sent-on *poussé* à publier un livre, même s'il est difficile ? La notion de marque, la marque laissée, voilà l'important. Il poursuivait deux buts : « *Dégager de nouveaux modes d'écriture, des formes de conscience neuves, séparer ce qui est durable et significatif de ce qui est simplement à la mode et éphémère.* » Et créer une revue qui, à l'image de la *NRF*, possède une identité nationale. « *La culture américaine est extrêmement hétérogène, New York n'est pas un centre, comme Paris, Londres ou Berlin ; une bonne partie de la littérature vient de la province ; dans les années 20, c'était le Middle-West, dans les années 40, le Sud... La revue ne devait pas refléter seulement la culture d'une région, il fallait que toutes les voix s'y expriment* ». Solotaroff « inventa » donc dix années qui comptèrent parmi les plus glorieuses de la littérature.

Ch. J.

(1) *Notre demi-siècle, 1939-1989*, Fayard, 1992.

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE

L'EDITION FRANÇAISE

● **Amazon.fr arrive**. Le libraire américain en ligne sera prêt pour la rentrée littéraire. Le PDG Jeff Bezos va inaugurer son site français mardi 29 août. Préparée depuis plus d'un an, cette installation s'est déroulée dans une atmosphère de secret presque absolu. Une centaine de personnes ont été recrutées par la compagnie américaine, qui s'est installée à Guyancourt, dans les Yvelines. Amazon a signé des accords avec plusieurs éditeurs pour acheter un exemplaire de chacun des livres de leurs fonds. L'arrivée du géant américain est attendue avec curiosité et inquiétude par de nombreux professionnels, même si l'engagement du libraire de respecter le prix unique rassure. Amazon, qui devrait proposer des livres, des disques et des vidéos, s'est imposé par la qualité et la rapidité de son service, mais son modèle économique laisse sceptique de nombreux investisseurs. Le cours de l'action est passé de 130 dollars en décembre à 32 dollars en août, pour un déficit prévu de plus de 400 millions de dollars (448 millions d'€).

● **Christine Angot aussi.** Vedette de la rentrée romanesque 1999, Christine Angot fait un retour surprise et attendu cet automne avec *Quitter la ville*, à paraître chez Stock le 13 septembre. Le livre parle d'elle, de son enfance, de la critique, des éditeurs. A l'occasion du lancement, Christine Angot lira des extraits de son texte au Théâtre de la Colline.

● **POL électronique.** POL lance mardi 5 septembre sur Internet un feuilleton en 215 épisodes de Jacques Jouet, *La République de Mek-Ouyes* (www.pol-editeur.fr). Une version radiophonique sera proposée tous les jours sur France-Culture, à 17 h 25, sous le titre *La République de Mab-Oul.* Le livre sera en librairie en septembre 2001.

● **Nouveaux achats américains de La Martinière**. La Martinière Groupe, spécialisé dans les beaux livres, a acquis, à travers sa filiale américaine Abrams, les éditeurs américains Stewart, Tabori et Chang (STC) et Golden Turtle Press. Basé à New York, STC édite des ouvrages illustrés sur l'art de vivre, la photographie et la cuisine, tandis que Golden Turtle publie des agendas et des calendriers illustrés. Les deux entreprises étaient détenues par le groupe US Media Holdings. En juin, La Martinière Groupe avait racheté la maison d'édition allemande Knesebeck, également spécialisée dans les domaines de l'art, de la photographie et de l'art de vivre. Ces acquisitions *« renforcent le leadership international du groupe sur le marché du livre illustré »*, précise dans un communiqué Hervé de La Martinière, PDG du groupe. Ce dernier, qui comprend les éditions de La Martinière et Abrams (beaux livres), mais aussi La Martinière Jeunesse, Minerva et Le Sorbier, prévoit de réaliser en 2001 un chiffre d'affaires de 600 millions de francs (91,47 millions d'euros).

● ***Je bouquine* fait peau neuve.** Nouveau graphisme, format poche et nouveau prix, *Je bouquine,* le magazine littéraire des dix-quinze ans, publié par Bayard Presse, s'offre une nouvelle formule. Son pari : rendre la littérature classique et contemporaine plus attractive pour les adolescents. Deux valeurs sûres sont au menu de septembre, un dossier sur *Les Misérables* et un roman inédit de Marie-Aude Murail.

● **Cécile Guilbert, lauréate de la bourse Cioran**, pour son projet d'essai sur Laurence Sterne. Cécile Guilbert a publié chez Gallimard des essais sur Saint-Simon et Guy Debord, et un roman, *Le Musée national.* La bourse, attribuée par le Centre national du livre (CNL), d'un montant de 120 000 francs, a été créée à partir du legs des droits d'auteur de l'œuvre de l'essayiste. Elle est offerte à un écrivain d'expression française, ayant déjà publié un essai. Les candidats à la prochaine bourse doivent déposer un dossier avant le 1er octobre au CNL, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Rectificatifs

● Le livre de César Aira (« Le Monde des livres » du 18 août) paru chez Maurice Nadeau en 1988 s'intitule *La Robe rose. Les Brebis* et non *La Rose. Les Brebis.* Par ailleurs, ce sont les éditions Encre marine (Fougères, 42220 La Versanne) qui ont publié *La Jouissance d'être* de Robert Misrahi.

Rentrée littéraire : l'inflation permanente

557 romans français et étrangers vont essayer de trouver une place sur les rayons des libraires. L'année 2000 bat tous les records, à la grande inquiétude des libraires et de certains éditeurs

Le constat en est fait chaque année. Tous les éditeurs en sont conscients et se lamentent. On publie trop de livres. 2000 pulvérise un record, battu presque chaque année. 557 romans français et étrangers paraissent lors de la rentrée romanesque, contre 511 en 1999 et 326 en 1993, selon les estimations de *Livres hebdo.* Ce sont les romans étrangers qui ont le plus augmenté cette année, avec 210 titres. Mais c'est la production française qui focalise l'attention : 347 titres, à peine plus d'une grosse dizaine qu'en 1999, mais presque le double qu'en 1993 (185). En dix ans, le nombre de romans français parus à la rentrée a augmenté de 66 %.

Pourquoi cette inflation ? La question suscite soupirs et lassitudes. La réponse est complexe. La version optimiste mâtinée d'une dose de méthode Coué – y voit un signe du dynamisme et de la diversité de l'édition française. Il est vrai que 2000 s'annonce plutôt comme une bonne année pour l'édition. Son chiffre d'affaires a augmenté de 0,74 % en 1999, selon le Syndicat national de l'édition, avec une progression de 2,1 % pour la littérature. Les chiffres de la librairie sont encourageants.

Autres signes de ce dynamisme : des éditeurs de petite taille ont réussi à imposer un succès, ces dernières années, de *Baise-moi,* de Virginie Despentes, chez Florent Massot – qui a été débordé par le succès –, aux bons résultats de Nicolas Genka chez Exils, jusqu'aux performances d'Anna Gavalda au Dilettante et de Kathrine Kressmann chez Autrement. L'augmentation des livres traduit aussi la progression de l'écriture dans la société française. Le nombre de manuscrits reçus par les maisons d'édition a considérablement augmenté : Gallimard en recevait près de 6 000 en 1998, contre 3 000 en 1978, Minuit 2 500 contre 500 vingt ans avant (1).

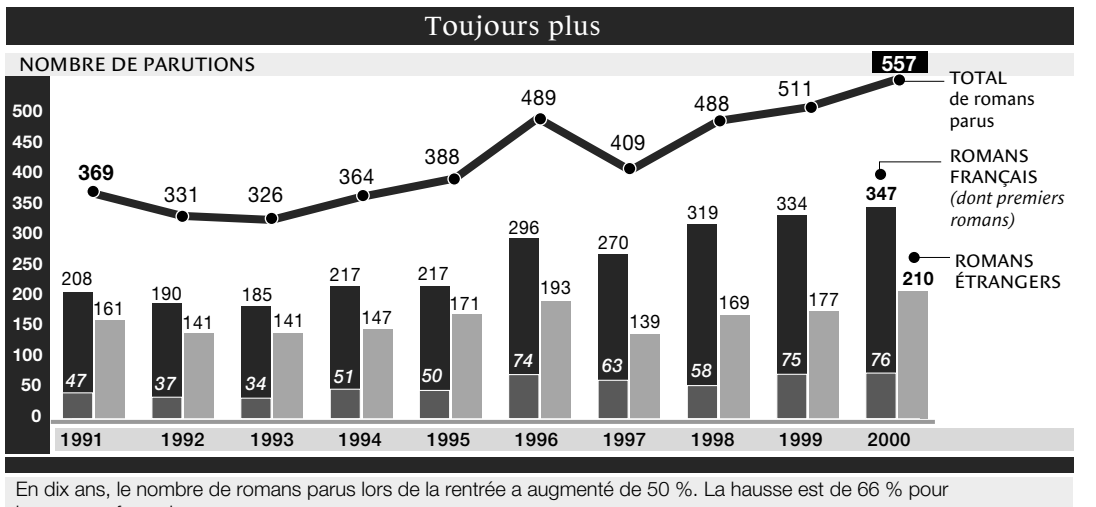

En dix ans, le nombre de romans parus lors de la rentrée a augmenté de 50 %. La hausse est de 66 % pour les romans français.

Source : Livres Hebdo

La version pessimiste du scénario y voit les symptômes d'une fuite en avant de l'édition, symbolisée par ce flot de rentrée qui se fracasse sur les étals étroits des librairies. *« On attend sans impatience la dernière semaine d'août »*, constate Christian Thorel, responsable de la librairie Ombres blanches à Toulouse. *« Il n'y a pas de bonnes raisons d'être malthusien, mais la médiocrité d'une partie de la production devrait inciter à l'être. Les libraires doivent faire des choix drastiques »*, explique le patron de cette librairie réputée qui consacre quand même vingt tables à la littérature. Le choix est encore plus radical dans des librairies plus petites, où la durée de vie d'un livre en présentation se réduit très vite. Un sondage publié par *Livres-hebdo* lors de la précédente rentrée montrait que le trop grand nombre de livres était *« la principale préoccupation des libraires »*. Directeur général de Flammarion, Alain Flammarion constate que *« le problème de place est crucial dans les librairies, les retours se font de plus en plus rapidement, une livraison de livres chasse l'autre »*.

Afin de favoriser le choix des libraires et des critiques, les livres sont envoyés de plus en plus tôt. Les éditeurs reçoivent les libraires pour leur présenter les auteurs. Cette avancée de la rentrée, si elle avantage les libraires, ne fait pas l'unanimité. Le Seuil a attendu juillet pour envoyer les livres. *« Envoyer trop tôt les romans de la rentrée pénalise les livres qui sortent au deuxième trimestre »*, explique Anne de Cazanove, responsable du service de presse du Seuil, qui constate que *« les romans étaient envoyés encore plus tard il y a dix ans »*. Il est vrai qu'il y en avait 150 de moins, même si on criait déjà à la surproduction.

« C'est énorme en termes de gestion des stocks et aussi en avance de trésorerie », poursuit Christian Thorel, mettant le doigt sur l'un des principaux reproches faits aux éditeurs. Les libraires payent les livres deux mois après les avoir reçus et s'engagent à les garder trois mois. Ils ont ensuite la possibilité de les retourner aux éditeurs, pendant un an, s'ils ne se vendent pas, et sont alors remboursés. Pour la rentrée, l'argent rentre dans les caisses des éditeurs en fin d'année pour en ressortir éventuellement l'année d'après. Cette originalité n'explique pas à elle seule l'inflation de titres, mais elle joue un rôle pour des éditeurs fragiles ou pour ceux, plus reconnus, qui renforcent leur chiffre d'affaires en rajoutant des livres au dernier moment. Déjà en 1988, Claude Durand, PDG de Fayard, fustigeait dans *Le Monde* les éditeurs qui pensaient *« qu'ils pourraient résoudre leurs problèmes de fin de mois en déversant sur le marché des quantités de nouveautés abusives et en requinquant ainsi provisoirement leur trésorerie défaillante »*.

Les choix et les succès ne sont pas automatiques. Un livre encensé par la critique, une bonne performance d'un auteur à la télévision ne se transforment pas forcément en bonnes ventes. Les surprises des dernières années incitent de nombreux petits éditeurs à tenter leur chance, contribuant nettement à l'inflation éditoriale. Chez les éditeurs plus installés, on laisse également de plus en plus leur chance à de jeunes auteurs et à des manuscrits reçus par la poste.

Des éditeurs peu présents en littérature française ont accru leur ambition. L'Olivier fait une rentrée régulière de cinq titres depuis quelques années. Fayard a fait une entrée en force en 1996. Depuis la brouille entre Claude Durand et Jean-Marc Roberts, partis prendre la tête de Stock, les deux maisons d'Hachette sont dans le peloton de tête des éditeurs les plus productifs de la rentrée. Les trois grands indépendants – Gallimard, Le Seuil et Flammarion – ont stabilisé leur production, autour de la douzaine de titres. Depuis quelques années, un éditeur plus modeste comme Le Rocher se hisse dans les premières places avec 11 titres. Pauvert et Mazarine ont été relancés sous l'égide de Fayard. Albin Michel fait sa plus grosse rentrée romanesque, avec une volonté de s'intégrer à la course aux prix littéraires, au moment où Grasset – qui a réduit sa production – est plus en retrait.

Enfin, les auteurs font souvent pression sur leurs éditeurs pour faire partie de la course d'obstacles de la rentrée, parce que c'est le moment où ça se passe. *« Bien sûr que c'est trop,* explique Jean-Marc Roberts, PDG de Stock, *mais quand on voit le peu d'intérêt suscité par la production de mars à juin, en dehors des auteurs confirmés, que faut-il faire ? »* A contrario, Denoël a réduit ses parutions françaises, passant de 9 à 5, dont 4 premiers romans. Les Editions de Minuit s'évertuent avec exigence à ne publier que 3 livres, comme en 1999. L'an dernier, deux des livres ont obtenu un prix. La sagesse payante de Jérôme Lindon n'a guère fait d'émules chez ses confrères.

Alain Salles

(1) Voir l'étude de Pascal Fouché et Anne Simonin dans la livraison de mars 1999 d'*Actes de la recherche en sciences sociales.*

Polémique sur « Mariage mixte »

Considéré comme l'un des livres importants de la rentrée littéraire (*voir page I*), le roman de Marc Weitzmann, *Mariage mixte* (Stock), trouve aussi sa place dans l'actualité judiciaire. Le livre est inspiré en partie par un fait divers connu : l'affaire Turquin, du nom d'un vétérinaire accusé d'avoir tué son fils dont le corps n'a jamais été retrouvé. Jean-Louis Turquin a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle en 1997. Il a clamé son innocence et déposé une requête en révision devant la Cour de cassation. Le livre de Marc Weitzmann ne cite jamais le nom de Turquin. En lisant un extrait du roman, publié par le magazine *Lire,* en juillet, Jean-Louis Turquin a estimé que l'ouvrage pouvait comporter des atteintes à sa vie privée.

Son avocat, Me André Bertrand, a demandé un exemplaire de l'ouvrage. Stock a refusé. Ne pouvant l'obtenir, il a réclamé en référé que le texte du livre lui soit remis et que la diffusion du roman soit retardée d'un mois. Le tribunal de grande instance de Paris a débouté, le 16 août, Jean-Louis Turquin de sa demande, en estimant que *« l'appréciation de l'existence d'atteintes à la vie privée du demandeur par une œuvre romancée et du préjudice en résultant relève de la compétence du juge de fond »*, et l'a condamné à payer 10 000 francs.

Jean-Louis Turquin fait appel de la décision, en assignant à jour fixe les éditions Stock. L'audience est prévue le 5 septembre, soit deux semaines après la parution du livre, mercredi 23 août. Me Bertrand plaide qu'il n'a pas demandé l'interdiction du roman mais sa communication. L'avocate de Stock, Anne Veil, estime que la volonté de retarder la parution du livre témoignait d'une volonté *« d'établir un contrôle a priori sur le texte »*. Me Bertrand attend la lecture de l'ouvrage pour savoir s'il envisage d'autres procédures. Stock a fait relire préalablement le livre par un avocat. A la fin du texte, Marc Weitzmann précise : *« Comme toute rêverie, celle qui précède s'expose parfois au risque de la réalité – souvenirs de la vie du rêveur, mais aussi éléments échappés de la lecture des journaux et de certains faits divers parfois identifiables. (...) Les significations que l'on serait tenté d'accorder à ce livre, et en particulier les rapprochements avec certains événements ou êtres existant ou ayant existé, ne sauraient excéder le sens que l'on accorde au rêve. »* Le PDG de Stock, Jean-Marc Roberts, estime qu'*« un romancier a le droit de se saisir d'une affaire, qui plus est jugée, pour raconter ce qu'il a envie »*. De Stendhal à Truman Capote, l'histoire littéraire en témoigne.

Cette polémique intervient alors que plusieurs récits s'inspirent de faits divers réels. Le nouveau PDG de Calmann-Lévy – filiale du groupe Hachette comme Stock –, Jean-Etienne Cohen-Séat, a décidé de retarder la parution d'*Ali le Magnifique,* un livre de Paul Smaïl, inspiré par l'affaire Rézala. Enfin, Emmanuel Loi publie aux éditions Numéro 1 *La Vie périmée,* un roman inspiré d'un fait divers également récent : un adolescent qui a tué plusieurs personnes dans le village de Cuers, dans le Var, avant de se suicider.

Au début de l'année, Emmanuel Carrère, chez POL, a consacré un livre à l'affaire Romand *(L'Adversaire),* ce faux médecin qui a tué sa famille, de peur qu'elle ne découvre son imposture. Pendant l'été, *Le Figaro* a dû arrêter la parution d'un texte de Françoise Chandernagor sur le docteur Godard, affaire dont l'instruction n'est pas terminée, après le jugement du tribunal de grande instance de Caen.

A. S.

AGENDA

● **DU 24 AU 26 AOÛT. HANNAH ARENDT. A Rennes**, la librairie Planète io organise trois jours autour de la philosophe avec Françoise Collin (7, rue Saint-Louis, 35000 Rennes, tél : 02-99-96-60-46).

● **DU 25 AU 27 AOÛT. LIVRE INSULAIRE. A Ouessant,** le deuxième Salon du livre insulaire rend hommage à la Polynésie et réunit des auteurs et des éditeurs de plusieurs îles, parmi lesquels : Gisèle Pineau, Ernest Pépin, Hervé Jaouen, Pierre Schoendoerffer ou Marcello Fois (rens. : 02-98-30-33-32).

● **LE 2 SEPTEMBRE. RIMBAUD. A Paris,** conférence à la Sorbonne sur « Rimbaud et Georges Izambard » par Pierre Brunel et Claude Jeancolas (galerie Richelieu, porte 9, rens. : 01-43-38-48-85).

● **DU 2 AU 23 SEPTEMBRE. LAWRENCE DURRELL**. A Sommières (Gard), une exposition est consacrée à l'auteur du *Quintette d'Alexandrie*, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, avec de nombreux portraits réalisés par le photographe brésilien Carlos Freire (Espace Lawrence-Durrell, 49, rue Taillade, 30250 Sommières ; rens. : 04-66-80-99-30).

● **JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE. LUDOVIC MASSÉ. A Perpignan,** une exposition sur « Ludovic Massé, du terroir catalan à l'universel » est organisée par les Archives départementales des Pyrénées-Orientales et le Centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon, à l'occasion du centenaire de l'écrivain (de 10 heures à 18 heures au palais des rois de Majorque, Perpignan, tél. : 04-68-34-48-29).

● **DU 14 au 16 SEPTEMBRE. ART CONTEMPORAIN. A Lyon,** la Villa Gillet organise, dans le cadre de la Biennale d'art contemporain de Lyon, un colloque intitulé « Passage public », en collaboration avec le Musée d'art contemporain, avec Jean-Pierre Raynaud, François Barré, Olivier Ducastel, Leslie Kaplan, Yves Pagès, Bill Fontana, etc. (25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : 04-78-27-02-48).

● **DU 15 SEPTEMBRE AU 29 OCTOBRE. CONTEURS. Dans le Nord-Pas-de-Calais,** le huitième festival Conteurs en campagne traversera plus de 50 villages. Une nuit des conteurs sera organisée le 23 septembre à Cassel (rens. : 03-21-93-49-76).

A L'ETRANGER

● **ÉTATS-UNIS : nouvel épisode de la guerre des agents**

La guerre des agents littéraires alimente les conversations. Cette fois, c'est Robert Gottlieb, le directeur de la branche new-yorkaise de William Morris Agency, qui fulmine : un de ses plus anciens clients et surtout l'un de ses meilleurs amis, l'écrivain à succès Tom Clancy, lui a préféré Michael Ovitz, ancien patron de Walt Disney Co. et fondateur de l'Artists Management Group, une agence-conseil qui travaille pour de nombreuses stars de cinéma et de télévision. Ce qui n'est pas exactement la même chose qu'une agence littéraire : les conseils ne négocient pas les droits. En revanche, l'Artists Management Group a également une activité de production de films pour le cinéma et la télévision, ce qui induit une certaine confusion (comment conseiller un client avec qui l'on négocie par ailleurs en tant que producteur ?). Un des reproches de Tom Clancy envers Gottlieb concernait les droits des films tirés de ses romans et le choix des acteurs : il n'avait pas du tout apprécié qu'Harrison Ford joue le personnage de Jack Ryan, ce sera Ben Affleck dans le prochain film. De son côté, le « super-agent » Andrew Wylie a négocié les droits d'adaptation cinématographique du dernier roman de Philip Roth, *The Human Stain,* pour une somme qui n'a pas été divulguée.

● **Honnêtes et fidèles lecteurs de Stephen King**

La deuxième livraison de *The Plant* – le roman-feuilleton pour lequel Stephen King demande 1 $ à ses lecteurs internautes – est disponible sur Internet, et de nombreux lecteurs lui ont envoyé 2, voire 10 ou 20 dollars par peur qu'il mette à exécution ses menaces d'arrêter la publication au cas où certains indélicats se serviraient sans payer. Du coup, il se dit prêt à mettre gratuitement le dernier chapitre en ligne. Il envisage également d'allonger les chapitres suivants et d'en augmenter le prix afin que le suspense ne dure pas trop longtemps... Les lecteurs français, eux, pourront trouver le premier texte que Stephen King avait lancé gratuitement sur Internet, *Riding the Bullet,* sous le titre *Un tour sur le bolide,* en coédition Le Livre de poche/Albin Michel pour 10 francs (1,52 €).

● **Biographie de Saul Bellow**

Le dernier roman de Saul Bellow, Ravelstein, qui relatait son amitié avec l'écrivain Allan Bloom, avait ému leurs amis communs et suscité un mini-scandale, car le Prix Nobel de littérature y dévoilait l'homosexualité d'Allan Bloom, alias Ravelstein, décédé en 1992. En octobre, paraîtra une biographie de Saul Bellow, un ouvrage qui a demandé dix ans de travail à son auteur, James Atlas. Bien que cette biographie ne soit pas « autorisée », Atlas a maintes fois rencontré Bellow, qui lui a laissé accès à ses papiers personnels et ne s'est pas opposé à ce qu'il rencontre l'une de ses ex-femmes ou ses amis et confrères comme Martin Amis, Philip Roth ou justement... Allan Bloom..

● **GRANDE-BRETAGNE : Harry Potter, le film**

Après des mois de recherches, les studios de la Warner ont annoncé que le rôle de Harry Potter sera interprété par un jeune acteur britannique de 11 ans, Daniel Radcliffe, qui a déjà joué David Copperfield dans une production de la BBC et que l'on pourra voir également dans *Le Tailleur de Panama,* un film de John Boorman. Maggie Smith sera la professeur Minerva McGonagall. Le réalisateur sera Chris Colombus (*Maman, j'ai raté l'avion* et *Mrs Doubtfire*).

● **GUATEMALA : IVe Foire du livre**

La IVe Feria Internacional del Libro en Centroamerica (Filcen), qui s'est tenue à Guatemala, a dépassé les résultats des précédentes (au Costa Rica en 1997, puis au Salvador et au Nicaragua) : la plupart des stands ont été dévalisés par des lecteurs ravis de l'opportunité. Il faut dire que certaines maisons d'édition avaient consenti des rabais allant jusqu'à 30 % du prix affiché.